П. Б. 3.
25

УНИВ. БИБЛИОТЕКА
Р. И Бр. 9862

BRIEFWECHSEL

DER

KÖNIGIN KATHARINA UND DES KÖNIGS JÉROME VON WESTPHALEN,

SOWIE

DES KAISERS NAPOLEON I.

MIT

DEM KÖNIG FRIEDRICH VON WÜRTTEMBERG.

HERAUSGEGEBEN

VON

DR. AUGUST VON SCHLOSSBERGER,
VICEDIREKTOR DES K. WÜRTTEMBERGISCHEN GEH. HAUS- UND STAATSARCHIVS.

BAND II.

VOM 20. MÄRZ 1811 BIS 27. SEPTEMBER 1816.

STUTTGART.
VERLAG VON W. KOHLHAMMER.
1887.

УНИВЕРЗИТЕТСКА БИБЛИОТЕКА БЕОГРАД

Vorrede.

Hatte die jugendliche Königin von Westphalen schon während ihrer, in dem ersten Bande dieses Werkes geschilderten Laufbahn auf dornigem Pfade zu wandeln, — es mag nur an den von Dörnbergschen Aufstand im Jahre 1809, der sie zur Flucht nach Strassburg veranlasste, und an den Einbruch Schills in das westphälische Gebiet erinnert werden, — so waren jene Erlebnisse doch nur ein schwaches Wetterleuchten gegenüber den verheerenden Gewitterstürmen, welche in den Jahren 1811—1816 das Königspaar Jérome und Katharina erwarteten. Die Schilderung dieses Zeitraums bildet den Inhalt des zweiten Bandes.

Im November 1811 brach in dem Schlosse zu Cassel ein grosser Brand aus, der mehr als die Hälfte desselben zerstörte, und den König selbst in die äusserste Lebensgefahr brachte, und, noch ehe das Jahr zu Ende ging, sollte Katharina einen weiteren „effroi mortel“ durchzumachen haben, indem der Oberststallmeister ihres Gemahls, Morio, in ihrer Nähe ermordet

wurde. Damals schrieb sie in düsterer Stimmung, wie vom Heimweh gepeinigt, ihrem königlichen Vater folgende rührende Zeilen:

„Il est bien vrai, mon cher père, que depuis mon „mariage maints et maints fâcheux événements ont „troublé ma tranquillité, mais ils tiennent heureusement „à des causes étrangères à mon intérieur, dont rien „n'aurait altéré le repos et le bonheur, si nous vivions „dans un temps plus tranquille et au milieu d'un „pays depuis longtemps soumis à son maître. „Sous ce rapport, mon cher père, vous êtes „infiniment plus heureux que nous ne pour„rons jamais l'être, régnant sur ces bons „Souabes, depuis bien du temps attachés à „notre maison et naturellement d'un caractère „franc et doux; notre position ne peut abso„lument se comparer, et souvent aussi je me suis „consolée de la mienne en pensant aux avantages de „la vôtre, car il m'est bien plus facile de prendre mon „parti sur des événements personnels que sur ceux qui „touchent les personnes que j'aime et que je chéris.“

Während eines sechswöchigen Sommeraufenthalts, den Katharina in jenem Jahre in Ems genommen, besuchte sie auch mehrmals das benachbarte Landgut des Freiherrn von Stein zu Nassau. Die Bedeutung dieses hervorragenden Staatsmannes scheint sie jedoch nicht erkannt zu haben, sonst fände sich wohl nicht in ihrem Tagebuche nachstehender Eintrag vom 30. Mai des genannten Jahres:

„Nous avons passé notre soirée à Nassau, cam„pagne qui appartenait autrefois à monsieur de Stein,

„ministre d'Etat en Prusse, mais qui a été séquestrée „depuis la dernière guerre avec l'Autriche, à cause des „libelles qu'il avait écrits contre plusieurs princes de „la Confédération du Rhin. Il me paraît inconcevable „que l'homme qui a une fortune aisée et un beau nom „sacrifie tous ces avantages, toutes ses affections pour „intriguer, et c'est bien là le cas de monsieur de „Stein."

Das nächste Jahr brachte den verhängnisvollen russischen Feldzug. König Jérome hatte bei seiner Anwesenheit in Paris im Monat März 1812 den Kaiser vor den Schwierigkeiten und Gefahren eines Krieges mit Russland ernstlich gewarnt, aber darauf die barsche Antwort erhalten: „Vous me faites pitié, c'est comme si l'écolier d'Homère voulait lui apprendre à faire des vers." Übrigens konnte Napoleon selbst, nach einer Aufzeichnung der Königin Katharina, nicht umhin, bei seinem Rückzuge aus Russland in Warschau sich also zu äussern: „Le sublime touche à l'absurde, c'est à la postérité à juger si j'ai commis une faute en allant à Moscou."

König Jérome reiste am 5. April 1812 zur Armee ab, kehrte aber bekanntlich schon am 16. August wieder nach Cassel zurück. Über die Dauer seiner Abwesenheit war Katharina „à la tête du gouvernement", eine Aufgabe, welcher sie sich ebenso bescheiden als gewissenhaft unterzog. Bezüglich des Schicksals der westphälischen Armee schrieb Napoleon seinem Bruder Jérome am 23. Dezember 1812 folgende wenige Zeilen — (phrase terrible par son laconisme): „— Il n'existe plus rien de l'armée westphalienne à la Grande-

Armée.“ Wie mag das edle Herz Katharinas bei dieser trostlosen Nachricht geblutet haben! Ihr Tagebuch vom Jahre 1812 schliesst mit den bezeichnenden Worten: „Jamais année ne s'est terminée ainsi, et jamais nou„velle n'a commencé sous de plus malheureux aus„pices. Dieu veuille qu'elle change de face!“

Doch brachte noch am 20. November 1812 der Schwäbische Merkur aus Cassel folgenden Bericht:

Se. Majestät der König von Westphalen hatten durch ein Dekret vom 25. Februar 1810 verordnet, dass auf dem Königs Plaze der Stadt Kassel ein ehernes Stand Bild Sr. Majestät des Kaisers Napoleon, zum Zeugniss der Dankbarkeit Westphalens für seinen Stifter, errichtet, und dieses Stand Bild am 12. Nov. 1812, dem Jahres Tage der Unterzeichnung der Westphälischen Konstitution, beendigt und aufgestellt werden, der Königs Plaz von diesem Tage an den Namen Napoleons Plaz erhalten, und die Statue des Kaisers das Werk des National-Kunst-Fleisses seyn sollte; da aber dieser letzte Theil der Absichten Sr. Majestät noch nicht erfüllt werden konnte, so haben Se. Majestät diese Huldigung der öffentlichen Dankbarkeit gegen Ihren erhabenen Bruder nicht länger verschieben wollen, und ist demnach, den Befehlen des Königs zufolge, einstweilen eine Bild Säule von Marmor auf diesem Plaz, der sofort durch den grossen Namen Napoleon bezeichnet werden wird, aufgerichtet, und die Einweihung auf den bestimmten Tag vor sich gegangen.

Ebenso enthielt dasselbe Blatt noch am 30. November nachstehende Festberichte aus der westphälischen Residenz:

Kassel, den 16. Nov. Gestern, den 15. Nov., um 6 Uhr Morgens, verkündigte der Kanonen-Donner das Geburts Fest Sr. Maj. des Königs. Um 9 Uhr begaben sich sämtliche konstituirte Behörden in die katholische Kirche, woselbst ein Hoch Amt und ein Te Deum mitten in einer zahlreichen Versammlung abgesungen wurde. Um 12 Uhr wurde eine zweite Artillerie Salve gegeben. Der Napoleons Plaz war mit Festons und Laubgehängen verziert worden. Haufenweis strömte das Volk herbei, und ergab sich dort aller Freude, welche dieses vornehmste National Fest stets in so hohem Grade erweckt. Hier waren Maste aufgerichtet, dort wurden in Buden die in einer Tags vorher gezogenen Lotterie gewonnenen Ess Waaren ausgetheilt. Um 6 Uhr ertönte von neuem der Donner des Geschüzes, und bald darauf waren die ganze Stadt und die Vor Städte auf das prächtigste erleuchtet. Vor allen zeichneten sich aus der Palast der Stände, das Hotel des Ministers Staats Sekretärs und der auswärtigen Angelegenheiten, und Sr. hochfürstlichen Gnaden des Fürst-Bischoffs, Gross-Almoseniers der Krone. Der Napoleons Plaz bot ein glänzendes Schauspiel dar. Tausende von farbigen Lampen, gereihet in Licht-Festons und Gehängen, bildeten einen schimmernden Kreis um den Brunnen, auf dem die Bildsäule Sr. Majestät des Kaisers Napoleon sich erhebt. Eine ungeheure Menschen Menge erfüllte die Strassen, die öffentlichen Pläze; mehrfach wiederhallte der Jubel-Ruf: Es lebe der König! Niemals zeigte Kassel eine so zahlreiche Volks Menge. — Ausser den Gast-Mälern bei jedem Staats Minister, wozu die vornehmsten Staats Be-

УНИВЕРЗИТЕТСКА БИБЛИОТЕКА БЕОГРАД

amten ihrer respektiven Departements eingeladen waren, fanden noch andere frohe Vergnügungen, sowohl von den Offizieren der National-Garde, als von anderen Klassen der Staats-Bürger statt, und überall wurde die Gesundheit des geliebten Monarchen mit jener Innigkeit dargebracht, worin am herzlichsten sich die Liebe und Treue der Unterthanen ausspricht.

Kassel, 23. November. Gestern, um 12 Uhr, musterte der König im Orangerie Palast die zu Kassel anwesenden Kavallerie-, Infanterie- und Artillerie-Depots der Westphälischen Armee. Se. Maj. hatten diesen Tag bestimmt, um dem durch ein Königliches Dekret vom 15. August d. J. errichteten Regiment der Königin seine Fahnen zu ertheilen, und richteten dabei folgende Worte an dasselbe: „Offiziers, Unter Offiziers „und Soldaten! Ich gebe euch diese Fahnen; die, „welche ich euren tapfern Brüdern anvertraute, haben „mit Ruhm an den fernen Ufern der Moskwa geweht. „Schwöret nach ihrem Beispiel, den eurigen treu zu „seyn, und sie bis auf den letzten Bluts Tropfen zu „vertheidigen.“ Der einstimmige Ruf: „Wir schwören!“ ertönte hierauf unter einem grossen Zulauf von Zuschauern, welche die Schönheit dieser Ceremonie mehr noch als die Schönheit des Wetters angezogen hatte.

Am 11. Jan. 1813 schreibt Katharina ihrem Vater: „Mon très cher père, j'accepte avec une vraie reconnaissance l'augure que vous me donnez d'une année plus heureuse que celle qui vient de s'écouler;“ ihre Hoffnungen sollten sich nicht erfüllen, sondern „l'année 1813 devait être la dernière de l'existence du royaume de Westphalie.“

Denn — welche rasche Wendung der Dinge! — schon am 10. März 1813 verliess Katharina infolge der Annäherung russischer Truppen ihre Residenz Cassel, um sie nie mehr zu betreten.

„La présence de la Reine au milieu d'une cour toujours en campagne et toujours menacée eût été un grand embarras et un amoindrissement évident de l'action militaire“, und Kaiser Napoleon hatte erklärt, „qu'il approuvait le départ de la Reine, si l'Empereur Alexandre ou le général Koutousoff entraient, soit à Berlin, soit à Dresde“.

Am 27. Oktober, wenige Tage nach der Schlacht bei Leipzig, folgte Jérome seiner Gemahlin nach; er sprach sich damals dahin aus: „Si mes troupes avaient été fidèles, Chernichew n'emportait pas ses oreilles.“ Er hatte seinem Bruder, dem Kaiser, die Bereitwilligkeit ausgedrückt, nach der Abreise der Königin sich in Magdeburg einzuschliessen „pour y défendre „ce dernier boulevard de la Westphalie“, aber „l'em„pereur repoussa cette idée comme n'étant pas en „rapport avec la nature du danger, l'ennemi de„vant disparaître dans un mois comme la fu„mée!“

Nach ihrer Ankunft in Frankreich im Monat März 1813 hatte Katharina vom Kaiser das Schloss Meudon bei Paris als Residenz angewiesen erhalten; als jedoch, nach achtmonatlicher Trennung von seiner Gemahlin, auch Jérome wieder in Frankreich eintraf, wurde denselben Compiègne als künftiger Aufenthaltsort bestimmt, woselbst am 15. November die Wiedervereinigung beider Ehegatten erfolgte. —

In der Vorrede zum ersten Bande dieses Werkes ist angedeutet worden, wie unglücklich Katharina darüber war, dass ihr Mutterfreuden während der ersten Jahre ihrer Ehe versagt blieben. Nach der Niederkunft der Kaiserin Maria Louise im Jahre 1811 schrieb sie die Worte nieder: „Que je lui envie ce bonheur! Toutes les couronnes ne sont rien en comparaison d'une satisfaction aussi complète. — Que n'ai-je le même bonheur d'être mère! Quelquefois je désespère de jouir d'une pareille satisfaction. Cette idée, qui me quitte rarement, jette bien de l'amertume sur mon existence; je n'en ai de repos ni jour ni nuit . . . si l'on savait le mal que l'on me fait, quand on parle d'enfants devant moi ou quand je vois une femme enceinte, je suis sûre que j'inspirerais de la pitié!"

Endlich, aber erst nachdem sie den Thron verloren, konnte Katharina ihrem Vater in einem Briefe von Stains bei Paris, wo sie ihrer Gesundheit wegen von Compiègne aus sich niedergelassen hatte, am 14. Januar 1814 berichten, dass sie seit zwei Monaten glückliche Aussichten auf Nachkommenschaft habe, mit dem Anfügen, dass sie sich überzeugt halte, er werde an diesem „bonheur inattendu" und an dieser „bien heureuse nouvelle" warmen Anteil nehmen. Ein Lichtstrahl in ihrer sorgenvollen Lage! „C'est aussi la seule chose consolante que je puisse vous mander sur notre position actuelle" fügt die unglückliche Fürstin ihrer Mitteilung bei.

König Friedrich, welcher früher oft den innigsten Wunsch ausgesprochen hatte, aus ihrer Ehe hervor-

gegangene Enkel begrüssen zu dürfen, erschrak jetzt über diese Freudenbotschaft seiner Tochter. In einem in dem Napoleonischen Hausarchive befindlichen Briefe an Katharina erwidert er ihr u. a. folgendes:

„Ma chère fille, j'ai reçu le 21 février votre lettre „du 14 janvier, par laquelle vous m'annoncez votre „grossesse; je ne puis vous dissimuler que cet „événement, qui, il y a quelques années, m'au„rait fait le plus grand plaisir, dans les cir„constances du moment me cause de vives „inquiétudes et augmente beaucoup celle que „me cause votre avenir, que je ne puis entre„voir comme heureux. Mes sentiments pour vous, „ma chère enfant, ne sauraient changer, mais ne peu„vent malheureusement influer sur votre sort, quoique „sûrement je ne néglige rien pour le rendre moins „triste. Je rencontre des obstacles qui sont étrangers „et à vous et à moi; en attendant, comptez sur moi „et ma tendresse paternelle!“ —

Am 31. März 1814 ergab sich Paris den Verbündeten. Am 2. April wurde Napoleons Entthronung und wenige Tage darauf die Wiederherstellung der Königswürde in der Bourbonschen Familie von den Siegern wie von den Repräsentanten der Nation erklärt. Am 11. April unterzeichnete Napoleon seine Thronentsagung und den Vertrag, der ihm die Insel Elba mit souveräner Gewalt einräumte; am 28. April schiffte er sich unweit Frejus nach Elba ein. Die Kaiserin Josephine überlebte diese Katastrophe ihres früheren Gatten bekanntlich nur wenige Wochen; sie verschied den 29. Mai desselben Jahres.

ЛЕНИНГРАДСКАЯ ГОСУДАРСТВЕННАЯ БИБЛИОТЕКА

Jérome und Katharina verliessen Paris am 29. März und begaben sich im Gefolge der Kaiserin und Regentin Maria Louise nach Blois; Jérome blieb bei ihr, als sie am 10. April in Orleans einzog und verliess diese Stadt erst am 12. desselben Monats in dem Moment, wo Maria Louise nach Rambouillet gebracht wurde, um mit ihrem Vater, dem Kaiser von Österreich, zusammenzutreffen und von diesem ihre nächste Zukunft bestimmen zu lassen. —

Dass Jérome unter den gegebenen Umständen ausserhalb Frankreichs ein Asyl suchte, war selbstredend, und dass er hiebei in erster Linie an Württemberg dachte, war begreiflich, denn „il ne restait „rien au roi Jérôme de ses grandeurs passées que sa „parenté avec la maison de Württemberg et avec la „famille impériale de Russie; en effet, la reine Cathe„rine, fille du roi régnant de Württemberg, était cou„sine germaine de l'empereur Alexandre."

So wandte sich denn Katharina, da Pflicht und Ehre sie nötigten, von Frankreich sich zu entfernen, am 9. April 1814 an ihren Vater mit der Bitte, sie und ihren Gemahl wenigstens für die nächste Zeit bei sich aufzunehmen. Dies war jedoch nicht nach dem Sinne des Königs Friedrich; er wünschte, dass Katharina, wie es eben Maria Louise gethan, ihren Gatten verlasse und allein in ihre Heimat zurückkehre. Mit diesem Vorschlage begann der Konflikt zwischen Vater und Tochter. Graf Wintzingerode und Baron Linden hatten mit ihrem Zuspruche keinen Erfolg, es gab lebhafte, ja stürmische Verhandlungen und ebenso gestaltete sich die gegenseitige Kor-

respondenz zwischen Friedrich, Katharina und Jérome in den Monaten April und Mai, und wenn Katharina ausführte, dass Pflicht und Ehre ihr gebieten, Jérome, dem sie gegen ihren Willen aus Gründen der Politik angetraut worden sei, der aber nunmehr 7 Jahre ihr Glück begründe, im Unglücke nicht zu verlassen, so erwidert König Friedrich in dem denkwürdigen Briefe vom 20. April 1814, dass er in keiner Weise sie zu dieser Ehe gezwungen habe; er misstraut den Worten der Königin: „Je porte à mon mari tous les sentiments réunis: amour, tendresse, estime“, er bezweifelt, dass die Ehe jemals eine glückliche gewesen und erinnert daran, dass Jérome, welcher sich wiederholt auf die „lois de la morale et les obligations que les époux contractent au pied des autels“ berief, im Sommer 1813 selbst an eine solche Trennung von seiner Gattin gedacht habe: „Croyez, ma fille, que ce ne sera „pas à soixante ans que j'aurais voulu souiller mes „cheveux gris, en vous faisant une proposition que „vous regardez et que vous me dites être contre l'hon„neur et vos devoirs; vous avez, ma fille, méconnu „un tendre père, vous avez méconnu ses bonnes inten„tions pour vous, pour l'enfant que vous portez. Je „vous le pardonne; une passion, quelque inconcevable „qu'elle me soit après tout ce qui aurait dû la dé„truire, vous domine, vous rend injuste pour tous, pour „père, frère et famille, et aveugle pour vos propres „intérêts.“

Jérome erwiderte hierauf in einem durchaus eigenhändigen Schreiben vom 3. Mai in sichtbar erregtester Stimmung u. a. folgendes:

„Votre Majesté sait mieux que personne que je n'ai „nullement recherché la main de sa fille et que j'ai „autant que possible retardé cet hymen. Cependant, „depuis sept années, je fais son bonheur et elle fait le „mien; V. M. sait mieux que personne que cette al- „liance ne m'a procuré aucun avantage politique; j'ai „fait votre fille reine et V. M. elle-même a été faite „roi par l'empereur mon frère. Dans le temps de ma „prospérité, a-t-elle jamais songé à séparer sa fille de „moi? . . . Je puis ajouter avec vérité, Sire, qu'ayant „mieux que personne apprécié les grandes qualités qui „distinguent V. M., j'ai, dans des circonstances plus „heureuses, tâché de lui être utile ainsi qu'à sa fa- „mille; un jour viendra peut-être où il ne lui sera „plus permis d'en douter . . . Les malheurs peuvent „abattre et changer une âme faible, mais ils ne peuvent „rien sur moi."

Eine Ausgleichung der Gegensätze war nicht zu erwarten, und so entschlossen sich Jérome und Katharina, zunächst einzeln sich nach der Schweiz zu wenden. Wie Katharina auf dieser Reise von dem Grafen Maubreuil und seinem Begleiter Dasies auf französischem Boden bei Fossard überfallen und ihres Geldes und Schmuckes beraubt wurde, wie letzterer zuerst spurlos verschwunden ist und dann angeblich in der Seine wieder gefunden worden, ist im Laufe dieses Werkes des näheren erzählt. Eine vollständige Zurückgabe der Diamanten erfolgte erst auf Befehl Napoleons während der Cent jours; Katharina konnte sich übrigens mit Maria Louise trösten, an welcher, ehe sie Frankreich verliess, ein gewisser Dudon im Auftrage der provisorischen Regie-

rung in Frankreich ähnlichen Unglimpf und Raub ausgeübt hatte. — Von dem berüchtigten Grafen Maubreuil wird aus dem Jahre 1827 noch folgender weiterer Skandal berichtet:

„C'est le 20 janvier 1827 que le nom de Maubreuil retentit pour la dernière fois avec un éclat scandaleux et sinistre. Cet anniversaire de la mort de Louis XVI était l'occasion d'une cérémonie expiatoire, célébrée dans l'église Saint-Denis. Les princes du sang, les grands-officiers de la couronne et tous les grands dignitaires de l'Etat y assistaient. Au moment où l'assemblée quittait l'église, Maubreuil, fendant la foule, s'approcha du prince de Talleyrand et lui appliqua un soufflet. Le prince tomba, presque sans connaissance, sous la violence du coup. Maubreuil, arrêté, fut condamné à cinq ans de prison, réduits à deux par suite d'un appel."

Am 30. April 1814 kam Katharina in Bern, von Jérome bereits dort erwartet, an, beide Ehegatten verweilten daselbst einen Monat und begaben sich dann mit Genehmigung der Kaiserl. Österr. Regierung auf das Schloss Eckensberg bei Grätz, woselbst sie am 16. Juni eintrafen. Einer Einladung des Kaisers Alexander, sich in Russland niederzulassen, wären sie an sich gerne gefolgt, allein der körperliche Zustand Katharinas gestattete eine so beschwerliche und weite Reise nicht mehr. Der Aufenthalt zu Eckensberg gestaltete sich für das westphälische Königspaar zu einem besonders angenehmen durch einen fünfwöchigen Besuch Elisas, Jéromes Schwester, Grossherzogin von Toskana, über deren plötzliche Niederkunft auf der Rückreise nach Bologna in den folgenden Blättern

näheres erzählt ist. Am 17. August verliess Katharina Schloss Eckensberg, um sich nach Triest zu begeben; am 20. desselben Monats traf sie dort ein und schon am 24. konnte Jérome über ihre glückliche aber schwere Entbindung von einem Prinzen an König Friedrich berichten. — Um die Mitte Oktobers sprach Katharina, welche bald nach ihrer Niederkunft eine zwar kurze, aber lebensgefährliche Krankheit durchzumachen hatte, den Wunsch aus, das ihr nicht zuträgliche Klima von Triest mit demjenigen von Bologna oder Rom vertauschen zu dürfen, allein Fürst Metternich, der darüber gehört wurde, erwiderte: „que Sa Majesté l'empereur François désirait voir ajourner le voyage en question jusqu'à la fin du Congrès“ und somit blieb das Königspaar mit dem jungen Prinzen bis Mitte März 1815 ruhig in Triest wohnen.

Am 18. September 1814 hatte Katharina ihrem Tagebuche folgende Worte einverleibt: „On dit qu'au „Congrès il sera question d'éloigner l'empereur Napo„léon de l'île d'Elbe, où on le trouve trop rapproché des „côtes d'Italie“ — es kam jedoch nicht zu einem solchen Beschlusse, vielmehr verliess Napoleon, seinem Glücke vertrauend und die Engländer täuschend, am 26. Febr. 1815 die Insel Elba, landete am 1. März in Cannes und erreichte ohne Blutvergiessen am 30. März Paris. Durch diese Nachrichten in höchste Aufregung versetzt glaubte Jérome nunmehr seiner „patriotischen Pflicht“ genügen und sich ehestens mit Napoleon vereinigen zu sollen. Er entfernte sich am 24. März heimlich aus dem Hafen von Triest — über seine gefährliche Reise ist unten S. 170 u. ff. näheres erzählt — und beteiligte sich

später an der Schlacht bei Waterloo, in welcher er verwundet wurde. Bei dem Entweichen Jéromes aus Triest musste Katharina dazu behilflich sein, die österreichische Polizei zu täuschen. Es wurde die Nachricht verbreitet, Jérome sei tödlich erkrankt „et „il fut même décidé que la reine donnerait officielle-„ment avis au gouverneur de Trieste de l'état presque „désespéré de son mari.“ Die List gelang zwar, aber nach diesen Täuschungen war es auch der Polizeibehörde nicht zu verübeln, dass sie, um nicht länger dupiert zu werden, dreister wurde, die Königin bei Tag und bei Nacht aufs schärfste beobachten, ja selbst einmal eine Leiter am Hause derselben aufpflanzen liess, um von aussen durch die Fenster zu erspähen, was im Innern der Räume vorgehe. Die Königin schreibt darüber ihrem Gemahle folgende Zeilen: „Il vient de „se passer le comble de l'indécence: un agent de police „a mis une échelle contre la porte de la maison, pour „regarder à travers les vitres et voir ce qui s'y passait. „Nos gens, s'en étant aperçus, ont voulu le chasser, il a „tout de suite tiré son couteau, appelé du secours et „une douzaine de ses sbires sont accourus; heureuse-„ment que ces messieurs, entendant le bruit, sont „venus au secours de nos gens et ont dispersé les „sbires.“

Auf Weisung des österreichischen Kabinets hatte Katharina nunmehr Triest zu verlassen, und zunächst in Grätz ihren Aufenthalt zu nehmen, woselbst sie am 7. April anlangte. —

Man kann sich denken, welche Eindrücke alle diese Vorkommnisse bei König Friedrich hervorriefen.

„Pourquoi n'avoir pas attendu avec tranquillité à Trieste „des résultats qui étaient à prévoir?“ schrieb er vorwurfsvoll, und entrüstet äusserte er sich gegen Katharina über „cet éloignement clandestin, contraire à sa parole donnée, cet abus de confiance“, indem er anfügt:

„Mon coeur paternel a été profondément affligé de voir que vous avez participé par plusieurs fausses démarches et tentatives à la conduite irrégulière de votre époux; les mesures de précaution que le gouvernement autrichien a dû prendre, avec tout ce qu'elles ont eu de désagréable pour vous, en ont été les suites nécessaires, et je me sers des expressions de la communication qu'on m'en a faite, en vous disant ici que c'est aux égards seuls de l'empereur François pour moi que vous devez de n'en pas avoir ressenti de plus désagréables encore. Votre translation à Brünn, l'état de surveillance dans lequel vous vous y trouvez, tout cela, je le reconnais parfaitement, est indispensable, mais en même temps m'affecte sensiblement, et je regarde comme une nouvelle preuve de l'amitié qui me lie à l'empereur François que Sa Majesté Impériale m'ait offert de vous remettre à un tendre père et au sein de votre famille.“

Zugleich kündigte König Friedrich seiner Tochter an, dass er, im Einvernehmen mit dem österreichischen Kabinet Herrn und Frau von Geismar abgesandt habe, um Katharina nach Württemberg zurückzubringen:

„Vous y jouirez, dans le château de Goeppingen, d'une retraite douce et tranquille avec une existence conforme à votre naissance et aussi libre que vous le déterminerez vous-même, en vous empêchant de vous faire du mal à vous-même ou aux autres. Toutes les

personnes de votre famille viendront vous y consoler et vous prouver que, si dans des moments d'oubli et d'emportement vous avez pu vouloir renoncer à eux, leurs coeurs ne vous ont jamais été fermés. C'est un père tendre mais juste qui vous parle en ce jour, qui vous conjure de suivre la voix de la raison et de la nécessité, qui vous engage à ne pas vous exposer aux inconvénients d'une résistance inutile, car le parti que je vous propose est décidément pris, rien ne peut le faire changer; nous agissons de concert, moi, ma famille et les souverains, mes alliés. Venez dans le sein de votre famille pour le temps seulement que durera la crise actuelle; après cela vous êtes libre d'aller où vos sentiments vous appelleront. Vous regarderez monsieur et madame de Geismar comme chargés spécialement de mes volontés, et j'attends que vous les recevrez comme j'ai lieu de l'exiger. Je me suis servi d'une main étrangère pour vous écrire, me sentant trop ému pour ne pas devoir craindre que mon écriture ne fût illisible. Adieu, ma chère fille, que Dieu vous bénisse et vous guide, pour que vous preniez le bon parti et suiviez la voix de votre bon père."

Nach einer Reihe stürmischer und leidenschaftlicher Scenen fügte sich endlich Katharina mit folgendem feierlichen Schwure:

„Avant que j'entre dans vos Etats, mon cher père, veuillez bien entendre la répétition du serment que je fais: qu'aucune force ne me séparera du roi mon époux, quel que puisse être son sort. Je me fie à votre parole donnée, c'est celle d'un roi, c'est celle d'un père. „La mort ou mon époux" est la devise de ma vie."

Katharina kam am 26. Mai glücklich in Göppingen an, und in dem ersten von ihrem nunmehrigen Aufenthaltsorte an ihren Vater gerichteten Briefe äusserte sie sich ganz gerührt über alle die gütigen Aufmerksamkeiten, die König Friedrich bei Einrichtung des Schlosses für sie an den Tag gelegt habe: „je pourrais être peinée seulement que vous ayez mis tant de luxe pour recevoir votre fille“, und von dem erstmaligen Zusammentreffen mit Friedrich berichtet sie ihrem Gemahle: „mon père a été fort ému en me voyant, moi „et le petit; il a été mieux que je ne m'y attendais, „et cette seule entrevue que nous ayons eue jusqu'à „présent s'est bien passée“. Allein der Friede war von kurzer Dauer. In der Nacht vom 23. auf den 24. Juni liess Friedrich Katharinas secrétaire des commandements v. Stoelting plötzlich verhaften, und bei Ulm über die Grenze schaffen; derselbe war, nicht ohne Grund, wie aufgefangene Briefe beweisen, beschuldigt, den Plan gehegt zu haben, Katharinas Sohn zu entführen. Katharina geriet über diese Verhaftung in die höchste Aufregung und verlangte die Entfernung des von Friedrich zum grand-maître ihres Hauses ernannten Generals von Brusselle, dessen fortwährende Chikanen sie nicht länger mehr ertrage. König Friedrich wies dieses Verlangen sehr scharf zurück und führte zugleich Klage über die lectrice der Königin, Madame de Saint-Brice, wegen ihrer verdächtigen Korrespondenzen nach Frankreich. — — —

Am 18. Juni wurde die Völkerschlacht bei Waterloo geschlagen; in der Nacht vom 20. auf den 21. desselben Monats kehrte Napoleon ohne Heer in seine

Hauptstadt zurück, Tags darauf erfolgte seine zweite Abdankung, am 8. Juli zog Ludwig XVIII. und der königliche Hof wieder in die Tuilerien ein, am 15. ging Napoleon an Bord des Bellerophon, um als Gefangener nach St. Helena abgeführt zu werden. Der Königin Katharina war am 30. Juni die falsche Nachricht vom Tode des Kaisers zugekommen, so dass sie sich veranlasst sah, ihrem Vater folgende Zeilen zu schreiben:

„J'espère que les marques extérieures du respect „que je dois à la mémoire du chef de notre famille, „en portant le deuil pour lui et en le faisant prendre „à toute ma maison, ne vous déplairont pas."

Jérome hielt sich nach der Rückkehr vom Schlachtfelde von Waterloo versteckt bald da, bald dort in Frankreich auf; man vermutete, er sei von den Royalisten „tacitement désigné en qualité de victime „expiatoire, parce que la mort du duc d'Enghien „attendait encore une vengeance." Jedenfalls hätte aber der Polizeiminister Fouché hiezu nicht gern die Hand geboten; er liess Jérome schon am 26. Juni folgende Zeilen zugehen:

„Prince. La Commission du Gouvernement a pensé „qu'il était convenable à la tranquillité de l'Etat et à „la vôtre que Votre Altesse s'éloignât de Paris. Je „suis chargé de vous en faire l'invitation."

Nach längerem Umherirren begab sich Jérome von der Stadt Niort aus, wo er sich für einen Weinhändler ausgegeben, der eine Sendung nach Amerika vorbereitete, wiederum heimlich nach Paris und verhandelte daselbst mit dem württembergischen Gesandten

Graf Wintzingerode wegen einer Vereinigung mit Katharina auf dem Schlosse zu Göppingen. Die Verhandlungen führten bald zum erwünschten Abschlusse und am 22. August kam Jérome in Göppingen an nach einer Trennung von fünf Monaten. Dass der Haftbefehl, der französischerseits gegen ihn ausgestellt war, nicht ernstlich vollzogen werden sollte, scheint festzustehen; die Mémoires bemerken hierüber:

„Arrivé au pont de Kehl, et quand il eut fait un pas au delà de la frontière, Jérôme, en se retournant, aperçut un officier de gendarmerie français. Cet officier, se découvrant, lui dit: „J'avais ordre d'arrêter „Votre Majesté. Je rendrai compte au ministre de la „police que j'allais le faire au moment où Elle a mis „le pied sur le territoire allemand. Je souhaite au Roi „un bon voyage et plus de bonheur qu'il n'en laisse „en France derrière lui.“ Il a été reconnu depuis que Fouché avait organisé cette poursuite simulée pour se mettre à couvert vis-à-vis du gouvernement royal, et pour se soustraire à l'odieuse obligation d'arrêter le Roi et de livrer sa tête à des vengeances qui ne l'auraient sans doute pas épargnée.“

Es hatte den Anschein, dass der Aufenthalt zu Göppingen Jérome wohl gefalle, wenigstens äusserte er sich am 26. August 1815 einem Berichte des Generals von Brusselle zufolge gegen letzteren also:

„Si Sa Majesté le Roi de Württemberg avait „300 000 hommes, Madame sa fille, mon épouse, ne se„rait pas à Goeppingen. Je suis pénétré des bon„tés de S. M. ainsi que de celles de Son Al„tesse Sérénissime le Prince Royal“.

Allein der Aufenthalt daselbst dauerte nur bis 16. September, an welchem Tage in Gemässheit einer Weisung König Friedrichs die Übersiedelung nach dem Schlosse Ellwangen stattfand, woselbst Jérome und Katharina bis 7. August 1816 verblieben. Es beginnt nun „l'affaire d'Ellwangen“ mit all den angeblichen „persécutions furieuses“, über welche die Mémoires du Roi Jérôme im 7. Bande von S. 205—288 ebenso ausführlich als erbittert sich verbreiten. Schon das dortige, herrlich gelegene, Schloss wird in jener Publikation als eine „forteresse entourée de hautes „murailles et située dans une contrée sauvage et in„accessible“ bezeichnet, während andererseits Katharina ihrem Vater am 19. September schrieb:

„Le château est beau et la vue en est ad„mirable, le cabinet que j'occupe est un pe„tit bijou; l'on me dit que pendant votre séjour ici „vous l'avez habité et y avez même constamment tra„vaillé; c'est ce qui me le rend plus cher et plus agré„able encore.“ —

Die Idee Jéromes, zu Lebzeiten König Friedrichs in Württemberg eine Zuflucht zu suchen, war von Anfang an eine unglückliche; er bereute diesen Entschluss auch sehr bald und trug schon im Oktober 1815 seinem königlichen Schwiegervater den Plan vor, Württemberg wieder zu verlassen und in Rom oder in Amerika den Aufenthalt zu nehmen. Er hatte gehofft, in Württemberg frei leben zu können, während König Friedrich nach den, den Alliierten gegenüber übernommenen Pflichten ihm die strenge Überwachung nicht ersparen konnte. „Ce n'est pas un

asile que j'ai donné à votre époux, mais une prison d'Etat, plus douce que ne l'aurait été la forteresse de Wesel" schrieb König Friedrich an Katharina und bei einer anderen Gelegenheit gab er folgende Erklärung ab:

„La situation dans laquelle ont dû se trouver jusqu'à présent Jérôme Bonaparte et ma fille, qui a voulu identifier absolument sa position avec celle de son époux, n'est pas le résultat de ma seule volonté; eux n'ont pu y influer non plus; elle est fondée sur un arrangement pris entre les 4 puissances d'Autriche, de Russie, d'Angleterre et de Prusse, pris entre elles et avec moi; c'est la conséquence nécessaire des engagements que j'ai contractés vis-à-vis d'elles, et par lesquels je devais surveiller le frère de Napoléon et le tenir circonscrit dans les bornes prescrites. Les promesses de Jérôme Bonaparte ne pouvaient ni ne devaient diminuer les précautions nécessaires ou remplir les obligations que j'ai contractées; lors même que les assurances et les promesses du frère de Napoléon auraient encore mérité la croyance que les expériences de Trieste rendaient au moins douteuse, mettre dans des circonstances pareilles à la disposition de quelqu'un qui se trouvait sans surveillance, en bijoux, vaisselle ou argent, la valeur d'un demi-million aurait été une imprudence aussi ridicule qu'impardonnable."

Zeitweise scheint übrigens auch Jérome diesen Verpflichtungen König Friedrichs den Alliierten gegen-

über billige Rechnung getragen zu haben, wie er denn an denselben am 22. Oktober 1815 u. a. folgende Zeilen richtete:

„Peut-être que la politique et la position géographique des Etats de V. M. la forcent à prendre ces mesures violentes et à me ravir le premier de tous les biens, la liberté et l'indépendance dans l'intérieur de ma maison et dans l'administration de ma fortune, indépendance que je ne puis abandonner sans me déclarer interdit, fou ou déshonoré. Dans cet état de choses, Sire, comme je ne puis croire que V. M. nous traite ainsi de sa propre volonté, je la supplie de vouloir bien permettre que nous puissions nous rendre chez une puissance qui, tout en nous surveillant, puisse au moins nous faire jouir des mêmes avantages dont jouissent mes frères aînés à Rome et en Amérique, ainsi que mes soeurs en Autriche."

Die Stimmung wurde allmählich eine immer gereiztere, die Friktionen mehrten sich und Jérome wie Katharina erklärten ihre Lage für derartig „insupportable", dass selbst der Tod vorzuziehen sei. Auch König Friedrich scheint es genug gehabt zu haben, für alle „ménagements", mit welchen er nach seiner Ansicht die gemeinsam mit den Alliierten getroffenen Vereinbarungen auszuführen bestrebt war, nur Undank einzuernten; er ergriff daher gerne die durch die Intervention seines Sohnes, des Kronprinzen, im Mai 1816 sich darbietende Gelegenheit, um mit Zustimmung der Verbündeten dem westphälischen Königspaare die erbetene Übersiedelung nach Österreich zu erleichtern, nach demselben Lande, das Katharina ein Jahr zuvor mit den bittersten

Klagen über die „mesures rigoureuses“ der dortigen, sie „absolument comme des prisonniers“ behandelnden Polizei und mit den Worten verlassen hatte: „Je compte „sur la protection du ciel et sur le bonheur de l'Em„pereur, bonheur qu'il a payé par une année de cap„tivité, et qui nous vengera des actes violents et ar„bitraires qu'on s'est permis contre sa famille, actes „bien dignes des Néron et des Tibère, et qui sont „exécutés par ordre de souverains qui se disent pro„fesser des idées libérales et philanthropiques.“

Die verbündeten Mächte hatten gegen den geplanten Wohnortswechsel nichts einzuwenden, nur das österreichische Kabinet stellte dazu in kategorischer Weise nachstehende Bedingung:

„Le traité de Fontainebleau ayant été annulé de fait par la déclaration du 13 mars 1815, le gendre de Sa Majesté ne peut conserver le titre de prince, à moins qu'elle ne daigne lui conférer cette dignité. En reprenant le nom de comte de Harz, il s'exposerait également à des réclamations officielles, pénibles pour lui et embarrassantes pour nous, de la part du Souverain légitime de ses anciens Etats. Il nous paraît donc nécessaire, pour obvier à ces inconvénients, que le Roi donne à son gendre un nom et un titre quelconques, qui ne rappellent pas une époque dont on désirait pouvoir effacer jusqu'au souvenir.

Infolge dieses Verlangens des österreichischen Kabinets ernannte König Friedrich seinen Schwiegersohn am 1. August 1816 zum Fürsten von Montfort,

er hoffte für diesen Dienst auf Dank rechnen zu dürfen, ein solcher ist ihm aber auch hiefür nicht geworden.

Am 7. August verliess Katharina mit ihrem Gemahle das Schloss zu Ellwangen, nachdem sie kurz zuvor noch persönlich ihrem Vater Lebewohl! gesagt hatte. Sie ahnte nicht, dass es ein Abschied für immer war. In Haimburg bei Wien hatte sich die Königin Karoline von Neapel (comtesse de Lipona) nach dem tragischen Ende ihres Gatten niedergelassen; dorthin begab sich auch das westphälische Königspaar zunächst. Am 27. September berichtete Katharina erstmals über ihre Niederlassung daselbst — es waren die letzten Zeilen, die König Friedrich von ihr erhielt. Am 30. Oktober 1816 schloss dessen für die Gestaltung Württembergs so entscheidende Regierung. Die mit gnädigster Ermächtigung Seiner Majestät des Königs Karl von Württemberg in nicht ferner Zeit bevorstehende Veröffentlichung der militärischen und politischen Korrespondenz König Friedrichs mit Napoleon wird in weiteren Kreisen authentische Auskunft darüber geben, wie der hochbegabte Fürst in den schwierigsten Zeiten der Napoleonischen Gewaltherrschaft als ebenso kluger wie energischer Staatsmann sich bewährt hat.

Mit dem eben erwähnten Briefe vom 27. September schliesst der gesamte Briefwechsel zwischen König Friedrich und Katharina, soweit er sich in dem Geheimen Königlichen Hausarchive zu Stuttgart befindet, und eben damit auch dieser zweite Band ab.

Es ist damit das bei Entwerfung des Planes zu dem vorliegenden Werke ursprünglich gesteckte Ziel erreicht. Allein durch das huldvolle Zuvorkommen Seiner Kaiserlichen Hoheit des Prinzen Napoleon hat sich unversehens die Aufgabe erweitert. Dieser hohe Herr, welcher schon unmittelbar nach dem Erscheinen des ersten Bandes dem Werke seine volle Aufmerksamkeit schenkte, hat nämlich die Gewogenheit gehabt, zur Vervollständigung des veröffentlichten Briefwechsels zwischen seiner verewigten Frau Mutter und dem König Friedrich mir aus dem napoleonischen Hausarchive zu Prangins am Genfersee gegen 250 Briefe Friedrichs an Katharina aus den Jahren 1794—1814 für den Abdruck zur Verfügung zu stellen. Dieselben sind nahezu ausnahmslos in dem Geh. Königl. Hausarchive in Stuttgart bislang weder in Konzepten noch in Abschriften vertreten gewesen und liefern manchen denkwürdigen Beitrag teils zur Geschichte des württembergischen Regentenhauses, teils aber auch zu den politischen, geistvoll und eingehend besprochenen Ereignissen in jenen stürmischen Zeiten der napoleonischen Herrschaft. Als Erwiderungen auf die in den zwei ersten Bänden veröffentlichten Briefe Katharinas, welche häufig dadurch erst recht verständlich werden, füllen sie eine von dem Herausgeber, und wohl auch von aufmerksamen Lesern bisher vielfach empfundene Lücke aus. Sie werden in einem nicht sehr umfangreichen dritten Bande in naher Zeit zur Publikation gelangen und Alle, welche sich für das Werk interessieren, mit Gefühlen wärmsten Dankes gegen Seine Kaiserliche

Hoheit für diese so erwünschte Bereicherung und Vervollständigung erfüllen.

Was die in der Vorrede zum ersten Band berührte auffallende Erscheinung betrifft, dass aus den Jahren 1811, 1812 und teilweise 1813 nahezu keine Originalbriefe Katharinas an ihren Vater in dem K. Archive dahier vorliegen, so hat es sich jüngst herausgestellt, dass die fraglichen Briefe zur Zeit in dem napoleonischen Hausarchive sich befinden. Es scheint, dass Katharina ihrem königlichen Bruder, dem verewigten König Wilhelm, als sie ihn im Jahr 1832 in Livorno traf, den Wunsch vortrug, jene Briefe zur Ergänzung ihrer eigenen Familienpapiere vorübergehend mitgeteilt zu erhalten, und dass nach dem im Jahre 1835 erfolgten Tode Katharinas die Zurückgabe der Korrespondenz in Vergessenheit kam. —

Obwohl, wie oben bemerkt, für die Herausgabe des in geschichtlicher Beziehung überaus wichtigen und dabei sehr umfangreichen militärischen und politischen Briefwechsels zwischen Friedrich und Napoleon ein besonderes grösseres Werk in Aussicht genommen ist, habe ich es dennoch für angezeigt gehalten, zur Orientierung des geneigten Lesers über die Stellung der beiden Herrscher zu einander, namentlich in den kritischen Jahren 1812 und 1813, einige der hervorragendsten Briefe schon in diesem Werke einzuschalten. Sie zeugen nicht nur für den Geist, das staatsmännische Talent, den Freimut und die Willenskraft Friedrichs, sondern auch für seine Vertragstreue, die nach der Ansicht Vieler nur zu weit gegangen ist. Auch beim Niedergange des Sternes des grossen Imperators hat Fried-

rich ihm die Treue bewahrt und erst in der äussersten Notlage vermochte er es über sich, dem Kaiser die Nachfolge zu kündigen, um Württemberg zu retten. „Dans cet état de choses“ — so schrieb Friedrich in dem letzten Briefe, den er überhaupt an Napoleon richtete, am 14. Oktober 1813 — „il ne me reste, si je ne dois pas me rendre coupable vis-à-vis de mes sujets, qu'à chercher à écarter d'eux tous les fléaux et les horreurs de la guerre, en obtenant, s'il est possible encore, un armistice et la neutralité de mes États. Toujours franc et loyal dans toutes mes démarches, j'ai prévenu V. M. I. que je ne me porterais à cette démarche que lorsque la dernière nécessité l'exigerait; il est arrivé, ce moment, et V. M. I. est trop juste pour m'en vouloir, lorsque je ne fais que remplir mes premiers et plus sacrés devoirs, ceux de sauver mon royaume d'une destruction certaine. Mes sentiments ne changeront pas, mais mes démarches doivent se régler d'après les circonstances impérieuses.“

Es war daher sehr ungerecht, wenn damals Napoleon der Königin Katharina „avec amertume du parti que le Roi de Württemberg venait de prendre en passant à la coalition“ sprach; auch treffen, wie schon in der Vorrede zum ersten Bande bemerkt worden ist, die im Hinblicke auf jene Ereignisse während der letzten Monate des Jahrs 1813 in den Mémoires geäusserten Klagen und Vorwürfe über die „époque fu-

nèbre de défaillance, de lâches abandons, de trahison“ nach dem Vorangeschickten den König Friedrich in keiner Weise.

Vorzügliche Aufmerksamkeit dürften die zwischen Napoleon und Friedrich im Januar 1813 gewechselten Schreiben verdienen; namentlich die geistvolle und offene Erwiderung Friedrichs vom 26. Januar auf die ihm, beziehungsweise seinen Unterthanen, von dem Kaiser gemachten Vorwürfe.

Ergreifend ist hiebei, wie Friedrich die in jenen schweren Zeiten bewährte musterhafte Treue seines Volkes, das, wie er dem gewaltigen Emporkömmling gegenüber gerne geltend machte, seit 800 Jahren an das Regiment seiner, des Königs, Ahnen gewöhnt sei und welchem er diese Treue mit inniger Liebe lohne, mit folgenden bezeichnenden Worten anerkennt:

„Je ne puis discuter ici que sur la fidélité de mon „peuple et de mes voisins. Accoutumés à la famille „de leurs princes, dont la plupart se trouvent les sujets „depuis 800 ans, leur fidélité est à toute épreuve. J'ai „été dans le cas de m'en convaincre, lorsque, dans les „dernières années du siècle passé, le gouvernement „révolutionnaire de France cherchait à ameuter les „peuples contre leurs souverains; pas un village, pas „un hameau du Württemberg ne s'est prêté à leurs „désirs. Dans le cours de 14 années de règne, pen„dant lesquelles 6 guerres consécutives m'ont obligé à „prélever des impositions extraordinaires, à faire des „recrutements considérables, je n'ai éprouvé aucune op„position, aucune résistance, mais bien le dévouement „le plus parfait et l'obéissance la plus aveugle. Voilà

„des faits que Votre Majesté Impériale peut connaître „et vérifier. C'est sur eux qu'elle jugera mon peuple, „qui, tout peu nombreux qu'il est, m'a donné des „preuves d'énergie et d'attachement qui le rendent „bien cher à mon coeur."

Manchen Leser dürfte es auch überraschen, aus einem Briefe König Friedrichs an Napoleon zu ersehen, dass ersterer einen gewissen Leppich, auch Schmidt genannt, längere Zeit in seinem Lande beherbergt hat, ohne zu ahnen, dass diese mysteriöse Persönlichkeit bald darauf ein Hauptgehilfe des Grafen Rostopschin beim Brande Moskaus werden sollte. —

Ein Gegenstand besonderen Stolzes war für König Friedrich das Bewusstsein, mit fast allen grossen Höfen Europas in nahen verwandtschaftlichen Beziehungen zu stehen, es entging ihm nicht, dass er manche Rücksichten und Bevorzugungen von seiten Napoleons diesem Umstande zu verdanken hatte. Mit Hochgefühl nannte er Kaiser Alexander seinen Neffen und nicht selten wandte er sich in schwierigen Lagen, teilweise im geheimen Auftrage Napoleons, nach Russland, sei es an Kaiser Alexander selbst, sei es an die Kaiserin-Mutter, und diese hohe Intervention dürfte, so lange Napoleon und Friedrich in freundlichem Verhältnisse mit Russland stunden, die Interessen Friedrichs und seines Landes öfters gefördert haben. Er hat daher auch nur mit äusserstem Widerwillen an dem Feldzuge gegen Russland teilgenommen. Ebenso hat Katharina in ihren verschiedenen Bedrängnissen wiederholt vertrauensvoll zu Kaiser Alexander, ihrem Vetter, die Zuflucht genommen

und bis zu ihrem Tode sowohl seine als auch seines Nachfolgers, des Kaisers Nikolaus, hochherzige Teilnahme an ihrem Geschicke erfahren dürfen, wie auch die Mémoires anerkennen.

Mit Friedrich teilte übrigens sein ganzes Land die Freude über die blütenreiche Entfaltung, welche das russische, vorher so einsame, Kaiserhaus dem gesegneten Bunde des Grossfürsten Paul mit der tugendreichen Prinzessin Sophie Dorothee von Württemberg verdankte, und wenn nach Friedrichs Tod eine seiner Enkelinnen gleichfalls in jenes hohe Haus eintrat und sich dort durch ihren Geist bald eine hervorragende Stellung errang, so nahm auch daran Württemberg, welchem durch ihren gewichtigen Einfluss in Russland mancher Vorteil zugewandt worden sein dürfte, innigsten Anteil. Andererseits entsandte das Kaiserhaus, Empfangenes reichlich vergeltend, im Laufe der Jahrzehnte aus verschiedenen Generationen drei erhabene, mit den trefflichsten Geistes- und Herzensgaben ausgestattete Grossfürstinnen nach Württemberg, um als Zierden des Thrones oder wenigstens demselben nahe stehend, den Besten des Volkes in Werken stets opferbereiter Nächstenliebe und in Verfolgung der edelsten Lebensziele voranleuchtend, dem dankbaren Lande zu unvergänglichem Segen zu gereichen. Mögen diese, vor mehr als 100 Jahren geknüpften verwandtschaftlichen Bande der beiden hohen Regentenhäuser ihnen auch fernerhin ungetrübtes Glück bringen!

Auch mit dem grossbritannischen Hofe stund Friedrich in freundlichstem Verhältnisse, wie er denn z. B. im Monate Juni 1813, als er in Erbschaftsange-

legenheiten den Grafen Gallatin nach London sandte, an den Kaiser Napoleon u. a. folgende Zeilen richtete: „je serais charmé de faire aussi en cette occa-„sion quelque chose qui pût être agréable à Votre „Majesté, si elle le juge à propos“ — eine Vermittlung, wozu jedoch der Kaiser jenen Zeitpunkt nicht für gelegen erachtete und welche er in nachstehender Weise ablehnen zu sollen glaubte:

„Je ne pense pas qu'on soit dans le cas de faire avec succès des ouvertures de paix à l'Angleterre, qui a décliné celles que la Russie et la Prusse lui ont proposées, et qui paraît résolue à faire la paix sur des principes que ces puissances, qu'on ne soupçonnera pas de m'être favorables, ont trouvés tellement absurdes et tellement inadmissibles, qu'elles n'ont pas voulu même les entendre. Dans le moment de leur enivrement, ces puissances ont proposé, comme base de la paix, le traité de Lunéville. L'Angleterre l'a rejetée avec indignation comme trop favorable à la France. L'armistice n'est pas nécessairement suivi d'un congrès; je l'ai proposé, mais cela n'est pas encore éclairci. D'après mes propositions, les envoyés des puissances belligérantes y seraient appelés et par conséquent le ministre de Votre Majesté.“

Wie für den ersten Band, so sind auch für den vorliegenden die in den Jahren 1861—1866 publizierten „Mémoires et correspondance du Roi Jérôme et de la Reine Catherine“ vielfach benützt worden, dieselben sind vortrefflich geschrieben, leiden aber an grosser Einseitigkeit; sie messen nicht mit gleichem Maasse und werden dadurch bei Beurteilung von Personen und

Handlungen öfters ungerecht. Überdies ist in ihnen nur ein Teil der entscheidenden Urkunden abgedruckt, eine Reihe der wichtigsten, zu Gunsten des Königs Friedrich sprechenden Dokumente ist nicht berücksichtigt. Diesen Mangel habe ich nach Thunlichkeit zu beseitigen gesucht, ohne damit der Pietät gegen das westphälische Königspaar zu nahe zu treten. Der geneigte Leser wird bei einer unbefangenen Prüfung der hier zur Veröffentlichung kommenden, durchaus authentischen Schriftstücke des Geh. Kgl. Hausarchivs in Stuttgart die Überzeugung gewinnen, dass bei König Friedrich, ungeachtet seines scharfen Verstandes und seines oft schroffen Auftretens dennoch, namentlich im Verkehre mit seiner einzigen Tochter, das Gemüt nicht zu sehr zurücktrat. Viele seiner Briefe an Katharina, von deren zarter Kindheit an, sind sichtbar von wärmster Vaterliebe eingegeben, wie dies am meisten im dritten Bande zum Ausdruck kommen wird, und wenn die Mémoires über die jugendliche Prinzessin u. a. in folgenden Worten sich äussern: „La présence de cette jeune fille brillante, instruite, „gaie fit plaisir à son père; il l'aimait, jouait avec „elle; toutefois ses caresses étaient celles du lion fai„sant sentir ses griffes“, so will es mir scheinen, dass auch die höchstgestellten Eltern nur eine Pflicht erfüllen, wenn sie schlimmen Gewohnheiten und Neigungen ihrer Kinder schon in deren Jugend ernst entgegentreten. Katharina schildert mit rühmlicher Selbsterkenntnis sich also: „quoique spirituelle et gentille, j'étais cependant „très volontaire, très impérieuse et très capricieuse; il „était impossible de m'assujettir ou de m'appliquer à

„la moindre des choses,“ und nur zu leicht überliess sie sich auch noch in späteren Jahren „à des emportements et violences.“ Die württembergischen Kavaliere, die von König Friedrich Missionen an sie erhalten hatten, wie z. B. Graf Wintzingerode, die Freiherren v. Linden und v. Geismar wussten davon mancherlei zu erzählen und trugen insgesamt wenig Lust darnach, ein zweitesmal mit ähnlichen Aufträgen beehrt zu werden.

In welcher Weise Katharina schon als 11 jährige Prinzessin diesen Eigenwillen zum Ausdruck brachte, davon giebt einer ihrer Erzieher, der spätere Königl. Württembergische Geh. Hofrat Bernard, in einem, am 3. Dezember 1794 von Bayreuth aus an den damaligen Prinzen, nachmaligen König, Friedrich gerichteten Schreiben einen sprechenden Beweis; es findet sich darin folgende Stelle:

„Madame Tronchin vous a rendu, Monseigneur, „un grand service, en se mêlant de l'éducation de Ma„dame Trinette. C'est elle qui, la première, a su „dompter son caractère, qui lui a appris à obéir, et qui „a fait prendre à sa gouvernante l'autorité sans la„quelle toute éducation ne peut manquer d'aller de „travers. Aussi les choses vont-elles beaucoup mieux. „Le bon Dieu veuille que cela soit de durée!

„Dans l'intervalle du départ de Mademoiselle „Masson et de l'arrivée de Mademoiselle de Waldner, „je me suis trouvé assez souvent dans le cas, et même „quelquefois par ordre de son Altesse Royale, de „dire à Madame Trinette ses petites vérités. Madame „Tronchin est venue ensuite, et a encore renchéri. La

„princesse, excédée de cela, dit un jour à Son Altesse „Royale Je déteste madame Tronchin et mon„sieur Bernard, qu'ai-je besoin de tout ce „qu'ils me disent? N'avez-vous pas assez „d'esprit pour m'élever? Elle n'a plus à se „plaindre de moi à cet égard-là. Depuis l'arrivée de „sa gouvernante, je me borne à lui enseigner l'histoire „et la géographie le mieux que je puis."

Wie reizbar Katharina auch in späteren Tagen war und wie der geringfügigste Umstand sie verstimmen konnte, ergiebt sich u. A. auch aus einem eigenhändigen Eintrage in ihrem Tagebuch vom Jahr 1818; sie reiste damals über Augsburg und Ulm nach Wildbad, um daselbst die Bäder zu gebrauchen. In Ulm wurde sie im Auftrag des verewigten Königs Wilhelm von dessen erstem Adjutanten, dem General Baron Spitzemberg, erwartet. Über das Zusammentreffen mit diesem erzählt sie nun folgendes:

„En descendant de voiture à l'auberge de la Roue-d'Or à Ulm, j'ai trouvé le général Spitzemberg, premier aide de camp de mon frère, qui m'attendait depuis trois jours. La première chose qui me sauta aux yeux fut une énorme croix de la Légion d'honneur, avec l'effigie d'Henri IV, qui lui pendait sur la poitrine. Cette vue ne me fut pas agréable, non plus que sa physionomie."

Nach solchen Vorgängen dürfte immerhin anzunehmen sein, dass an den heftigen Konflikten zwischen Vater und Tochter der erstere nicht allein die Schuld trug; unbestritten aber wird in alle Zukunft bleiben,

dass Katharinas Treue und charaktervolle Haltung in den Tagen des Unglücks Bewunderung verdienen, und ihre bekannte energische Erwiderung auf die ihr gemachten Trennungsvorschläge: „Sire, le mari que vous m'avez donné, je ne le quitterai pas déchu du trône; j'ai partagé sa prospérité, il m'appartient dans son malheur“ einer durchaus edlen Seele entsprungen ist. Ohne Zögern wird auch der, nicht in allem mit den Ausführungen der Mémoires einverstandene Leser in die denkwürdigen Worte des Kaisers Napoleon einstimmen: „Par sa belle conduite cette princesse s'est inscrite de ses propres mains dans l'histoire.“

Wie wäre es der hochherzigen Frau zu gönnen gewesen, wenn auch sie, wie ihr Gemahl, nach so vielen trüben Jahren noch eines heiteren Lebensabends sich hätte erfreuen dürfen! Jérome hatte ihr einst, am 1. Nov. 1813, als er Kassel für immer verlassen musste, mitten im Unglück seinem Sterne vertrauend, folgende Zeilen geschrieben: „J'arrive à Cologne bien portant et avec „une grande dose de courage et d'espérance; tu vois „que je suis loin d'être alarmé, la fortune est „femme, dit-on, elle nous abandonne un instant, mais nous la ramènerons à force de „bons procédés, plus fidèle que jamais“ — und wirklich hat ihm in später Stunde das Glück noch einmal gelächelt wie er gehofft. Seine Gemahlin aber sollte nach dem Ratschlusse des Lenkers der menschlichen Geschicke das Wiedererstehen der napoleonischen Dynastie nicht mehr erleben.

Dass Katharina übrigens auch in den schlimmsten Tagen, und bis zu ihrem Ende von dem württem-

bergischen Regentenhause die aufopferndste Handreichung erfahren durfte, und dass ihr verewigter Bruder, welcher damals den Thron Württembergs inne hatte, einst seine Obhut auch auf ihre so hoffnungsvoll heranwachsende Descendenz erstreckte, das erkennen auch die Mémoires an, und ich glaube Grund zu der Annahme zu haben, dass nicht weniger das dermalige Haupt des napoleonischen Hauses noch mit dankbarer Pietät der väterlichen Fürsorge gedenkt, die ihm sowohl, als auch dem frühvollendeten erstgeborenen Sohne des Königs Jérome während ihrer Jugendjahre am württembergischen Hofe zu teil geworden ist. — —

So möge denn auch dieser zweite Band in die Öffentlichkeit treten und dieselbe freundliche und nachsichtige Aufnahme finden, deren sein Vorgänger über Erwarten, und weit über die Grenzen Deutschlands hinaus gewürdigt worden ist. „Furchtlos und treu“ war ich von Anfang bis zu Ende bestrebt, die Fahne der Wahrheit hochzuhalten, und ich wusste mich dabei in vollster Übereinstimmung mit den hochherzigen Intentionen Seiner Majestät des Königs Karl von Württemberg, meines gnädigsten Herrn.

Stuttgart, 1. Juli 1887.

Der Herausgeber.

Inhaltsverzeichnis
des
zweiten Bandes.

Kapitel IX.

20. März 1811 bis 24. Dezember 1812.

Seite

Geburt des Königs von Rom. — Grosse Feuersbrunst im Schlosse zu Kassel. — Ermordung des westphälischen Oberststallmeisters Morio. — Neue Kriegsbefürchtungen. — Geheimnisvolle Reise des Königs Jérome nach Paris. — Vorbereitungen zum russischen Feldzuge. — Abreise Jéromes zu der Armee und Aufenthalt der Königin Katharina bei dem Kaiser Napoleon in Dresden. — Die Königin wird zur Regentin Westphalens berufen. — Herzogin Louis von Württemberg bittet den Kaiser Napoleon um Schonung für ihr Landgut Wurzau in Kurland und erhält dieselbe zugesagt. — Unerwartete Rückkehr Jéromes aus dem russischen Feldzuge. — Erkrankung des Kronprinzen Wilhelm (Fritz) von Württemberg in Wilna. — Leppich, auch Schmidt genannt, ein angeblicher Hauptgehilfe des Grafen Rostopschin beim Brande Moskaus 1—40

Kapitel X.

11. Januar bis 15. August 1813.

Trauer über den Verlust der westphälischen Armee. — Angebliches Attentat auf König Friedrich. — Vertrauliche Äusserung des Kaisers Napoleon

Seite

gegen König Friedrich über den Verlauf des russischen Feldzugs, über die weiteren Kriegspläne, über die Berufung v. Steins durch Kaiser Alexander, über den „esprit de révolte et d'anarchie" in Deutschland, über die deutsche Presse, über ein württembergisches Steuerreskript, über die Notwendigkeit des Abbruchs jeder Verbindung Württembergs mit Russland und der schleunigen vollständigen Ergänzung des württembergischen Kontingents. — Freimütige Erwiderung König Friedrichs insbesondere über das Steuerreskript, über die Verschiedenheit des deutschen und des französischen Nationalcharakters, über die bewährte bewunderungswürdige Treue und Opferbereitwilligkeit des württembergischen Volkes, über die längst angeordnete Überwachung bezw. Aufhebung aller geheimen Gesellschaften, selbst der Freimaurer, über die Kontrollierung der Universität Tübingen durch einen Kurator, über die Beziehungen zu Russland und endlich über die verhältnismässig ganz ungeheuren Verluste Württembergs im russischen Feldzuge, sowie über die zu Wiederherstellung der Truppenmacht getroffenen Massregeln und die entgegenstehenden Hindernisse. — Geburt des Prinzen August von Württemberg. — Kaiser Napoleon bezeugt dem König Friedrich aufs neue seine freundschaftliche Wertschätzung. — Königin Katharina verlässt Cassel wegen der Annäherung russischer Heeresabteilungen und erhält ihre Residenz im Schlosse zu Meudon bei Paris. — Tod der Herzogin Augusta von Braunschweig, Grossmutter der Königin Katharina. — König Friedrich sendet namens seiner erbberechtigten Kinder den Grafen Gallatin nach London und bietet dem Kaiser Napoleon hiebei seine guten Dienste am englischen Hofe an, der Kaiser hält jedoch zur Zeit alle Friedensverhandlungen mit England für unmöglich . . . . . 41—78

Seite

Kapitel XI.

19. September 1813 bis 28. Februar 1814.

Schwere Verluste der Württemberger bei Bautzen, Gross-Rosen, Jüterbock und Torgau. — König Friedrich wünscht die wenigen Reste seiner Truppen zurückzuziehen. — Bayern löst die Allianz mit Frankreich durch den Vertrag von Ried. — Die Kosaken in Cassel. — König Friedrich kündigt dem Kaiser Napoleon an, dass er, um Württemberg zu retten, Bayerns Beispiel werde folgen müssen. — Jérome und Katharina in Compiégne vereinigt; beide bitten König Friedrich um energische Vertretung ihrer Interessen bei den Alliierten. — Erstmalige Aussichten Katharinas auf Mutterfreuden. — Umzug von Meudon nach Stains bei Paris . . . 79–97

Kapitel XII.

5. April bis 10. September 1814.

Abdankung des Kaisers Napoleon. — König Friedrichs Versuch, Katharina von ihrem Gemahle zu trennen. — Mission des Barons Linden. — Lebhafte Erörterungen König Friedrichs mit Katharina und Jérome. — Überfall Katharinas bei Fossard durch Graf Maubreuil. — Raub ihres Geldes und ihrer Diamanten. — Kurzer Aufenthalt in der Schweiz. — Reise nach Eckensberg bei Grätz und von da nach Triest. — Katharinas Niederkunft mit dem Prinzen Jérome. — Ihre Errettung aus schwerer Krankheit 98–132

Kapitel XIII.

19. September 1814 bis 6. Februar 1815.

Katharina bittet den Kaiser Alexander und den König Friedrich um Wahrung ihrer Interessen auf dem Kongresse zu Wien. — König Friedrich warnt vor Illusionen. — Rätselhafter Fund

Seite

eines Teils des der Königin Katharina geraubten Schmucks in der Seine. — Der Wunsch Jérômes und Katharinas, sich in Bologna oder Rom niederzulassen, ist aus politischen Gründen zur Zeit nicht ausführbar. — Die sogenannte Konvention vom 11. April 1814 und die Zweifel über ihre Anerkennung von Seiten Frankreichs und Englands. — Verlobung des Kronprinzen Wilhelm von Württemberg mit der Grossfürstin Katharina von Russland . . . . . 133—165

Kapitel XIV.

11. März bis 30. Juni 1815.

Napoleon verlässt die Insel Elba. — Jérome entfernt sich heimlich aus Triest. — König Friedrichs Entsetzen über diesen Vertrauensbruch. — Katharinas gezwungener Aufenthalt in Grätz. — Mission von Herrn und Frau von Geismar. — Katharinas Abreise nach Württemberg. — Wohnsitz im Schlosse zu Göppingen. — Wiedersehen des königlichen Vaters. — Unzufriedenheit König Friedrichs mit Katharinas Umgebung, insbesondere mit Herrn v. Stölting und Frau v. St. Brice. — Beschwerde Katharinas über General von Brusselle. — Schlacht von Waterloo. — Napoleons Abdankung. — Falsche Nachricht von Napoleons Tod . . . . . 166—195

Kapitel XV.

2. Juli bis 18. September 1815.

Nachricht von einer leichten Verwundung Jérômes, welcher sich in Frankreich verborgen aufhält. — König Friedrich warnt Katharina aufs neue vor Selbsttäuschungen, da die Lage der Napoleonschen Familie den Alliierten gegenüber durch die Rückkehr Napoleons von der Insel Elba und durch den von Jérome in Triest begangenen Vertrauensbruch, sowie seine Beteiligung an den jüngsten Kriegsunternehmungen

Seite

sehr verschlimmert sei. — Katharina wünscht als künftigen Aufenthalt für sich und ihren Gemahl England, die Vereinigten Staaten oder den Kirchenstaat, unter keinen Umständen aber das preussische Gebiet. — Katharina leidend. — Fortwährende Nachforschungen nach dem Aufenthaltsorte Jérômes. — Derselbe wird aufgefunden und begiebt sich, einer Einladung König Friedrichs entsprechend, nach Württemberg. — Jérômes Ankunft auf dem Schlosse zu Göppingen, Wiedervereinigung mit seiner Gemahlin und mit seinem Sohne. — Dem chevalier d'Abbatucci wird der Aufenthalt in Württemberg gestattet . . . . . 196—223

Kapitel XVI.

19. September 1815 bis 27. September 1816.

Übersiedelung nach dem württembergischen Schlosse zu Ellwangen. — Wunsch Jérômes und Katharinas, ein eigenes Heim zu erwerben. — König Friedrichs wiederholte Belehrung über das Verlangen der Alliierten. — Gereizte Verhandlungen über Vermögensfragen. — Kronprinz Wilhelm interveniert zu Gunsten Jérômes und Katharinas wegen Erfüllung ihres Wunsches, sich in Österreich niederzulassen. — Diesfällige Verhandlungen mit den Höfen von Wien und Berlin, sowie von London und St. Petersburg. — Österreichs Verlangen, dass Jérôme sowohl auf den Titel Prinz Napoleon, als auch auf denjenigen eines Grafen von Harz verzichte. — König Friedrich verleiht seinem Schwiegersohne den Titel eines Prince de Montfort. — Abschied Katharinas von der Heimat. — Bericht über ihre Ankunft in Haimburg, Katharinas letztes Schreiben an König Friedrich vor dessen Tod am 30. Oktober 1816 . . . . . 224—266

KAPITEL IX.

Geburt des Königs von Rom. — Grosse Feuersbrunst im Schlosse zu Cassel. — Ermordung des westphälischen Oberststallmeisters Morio. — Neue Kriegsbefürchtungen. — Geheimnisvolle Reise des Königs Jérome nach Paris. — Vorbereitungen zum russischen Feldzuge. — Abreise Jéromes zu der Armee und Aufenthalt der Königin Katharina bei dem Kaiser Napoleon in Dresden. — Die Königin wird zur Regentin Westphalens berufen. — Herzogin Louis von Württemberg bittet den Kaiser Napoleon um Schonung für ihr Landgut Wurzau in Kurland und erhält dieselbe zugesagt. — Unerwartete Rückkehr Jéromes aus dem russischen Feldzuge. — Erkrankung des Kronprinzen Wilhelm (Fritz) von Württemberg in Wilna. — Leppich, auch Schmidt genannt, ein angeblicher Hauptgehilfe des Grafen Rostopschin beim Brande Moskaus.

20. März 1811 bis 24. Dezemb. 1812.

Kaiser Napoleon an König Friedrich. Paris, 20. März 1811.

Monsieur mon frère, connaissant la part que Votre Majesté prend à tous les événements qui peuvent m'intéresser, je ne diffère point à l'informer que l'impératrice, ma très chère épouse, vient d'accoucher très heureusement d'un prince qui, par sa naissance, a reçu le titre de roi de Rome. Je ne doute point que V. M. ne partage la satisfaction que j'éprouve par suite d'un événement si intéressant pour ma famille et pour le bonheur de mes peuples. Elle n'ignore pas combien je suis disposé à m'intéresser à tout ce qui peut lui

УНИВЕРЗИТЕТСКА БИБЛИОТЕКА БЕОГРАД

être agréable, et c'est avec un véritable plaisir que je saisis cette occasion de lui renouveler les assurances de la sincère estime et de la parfaite amitié avec lesquelles je suis,

monsieur mon frère,

de V. M.

le bon frère

Napoléon.

König Friedrich an Kaiser Napoleon. 23. März 1811.

Monsieur mon frère, Votre Majesté Impériale rend parfaitement justice aux sentiments qui m'attachent à elle, en étant convaincue de la satisfaction extrême que j'ai éprouvée en apprenant l'heureux événement de la naissance du roi de Rome. Les hautes destinées de V. M. I., le bonheur de son vaste empire, la tranquillité du continent de l'Europe sont irrévocablement assurés par cette naissance, qui, en faisant jouir V. M. I. des douces sensations paternelles, a rempli son espoir. Tant de grands intérêts touchent de trop près tous ceux qui, comme moi, lui ont voué un attachement sans bornes, pour ne pas autoriser plus particulièrement à en réitérer les expressions. C'est pour cet effet que j'ai chargé mon grand écuyer, le comte de Görlitz, qui aura l'honneur de lui remettre celle-ci, d'être l'interprète de mes félicitations les plus sincères et de mes voeux les plus empressés pour le parfait rétablissement de S. M. l'impératrice-reine, la conservation et le bonheur du roi nouveau-né. Recevez encore l'expression de ma gratitude pour l'attention que V. M. I. a eue de me donner aussitôt connaissance de cet heureux

événement et veuillez croire sans cesse à la haute considération et à l'amitié inaltérable avec lesquelles je suis,

monsieur mon frère,

de V. M. I.

le bon frère

Frédéric.

Königin Katharina an König Friedrich. Ems, 28. Juni 1811.

Mon très cher père, le roi vient d'arriver; il ne s'arrêtera ici que quarante-huit heures pour les passer avec mon frère. Vous voyez que chez moi la peine et le plaisir se touchent. Je vais revoir le roi et perdre mon frère; je vous assure que la satisfaction que j'éprouve n'efface pas le chagrin de me séparer de Fritz, auquel on s'attache de plus en plus en le voyant davantage. Je ne saurais, mon cher père, assez vous remercier de la bonté que vous avez eue de consentir à son voyage, et si vous pouviez juger de toute la satisfaction que j'en ai éprouvée, vous vous en trouveriez récompensé. J'en ai eu beaucoup aussi à faire la connaissance de toute la maison de Nassau; c'est une famille bien respectable. Vous avez pu en juger par le duc de Nassau lui-même, et par une des soeurs d'Emmy, la princesse d'Anhalt. Cet automne, la princesse de Wied-Runckel compte aussi aller la voir; je suis enchantée de lui savoir quelques jouissances pour son pauvre coeur si oppressé.

Je ne puis encore, mon cher père, vous parler de l'effet des eaux, ne les ayant pas prises pour cause de maladie. Je ne puis pas non plus vous parler nouvelles, ne sachant rien dans ce petit coin reculé

du monde; mon frère vous dira que l'impératrice m'a envoyé le portrait du roi de Rome et vous en parlera en détail. Veuillez me donner bientôt de vos nouvelles à Cassel.

Catherine.

Königin Katharina an König Friedrich. Cassel, 26. Novbr, 1811.

Mon très cher père, j'ai voulu vous écrire hier, mais cela ne m'a pas été possible à cause de l'extrême fatigue que j'éprouvais des visites que j'ai reçues le jour de la Sainte-Catherine, et quoique le jour de ma fête ne soit pas célèbre, beaucoup de personnes cependant sont venues me témoigner hier, de préférence, la part qu'elles prenaient au malheur qui nous est arrivé. Il m'est impossible, mon cher père, de vous dire comment le feu a pris au château [1]; la chose paraît vraiment incroyable vu l'heure où il s'est déclaré; il était minuit et demi; tout le monde était couché depuis peu de temps; le grand maréchal, dans l'appartement duquel le feu s'est manifesté, ayant voulu faire bassiner son lit (car il est malade) une demi-heure auparavant, on n'a pu trouver de feu dans le château pour remplir la bassinoire. Bref, le feu s'est déclaré avec une telle violence, que le roi, dont la chambre à coucher était au-dessus des appartements du grand maréchal, a pensé être étouffé dans son lit par la fumée; heureusement qu'il a comme machinalement sonné son valet de chambre, dont l'entrée dans la chambre a coupé la colonne d'air; il est venu tout de suite me chercher et m'a conduite, vêtue de ce que j'ai trouvé

[1]) Siehe den Auszug aus Katharinas Tagebuch auf nächster Seite.

sous ma main, dans la maison qu'occupe le grand écuyer, où je suis restée depuis ce temps. Le feu a recommencé cette nuit à deux reprises différentes, à l'aile droite du château, malgré les précautions qu'on avait prises. Cependant il a été éteint le soir. Tous nos meubles ont été brisés; cette perte est immense pour le roi. Le feu avait une si grande vivacité, le vent le chassait si fort sur les trois autres ailes du château, qu'on a cru bien faire de le démeubler. Mais vous jugez bien, mon cher père, qu'au milieu de la nuit, à la vue d'un feu horrible, on n'a pu y mettre ordre, aussi la moitié du château est en cendres, et le reste dévasté de manière à ne pouvoir même penser à le réparer. Nous allons nous loger à Cassel, dans l'hôtel du comte de Fürstenstein, qui est celui des affaires étrangères, car il est impossible de prendre un parti, quand ils offrent tous l'inconvénient d'une dépense de plusieurs millions.

Nous n'avons pu nous loger, pendant l'hiver, à Napoléonshöhe, le château étant trop froid et les médecins s'y étant opposés. Je suis bien peinée, mon cher père, de toute l'inquiétude que cet événement va vous causer. Au milieu des miennes celle-là a été une des principales. Veuillez me donner bientôt de vos nouvelles.

Catherine.

Über diese Feuersbrunst enthält das Tagebuch der Königin Katharina folgende Aufzeichnungen:

Cette nuit, à minuit et demi, le roi est venu me réveiller, en me disant que le feu était au château, je n'ai eu que le temps de passer une redingote, et 24. November 1811.

c'est en pantoufles que je suis venue à pied, accompagnée du roi, du général Hammerstein, aide de camp du jour, et de deux gardes du corps, depuis le château jusqu'à Bellevue, où demeure le grand écuyer. Le roi est retourné tout de suite au château; il a déployé, comme à son ordinaire, la bonté, la générosité, la grandeur d'âme et le calme de son caractère. Enfin, il a mieux aimé tout perdre que d'avoir à pleurer la mort d'un de ses sujets. Le roi et moi, nous avons sauvé mes diamants et notre argent, le reste a été plus ou moins abîmé, perdu, volé. La moitié du château a été la proie des flammes, l'autre du pillage. Enfin, on ne le reconnaît plus. Le feu a commencé dans les chambres du grand maréchal, au-dessous de la chambre à coucher du roi. Ce qu'il y a de fort extraordinaire, c'est que dix minutes avant que l'incendie ne se manifestât, l'adjudant supérieur du palais, un fumiste, le capitaine des gardes et plusieurs autres personnes chargées de faire leurs rondes toutes les nuits au château, avaient été dans cette même chambre. Bien plus, le grand maréchal, se trouvant incommodé, voulut faire bassiner son lit. La femme qui en fut chargée ne trouva de braise nulle part; il fallut en aller chercher dans la cuisine, et dix minutes après, non seulement tous les appartements du grand maréchal étaient en feu, mais même ceux du roi, qui heureusement, ne pouvant dormir et se sentant déjà asphyxié par la fumée, prit machinalement le cordon de la sonnette pour sonner son valet de chambre. Dans l'intervalle, le danger devenait de seconde en seconde plus pressant. Le roi, n'ayant pas la force de se lever, se laissa glisser de

son lit, et c'est ainsi que le valet de chambre, en ouvrant la porte, le trouva à demi mort. L'air et de prompts secours lui firent reprendre ses sens en peu de minutes. En revenant à lui, sa première pensée fut d'aller appeler lui-même ses gardes du corps, croyant dans le premier moment que c'était une échauffourée pour l'assassiner, ainsi que moi. Après avoir donné les ordres les plus précis pour ne laisser entrer personne, le roi alla lui-même tout seul au corps de garde du château et fit la même défense. Remonté chez lui, il réveilla son aide de camp de service. Il n'avait pas voulu l'éveiller tout de suite, ne se fiant pas extrêmement à lui. Après avoir donné tous ses ordres, il vint me trouver et m'emmena chez le grand écuyer. Revenu au château, à cheval avec cinquante gardes du corps, il vit bien que ce n'était autre chose qu'un incendie. Le grand maréchal a tout perdu; il n'a pu se sauver que par une de ses fenêtres donnant au rez-de-chaussée, et enveloppé dans la redingote de son valet de chambre.

Je puis dire que je ne me suis pas effrayée une minute, et que je n'ai perdu ni mon calme ni mon sang-froid dans la terrible catastrophe d'hier. Je n'ai frémi qu'à l'idée du danger que le roi a couru. Heureusement personne n'a péri. Ceux qui sont blessés le sont légèrement. Ainsi, de ce côté-là, nous pouvons remercier la Providence. 25. November.

On fait tous les préparatifs, dans la maison du comte de Fürstenstein, pour que nous puissions nous y loger. 26. November.

Nous sommes allés coucher dans la nouvellemaison; elle est petite, mais c'est gentil. 3. Dezember.

УНИВЕРЗИТЕТСКА БИБЛИОТЕКА БЕОГРАД

Königin Katharina an König Friedrich. Cassel, 6. Dezbr. 1811.

Mon très cher père, il était de mon devoir de vous rassurer sur-le-champ, car dans le premier moment même d'effroi, j'ai songé tout de suite à l'inquiétude que vous en éprouveriez. Je vous remercie de la tendre sollicitude que vous nous en témoignez; heureusement la santé du roi et la mienne ne se sont nullement ressenties de l'accident fâcheux que nous avons éprouvé.

Le roi vous remercie infiniment de l'offre que vous voulez bien nous faire; mais il ne peut, sous aucun rapport, songer à rebâtir un château dans les temps actuels; ni l'état des finances ni les circonstances ne le permettent. Quant au peu de meubles qui nous restent et qu'on a restaurés, il n'y en a encore que trop pour meubler les quatre ou cinq chambres qui composent maintenant l'appartement du roi et le mien; de nouveaux meubles, quels qu'ils fussent, nous embarrasseraient donc extrêmement, car nous ne saurions où les placer. Le roi et moi, nous n'en sommes pas moins reconnaissants de votre offre gracieuse et pleine de bonté; daignez, mon cher père, en agréer particulièrement ma reconnaissance. J'ai reçu également de grandes preuves d'intérêt de toute la famille impériale; madame-mère, mes belles-soeurs, m'ont envoyé les plus jolies choses de toute espèce pour m'alléger le poids des pertes que j'ai faites. Je ne puis dire combien j'ai été touchée de ces marques d'intérêt. Le cardinal Fesch a offert au roi de disposer de tout son riche ameublement, qui est de plusieurs millions; vous sentez bien, mon très cher père, que le roi ne l'a pas accepté, mais il est toujours bien doux de retrouver de pareilles preuves d'attachement dans sa famille.

Catherine.

Königin Katharina an König Friedrich. Cassel, 17. Jan. 1812.

Mon très cher père, je ne puis qu'être extrêmement sensible à tous les voeux que vous formez pour mon bonheur, et je me flatte qu'ils me porteront bonheur, les regardant comme une bénédiction paternelle. Je vous supplie de me conserver des sentiments sans lesquels je ne saurais me trouver entièrement heureuse; il est bien vrai, mon cher père, que depuis mon mariage, maints et maints fâcheux événements ont troublé ma tranquillité †), mais ils tiennent heureusement à des causes étrangères à mon intérieur, dont rien n'aurait altéré le repos ni le bonheur, si nous vivions dans un temps plus tranquille et au milieu d'un pays depuis longtemps soumis à son maître. Sous ce rapport, mon cher père, vous êtes infiniment plus heureux que nous ne pourrons jamais l'être, régnant sur ces bons Souabes, depuis bien du temps attachés à notre maison et naturellement d'un caractère franc et doux; notre position ne peut absolument se comparer, et souvent aussi je me suis consolée de la mienne, en pensant aux avantages de la vôtre, car il m'est bien plus facile de prendre mon parti sur des événements personnels que sur ceux qui touchent les personnes que j'aime et que je chéris.

Le roi me charge de le rappeler à votre souvenir, et je vous prie de présenter mes respects à maman et de croire que ma tendresse pour vous égale mon très profond respect.

Catherine.

---

†) Zu diesen „fâcheux événements" gehörte auch die Ermordung des K. westphälischen Oberststallmeisters Morio, worüber die Königin Katharina in ihrem Tagebuch am Schlusse des Jahres 1811 in nachstehender Weise sich äussert:

24. Dezember 1811.

Je viens d'avoir un effroi mortel. J'étais tranquillement à écrire dans mon cabinet, à une heure de l'après-dîner, quand tout à coup un affreux tumulte s'est fait entendre, et des cris: à l'assassin! à l'assassin! et j'ai vu entrer, de tous côtés, une foule de monde, de soldats, de militaires, dans notre maison. J'ai cru, dans le premier moment, que le roi avait été la victime de quelque scélérat. Ainsi, plus morte que vive, je me suis précipitée vers le salon de service, pour savoir si mes horribles conjectures étaient fondées. Heureusement que ces messieurs ont pu me tranquilliser sur le compte du roi. Mais en même temps ils m'ont appris l'assassinat affreux du grand écuyer. C'est un maréchal ferrant qui a commis ce crime. Il le méditait depuis deux mois, et il attendait pour le consommer que mon grand maître, M. de Gilsa, se trouvât avec M. Morio. Il en voulait principalement à ce dernier. Le grand écuyer consultait volontiers Gilsa sur tout ce qui a rapport aux chevaux, Gilsa étant réellement connaisseur. Mais s'étant plaint plusieurs fois de ce que les chevaux du roi se blessaient facilement, Gilsa crut en voir la raison dans la manière dont on les ferrait, et il le dit au grand écuyer. Celui-ci le pria de s'informer s'il ne pourrait pas avoir un autre maréchal, sans pour cela renvoyer celui qu'on employait. Gilsa lui en recommanda un de Hanovre. Cela a tellement blessé l'amour-propre de cette bête féroce, qu'il a tramé cet indigne assassinat et a consommé son crime pendant que le grand écuyer et Gilsa étaient aux écuries et qu'ils parlaient d'un nouveau cheval, dont le grand écuyer voulait faire l'acquisition. En tombant, le grand écuyer dit: „Je suis un homme

mort; c'est Lepage qui m'a assassiné." Le second coup de pistolet que ce forcené a tiré était destiné à M. de Gilsa. C'est un palefrenier qui l'a reçu; mais une clef qu'il portait dans sa poche a amorti la balle. Enfin, l'on a encore trouvé deux pistolets sur lui, qui, à ce qu'il dit, étaient destinés pour lui-même, mais on ne lui a pas laissé le temps de s'en servir. Il vient d'être arrêté dans notre maison. Je vais voir la pauvre femme, qui doit être dans un état effroyable. Je reviens à l'instant de chez cette pauvre madame Morio. Il y a peu d'espoir pour son mari. Il paraît que l'épine du dos a été fracassée, car les jambes sont absolument paralysées.

Le grand écuyer est au plus mal. L'on a fait venir deux habiles médecins de Göttingen. Madame Morio vient d'être transportée dans notre maison; son désespoir est à son comble. 25. Dezember.

Le grand écuyer est mort hier soir, à six heures. Je ne puis exprimer que faiblement ce que cet événement a eu d'affreux pour moi. Cette impression ne pourra s'effacer de longtemps. Il laisse sa femme grosse de trois mois, pour la première fois depuis quatre ans de mariage. Aussi étaient-ils, l'un et l'autre, au comble du bonheur. Voilà à quoi il tient, dans ce monde; à un fil, au mouvement d'une arme plus rapide qu'un éclair. On a rendu les derniers devoirs, aujourd'hui à midi, au grand écuyer. L'on dit que la cérémonie a été fort belle. Le discours que le ministre Siméon a prononcé pour cette occasion-là est simple et beau. 26. Dezember.

ЦИВЕРСИТЕТСКА БИБЛИОТЕКА

Königin Katharina an König Friedrich. Cassel, 6. Februar 1812.

Mon très cher père, je suis bien reconnaissante de l'offre pleine de bonté que vous me faites; il m'est si doux de retrouver le coeur d'un père dans celui que je n'ai jamais cessé de chérir avec toute la tendresse filiale dont mon coeur est susceptible, mais je ne puis encore vous dire s'il me sera possible d'en profiter, les événements ont encore trop d'incertitude. D'après les nouvelles du roi, la guerre paraît plus que probable, mais le moment n'en est pas encore fixé. On assure que l'Autriche et la Russie seront pour nous; dans ce cas, l'Allemagne n'en serait pas le théâtre, et nous pourrions être tranquilles à Cassel. Cependant, comme l'impératrice se rapprochera certainement des lieux où elle pourra avoir fréquemment des nouvelles de l'empereur, je sais que leur projet est de m'appeler près d'elle; mais si je restais libre de mes démarches, le roi et moi profiterions de vos bontés, et me sachant alors à portée de recevoir vos soins et vos consolations, mon mari se livrerait alors avec plus de sécurité aux soins qui l'occuperont.

Vous aurez sûrement appris qu'une brigade des chevaux de l'empereur se trouve ici.

Je suis bien heureuse du moins, au milieu des inquiétudes du moment, de vous savoir, mon cher père, mieux portant. Veuillez continuer à me donner fréquemment de vos nouvelles. Le roi me charge de le rappeler à votre souvenir; croyez que vos bontés ne sont pas perdues pour moi, que je suis digne de les apprécier, et que je les reconnais par un bien tendre attachement.

Catherine.

Königin Katharina an König Friedrich. Cassel, 24. Febr. 1812.

Mon très cher père, je sens mieux que personne tout ce que ce moment a de pénible pour vous, et je puis d'autant mieux le comprendre que, partageant les regrets et les inquiétudes que vous éprouverez au départ de mon frère, j'y joins mes peines personnelles de ce que je serai également séparée du roi et que j'aurai à trembler pour un mari et pour un frère. Cependant ne croyez pas, mon cher père, que je me montre, en cette circonstance, ou égoïste ou pusillanime; je sens trop combien il est essentiel à la gloire des princes et peut-être à leur existence présente et future, de se montrer dans des instants pareils et de prendre une part active à leur propre cause, pour ne retenir en aucune façon le roi; l'opinion de l'empereur est d'ailleurs si prononcée, qu'ils ne peuvent se dispenser avec honneur de suivre son exemple.

Quant à moi, mon cher père, je ne puis encore rien prononcer sur mon séjour pendant la guerre, mais je tâcherai de faire tout ce que vous approuverez vous-même. Je me rappellerai toujours de vous avoir ouï blâmer la princesse héréditaire de Weimar pour avoir quitté son pays au moment où elle aurait dû y rester. La conspiration qui a éclaté dans le moment de la dernière campagne, avait alors nécessité mon départ, mais le pays étant aujourd'hui parfaitement tranquille, le roi et moi désirons donner à ses habitants une preuve de confiance en y prolongeant mon séjour le plus possible; il n'y aurait que la volonté bien déterminée de l'empereur qui pourrait me forcer à le quitter, et dans ce cas je crois que ce serait pour aller rejoindre l'impératrice, si surtout, comme on le dit, elle vient à

Mayence. Vous voyez, mon cher père, que tout ceci est encore une hypothèse; peut-être n'aurons-nous pas la guerre. Peut-être pourrai-je rester dans le pays? Mais dans tous les cas je ne puis oublier la proposition que vous avez daigné me faire; elle est trop chère à mon coeur et m'inspire une trop véritable reconnaissance pour s'effacer jamais de ma mémoire. Un des jours les plus heureux de ma vie serait sans doute celui où je pourrais vous revoir; mais, mon cher père, je voudrais que cela fût dans quelque conjoncture heureuse, et non dans celle qui nous menace. Je voudrais vous voir heureux, c'est mon premier désir, il m'accompagnera ma vie entière, de même que celui de vous voir agréer mon profond respect.

Catherine.

Königin Katharina an König Friedrich. Cassel, 9. März 1812.

Mon très cher père, je suis aujourd'hui dans la douleur; mon mari est parti cette nuit[1]; son départ a été entièrement inopiné, et ni lui ni moi n'avons pensé qu'il dût être aussi prochain; le quartier général de ses troupes est à Halle en ce moment.

Quelques heures avant que son départ fût décidé, nous avions reçu un courrier de mon frère, qui nous demandait à nous voir en passant pour se rendre à Cobourg, et à rester un jour ou deux avec nous, avant une séparation dont on ne peut jamais, dans les circonstances actuelles, prévoir le terme, et afin aussi de se concerter avec le roi, puisqu'ils vont courir à peu près les mêmes chances et la même carrière. Vous

[1]) Siehe Näheres in dem Tagebuchsauszuge auf nächster Seite.

sentez bien, mon cher père, que nous avons été très contents de cette proposition de mon frère. Je n'aurais jamais pris sur moi de la faire; mais puisque l'ordre de sa marche lui permet de s'arrêter ici quelques instants, mon coeur vole au-devant de moments aussi doux, d'autant que j'ai besoin de cette consolation. Je n'ai pas mandé à mon frère le départ précipité du roi, dans la crainte que mon courrier ne le manquât. Le roi n'aurait pas manqué de vous prévenir de son départ et de l'arrivée de mon frère ici, si ces deux nouvelles-là ne fussent arrivées si inopinément et à deux heures l'une de l'autre. L'obscurité la plus profonde règne encore sur les projets actuels; la grandeur des préparatifs, l'ignorance du but, mettent en défiance les plus habiles politiques. Comme femme, je ne puis me compter de ce nombre; mais tout ce que je sais, c'est que je voudrais bien atteindre à une tranquillité un peu durable; l'âme se fatigue réellement de la continuité de l'incertitude et de ne pouvoir jamais compter avec certitude sur le lendemain; il n'y a que le souvenir de votre attachement et de vos bontés qui puisse, dans ces tristes instants, ranimer un peu mon courage, et j'ai besoin que vous m'en donniez de fréquents témoignages.

Catherine.

Über diese geheimnisvolle Reise des Königs Jérome nach Paris enthält das Tagebuch der Königin Katharina folgende Notiz:

Le roi vient de recevoir un courrier de l'empereur, qui lui mande de venir à Paris dans le plus strict incognito passer deux ou trois jours au plus, et de 8. März 1812.

faire partir ses bagages et sa maison militaire pour Halle. Le roi doit faire croire que c'est pour Halle qu'il est parti. Il paraît que l'empereur veut, pour cette entrevue, le plus grand secret. Je ne puis exprimer à quel point cette nouvelle m'a troublée. Le général Vandamme est arrivé ici, il commande sous les ordres du roi. Le prince de Neuchâtel a dit au général Vandamme qu'il ne croyait pas que la guerre eût lieu. L'empereur a dit au général Vandamme:

„D'une façon ou de l'autre je veux finir l'affaire; „car enfin nous devenons vieux, mon cher Vandamme, „et je ne veux pas, dans mes vieux jours, qu'on puisse „me donner un coup dans le derrière, ainsi je promets „bien de tout finir d'une manière ou de l'autre."

Le roi part à l'instant; je ne puis dire la situation dans laquelle je me trouve; elle est des plus cruelles et des plus pénibles. Que Dieu me donne des forces pour la supporter avec calme.

9. März. Comme il paraît que l'empereur met la dernière importance à ce qu'on ne sache pas que le roi est allé à Paris, je n'ai pu en avertir mon frère; il viendra donc, à ce que je suppose, le 13 ou le 14; sa présence fera diversion à ma peine, j'en ai véritablement besoin. Toute la cour ignore que le roi est allé à Paris. La Prusse a ratifié le traité. Aux alarmes et à la consternation qui régnaient à Berlin a succédé la joie, le plaisir; je doute que cela dure longtemps. Une partie de la garde est partie aujourd'hui; l'autre part demain.

10. März. Tout le monde parle du départ du roi pour Paris. Le général Vandamme l'a dit publiquement. Il paraît

que, dans cette circonstance, les hommes ont plus parlé que les femmes. Cet exemple est bien fait pour venger notre sexe, aussi j'en prends note, et, dans l'occasion, j'en ferai mon profit.

Königin Katharina an König Friedrich. Cassel, 18. März 1812.

Mon très cher père, je voudrais bien vous tirer de l'obscurité dans laquelle vous êtes plongé et me rassurer en même temps que vous sur les événements qui se préparent. Croyez, mon cher père, que je suis très sensible surtout à l'attachement si tendre dont vous daignez me donner dans ce moment des preuves si sensibles, et que je suis incapable d'user envers vous de dissimulation, non plus que mon mari. Je vous donne ma parole que, jusqu'à présent, mon mari et moi n'avons pu former aucun plan sur ma destination en cas de guerre. Il est vrai que le roi vient de faire un voyage sur lequel il m'a recommandé le secret, et de telle sorte que je n'ai même pas osé lui écrire jusqu'à l'arrivée de son premier courrier[1]). Je l'ai reçu ce matin; il me mande, en deux mots, qu'il est on ne peut plus content de son voyage, mais que, vu le peu de sûreté de la correspondance, il remet à son retour à m'en expliquer le résultat. Je pense que j'apprendrai alors ce que je pourrai devenir pendant la campagne, et je m'empresserai de vous le dire. Les on dit sur ce que fera l'impératrice, sont très divers: les uns disent qu'elle restera à Paris, les autres qu'elle viendra en Allemagne, quelques-uns même prétendent qu'elle viendra ici ou à Brunswick; je n'en sais pas

[1]) Siehe den Auszug aus dem Tagebuche Katharinas auf nächstfolgender Seite.

plus que le public, qui prétend aussi qu'on arrange à Dresde un palais pour l'empereur d'Autriche. Voilà, mon cher père, toutes mes nouvelles.

Je suis bien désolée de n'avoir pas vu mon frère; j'avais un extrême besoin de lui parler, de le revoir, et je suis persuadée que l'empereur lui-même n'aurait pas trouvé mauvais qu'il se fût détourné de quelques lieues pour me procurer cette satisfaction.

J'espère que le roi sera ici dimanche, s'il n'arrive rien de nouveau.

Catherine.

Königin Katharina bemerkt in ihrem Tagebuche, dass König Friedrich ihr die Geheimhaltung dieser Reise, obwohl sie dazu aufs strengste verpflichtet gewesen, sehr verübelt habe. Die betreffende Aufzeichnung lautet also:

27. April 1812. Je ne sais rien de nouveau du tout; j'ai appris, de troisième main, que mon père me boudait, parce que je ne lui avais pas mandé le voyage du roi à Paris. Si c'est vrai, comme je ne puis en douter, parce que depuis plus de quatre semaines il n'a pas répondu à cinq ou six de mes lettres, je trouve sa conduite un peu extraordinaire. Comment un père, qui doit aimer une fille qui ne lui a jamais causé un moment de peine, peut-il exiger de connaître des secrets que cette fille n'est pas maîtresse de divulguer et qui ne sont pas les siens? Comment, dans un moment de peine pareil au mien, peut-on avoir quelque ressentiment contre moi? Quoique sa conduite soit injuste, je ne puis me dissimuler qu'elle me peine vivement. Malgré cela, je n'oublierai jamais le respect que je lui dois.

König Friedrich an Kaiser Napoleon. 8. Mai 1812.

Monsieur mon frère, apprenant dans ce moment que Votre Majesté Impériale va passer par les Etats de la Confédération pour se rendre à Dresde, je m'empresse de lui exprimer par celle-ci les voeux que je fais pour le succès le plus heureux de ses projets . . V. M. I. connaît depuis longtemps mon attachement pour elle, ainsi elle voudra bien y trouver une nouvelle preuve de la sincérité de ce sentiment. Sur ce etc.

Frédéric.

Königin Katharina an König Friedrich. Dresden, 22. Mai 1812.

J'ai reçu, mon très cher père, avec une vive satisfaction, votre lettre du 15 mai, que M. de Bothmer m'a remise hier, et j'aurais bien désiré pouvoir vous dire plus tôt que je suis arrivée ici dans la nuit du 17 au 18; mais j'ai déjà pris dix fois la plume sans avoir pu, jusqu'à présent, parvenir à achever ma lettre. Vous le concevrez aisément, mon cher père, si vous daignez songer que la réunion des différentes cours m'entraîne à des devoirs qui ne me laissent pas une minute à moi. Etant venue ici pour voir l'empereur et l'impératrice, je passe aussi la plus grande partie de mon temps avec eux, et vous apprendrez sans doute avec plaisir qu'ils m'ont reçue à merveille.

L'empereur est venu me voir le lendemain de son arrivée, et est resté plus de trois quarts d'heure chez moi. J'ai donc pu ce qui s'appelle causer avec lui, et ma satisfaction a été extrême de voir qu'il approuve le zèle que j'apporte à me bien acquitter de mes nouveaux devoirs[1]) et qu'il daigne le compter comme un

[1]) Vergl. hiezu die Bemerkungen auf S. 21 f.

moyen de remplacer les lumières qui peuvent me manquer. L'impératrice ne s'arrêtera ici qu'une quinzaine de jours, et puis elle ira à Prague voir sa famille; je crois qu'alors je retournerai à Cassel; j'attends, pour en savoir l'époque, des nouvelles de mon mari; dans tous les cas, veuillez m'adresser là vos lettres.

J'ai été bien enchantée avant-hier du bonheur de revoir mon oncle Eugène; il est venu me surprendre, et je ne saurais vous rendre à quel point sa visite m'a fait plaisir; j'ai fait tout ce que j'ai pu pour l'engager à m'accorder quelques instants de plus; mais il est pressé de retourner à Carlsruhe, à cause de la santé de ma tante. Vous sentez bien, mon très cher père, qu'après lui avoir demandé de vos nouvelles bien en détail, une seconde question a été pour ma tante Louis. J'ai été bien satisfaite de ce qu'il m'a dit de sa santé, et c'est, je crois, aujourd'hui la principale chose qu'on puisse désirer pour elle.

L'empereur m'avait parlé de son entrevue avec vous à Würtzbourg; j'en ai eu une aussi inopinée, en passant à Weimar, avec ma cousine la grande-duchesse, qui est venue d'une manière très aimable à ma portière, et avec laquelle j'ai passé une demi-heure. Veuillez, mon cher père, excuser le désordre d'une lettre écrite à bâtons rompus; il me semble qu'elle doit vous servir de preuve que, dans tous les instants, je me ferai de mes devoirs envers vous mon bonheur et ma plus douce satisfaction.

Catherine.

In der Nacht vom 5.—6. April war König Jérome zur Armee, zunächst nach Glogau abgereist. Während der Abwesenheit ihres Gemahls war Königin Katharina zur Regentin Westphalens berufen. In welch bescheidener Weise dieselbe sich über ihre Fähigkeit, einer so verantwortungsvollen Stellung zu genügen, ausgesprochen hat, ist schon in der Vorrede zum ersten Band dieses Werkes Seite VIII bis IX erzählt worden. Ähnlich schrieb sie am 6. April an Kaiser Napoleon:

„Sire, je m'empresse d'annoncer à Votre Majesté le départ du roi pour Glogau, ainsi que le portaient vos instructions. C'est hier au soir qu'il m'a quittée, et je serais inconsolable de cette séparation, si le sentiment de son devoir et de sa gloire ne venait me soutenir. D'après les intentions de V. M., il m'a laissé la direction supérieure des affaires en son absence, et voulait y joindre un titre que j'ai refusé, m'étant toujours fort éloignée des affaires publiques. Je n'y rechercherai jamais aucune satisfaction personnelle, mais seulement le désir de répondre, autant qu'il sera en moi, à la confiance dont V. M. daigne m'honorer et à cette preuve flatteuse de celle du roi. Je ne m'attribue en aucune façon la satisfaction que cette disposition a inspirée ici; mais les craintes que ces deux absences du roi y avaient produites sont dissipées par les soins qu'a pris le roi d'assurer la tranquillité de son royaume pendant son éloignement. Six mille hommes de troupes westphaliennes sont restés à Cassel. L'esprit y est très bon, surtout depuis qu'on y est rassuré sur les événements et les troubles que pouvait occasionner l'absence du roi.

Comme l'on dit que V. M. doit se rendre à Dresde, et quoiqu'il soit peut-être présomptueux de l'entretenir

d'on dit, j'espère, Sire, que vous n'y verrez que le désir bien excusable d'oser vous y faire ma cour, si vous daignez le permettre. Je suis bien empressée de vous témoigner ma reconnaissance pour vos bontés, et de vous assurer que je m'efforcerai de les mériter par tout le zèle et les soins que j'apporterai à m'acquitter des affaires dont vous avez daigné me charger.

Je suis etc.

Catherine."

Kaiser Napoleon antwortete hierauf der Königin in nachstehender Weise:

„Madame et chère belle-soeur, je reçois votre lettre. Je vois avec plaisir la marque de confiance que vous a donnée le roi, en vous laissant la direction des affaires pendant son absence. Si je vais à Dresde, je ne vois pas d'inconvénient que vous y veniez. Je serais charmé de vous y voir et de vous renouveler les assurances de l'attachement que je vous porte."

Die Königin kam am 17. Mai in Dresden an, gleichzeitig mit dem Kaiser und der Kaiserin, und blieb daselbst bis Napoleon zur Armee, und Maria Luise nach Prag abgereist waren. Katharina hatte gehofft, in Dresden ihren Gemahl wieder zu sehen. „Sire, ne faites-vous pas venir Jérôme ici, pour que je puisse le voir?" frug sie den Kaiser bei ihrer ersten dortigen Unterredung. Dieser aber erwiderte kurz: „Oh! Oh! vous allez voir que je ferai déranger un de mes généraux d'armée pour une femme."

Die Königin bemerkt in dem Tagebuche zu dieser unfreundlichen Ablehnung ihrer Bitte:

„Je ne pus cacher quelques larmes, qui m'échap-
„pèrent à cette réponse, car c'était la seule espérance

„que je conservais de le revoir avant le commen-
„cement des hostilités. Cette espérance fut vaine,
„comme tant d'autres l'ont été dans ma vie."

Königin Katharina an König Friedrich. Napoleonshöhe, Juli 1812.

Mon très cher père, je m'empresse de partager avec vous les premières nouvelles un peu intéressantes que j'ai reçues touchant les grandes affaires du roi. Hier, une lettre de lui du 17 juin m'est parvenue; il se porte très bien, et me mande d'Augustowo, d'où il m'écrit, qu'il va se rendre à Grodno, et que l'empereur a passé le Niémen, le 24 juin, à Kowno, d'où il marchait en diligence sur Wilna. Je joins ici la copie mot pour mot des détails qu'il me donne.

„Le vice-roi passera le Niémen sous deux ou trois
„jours, et nous serons après-demain devant Grodno,
„où nous passerons aussi ce fleuve.

„D'après les manoeuvres de l'empereur, les Russes
„sont en mauvaise position, et tout ce qui est au-dessus
„de Wilna et devant nous jusqu'à la Galicie, aura de
„la peine à arriver au secours de ceux que l'empereur
„va écraser. Les Autrichiens marchent aussi à grands
„pas et déjà ils sont liés à notre droite.

„Les lettres de Varsovie portent que la Diète s'est
„ouverte le 28, sous le nom de Confédération polonaise.
„Je ne vous envoie pas les deux discours qui y ont été
„prononcés, parce que je présume que vos ministres vous
„les auront envoyés. Les dames qui se trouvaient en
„grand nombre à cette séance mémorable ont pris sur-
„le-champ la cocarde blanche et rouge, et le soir ont
„paru en société en habit à la polonaise dans ces deux

„couleurs. Toute la ville a été illuminée, et le peuple „était au comble de l'effervescence. Dans les rues on „aperçoit de nouveaux transparents aux armes réunies „du grand-duché et de la Lithuanie."

Je ne vous envoie pas, mon cher père, la proclamation de l'empereur à son armée, parce que je présume que vous l'avez; mais si les détails que je vous donne vous étaient inconnus et s'ils pouvaient vous intéresser, je me ferais un vrai plaisir de continuer à vous donner tous ceux qui me parviendront.

Je n'ai toujours pas de nouvelles de Fritz, ce qui me fait réellement de la peine; veuillez m'en donner, et ne doutez pas plus de ma reconnaissance que de tous les sentiments respectueux et tendres que mon coeur vous a voués.

Catherine.

Herzogin Louis von Württemberg an Kaiser Napoleon. Kirchheim, 22. Juli 1812.

Sire, permettez à une mère de porter ses tendres sollicitudes pour le bien-être de ses enfants devant le trône de Votre Majesté Impériale. L'empereur Alexandre a gratifié le duc mon époux l'année . . . . lorsqu'il était encore à son service, ainsi que moi et nos enfants, de la terre de Wurzau en Courlande pour en jouir pendant 50 années sans rétribution quelconque et, après ce terme, la possession en doit être continuée à nos héritiers moyennant le payement annuel d'une somme fixée. Nous avons joui jusqu'à présent sans interruption des revenus de cette terre, même depuis que le duc, mon époux, a quitté le service de Russie et pendant la guerre de 1807. Les armes victorieuses de V. M. I. l'ont rendu maître de la Courlande, et la terre de

Wurzau se trouve par conséquent occupée par ses troupes. Me sera-t-il permis d'espérer que vous voudrez bien, Sire, la mettre à couvert des suites qu'entraîne presque toujours une conquête et sauver par la puissante protection de V. M. I. cette possession de sa destruction et notre famille d'une perte d'autant plus sensible que c'est sur elle que repose la plus grande partie de la fortune de nos enfants. Le roi, mon beau-frère, a bien voulu me donner l'assurance qu'il intercéderait en ma faveur auprès de V. M. I. et j'aime à me flatter que les liens d'amitié qui subsistent entre V. M. I. et le roi, me sont un sûr garant de l'accomplissement de la demande que je prends la liberté de lui adresser.

Je suis avec les sentiments d'un attachement respectueux, Sire, de V. M. I.

la très dévouée cousine

Henriette, duchesse de Württemberg.

König Friedrich an Kaiser Napoleon. 23. Juli 1812.

Monsieur mon frère, la duchesse Louis, ma belle-soeur, m'a prié d'intercéder auprès de Votre Majesté Impériale en faveur de la demande qu'elle lui adresse pour assurer le sort de sa terre de Wurzau, située en Courlande et soumise maintenant aux armes victorieuses de V. M. I. Je la prie de vouloir bien y avoir égard et de me donner par là un motif de plus à ma sincère reconnaissance. Sur ce etc.

Frédéric.

Königin Katharina an König Friedrich. Napoleonshöhe, 14. August 1812.

Vous savez peut-être déjà, mon très cher père, le retour du roi, qui est arrivé ici dans la nuit du 12. Je n'ai pu vous l'écrire dès le lendemain, car vous jugez

bien que j'ai été depuis très occupée, non seulement du plaisir de me retrouver avec lui, mais aussi du soin de lui rendre compte de toutes les affaires dont il m'avait chargée en son absence. Sa santé avait beaucoup souffert, aussi je l'ai trouvé maigri; cependant, comme cet état n'est qu'une suite des fatigues, j'espère que quelques jours de repos le remettront entièrement. Il n'a pu me donner des nouvelles de mon frère, car il en était trop éloigné. Je vous prie donc, mon cher père, d'avoir cette bonté, car je suis réellement inquiète de son silence.

Veuillez aussi avoir la bonté de m'excuser auprès de maman; si je ne lui écris pas aujourd'hui, je le ferai certainement aux premiers jours.

Le roi me charge de le rappeler à votre souvenir; veuillez me conserver le vôtre; si le plus tendre attachement peut m'en rendre digne, je dois alors avoir la certitude de le posséder.

Catherine.

Kaiser Napoleon an König Friedrich. Smolensk, 24. August 1812.

Monsieur mon frère, je fais donner des ordres au duc de Tarente, qui est en Courlande, pour que la terre de Wurzau soit traitée avec les ménagements auxquels a droit madame la duchesse Louis, belle-soeur de Votre Majesté. Sur ce etc.

Napoléon.

König Friedrich an Kaiser Napoleon. 19. Sept. 1812.

Monsieur mon frère, j'ai reçu la lettre que Votre Majesté Impériale a bien voulu m'adresser en date du 24 août et la remercie bien sincèrement

de ce qu'elle a bien voulu avoir égard à ma demande au sujet de la terre de Wurzau. V. M. I. peut concevoir à quel point j'ai dû être affecté par la nouvelle de la maladie de mon fils le prince royal, laquelle a tellement été en augmentant qu'il n'a pu quitter Wilna que le 10 de ce mois. Si, d'un côté, je dois avoir les plus vives inquiétudes sur sa santé, de l'autre mes regrets sont tout aussi vifs de le voir par cette cruelle maladie hors d'état de combattre sous les yeux de V. M. I. et de lui prouver l'inviolabilité des sentiments qu'il partage avec moi et qui l'attachent à V. M. I.

Mr. le duc de Bassano a témoigné une affection et donné des soins si délicats à mon fils le prince royal pendant le séjour que sa maladie l'a obligé de faire à Wilna, que je dois avoir le désir de lui en prouver ma reconnaissance. Pour cet effet, je voudrais lui donner la décoration de mon ordre de l'aigle d'or, si V. M. I. veut bien lui accorder la permission de l'accepter, ce que je lui demande instamment. Sur ce etc.

Frédéric.

Königin Katharina an König Friedrich. Cassel, 6. Oktob. 1812.

Mon très cher père, nous sommes de retour à la ville depuis dimanche; la saison, quoique belle encore, est trop froide pour nous permettre de rester plus longtemps à Napoleonshöhe. Je présume que vous rentrerez aussi bientôt à Stouttgart.

Vous aurez eu, je pense, tous les détails possibles sur la grande affaire de Mojaïsk et la prise de Moscou; s'il est vrai que cette malheureuse ville soit réduite en cendres, la ruine et la désolation d'un si grand nombre de familles forcent de gémir sur nos propres victoires.

Encore, si l'on pouvait espérer que tant d'événements, si destructeurs en même temps qu'ils sont brillants, ramèneront la paix, on y trouverait une sécurité pour l'avenir, et nous devons, sous tous les rapports, désirer ardemment le retour de l'empereur. Il a été, mon très cher père, très content de votre armée, et vous savez sans doute aussi qu'il a rendu pleine justice à la valeur et à la bonne conduite de la nôtre. Il a même désigné, un jour, pour la garde de sa personne, les grenadiers et le 7me de ligne westphaliens.

Je présume que, lorsque ma lettre vous parviendra, vous aurez revu mon frère; j'attends de ses nouvelles de Stouttgart avec bien de l'impatience, et surtout l'assurance qu'il se trouve remis de sa longue et douloureuse maladie.

Le roi me charge, mon père, de le rappeler à votre souvenir; veuillez penser quelquefois à toute la tendresse que je n'ai cessé d'avoir pour un père chéri, et agréez avec bonté mon très profond respect.

Catherine.

König Friedrich an Kaiser Napoleon. 24. Oktober 1812*).

Monsieur mon frère, je viens de voir dans le Moniteur et d'autres papiers publics les essais qu'un homme qui y est nommé Schmidt a faits à Moscou sous les auspices du gouverneur Rostopchin pour construire une machine destructive et exécuter un projet atroce et abominable. Il m'a été facile de reconnaître, même sous une fausse dénomination, l'homme dont il est question, qui se nomme Leppich et qui a séjourné

*) Siehe die Bemerkungen zu diesem Schreiben auf S. 33 ff.

quelque temps dans ce pays-ci. Comme il se pourrait faire que Votre Majesté Impériale fût informée de la marche que cet individu a suivie précédemment, il m'importe trop qu'elle soit aussi informée des mesures que j'ai prises à son égard et des soins que je me suis donnés pour que V. M. I. en eût connaissance. Pour cet effet, je joins ci-après un précis de l'histoire de Leppich, en tant qu'elle regarde ce pays-ci. V. M. I. voudra bien voir dans cette communication une nouvelle preuve de mon attachement pour elle et des sentiments inviolables que je lui ai voués. Sur ce etc.

Frédéric.

Précis de l'histoire de Leppich.

Il y a à peu près deux ans que deux artistes, nommés l'un Kreuzer, musicien et compositeur, l'autre Leppich, mécanicien et inventeur d'un nouvel instrument de musique, appelé par lui panmélodicon, arrivèrent à Stouttgart et demandèrent à produire devant le roi le résultat de leurs expériences mélodi-mécaniques. Le compositeur Kreuzer était déjà connu avantageusement par plusieurs opéras et est d'ailleurs un homme fort honnête et d'un caractère doux et très éloigné de toute intrigue. Leppich, né à Würtzbourg, s'était d'abord voué à la menuiserie, mais ayant trouvé occasion de s'instruire particulièrement dans la mécanique, il abandonna son premier métier et passa en Angleterre, où il séjourna quelques années pour se perfectionner dans son art, ensuite il prit du service dans un des corps étrangers formés au commencement de la guerre qui eut lieu après la paix d'Amiens. Peu

après il quitta l'Angleterre, n'y trouvant pas son compte et alla à Vienne, où il avait déjà fait un séjour. Lors de la première formation „der Landwehr", il y entra comme officier et quelque temps après il fut placé comme officier dans le régiment de Kinsky chevau-légers et y parvint au grade de capitaine en second. Une mauvaise affaire lui fit quitter le service et reprendre son premier métier de mécanicien. Le génie extraordinaire de cet homme lui fit faire en peu de temps de grands progrès dans cet art ainsi que dans différentes sciences, surtout dans la chimie. Il proposa à une grande puissance de l'Europe des moyens destructifs pour l'espèce humaine à employer dans le cas d'une guerre. Mais ces propositions furent rejetées avec indignation. Mécontent de voir ainsi déjouer ses projets, il s'occupa de la confection de l'instrument ci-dessus nommé, et ne pouvant en jouer lui-même, il fut charmé de rencontrer à la fin de l'année 1810 le compositeur Kreuzer à Munic; il l'engagea à faire avec lui le voyage de Paris pour y produire son instrument. C'est à son passage à Stouttgart que le roi le vit, au commencement de l'année 1811. Il paraît que les succès du panmélodicon ne répondirent pas à l'attente de Leppich, parce que déjà alors il s'occupa de l'idée de construire un ballon muni d'ailes dans le genre de celles des oiseaux et par là capable d'être dirigé à volonté.

Il passa pour cet effet un contrat dans toutes les formes avec un riche propriétaire des anciens Pays-Bas, habitant une terre considérable non loin de Liège, et ce fut en ce lieu qu'il se rendit vers la fin de 1811

et qu'il se sépara du compositeur Kreuzer, qui de Paris revint à Stouttgart, où il est à présent maître de la chapelle du roi. Leppich ne trouva pas chez le propriétaire des Pays-Bas les secours pécuniaires dont il avait besoin pour la construction de son ballon. Après un séjour de plusieurs mois il se brouilla avec lui et revint au commencement de 1812 à Stouttgart, où pendant plusieurs mois il s'occupa de perfectionner les détails de son ballon à ailes. Au mois de mars 1812, il demanda au roi la permission de construire un grand ballon aérostatique muni d'ailes, moyennant lesquelles il pourrait être dirigé à volonté et rendu assez considérable pour porter une gondole capable de renfermer jusqu'à 20 personnes. Le roi, qui alors ignorait l'histoire de Leppich et ne le connaissait que par son panmélodicon comme un artiste et mécanicien distingué, ne crut pas devoir lui refuser de faire à ses frais des essais déjà entrepris en différents autres endroits. Il lui permit même de se servir pour ses travaux d'une partie du vieux château inhabité, situé près de Tubingue. Il se passa plusieurs mois, pendant lesquels on n'entendit presque plus parler du succès de l'entreprise, lorsque par des rapports secrets le roi fut averti que l'ouvrage de Leppich avançait, mais qu'il lui donnait selon toute apparence une destination très différente de celle qu'il avait manifestée d'abord. On fut informé qu'il se faisait de grands amas de matières combustibles, vitrioliques et autres, que la dépense montait dans ce moment à plus de 1000 louis et que probablement il en faudrait tout autant encore pour achever l'ouvrage. Leppich, par lui-même dénué

de moyens pécuniaires suffisants, avait trouvé du crédit chez quelques négociants sous le cautionnement d'une personne domiciliée hors du royaume. Toutes ces indications attirèrent l'attention du roi, et il ordonna au ministre de la police de faire les recherches nécessaires et sur le point où était parvenu l'ouvrage entrepris, et surtout sur le but que Leppich se proposait. Les rapports du ministre, fondés sur les recherches de plusieurs savants, membres de l'université de Tubingue, prouvèrent d'un côté la possibilité du succès de l'entreprise et en même temps son danger allant directement à soustraire Leppich et ceux qu'il voudrait s'associer à toute inspection de police et à toute sujétion aux lois, ainsi qu'à mettre entre les mains de cet homme et de ses adhérents des moyens extrêmement dangereux pour la tranquillité publique et dont les conséquences seraient incalculables. Il n'en fallut pas davantage pour engager le roi à ordonner la destruction momentanée de tout ce que Leppich avait déjà confectionné, et en même temps à bannir de ses Etats un homme que ses talents autant que sa mauvaise tête et son imagination exaltée pourraient rendre dangereux. Mais le roi se plut en même temps à donner une preuve nouvelle et non équivoque de son attachement pour la personne et les intérêts de l'empereur Napoléon, en ordonnant à son ministre des relations étrangères, le comte de Zeppelin, de faire part à l'envoyé de France du résultat des recherches faites contre Leppich et des mesures ordonnées par le roi à son égard. Le

terme de son éloignement était fixé de manière à pouvoir attendre la réponse à cette communication. Comme il n'en vint pas et que le ministre de France ne parut mettre aucune importance à l'ouverture qui lui était faite, Leppich quitta le royaume et se rendit, à ce que l'on assure, à Vienne. Mais profitant du délai qu'on lui avait accordé pour arranger ses affaires pécuniaires à Stouttgart, il s'y présenta chez le baron d'Alopéus, envoyé de Russie, qui sans doute s'arrangea avec lui, parce que ce ministre fit partir peu de jours après un des membres de sa légation sous prétexte d'emporter ses archives, menacées par la vraisemblance de la guerre, mais en effet pour se rendre à Vilna auprès de l'empereur Alexandre, d'où on le vit revenir dans un très court délai avec des sommes assez fortes, dont monsieur d'Alopéus se servit pour payer les dettes de Leppich, que l'on apprit en même temps être lui-même traité au mieux à Vilna. Voilà le résumé de ce qui est connu ici au sujet de cet homme, que les papiers publics viennent de nous dénoncer sous le nom de Smith comme auteur d'une entreprise aussi téméraire que féroce sous les auspices du gouverneur Rostopchin. Le roi met trop d'intérêt à voir l'empereur Napoléon convaincu que dans aucune occasion il ne néglige rien de ce qui peut lui prouver la loyauté et la sincérité de ses sentiments, pour ne pas désirer que S. M. I. soit informée exactement de la conduite que le roi a tenue en cette occurrence.

Vorstehendes Schreiben König Friedrichs ist von dem Herausgeber dieses Werkes schon im Jahr 1885 in der besonderen Beilage des Staatsanzeigers für Württemberg (Nr. 15) mit folgender Einleitung veröffentlicht worden:

Leppich, auch Schmidt genannt, der angebliche Hauptgehilfe des Grafen Rostopschin beim Brande Moskaus im September 1812.

Die „Allgemeine Zeitung“ vom 19. Oktober 1812 brachte unter anderen Nachrichten aus Russland, welche sie aus französischen Quellen und zwar teils aus dem Journal de l'Empire, teils aus dem Moniteur schöpfte, nachstehende Mitteilung:

„Der Moniteur liefert folgende noch nicht bekannte „Publikationen des Gouverneurs Rostopschin, die sich „nicht weniger als die früheren durch ihren seltsamen „Stil auszeichnen, und deren Echtheit er verbürgt . . . „III. (Hierin kündigt der Gouverneur einen Ballon an, „den er machen lässt. Unter diesem Vorwande hatte „er eine Menge Feuerwerk und Feuerwerker zusammen„gebracht, um die Brandwerkzeuge zu verfertigen, „deren man sich nachher zur Anzündung der Stadt „bediente.) Zur Nachricht von Seite des Generalgou„verneurs von Moskau. (Ohne Datum, aber im August „erschienen.) Der Kaiser hat mir die Sorge der Ver„fertigung eines Ballons anvertraut, der stark genug „sein wird, um 50 Menschen zu tragen, die ihn in allen „Richtungen, mit und gegen den Wind leiten werden. „Ihr werdet eines Tages erfahren, was aus diesem „Balle entstehen wird und euch darüber freuen. Wenn „das Wetter morgen oder übermorgen gut ist, werde „ich ihn bei mir probieren. Ich benachrichtige euch „davon, damit ihr bei seinem Anblick nicht glaubt, „er komme vom Bösewicht. Im Gegenteil ist er zu „seinem Verderben gemacht.“

Desgleichen entnahm die „Allgemeine Zeitung“ im Blatte vom 20. Oktober 1812 dem Journal de l'Empire die nachfolgende weitere Notiz:

„Nach Briefen aus Moskau war daselbst in der „ersten Woche des Junius jemand angekommen, der „sich Schmidt nannte, und von Würzburg gebürtig „sein wollte. Dieser Mann, den man aus triftigen „Gründen für einen Engländer, und seinen Namen für „angenommen hielt, war von einem Adjutanten des „Fürsten von Oldenburg begleitet, der auch einen „falschen Namen führte. Beide bezogen ein Haus zu „Woronzof, vier Werste von Moskau, auf der Strasse „nach Kaluga. In kurzem waren über 500 Arbeiter „in diesem Hause versammelt, man stellte Wachen „vor die Thüren, und verbot jedem Fremden den Ein„tritt. Die Direktoren dieser Werkstätte forderten eine „ungeheure Menge Eisenfeilspäne, und bei dem Fabri„kanten Preiter wurde für 45 000 Rubel Vitriolöl be„stellt. Preiter machte seine erste Lieferung, und er„hielt 20 000 Rubel bar; die zweite, von 1 500 Pfund, „liegt noch in seiner Fabrik, etwa 40 Werste von „Moskau, zur Disposition des Gouverneurs Rostopschin. „Dieser erliess am 4. September eine Bekanntmachung, „dass das Volk über eine Explosion nicht erschrecken „solle, die am folgenden Tage statthaben könnte; es „sei, sagt er, die Probe einer zur Vernichtung der „französischen Armee erfundenen Maschine, und der „Erfolg sei sicher. Die Maschine war erst am 8. „fertig, und man probierte sie am nämlichen Tage; „aber diese Art von Ballon erhob sich nicht von der „Erde. Nun hiess es, man arbeite an Veränderungen,

„und wenige Tage nachher erfuhren die Einwohner, „dass man dieses Projekt aufgegeben hatte, um sich „mit der Verfertigung von Feuerwerk zu Anzündung „der Stadt, falls unsere Armee vor derselben erschiene, „zu beschäftigen. Gedachter Schmidt scheint aus „Wien mit Pässen und Kreditbriefen angekommen zu „sein, die ihm der russische Minister beim österreichi- „schen Hofe mitgegeben hatte. Er verliess Moskau „erst 2 bis 3 Tage nach dem Einmarsche der fran- „zösischen Armee."

In dem Schriftchen, das Graf Rostopschin unter dem Titel „La vérité sur l'incendie de Moscou" im Jahr 1823 zu Paris erscheinen liess und worin er Napoleons Armeeberichte, welche den Grafen als Urheber des grossen Brandes bezeichneten, zu widerlegen suchte, ist der Name „Schmidt" auch erwähnt; es findet sich da folgende Stelle: „L'incendie n'ayant „jamais été organisé ni préparé, les matières com- „bustibles de Schmidt rentrent dans le néant. Cet „homme, qui prétendait avoir trouvé le moyen de diriger „les ballons, s'occupait à en construire un, et par „esprit de charlatanerie il exigeait le secret de son „travail. On a donné trop d'importance à l'histoire de „ce ballon pour jeter du ridicule sur les Russes . . . „et on n'aurait jamais persuadé à un habitant de Moscou „que ce Schmidt détruirait l'armée française avec un „ballon. . . ."

Dem Grafen Rostopschin ist es nicht gelungen, allseitig von der Wahrheit seiner Behauptungen zu überzeugen. Ein Schriftsteller sagt vielmehr über die erwähnte Schrift: „La vérité sur l'incendie de Moscou

a obscurci toute la vérité sur cet événement" und ein anderer pflichtet diesem Urteil bei mit den Worten: „Dans la vérité du comte Rostopchine tout est contraire à la vérité."

Im Gegensatz zu den Behauptungen Rostopschins erzählt ferner der Marquis de Chambray, dass ein Holländer, namens Smid, sich bei dem Fürsten Bagration eingefunden habe mit der Versicherung, er besitze ein Geheimnis, um die französische Armee zu vernichten. Der Fremde sei sofort nach Petersburg und von da an Rostopschin gewiesen worden und im Laufe des Monats Juli in Moskau eingetroffen. Dort habe er zuerst an einem aussergewöhnlich grossen Ballon gearbeitet; als aber Napoleon nach der Einnahme von Smolensk gegen Moskau gezogen sei, habe Rostopschin angefangen, ernstlich für diese Hauptstadt zu fürchten und den Entschluss gefasst, wenn dieselbe in die Hände des Eroberers falle, sie den Flammen preiszugeben. „Smid fut donc employé à faire construire des torches, des fusées, des mèches et autres matières incendiaires."

An einer andern Stelle bemerkt der Marquis de Chambray, dass nach der allgemeinen Ansicht der Einwohner Moskaus der Ballon nur ein Trugbild, die Brandstoffe Smids Hauptbeschäftigung gewesen seien. — Über die Persönlichkeit dieses vielgenannten Schmidt äussert sich endlich Schnitzler in seinem bekannten Werke „Rostopchine et Koutousof, Paris 1863" folgendermassen: „On varie sur la personne du construc-„teur du ballon, le nommant tantôt Smid ou Schmidt „(— Wolzogen dit le docteur Schmidt, mécanicien et

„machiniste allemand — tantôt François Leppich, et „en faisant, les uns un Anglais, les autres un Hollandais „ou encore un Allemand. Schmidt était un pseudonyme, „son vrai nom était Leppich, et il était Allemand de „nation, non pas un Anglais se disant Allemand. Le „fait lui-même de la construction d'un ballon est po„sitif, et ce ballon était bien une machine de guerre; „l'empereur Alexandre en parle en ce sens dans une „lettre à Rostopchine, où il est dit de Leppich que „il „est indispensable qu'il combine ses mouvements avec „le général en chef“ et d'ailleurs le Moniteur universel „a recueilli trois lettres du même Leppich . . . Il „s'agissait positivement d'un aérostat, ayant pour desti„nation de seconder les opérations de Koutousof, mais „dont le constructeur, qui, en définitive, avait manqué „son but, s'employa ensuite, à ce qu'il paraît, à servir „les projets incendiaires de son patron.“

Bei der weltgeschichtlichen Bedeutung des Brandes der Metropole des alten Moskoviterreiches, an welchen sich der vernichtende Rückzug der nunmehr der Winterquartiere beraubten grossen Armee und die Wiederkehr der Freiheit für das unterjochte Festland von Europa knüpft, dürfte dem Geschichtsfreunde jede authentische Nachricht über die Personen erwünscht sein, welche bei dieser Katastrophe eine hervorragende Rolle gespielt haben. Eine solche wird nach dem Vorausgeschickten einem Mechaniker namens Schmidt oder Leppich von vielen zugeteilt, welcher geheimnisvoll kurz vor dem grossen Ereignisse plötzlich in Russland erscheint und bald darauf ebenso rasch wieder verschwindet, ohne dass bis jetzt über seine Person

und insbesondere über sein Vorleben irgend etwas Näheres in die Öffentlichkeit gedrungen wäre. Ein in dem K. Haus- und Staatsarchiv zu Stuttgart jüngst gemachter Fund giebt nun diesfalls ausführliche Kunde. In einem an den Kaiser Napoleon gerichteten, vom 24. Oktober 1812 datierten Schreiben nämlich verbreitet sich König Friedrich von Württemberg im einzelnen über die ihm seit nahezu zwei Jahren wohlbekannte Persönlichkeit Leppichs, welchen er längere Zeit während dessen Aufenthalts in Württemberg hatte beobachten und schliesslich wegen der Bedenklichkeit seiner Experimente aus dem Lande hatte ausweisen lassen, und es verrät den Scharfblick des Königs, dass er den Kaiser Napoleon einige Zeit, ehe Leppich von Russland gewonnen wurde, auf letzteren als einen Mann, „que ses talents autant que sa mau„vaise tête et son imagination exaltée pourraient rendre „dangereux“ aufmerksam gemacht, beziehungsweise vor ihm gewarnt hatte. Der von König Friedrich durch Vermittlung der französischen Gesandtschaft am Hoflager zu Stuttgart gegebene Wink blieb von Napoleon unbeachtet; erst in Moskau sollte ihm der Name Leppich in ungeahnter verhängnisvoller Weise wieder begegnen.

Eine Antwort des Kaisers Napoleon auf dieses Schreiben liegt nicht vor.

Königin Katharina an König Friedrich. Cassel, 24. Dez. 1812.

Mon très cher père, c'est en m'acquittant d'un devoir aussi doux que cher à mon coeur que je bénis la Providence, qui me conserve un père que je chéris

plus que moi-même. Le premier de mes voeux est de pouvoir m'en acquitter pendant de longues années. Je n'ai pas le bonheur jusqu'à présent de connaître l'amour maternel, mais je sais que je serais bien heureuse de retrouver dans d'autres êtres les sentiments de tendresse que mon coeur vous a voués; j'ose espérer, mon cher père, que vous y trouverez aussi quelque douceur; je puis me rendre ce témoignage que j'ai toujours tâché de mériter vos bontés, et j'ose espérer n'avoir jamais rien fait, du moins volontairement, qui pût vous déplaire. C'est donc avec confiance que je puis vous demander la continuation de ces mêmes bontés et de votre bénédiction paternelle, persuadée qu'elle me portera bonheur ou me conservera celui dont je jouis; car si je conserve tous ceux que j'aime, il me restera peu de chose à souhaiter.

Vous savez, mon cher père, le retour de l'empereur; je vous avoue que je suis bien enchantée de le savoir à Paris et, pour le moment du moins, loin des dangers de cette terrible guerre. Je forme les voeux les plus ardents pour le rétablissement de la paix; d'elle seule dépend non seulement notre bonheur, mais aussi notre repos et notre tranquillité.

Le roi me charge de vous offrir ses félicitations.

Permettez-moi, mon très cher père, de vous réitérer tous les voeux que je ne cesserai de former pour vous et qui égalent au moins mon très profond respect.

Catherine.

KAPTEL X.

Trauer über den Verlust der westphälischen Armee. — Angebliches Attentat auf König Friedrich. — Vertrauliche Äusserung des Kaisers Napoleon gegen König Friedrich über den Verlauf des russischen Feldzugs, über die weiteren Kriegspläne, über die Berufung v. Steins durch Kaiser Alexander, über den „esprit de révolte et d'anarchie" in Deutschland, über die deutsche Presse, über ein württembergisches Steuerreskript, über die Notwendigkeit des Abbruchs jeder Verbindung Württembergs mit Russland und der schleunigen vollständigen Ergänzung des württembergischen Kontingents. — Freimütige Erwiderung König Friedrichs insbesondere über das Steuerreskript, über die Verschiedenheit des deutschen und des französischen Nationalcharakters, über die bewährte bewunderungswürdige Treue und Opferbereitwilligkeit des württembergischen Volkes, über die längst angeordnete Überwachung bezw. Aufhebung aller geheimen Gesellschaften, selbst der Freimaurer, über die Kontrollierung der Universität Tübingen durch einen Kurator, über die Beziehungen zu Russland und endlich über die verhältnismässig ganz ungeheuren Verluste Württembergs im russischen Feldzuge, sowie über die zu Wiederherstellung der Truppenmacht getroffenen Massregeln und die entgegenstehenden Hindernisse. — Geburt des Prinzen August von Württemberg. — Kaiser Napoleon bezeugt dem König Friedrich aufs neue seine freundschaftliche Wertschätzung. — Königin Katharina verlässt Cassel wegen der Annäherung russischer Heeresabteilungen und erhält ihre Residenz im Schlosse zu Meudon bei Paris. — Tod der Herzogin Augusta von Braunschweig, Grossmutter der

11. Januar bis 15. August 1813.

Königin Katharina. — König Friedrich sendet namens seiner erbberechtigten Kinder den Grafen Gallatin nach London und bietet dem Kaiser Napoleon hiebei seine guten Dienste am englischen Hofe an, der Kaiser hält jedoch zur Zeit alle Friedensverhandlungen mit England für unmöglich.

Königin Katharina an König Friedrich. Cassel. 11. Januar 1813.

Mon très cher père, j'accepte avec une vraie reconnaissance l'augure que vous me donnez d'une année plus heureuse que celle qui vient de s'écouler. Les pertes qui vous affligent sont malheureusement communes; pas une nation n'a été exempte de calamités, toutes sont également dans le deuil; mon mari a perdu aussi beaucoup de monde; le peu d'officiers qui restent et que les maladies ou les blessures ont rappelés ici donnent des détails qui font frémir [1]).

Enfin, mon cher père, pour se consoler de tous ces malheurs, il faut s'arrêter aux nouvelles du jour, qui sont toutes à la paix.

Ce passage subit du froid au dégel rend ici tout le monde malade. J'ai payé mon tribut par quelques jours de fièvre et un gros rhume, mais je me trouve beaucoup mieux aujourd'hui et mon premier soin est, mon cher père, de vous répéter que jamais coeur ne fut plus dévoué et qu'il est impossible d'ajouter à mes sentiments pour un père que je ne cesserai d'honorer et de chérir.

Le roi vous remercie de votre souvenir et me charge de ses compliments pour vous.

Catherine.

---

[1]) Kaiser Napoleon schrieb an König Jérome am 23. Dezember 1812 „Il n'existe plus rien de l'armée westphalienne à la Grande-Armée“ (Phrase terrible par son laconisme).

Königin Katharina an König Friedrich. Cassel, 12. Januar 1813.

Mon très cher père, je reçois à l'instant, par votre lettre du 10, la confirmation d'une nouvelle qui m'a jetée dès hier dans les plus vives alarmes. Mon premier mouvement a été de vous écrire une seconde lettre, mais j'ai craint que peut-être vous n'eussiez des raisons pour tenir cet attentat[1]) secret; alors je me suis adressée à ma tante Emmy pour avoir des détails. Je remercie la Providence, qui m'a conservé un père que je n'ai jamais cessé de chérir au delà de toute expression; j'envie à vos autres enfants d'avoir pu vous témoigner dans cet affreux moment toute la tendresse et la douleur dont mon coeur est pénétré.

J'espère, pour la justification des Wurttembergeois, que ces monstres ne sont pas de notre pays. Ah! si je pouvais me consoler d'une tentative aussi horrible, ce serait justement par l'idée qu'elle ne peut être que la suite d'une passion et d'une affreuse vengeance personnelles.

Le roi, qui en est très affecté, vous écrit, mon cher père, pour vous le témoigner.

Veuillez nous en faire donner tous les détails; croyez que, malgré l'absence, mon coeur a toujours été près de vous, et qu'enfin rien ne peut ajouter à ma vive tendresse, dont je me trouverais si heureuse de vous donner des témoignages.

Catherine.

---

[1]) Siehe die Bemerkungen auf der nächstfolgenden Seite.

Über dieses angebliche Attentat möge hier folgendes bemerkt werden:

In der Nacht vom 7. auf den 8. Januar 1813 ist, wie damals öffentlich verkündigt wurde, in dem Jagdstande, welcher unfern der Strasse zwischen Murr und Pleidelsheim, Oberamts Marbach, für König Friedrich zu einer auf den 8. Januar angeordneten Jagd errichtet worden war, dasjenige Brett, worauf der König während des Abschiessens sich befunden haben würde, losgerissen und unter dasselbe ein länglicher mit Pulver gefüllter Sack, 4³/₄ Pfund schwer, nebst einem Feuerstahl, einem Stücke länglich geschnittenen Zunders, einem Feuersteine und einem Päckchen Werg gelegt worden.

Kein Mensch zweifelte an einem Mordanschlage auf das Leben des Königs, es wurde sofort ein Spezialgericht berufen und auf die Entdeckung des Thäters eine Belohnung von 1000 Dukaten ausgesetzt, indem zugleich dem Angeber Verschweigung des Namens und, wenn er selbst ein Mitgehilfe bei dem frevelhaften Unternehmen gewesen wäre, völlige Straflosigkeit zugesichert wurde.

Die Untersuchung wurde sehr eifrig betrieben und schon am 7. März konnte der Polizeiminister Graf Taube unter anderem folgendes berichten:

„Die erhobenen sämtlichen Umstände und das „unumwundene, offene und reumütige Geständnis der „entdeckten Thäter setzen es ausser allem Zweifel, „dass bei dem ganzen zur Anzeige gebrachten Vor„gang im königlichen Jagdstande auch nicht die „entfernteste Absicht vorlag, das einem

„jeden Württemberger so teure Leben Euer „Königlichen Majestät in Gefahr zu setzen, „oder sich an Allerhöchst Dero geheiligten Person ver„greifen zu wollen.“

„Die Absicht, eine so wichtige An„zeige, durch welche eine drohende „Lebensgefahr von dem geliebten und „verehrten Regenten abgewendet wer„den sollte, ein ausgezeichnetes Ver„dienst sich zu erwerben, und eine „diesem angemessene Belohnung zu er„halten, leitete die Thäter, und be„stimmte sie, jene Vorrichtungen im „Jagdstande zu machen. Joh. Georg Brie„gel, Bürger und Bauer in Murr, der nämliche, „welcher die erste Anzeige des Vorgangs dem „Schultheissenamte in Murr erstattete, und seiner „Schwester Sohn, Joh. Georg Wahl, gleichfalls „von Murr, sind die beiden Personen, welche, von „Ruhmsucht und Gewinnsucht verleitet, den un„glückseligen Gedanken fassten, die in dem Jagd„stande entdeckten Vorrichtungen zu treffen. „Ersterer verfiel auf dieses Mittel, sich einen „Namen und Geld zu verschaffen, und wusste letz„teren, einen 21jährigen Menschen, zu bestimmen, „ihm in Vollziehung seines Planes beizustehen.“

Das Spezialgericht beantragte höchsten Orts wegen „criminis laesae majestatis“ am 1. April 1813 in ausführlicher Begründung für Briegel eine 8jährige, für Wahl eine 4jährige Zuchthausstrafe; König Friedrich verfügte jedoch am 14. April, dass beide Inquisiten

„abstrahendo von aller weiteren Strafe auf ewig aus dem Königreiche zu verbannen seien."

Bei dem Könige lief eine grosse Anzahl von Schreiben aller Art von Behörden und Privaten ein, worin zum Teil die überschwänglichsten Gratulationen zur Lebensrettung dargebracht wurden. Der besonders erregte und eifrige Pfarrer von Pleidelsheim beantragte sofort die Errichtung einer Granitsäule mit folgender Aufschrift:

Ignivomos terrae venans hic Rex Fridericus
Evitat quassus insidiasque loci.

Von den noch vorliegenden Glückwünschen möge einer hervorgehoben werden, welcher von der damals schon hochbetagten Markgräfin Karoline Sophie von Brandenburg-Bayreuth, einer Tante der ersten Gemahlin des Königs Friedrich, mit zitternder Hand niedergeschrieben worden ist und also lautet:

Votre Majesté!

Je ne puis passer sous silence le tendre intérêt que je prends, Sire, à ce qui a rapport à Votre Majesté. Je frémis au danger qui vous menaçait; non certes, ce ne sont pas des Allemands, et encore moins des Wurttembergeois, toujours attachés à leurs souverains, qui peuvent avoir eu l'idée d'atrocités pareilles. Laissons ce privilège à des nations où l'immoralité et la religion ne sont plus rien! Je souhaite que la santé de V. M. ne souffre pas de cette altération, j'en suis encore toute renversée. Recevez donc, Sire, mes voeux sincères et bien zélés pour votre conservation et celle de vos princes et de la reine, et rendez-moi la justice

d'être persuadé que je suis, tant que je devrai encore végéter dans ce monde,

Sire,

de V. M.

la très attachée, dévouée tante

Caroline[1],

Princesse de Bronswick,

Margrave de Bayreuth.

Erlang, ce 13 janvier 1813.

Kaiser Napoleon an König Friedrich. Paris, 18. Januar 1813.

Monsieur mon frère, selon l'usage que j'ai toujours pratiqué dans les circonstances importantes, je crois devoir faire connaître à Votre Majesté la situation de nos affaires. V. M. a appris par les rapports qui ont été publiés les victoires que j'ai obtenues sur l'armée russe. Je ne l'ai pas rencontrée une seule fois que je ne l'aie battue. Sa cavalerie et son infanterie se sont, en général, mal montrées. Ses cosaques sont les seules de ses troupes qui aient bien fait dans le genre de guerre auquel ils sont propres. Après les combats de Smolensk et la bataille de la Moskwa, je suis entré à Moscou. Je trouvai dans cette grande ville abondance de toutes choses, les maisons toutes meublées, des provisions partout et les habitants dans les meilleures dispositions. Mais, vingt-quatre heures après, le

[1]) Caroline Sophie, Prinzessin von Braunschweig, geb. 1737, vermählt 1759 mit Markgraf Friedrich von Brandenburg-Bayreuth, gest. 1817, 81 Jahr alt. Sie war die Schwester des Herzogs Carls II. von Braunschweig, des Vaters der ersten Gemahlin König Friedrichs von Württemberg.

feu éclata en deux cents endroits en même temps. Les riches magasins furent la proie des flammes. Les négociants et toute la classe moyenne, voyant leurs demeures en cendres, prirent la fuite, se dispersèrent dans les bois, et, après quatre jours d'efforts prodigieux, mais inutiles, Moscou, que nous ne pûmes sauver, n'exista plus.

Grand nombre d'habitants des villages m'avaient demandé un décret qui leur donnât la liberté, et promettaient de prendre les armes pour moi. Mais dans un pays où la classe moyenne est peu nombreuse et lorsque, effrayés par la ruine de Moscou, les hommes de cette classe (sans lesquels il était impossible de diriger et de contenir dans de justes bornes le mouvement une fois imprimé à de grandes masses) se furent éloignés, je sentis qu'armer une population d'esclaves, c'était dévouer le pays à d'effroyables maux. Je n'en eus pas même l'idée. Je ne songeai qu'à organiser mon armée et à revenir sur la Dwina. Dès que je jugeai le moment opportun pour le mouvement, je marchai sur l'ennemi. Je manœuvrai sur sa gauche; je le poussai à 40 werstes, et, profitant de cet avantage, j'appuyai mon mouvement sur Smolensk. J'arrivai le 5 novembre à Dorogobouje par le plus beau temps possible. Je me félicitais de la situation de mes affaires; je n'avais pas laissé dans les hôpitaux plus de 500 hommes hors d'état d'être transportés; je traînais tout avec moi; je n'étais plus qu'à trois petites journées de Smolensk; l'ennemi avait été culbuté à Viazma et dispersé dans les bois; le général-major qui le commandait avait été pris. Mais, du 5 au 7, le froid

devint rigoureux; les chemins se couvrirent de verglas. Je dirigeai le vice-roi sur Doukovtchina, et, avec le reste de l'armée, je me portai sur la grande communication de Smolensk. Au lieu de trois jours, il en fallut cinq pour y arriver. Je perdis dans ces marches environ 4 à 5 mille chevaux de trait et de cavalerie. Le mal n'était rien encore. Le vice-roi était retenu par les glaces sur le Wop. Attaqué par les cosaques, il les repoussa avec un grand avantage et ne fit aucune perte en hommes. Mais il fut obligé d'abandonner une partie du matériel à cause du verglas, que la rapidité des pentes rendait impraticable. Ce fut là que j'éprouvai les premières pertes un peu sensibles. Arrivé à Smolensk, j'appris que le prince de Schwarzenberg, qui commandait ma droite, avait marché pour couvrir Varsovie, au lieu de venir sur Minsk, et je sentis la nécessité de me porter sur la Bérézina, pour y prévenir l'ennemi. Je fis à regret ce mouvement. Cependant mon armée était encore belle; mes pertes étaient peu de chose, et j'espérais écraser les forces ennemies de la Volhynie et de la Dwina. Mais le froid augmenta tellement qu'on croyait être au milieu de janvier et non au commencement de novembre. En peu de jours, 30 mille de mes chevaux moururent, toute ma cavalerie se trouva à pied; je fus obligé de détruire la plus grande partie de mon artillerie; je reconnus qu'il n'était plus temps de manoeuvrer et qu'il fallait me rapprocher de mes arsenaux. J'ordonnai qu'on fît sauter Smolensk, opération dont le maréchal Ney fut chargé. J'arrivai à Krasnoé. Les cosaques, qui s'aperçurent bientôt que nous n'avions plus de cavalerie, se

jetèrent entre nos colonnes; les hommes quittèrent les rangs pour aller, la nuit, chercher des abris contre l'affreuse rigueur du climat. Je n'avais pas de troupes à cheval pour les protéger. Cependant l'ennemi fit de vains efforts pour profiter de cette situation des choses. Il fut constamment attaqué et battu toutes les fois qu'il se présenta sérieusement. Le maréchal Ney, qui était resté en arrière de trois jours, marcha par la gauche du Borysthène et se réunit à Orcha, sans avoir éprouvé d'autres pertes que celle du matériel, qu'il avait été forcé de détruire. Je me fis rallier par les autres corps restés sur la Dwina, et je marchai sur la Bérézina, que je traversai à la vue de l'ennemi. Je battis Tchitchagof et, après avoir dirigé sur Wilna mon armée, dont je laissai le commandement au roi de Naples, je me rendis dans ma capitale. V. M. peut apprécier les faussetés débitées par les bulletins russes, s'ils sont parvenus à sa connaissance. Il n'y a pas eu une affaire où les Russes aient pris un seul canon et une seule aigle; ils n'ont pas fait d'autres prisonniers en front de bandière que des tirailleurs, dont on prend toujours un certain nombre, alors même qu'on est battu. Ma garde n'a jamais donné; elle n'a pas perdu un seul homme dans une action; elle n'a donc pas pu perdre des aigles, comme les bulletins russes le publient. Lorsqu'ils racontent qu'ils ont pris onze mille hommes au maréchal Ney, ils débitent une autre fausseté. Ce qu'ils disent de l'affaire du vice-roi et de celle de Krasnoë, où la garde aurait donné, n'est qu'un tissu d'impostures, de platitudes et de folies. Sans doute beaucoup de soldats, des officiers, des généraux

même, sont tombés au pouvoir de l'ennemi; mais ils n'y sont tombés que parce qu'ils étaient restés malades, ou que, cherchant à se soustraire aux rigueurs du froid, porté subitement à 24 et 26 degrés, ils s'éloignaient des routes de l'armée et marchaient isolés. Les Russes ont profité de ces circonstances imprévues. Ils peuvent s'en réjouir, mais ils ne peuvent assurément pas s'en glorifier. La grande armée, que j'avais laissée entre Minsk et Wilna, serait restée dans cette ville et ses environs, si le défaut de villages en avant de Wilna et le froid excessif, porté à 26 degrés, n'eussent déterminé le roi de Naples à prendre des cantonnements en deçà du Niémen. Le Niémen était occupé par le corps du duc de Tarente et la division Grandjean; la division Heudelet, qui n'avait pris aucune part à la dernière campagne, et la division Loison étaient entre le Niémen et Königsberg, où se trouvaient le quartier général de l'armée et ma garde. Dix-sept divisions, formant les 1er, 2d, 3ième, 4ième et 5ième corps, sous les ordres du vice-roi, du prince d'Eckmühl, des ducs de Reggio, d'Elchingen et de Bellune, occupent les positions d'Elbing, de Marienbourg et de Thorn, et, autour de ces villes, des pays très beaux et très abondants. Le corps du prince de Schwarzenberg et le 7ième, que commande le général Regnier, couvrent Varsovie, pendant que les Bavarois se réunissent à Polotsk et que les Westphaliens et les Wurttembergeois sont dirigés sur Posen. Dantzig, Elbing, Königsberg, Thorn, Modlin ont des magasins bien approvisionnés. Dantzig seul a de quoi fournir aux divers corps 300 pièces d'artillerie de campagne. La cavalerie

УНИВЕРЗИТЕТСКА БИБЛИОТЕКА * БЕОГРАД *

démontée se rend dans les dépôts et sur l'Oder, pour y recevoir des chevaux. Mais, sans compter cette cavalerie, la grande armée, dans son état actuel, présente encore un effectif de 200 000 combattants. Pour réparer ses pertes et pour la rendre beaucoup plus forte encore qu'elle n'était au commencement de la dernière campagne, j'avais déjà tout prêts des moyens qui me semblaient devoir suffire. Quarante bataillons sont sur l'Oder, où j'ai ordonné qu'ils hivernassent. Ils vont être rejoints par les troupes parties d'Italie, sous la conduite du général Grenier, et qui viennent de passer en Bavière, et formeront avec elles un corps d'armée tout composé de vieux soldats. 84 bataillons pris sur les 100 bataillons des cohortes, composés d'hommes de 22 à 28 ans et déjà depuis un an sous les drapeaux, se réunissent à Hambourg, pour former un corps d'observation de l'Elbe, qui aura six divisions avec l'artillerie et les équipages nécessaires. 40 bataillons, que j'ai ordonné de rassembler à Vérone, pourront, au mois de mars, traverser le Tyrol et se porter sur l'Oder. Enfin un premier et un second corps d'observation du Rhin, de 70 à 80 bataillons chacun, se forment à Erfurt, Wesel et Mayence. Ainsi, indépendamment de la grande armée, et sans rien retirer de celle d'Espagne, qui a un effectif de 300 000 hommes, et un présent sous les armes de 260 000, j'avais de disponibles au delà de 300 bataillons, tous composés de Français et en grande partie de vieilles troupes que j'ai tirées de mes camps sur les côtes et de mes garnisons de France et d'Italie, et qui pourront, ainsi que deux divisions de ma garde, être réunis au mois de

mars sur l'Elbe et l'Oder. Avec cette force en hommes, avec les revenus ordinaires de mon empire, qui seront pour la présente année de onze cents millions, et ayant toute raison de compter sur la fidélité de mes alliés, je m'étais flatté de n'avoir point à demander de nouveaux efforts à mes peuples, dont l'esprit d'ailleurs est tel que je n'eus jamais lieu d'en être plus satisfait. — Mais cet état de choses vient d'être subitement changé par la trahison du général d'York, qui, avec le corps prussien, fort de 20000 hommes sous ses ordres, a pris le parti de l'ennemi. A cette occasion, la Prusse m'a donné de ses intentions les assurances les plus fortes et que j'ai lieu de croire sincères; mais elles n'empêchent pas que son corps de troupes ne soit avec l'ennemi. Les conséquences immédiates de cette trahison sont que le roi de Naples a dû se retirer derrière la Vistule, et que mes pertes s'accroîtront de celles qui auront été faites dans les hôpitaux de la vieille Prusse. Une de ces conséquences éloignées pourrait être que la guerre s'approchât de l'Allemagne. J'ai pris toutes les mesures convenables pour garder les frontières de la Confédération. Mais tous les États confédérés doivent sentir la nécessité de faire, de leur côté, des efforts proportionnés à ce que les circonstances exigent. Ce n'est pas seulement contre l'ennemi extérieur qu'ils ont à se prémunir. Ils en ont un plus dangereux à craindre, l'esprit de révolte et d'anarchie. L'empereur de Russie vient de nommer le sieur de Stein ministre d'État; il l'admet dans ses conseils les plus intimes, lui et tous ces

hommes qui, aspirant à changer la face de l'Allemagne, cherchent depuis longtemps à y parvenir par les bouleversements et les révolutions. Si ces hommes peuvent entretenir, comme ils s'efforceront de le faire, des intelligences au sein de la Confédération, et y souffler l'esprit qui les anime, des maux sans nombre et sans mesure peuvent fondre tout à coup sur elle. De l'énergie que les souverains vont développer dépendent et la tranquillité des peuples et l'existence des maisons qui règnent sur les divers États confédérés. J'ai garanti l'existence de leurs princes; je l'ai garantie et contre leurs ennemis extérieurs et contre ceux qui, dans l'intérieur, voudraient attenter à leur autorité. Je remplirai mes engagements. Les grands sacrifices que j'impose à mes peuples, les grandes mesures que je viens d'adopter, n'ont d'autre but que de les remplir. Mais quand je ferai tout pour les souverains confédérés, je dois espérer qu'ils ne s'abandonneront pas eux-mêmes et ne trahiront pas leur propre cause. Ils la trahiraient, s'ils ne concouraient pas avec moi de tous leurs moyens, s'ils ne prenaient pas les mesures les plus efficaces pour mettre dans le meilleur état leur infanterie, leur artillerie, leur cavalerie surtout, s'ils ne faisaient pas tout ce qui dépend d'eux pour que la guerre soit éloignée de l'Allemagne et que tous les projets de l'ennemi soient déjoués. Ils les trahiraient encore en ne mettant point les agitateurs de toute espèce dans l'impuissance de nuire, en laissant les feuilles publiques égarer l'opinion par des nouvelles mensongères, ou la cor-

rompre par des doctrines pernicieuses, en ne surveillant point avec une inquiète vigilance et les prédications, et l'enseignement, et tout ce qui peut exercer quelque influence sur la tranquillité publique. — Ce que je vais dire à V. M. est dicté par la sincère amitié que je lui porte. Cette lettre étant d'ailleurs toute confidentielle de V. M. à moi et étrangère aux communications du cabinet, je puis ouvrir sans réserve mon coeur à V. M. Je n'ai pu voir sans peine (je dois le lui avouer) que, dans la publication qu'elle a faite pour établir une nouvelle contribution, elle ait donné à entendre que les circonstances qui rendaient cette contribution nécessaire ne tenaient point à elle et qu'elle ait ainsi paru vouloir jeter du blâme sur la France. Si de grandes pertes ont été éprouvées, c'est aux chances seules de la guerre qu'elles doivent être imputées. Les pertes de V. M. sont sensibles sans doute; mais celles de la France sont encore plus grandes. Le danger contre lequel il importe le plus de se prémunir c'est l'agitation des peuples. Mais comment espérer de la prévenir, si les souverains eux-mêmes tiennent un langage propre à l'exciter? La nécessité de renoncer au concours de V. M. aurait été pour moi une chose moins pénible. Quand, de deux nations qui doivent être amies l'une est encouragée, pour ainsi dire, à jalouser l'autre, rien ne la livre plus sûrement à cet esprit d'inquiétude et de changement dont les princes seraient les premières victimes. Car les instigateurs des troubles, ainsi que

l'Autriche en a acquis la certitude lorsqu'elle a saisi les papiers du sieur Grünner[1]), sont également ennemis de tous les princes confédérés. Leur haine n'en excepte aucun. Créer ce qu'ils appellent une Allemagne est le but auquel ils tendent, et ils veulent y arriver par l'anarchie et les révolutions, qui, après avoir désolé les divers Etats, les laisseraient à la merci du plus fort. Je demande donc à V. M. sans rappeler le passé, et pour ses intérêts présents, de rompre toute communication entre ses sujets et la Russie, de dissiper ces associations qui n'ont que le désordre pour objet, et d'inspirer à ses sujets des sentiments d'amitié envers mon peuple. Je lui demande encore de ne rien négliger pour rétablir son contingent sur le même pied où il était avant la guerre. Le résultat des efforts communs sera, dans une seconde campagne, le triomphe de la cause commune, ou, si l'ennemi désire prévenir cette campagne par des négociations, nous aurons, dans la grandeur de nos préparatifs, le gage certain d'une paix honorable et sûre, dont la première condition sera de maintenir tout ce qui existe et de ne toucher

[1]) Es ist hier wohl der im Jahr 1777 zu Osnabrück geborene und im Jahr 1820 gestorbene Karl Justus v. Gruner gemeint, der berühmte preussische Staatsmann und heftige Kämpfer gegen Napoleons Gewaltherrschaft. Um v. Gruner vor den Nachstellungen des letzteren zu retten, setzte ihn bekanntlich das österreichische Kabinet im August 1812 gefangen. Er musste ein volles Jahr in der Festung Peterwardein zubringen.

en rien aux lois constitutives de la Confédération, ni aux intérêts de ses souverains. Sur ce etc.

Napoléon.

König Friedrich an König Jérome. 19. Januar 1813.

Monsieur mon frère et très cher beau-fils, infiniment sensible à l'attention que Votre Majesté m'a témoignée par la part qu'elle prend au danger que j'ai couru, je m'empresse de lui en témoigner ma reconnaissance. Je désire que la Providence écarte d'elle tout événement semblable et la fasse jouir de la plus parfaite prospérité. Ces voeux sont la suite des sentiments que j'ai voués à V. M. et de l'inviolable attachement avec lequel je serai toujours etc.

Frédéric.

König Friedrich an Kaiser Napoleon. 26. Januar 1813.

Monsieur mon frère, le ministre de Votre Majesté Impériale m'a remis la lettre qu'elle m'a adressée en date du 18 janvier. Elle voudra bien recevoir mes remerciements des détails qu'elle m'y a donnés sur les événements de la dernière campagne, ainsi que des mesures que V. M. I. a jugé à propos de prendre pour la continuation de la guerre. Je n'ai jamais douté des grands moyens que peut déployer son vaste empire ainsi que des intentions bienveillantes de V. M. I. vis-à-vis de ses alliés et confédérés, et elle nous en donne une nouvelle preuve par les mesures qu'elle va prendre pour écarter l'ennemi des frontières de la Confédération. Je me bornerai donc dans cette réponse à lui exposer seulement ce qui dans sa lettre porte directement sur moi et mon pays. V. M. I. m'a donné une preuve de sa confiance intime par les communi-

cations confidentielles contenues dans sa lettre, elle voudra bien que j'agisse d'après les mêmes sentiments dont je me sens honoré, et que je lui parle avec franchise et du coeur. J'ai été profondément affligé qu'on ait pu donner près d'elle une interprétation aussi fausse qu'éloignée de ma façon de penser à l'introduction des édits bursaux que les circonstances m'ont obligé de faire émaner. Je crois ne pouvoir mieux répondre à une inculpation aussi grave qu'en lui communiquant ces édits dans l'original [1]. Si V. M. I. ne connaît pas assez la langue allemande pour se convaincre par elle-même de la fausseté de l'assertion par laquelle on a cherché à surprendre sa religion, un traducteur quelconque mettra l'innocence de la pièce en évidence. Elle ne contient pas un mot qui puisse être interprété contre le gouvernement français. C'est plutôt une imitation des communications que V. M. a faites à son peuple et à l'Europe des pertes que nous avons éprouvées tous par les rigueurs de la saison et par des causes hors de l'influence humaine. Que V. M. I. me permette de lui faire observer que ceux qui lui présentent des rapports sur les différents gouvernements et peuples de l'Allemagne ne paraissent connaître ni les uns ni les autres. Un mot de sa bouche, un discours prononcé suffit pour faire naître l'enthousiasme, je dirai plus, pour exaspérer presque la nation française. Il n'en est pas ainsi des Allemands. Naturellement froids et jugeurs, ils

[1]) Siehe hiezu die Bemerkungen auf S. 62. ff.

exigent de leurs princes la plus grande franchise et des raisonnements. Convaincus (et ils le sont toujours, lorsqu'ils rencontrent ces deux bases de leur confiance) sans s'enthousiasmer, ils sont prêts à tout faire, à tout souffrir et à porter les offrandes les plus pénibles aux autels de la patrie. Je ne puis discuter ici que sur la fidélité de mon peuple et de mes voisins. Accoutumés à la famille de leurs princes, dont la plupart se trouvent les sujets depuis 800 ans, leur fidélité est à toute épreuve. J'ai été dans le cas de m'en convaincre lorsque, dans les dernières années du siècle passé, le gouvernement révolutionnaire de France cherchait à ameuter les peuples contre leurs souverains; pas un village, pas un hameau du Wurttemberg ne s'est prêté à leurs désirs. Dans le cours de 14 années de règne, pendant lesquelles 6 guerres consécutives m'ont obligé à prélever des impositions extraordinaires, à faire des recrutements considérables, je n'ai éprouvé aucune opposition, aucune résistance, mais bien le dévouement le plus parfait et l'obéissance la plus aveugle. Voilà des faits que V. M. I. peut connaître et vérifier. C'est sur eux qu'elle jugera mon peuple, qui, tout peu nombreux qu'il est, m'a donné des preuves d'énergie et d'attachement qui le rendent bien cher à mon coeur. Si les étrangers qui habitent parmi nous veulent juger le gou-

vernement et le peuple sur le bavardage de quelques mécontents tels qu'il s'en trouve toujours près du séjour de la cour et dans les capitales, ils seront sujets à se tromper et à donner de faux rapports. Au reste, malgré ma confiance fondée sur l'expérience, je ne me suis jamais relâché sur les précautions que dicte la prudence dans tous les pays. Bien avant qu'il fût question dans le Nord de l'Allemagne d'associations secrètes, j'ai détruit et surveillé chez moi tout ce qui pouvait avoir l'air de s'en rapprocher, jusqu'aux loges des francs-maçons. L'université de Tubingue a subi il y a deux ans une réforme complète. Un curateur préposé à ce sujet y exerce une discipline si rigoureuse qu'elle a écarté presque tous les étudiants étrangers. Les ministres du culte sont également surveillés, et je puis certifier que la différence d'opinions religieuses qui existe entre une partie de mon peuple et moi n'influe nullement sur son affection. Je puis assurer à V. M. I. qu'il n'existe dans mon pays aucune communication avec la Russie, et qu'excepté quelques lettres de l'impératrice, ma soeur, à des princesses de sa famille, qui ne contiennent que des témoignages d'amitié et dont j'ai eu connaissance, ainsi que de la manière dont elles leur sont parvenues, il n'existe aucune correspondance le moins du monde suspecte avec cet Etat. V. M. I. veut bien

me dire dans sa lettre que, si j'ai fait des pertes considérables, celles de la France le sont bien davantage. Certainement il ne peut y avoir de doutes sur le nombre, mais si une comparaison peut avoir lieu entre ces deux États, elle doit nécessairement être relative à la population et à ses moyens. Sur 1 400 000 habitants, sur un revenu de moins de 20 millions, j'ai perdu 14 000 hommes, toute mon artillerie de 32 pièces, toute ma cavalerie et tout le train de l'armée, faisant 4 000 chevaux, toutes les armes, sur 378 officiers, 205 . . . enfin tout le matériel, de manière qu'il ne reste dans ce moment que 143 hommes armés dont on puisse faire usage. Les cadres mêmes des troupes ont été tellement détruits qu'il me manque plus de 80 officiers impossibles à remplacer. Malgré tout cela, dès le jour où le 29ième bulletin m'eut informé des désastres de l'armée, je n'ai pas perdu de temps pour remédier à mes pertes et pour réorganiser, autant que mes moyens me le permettent, le contingent auquel le traité de confédération m'oblige. Mais tandis que je ne rencontre aucune difficulté pour les levées d'hommes, et que l'agrément que V. M. I. a donné à l'acquisition des armes me donne celles-ci, l'achat des chevaux, le remplacement du matériel de la cavalerie et de l'artillerie rencontre des difficultés presque insurmontables, du moins dans les premiers moments. Je ne pourrai avoir le nombre de chevaux nécessaire que vers la mi-mars, et alors seulement on pourra mettre les conscrits à cheval, faute de selles et de brides, dont il est impossible de hâter davantage la confection, de manière qu'avec toute la bonne volonté

et l'énergie imaginables il sera impossible de mettre en mouvement avant le 15 avril 10 bataillons d'infanterie, 3 régiments de cavalerie, 2 brigades d'artillerie légère et une batterie de 10 pièces d'artillerie de ligne. C'est surtout le manque d'officiers qui retarde les formations et auquel je ne vois aucun remède, du moins pour le moment. V. M. I. se convaincra par ces détails que je puis à juste titre aspirer à la continuation de sa confiance et que rien n'a ralenti mon zèle pour la cause commune ni diminué les sentiments d'attachement que je lui ai voués. Sur ce etc.

Frédéric.

Diese „édits bursaux", welche den Unwillen des Kaisers Napoleon erregten, lauten folgendermassen:

„General-Rescript, die Anordnung einer all-„gemeinen Vermögens-, Besoldungs- und Pen-„sionssteuer betr., d. d. 30. December 1812.

„Friderich, von Gottes Gnaden König von Würt-„temberg, souverainer Herzog in Schwaben und von „Teck etc. etc. etc.

„Liebe Getreue! Um den grossen Aufwand „bestreiten zu können, welchen der durch „die neuesten Kriegsereignisse erlittene be-„deutende Verlust herbeiführt, sehen Wir „Uns gezwungen, um so mehr zu ausserordent-„lichen Hülfsmitteln zu schreiten, als die „Ausgaben, die seit dem Anfang des gegenwär-„tigen Kriegs auf unserer Staatskasse haften, „die gewöhnlichen Einnahmsquellen erschöpfen.

„Wenn Wir hierdurch Unsern guten und „getreuen Unterthanen unverschuldete neue „Lasten aufzulegen genöthigt sind, so fühlen „Wir nur zu sehr, wie schwer ihnen unter „den gegenwärtigen Verhältnissen diese „Opfer werden müssen.

„Wir haben daher zum Beweis, dass Wir die „nothwendig gewordenen Entbehrungen mit ihnen theilen „und nichts fordern wollen, was nicht unentbehrliches „Staatsbedürfniss ist, bey Unserer Königl. Hofhaltung, „dem Marstall und den übrigen dahin gehörigen Be„hörden die grösste Sparsamkeit angeordnet, und auch „in allen Zweigen der Staats-Administration solche Vor„kehrungen getroffen, wodurch die Ausgaben nur auf „das Nothwendigste beschränkt werden.

„Wir sind überzeugt, dass weder Staats-Anlehen, „deren verderbliche Folgen die Erfahrung zur Genüge „bestätigt, noch eine Steuererhöhung, die allein den „durch vorangegangene Kriegsjahre ohnehin sehr be„lasteten gewöhnlichen Steuer-Fonds träfe, dem Staats„wohl und der Dringlichkeit der vorliegenden Bedürf„nisse entsprechen würde, und haben Uns daher ent„schlossen, durch eine allgemeine Vermögens„Steuer, in Verbindung mit einer nur die höhe„ren Klassen betreffenden Besoldungs- und „Pensions-Steuer, der Staatskasse die ihr nöthigen „ausserordentlichen Zuflüsse zu verschaffen, und da„durch alle Mitglieder des Staats zu einer verhält„nissmässigen Mitleidenheit an den dermaligen Kriegs„kosten unmittelbar beizuziehen, u. s. w."

Der Vermögenssteuer waren alles Grundeigentum,

alles Mobiliarvermögen und alle Kapitalien, verzinsliche wie unverzinsliche unterworfen, doch durften von der Summe des Aktivvermögens die Schulden in Abzug gebracht werden. Wer nicht mehr als 100 fl. Vermögen besass, war steuerfrei. Bis zu 10 000 fl. mussten von jedem 100 fl. bezahlt werden 30 kr., von 10 000—50 000 fl. von jedem Hundert 45 kr., von einem Vermögen bis auf 100 000 fl. von jedem Hundert 1 fl., von einem Vermögen über 100 000 fl. aber 1 fl. 30 kr.

Es hatten somit

10 000 fl. à 30 kr.	vom Hundert	zu	bezahlen		50 fl.
50 000 fl. à 45 kr.	„	„	„	„	375 fl.
100 000 fl. à 1 fl.	„	„	„	„	1 000 fl.
140 000 fl. à 1 fl. 30 kr.	„	„	„	„	2 100 fl.

Die Besoldungs- und Pensionssteuer betraf nur solche Personen, deren Amtseinkommen oder Pension in einem Jahr sich auf 2 000 fl. oder mehr belief.

Ausgenommen von der Besoldungssteuer waren „die im Jahre 1812 ins Feld marschierte Militärpersonen“.

Kaiser Napoleon an König Friedrich. Paris, 15. Febr. 1813.

Monsieur mon frère, j'ai reçu avec beaucoup de satisfaction la lettre que Votre Majesté m'a adressée pour m'informer de la naissance du prince dont la princesse Paul vient d'accoucher [1]). L'intérêt que je prends à tout ce qui peut contribuer à la prospérité de sa maison me fait partager la joie que cet heureux événement lui fait éprouver. Je saisis avec plaisir cette

[1]) Prinz August von Württemberg, geb. 14. Januar 1813, gest. 12. Januar 1885.

occasion pour renouveler à V. M. les assurances de la sincère estime et de la parfaite amitié avec lesquelles je suis,

Monsieur mon frère,

de V. M.

le bon frère

Napoléon.

Kaiser Napoleon an König Friedrich. Paris, 20. Febr. 1813.

Monsieur mon frère, la lettre de Votre Majesté en date du 8 de ce mois m'a été remise par son ministre d'Etat et du cabinet, comte de Zeppelin. Je l'ai lue avec plaisir. Ce qu'elle exprime porte avec soi la conviction et n'a pu que me confirmer dans l'opinion que j'ai toujours conçue de la personne de V. M. Elle peut être certaine que mes dispositions envers elle et sa maison seront toujours les mêmes. Je m'en rapporte à ce que j'ai dit au comte de Zeppelin sur ce qui a motivé son voyage. V. M. doit être persuadée de ce qu'il lui dira de ma part, surtout lorsqu'il lui parlera de mon estime et de mes sentiments pour elle. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Monsieur mon frère, en sa sainte et digne garde.

De V. M.

le bon frère

Napoléon.

Königin Katharina an König Friedrich. Cassel, 8. März 1813.

Mon très cher père, je m'empresse de vous informer que je compte partir pour Paris après-demain 10, l'empereur ayant désiré que je quittasse ce pays dès que les Russes seraient entrés soit à Dresde ou à Berlin. Vous savez, sans doute, qu'ils sont dans cette

dernière ville depuis le 4. J'ai toujours retardé, ainsi que le roi, mon départ de Cassel dans la crainte de jeter l'alarme, mais cependant la prudence veut que je n'attende pas ici les événements. L'empereur doit, dit-on, se rendre ici. Ma route est tracée par lui-même par Bruxelles, pour éviter de me trouver au milieu d'une armée de cent mille hommes, qui passe maintenant sur la route de Francfort. Le roi reste ici pour la défense de son pays.

Aussitôt arrivée à Paris, mon cher père, je vous donnerai de mes nouvelles. Je vais loger à l'hôtel du cardinal Fesch, rue du Mont-Blanc; veuillez m'excuser auprès de la reine, si je ne lui écris pas.

Croyez, mon cher père, qu'au milieu de mes embarras et de mon chagrin en me séparant de mon mari dans de semblables circonstances, je pense à l'inquiétude que vous pourriez en avoir.

Catherine.

Königin Katharina an König Friedrich. Compiègne, 17. März 1813.

Mon très cher père, me voici arrivée sans accident à Compiègne. L'empereur avait envoyé au-devant de moi jusqu'à Péronne pour me prier de m'y reposer quelques jours en attendant qu'il revienne de Trianon. J'attends, d'un moment à l'autre, l'invitation de me rendre à Paris [1]. Je me porte à merveille malgré les fatigues du voyage et la tristesse des circonstances qui me séparent du roi, mais j'ai appris à me soumettre avec courage et résignation à ce que Dieu ordonne pour nous.

[1]) Siehe hiezu die Bemerkung auf der nächsten Seite.

J'ai vu M. de Wintzingerode, qui m'a remis votre lettre, mon cher père; cette bonté de votre part m'est très sensible; veuillez lui adresser celles que vous m'écrirez, parce qu'il saura toujours bien où me trouver.

Je vous quitte, mon cher père, pour écrire au roi. Il sera encore plus sensible que moi à la petite épreuve par laquelle on me fait passer avant d'arriver à l'Elysée, et c'est à moi à lui adoucir la chose le mieux possible. Croyez à toute ma tendresse, mes expressions sont trop faibles pour la bien rendre.

Catherine.

Kaiser Napoleon verhehlte der Königin Katharina nicht, dass er mit dieser nach seiner Ansicht verfrühten Abreise von Cassel nicht einverstanden sei. Er richtete am 17. März von Trianon aus folgende Zeilen an Katharina:

Ma soeur, j'apprends avec plaisir votre arrivée à Compiègne. J'avais pensé que le roi ne vous ferait partir que dans le cas où le gros de l'armée ennemie serait arrivé à Berlin ou à Dresde. Je lui avais exprimé mon opinion de la manière la plus positive, en lui disant que ce n'était que dans le cas où l'empereur Alexandre ou le général en chef Koutousoff serait arrivé à Berlin; mais il vous a fait partir lorsque la cavalerie seulement y était arrivée; quelques jours de retard auraient été utiles, parce que cela a été un objet d'inquiétude pour la 32ème division militaire, et même ici à Paris. J'ai pensé que, dans ces circonstances, il était préférable que Votre Majesté restât à

Compiègne; n'ayant pas encore annoncé son arrivée à Paris, elle ne doit pas s'y rendre. Je comptais moi-même aller à Compiègne sous peu de jours, mais ce voyage étant un peu retardé, je ne vois pas d'inconvénient que vous laissiez votre maison à Compiègne et que vous veniez ici (à Trianon) avec une partie de votre service d'honneur; que V. M. ne doute pas de tout le plaisir que j'aurai à la voir et de tous les sentiments que je lui porte.

Napoléon.

Königin Katharina an König Friedrich. Meudon, 24. März 1813.

Mon très cher père, depuis que je suis en course, j'ai cherché inutilement un moment pour vous donner de mes nouvelles; je suis allée à Trianon le 18 voir l'empereur. Je n'ai eu qu'à me louer de sa réception ainsi que de celle de l'impératrice; il semble qu'ils veuillent me faire oublier le court, mais assez désagréable séjour de Compiègne. Celui que l'empereur vient de me fixer est agréable.

Le château de Meudon[1]) est très beau, il appartient au roi de Rome et vient d'être récemment arrangé. Je suis maintenant très contente de me trouver tranquille et de pouvoir soigner ma santé, qui a besoin de repos.

J'ai reçu, il y a deux jours, des nouvelles du roi, qui est encore parfaitement tranquille; il n'y avait pas le moindre mouvement dans notre voisinage.

J'écrirai demain à maman, ainsi qu'à ma bonne tante Emmy, dont j'ai reçu des nouvelles hier au soir.

---

[1]) Vergl. hiezu die Bemerkung auf der folgenden Seite.

Veuillez, mon cher père, continuer à m'adresser vos lettres par M. de Wintzingerode.

J'attends avec impatience de vos nouvelles, elles sont dans tous les temps nécessaires à mon bonheur, comme aussi c'est un besoin pour moi de vous convaincre de mon bien tendre et sincère attachement.

Catherine.

Anlässlich der Wahl dieser Residenz stellen die Mémoires du roi Jérôme über die Wandlung der menschlichen Geschicke folgende Betrachtung an:

„La reine s'établit à Meudon, dans ce château où, un demi-siècle plus tard, une princesse de Savoie, femme du prince Napoléon, devait fixer son austère et paisible résidence, et retrouver dans les souvenirs laissés par la reine de Westphalie ceux d'une belle-mère vénérée. A cette époque, la famille de Savoie était dans l'exil; celle de Bonaparte allait l'y remplacer, alternant ainsi toutes deux dans la faveur de la fortune, jusqu'au jour où il lui plairait de les unir l'une à l'autre au faîte des grandeurs. Qui eût pu soupçonner, en 1813, par quels fils mystérieux, courant à travers le dédale de cinquante années de vicissitudes inouïes, la destinée ramènerait à Meudon la postérité du roi Jérôme, devenue la descendance commune des races les plus illustres et les plus dissemblables?"

Königin Katharina an König Friedrich. Meudon, 14. April 1813.

Mon très cher père, j'ai bien senti et partagé la peine que vous fait éprouver la mort de ma grand'

mère[1]). L'empereur est parti hier dans la nuit, à la suite de nouvelles qui ont précipité son départ. Les dispositions de l'Autriche pour nous ne sont pas des meilleures, et ce moment est des plus critiques. Cependant l'empereur conserve toute sa présence d'esprit et toute la fermeté de son grand caractère. Au surplus, la confiance qu'il peut mettre dans la nation doit servir aussi à soutenir son courage; les sacrifices qu'on lui fait et l'esprit qui les dirige sont inouïs, il faut le voir pour le croire. Je vois assez souvent monsieur de Wintzingerode, qui est du très petit nombre de ceux que j'admets ici et que j'aime à y voir.

Je vais quelquefois voir l'empereur et l'impératrice, mon devoir et mon inclination m'y portent; quelquefois aussi madame-mère, qui me comble d'amitiés; du reste, je sors très peu et ne vois presque personne ici; Wintzingerode fils est, je vous le répète, un de ceux que je vois avec le plus de plaisir; non seulement je trouve dans ce jeune homme un bon caractère et beaucoup d'esprit, mais j'ai de plus avec lui l'avantage de pouvoir lui parler en détail de tout ce qui vous concerne. Croyez, mon très cher père, que j'y trouve une grande douceur.

Catherine.

---

[1]) Am 14. Januar 1813 starb die Gemahlin des Herzogs Carl II. von Braunschweig, Auguste, Tochter Friedrich Ludwigs von Grossbritannien, Prinzen von Wales, geboren $\frac{31.\ \text{Juli}}{11.\ \text{August}}$ 1737, vermählt seit 1764. Die Herzogin war die Mutter der ersten Gemahlin des Königs Friedrich von Württemberg und, als Schwester König Georgs III. von England, Tante der zweiten Gemahlin Friedrichs, der Königin Charlotte Mathilde von Württemberg.

König Jérome an König Friedrich.

Cassel, 29. April 1813.

Monsieur mon frère et très cher beau-père. D'après une lettre que je reçois à l'instant de l'empereur[1], datée d'Erfurt hier matin à 11 heures, S. M. portait son quartier général à Eckartsberg auprès d'Auerstaedt. Le prince de la Moskwa avait passé la Saale et était à Naumbourg avec tout son corps. Le duc de Raguse était campé en avant de Weimar, le général Compans était à la hauteur d'Eckartsberg, le général Bertrand à Iéna avec le 4ième corps; le 12ième, commandé par le duc de Reggio, arrivait aujourd'hui à Saalfeld; une des divisions du vice-roi était le 27 à Querfurth, et les communications entre les deux armées s'établissaient. Ainsi toutes les forces de l'empereur, heureusement rassemblées, s'approchaient vivement de leurs points de passage sur l'Elbe.

Les affaires vont également très bien du côté du Hanovre. Le général Sébastiani a battu les corps de partisans qui parcouraient ce pays et est entré le 26 à Lunébourg; le général Vandamme avec 30 bataillons se porte sur Haarbourg. Un corps français de 18 bataillons se rassemble à Cassel. Ma première division est à Artern, ma 2e sera formée et campée en avant de ma résidence. On est parfaitement en mesure d'arrêter tout mouvement qui se ferait sur le bas Elbe. Je m'empresse avec bien du plaisir de faire part à V. M. de cet heureux début d'une campagne qui promet les plus grands succès, et je saisis avec empresse-

[1]) Kaiser Napoleon hatte in diesem Briefe dem König Jérome folgende Weisung erteilt: „Envoyez un courrier au roi de Wurttemberg pour l'instruire du passage de la Saale et de la bonne situation des choses.“

ment cette occasion pour lui renouveler l'assurance des sentiments inviolables d'attachement avec lesquels je suis,

Monsieur mon frère et très cher beau-père,

de V. M.

le bon frère et affectionné

beau-fils

Jérôme Napoléon.

König Friedrich an König Jérome. Ludwigsburg, 2. Mai 1813.

Monsieur mon frère et très cher beau-fils, la lettre que Votre Majesté m'a adressée en date du 29 avril m'est parvenue hier et je lui en fais mes bien sincères remerciements, en même temps que mes félicitations sur les bonnes nouvelles qu'elle contient et qui assurent parfaitement la tranquillité de ses États. Il n'est plus à douter que des succès constants couronneront les entreprises de l'empereur. Je saisis avec empressement cette occasion pour renouveler à V. M. l'expression des sentiments d'attachement et d'amitié avec lesquels je suis, monsieur mon frère et très cher beau-fils, de V. M. le bon frère et affectionné beau-père.

Frédéric.

Königin Katharina an König Friedrich. Meudon, 5. Juni 1813.

Mon très cher père, je suis de retour de Pont depuis avant-hier; mon voyage aurait été beaucoup plus agréable, si le temps m'avait mieux secondée, mais nous en avons eu ici un détestable. Madame-mère m'a reçue à merveille, elle est très bonne femme, et comme elle me témoigne toujours beaucoup d'amitié, je ne puis que m'être très bien trouvée chez elle. J'espérais à mon retour passer quelques jours ici, et ne partir que lundi prochain pour Morfontaine, où je

comptais passer quinze jours chez la reine d'Espagne, mais je viens d'apprendre à l'instant même que l'impératrice se propose de s'y rendre le jour même que j'avais projeté; la difficulté que j'aurais alors de trouver des chevaux de poste m'oblige donc à me mettre en route dimanche prochain; je reviendrai ici plus tôt que je ne le croyais. La reine partant le 14 pour les eaux, je compte aussi les prendre à mon retour, mais je les ferai venir ici de Forges. N'allez pas vous inquiéter, mon très cher père, à cause de cela, je ne suis nullement malade, mais je les prends pour mille petits maux plus incommodes que douloureux.

J'espère, à mon retour, recevoir de vos nouvelles, et peut-être en trouver ici; je désire, mon cher père, vous convaincre que rien ne peut me distraire de votre souvenir.

Vous savez sans doute les nouvelles; Hambourg est de nouveau au pouvoir des Français; tout me permet de présager ma prochaine réunion avec le roi; il se porte toujours fort bien et me donne fréquemment de ses nouvelles.

Catherine.

König Friedrich an Kaiser Napoleon. 6. Juni 1813.

Monsieur mon frère, la duchesse douairière de Brunswick, née princesse d'Angleterre, grand'mère de mes enfants, vient de mourir [1], et son décès m'a été annoncé officiellement par le prince, son fils; les lois de la Grande-Bretagne, ainsi que le contrat de mariage de feu la duchesse, assurent une part de sa

[1]) Zu vergleichen oben S. 69 und 70 der Brief der Königin Katharina an König Friedrich vom 14. April 1813.

dot à mes enfants du chef de feu leur mère, ma première épouse. Pour prélever cet héritage, il faut qu'un fondé de pouvoir se présente de la part de mes fils à Londres, et, sur leur demande, j'ai nommé pour cet effet mon chambellan le comte de Gallatin, pour le présent mon envoyé près la cour de Bade, mais je n'ai pas voulu laisser partir cet agent pour un pays avec lequel Votre Majesté Impériale est en guerre, sans la prévenir, ni lui faire faire un détour pour se rendre à sa destination, et j'ai mieux aimé lui faire prendre la route directe. Pour cet effet, je la prie de donner ses ordres à son ministre des relations extérieures, afin qu'il fasse expédier les passeports nécessaires au comte de Gallatin, ainsi que mon ministre des relations extérieures en a fait la demande à monsieur le duc de Bassano. Quoique cette mission n'ait de ma part aucun autre but que celui des affaires personnelles de mes fils, je serais charmé de faire aussi en cette occasion quelque chose qui pût lui être agréable, si elle le juge à propos. Sur ce etc.

Frédéric.

Kaiser Napoleon an König Friedrich. Dresden, 13. Juni 1813.

Monsieur mon frère, j'ai reçu les lettres de Votre Majesté du 5, du 6 et du 7 juin. J'ai donné ordre à mon ministre des relations extérieures de donner des passeports à la personne que V. M. veut envoyer à Londres. Je ne pense pas qu'on soit dans le cas de faire avec succès des ouvertures de paix à l'Angleterre, qui a décliné celles que la Russie et la Prusse lui ont proposées, et qui paraît résolue à faire la paix sur

des principes que ces puissances, qu'on ne soupçonnera pas de m'être favorables, ont trouvés tellement absurdes et tellement inadmissibles, qu'elles n'ont pas voulu même les entendre. Dans le moment de leur enivrement, ces puissances ont proposé, comme base de la paix, le traité de Lunéville. L'Angleterre l'a rejetée avec indignation comme trop favorable à la France. L'armistice n'est pas nécessairement suivi d'un congrès; je l'ai proposé, mais cela n'est pas encore éclairci. D'après mes propositions, les envoyés des puissances belligérantes y seraient appelés, et par conséquent le ministre de V. M. Sur ce etc.

Napoléon.

Königin Katharina an König Friedrich. Meudon, 24. Juni 1813.

Mon très cher père, je suis on ne peut plus inquiète de ne pas recevoir de vos nouvelles depuis la chute que vous avez faite et que j'ai apprise à Morfontaine par les journaux. Je vous ai écrit dans le moment même et je vous avais instamment prié de m'écrire le plus tôt possible, et cependant je n'ai pas reçu de lettres de vous, mon cher père, ni de maman, ni de personne; il semble qu'on se soit entendu pour me laisser dans cette pénible incertitude, et je ne conçois rien à ce silence, car enfin, personne ne devait douter de l'inquiétude que nous causerait votre accident.

Je reçois à l'instant même votre lettre du 14, ce qui me rassure infiniment, quoique vous ne me parliez pas de cet événement; je suis bien aise que mon frère et ma belle-soeur assistent au mariage du prince de Nassau [1];

[1]) Prinz (Herzog) Wilhelm von Nassau, geboren 1792, gestorben 1839. Derselbe war zweimal vermählt: 1. vom

c'est un événement auquel je prends moi-même beaucoup de part, à cause du duc de Nassau et de ma tante Louis, à laquelle il fait sans doute grand plaisir.

Vous savez sûrement, mon très cher père, qu'il arrive un ambassadeur d'Angleterre, lord Addington; sa suite est déjà arrivée à Calais; c'est, à ce qu'il me semble, un acheminement à la paix générale. Dieu veuille nous l'accorder bientôt.

Le roi était attendu par l'empereur le 18, à Dresde; je ne puis encore avoir de ses nouvelles, sa dernière lettre, que j'ai reçue hier, était encore de Brunswick. Son voyage de Dresde déterminera peut-être mon retour à Cassel, puisqu'il sera à même de savoir où en seront les événements.

Je continue à prendre mes eaux; jusqu'à présent je ne puis encore me vanter d'en être soulagée, car depuis quelque temps je suis souffrante, ce que les médecins attribuent au mauvais temps et à l'air vif qu'il fait ici.

Puissions-nous, mon très cher père, avoir bientôt à nous réjouir d'une paix solide et qui nous permette de nous réunir à ceux que nous chérissons.

Catherine.

Königin Katharina an König Friedrich. Mendon, 17. Juli 1813.

Mon très cher père, j'ai reçu hier votre lettre du 8 par le jeune comte de Wintzingerode; mon sentiment est bien d'accord avec le vôtre, et je ne puis

24. Juni 1813 an mit Louise, Tochter des Herzogs Friedrich von Sachsen-Altenburg; und 2. vom 23. April 1829 an mit Pauline, Tochter des Prinzen Paul von Württemberg.

qu'être bien reconnaissante des sentiments paternels que vous me témoignez en chaque occasion, mais il m'est malheureusement impossible de suivre dans ce moment mon penchant, qui me rappelle près de mon mari, puisque l'empereur lui-même s'oppose dans ce moment à mon retour à Cassel, ayant témoigné au roi, à Dresde, le désir que j'attendisse ici l'issue des événements. Ils sont de fait trop incertains pour risquer un pareil voyage, qui m'obligerait peut-être à quitter de nouveau le royaume, ce qui serait et bien plus coûteux et plus désavantageux sous tous les rapports que d'attendre encore quelques mois la tournure des circonstances. Si nous avons la paix, il est plus que probable que mon mari viendra me chercher ici; si c'est la guerre, je n'ai pas besoin de vous dire que ma présence en Westphalie serait plus qu'inutile; la raison elle-même me dicte la patience, mais en même temps je vous avouerai franchement qu'elle a quelquefois de la peine à prendre le dessus, et qu'il me faut bien du courage pour supporter l'isolement dans lequel je vis, car la position de ce château force à la solitude la plus complète; peu de gens sont tentés de gravir une montagne escarpée pour venir me voir, ce n'est donc sous aucun rapport rien d'agréable, mais la seule nécessité qui me retient ici. Le roi aurait désiré autant que moi d'abréger cette séparation, qui, d'après sa lettre, ne devait durer que jusqu'au milieu de ce mois-ci, mais que des événements récents le forcent de prolonger encore. Je vous remercie, mon cher père, de me donner des nouvelles de ma tante Emmy, car sans vous j'ignorerais ce qu'elle fait. Croyez que je sens

tout le prix de l'attention que vous avez de m'en parler souvent.

Catherine.

Königin Katharina an König Friedrich. Paris, 15. August 1813.

Mon très cher père, je suis aujourd'hui, 15 août, à Paris, pour les cérémonies du jour; elles eussent été bien plus gaies, si les circonstances eussent tourné autrement; elles doivent, mon cher père, vous donner la clef de la prolongation de mon séjour en France; vous y verrez que mon mari, quelque envie qu'il en ait depuis longtemps, ne pouvait céder au désir de me faire revenir, puisque ce n'eût pu être que momentanément, et que par la même raison je ne pouvais ni ne devais lui forcer la main là-dessus. Ce n'est pas une consolation, mais c'est un motif de se faire une raison que de songer à la multitude de gens de toutes les classes qui souffrent aujourd'hui d'une manière ou d'une autre.

Je voudrais, mon cher père, pouvoir mieux vous exprimer combien mon coeur vous est tendrement attaché et vous faire trouver quelque adoucissement dans cette assurance.

Catherine.

KAPITEL XI.

Schwere Verluste der Württemberger bei Bautzen, Gross-Rosen, Jüterbock und Torgau. — König Friedrich wünscht die wenigen Reste seiner Truppen zurückzuziehen. — Bayern löst die Allianz mit Frankreich durch den Vertrag von Ried. — Die Kosaken in Cassel. — König Friedrich kündigt dem Kaiser Napoleon an, dass er, um Württemberg zu retten, Bayerns Beispiel werde folgen müssen. — Jérome und Katharina in Compiègne vereinigt; beide bitten König Friedrich um energische Vertretung ihrer Interessen bei den Alliierten. — Erstmalige Aussichten Katharinas auf Mutterfreuden. — Umzug von Meudon nach Stains bei Paris. 19. Sept. 1813 bis 28. Februar 1814.

König Friedrich an Kaiser Napoleon. 19. Sept. 1813.

Monsieur mon frère, j'ai reçu en date de Torgau du 9 septembre le rapport du commandant de mon corps de troupes, le lieutenant général comte de Franquemont, sur les fâcheuses affaires que le 4ième corps d'armée, dont elles font partie, a essuyées le 6 et le 7 de ce mois. Mes troupes, qui avaient déjà été fort entamées par les batailles de Bautzen et de Gross-Rosen, ont essuyé dans l'affaire de Jüterbock et celle près de Torgau des pertes si considérables, que de douze bataillons complets d'infanterie il ne reste plus que 2000 hommes, dont on a formé quatre faibles bataillons. Les deux régiments de cavalerie qui étaient

restés à cette armée sont réduits à 220 chevaux; de 18 pièces d'artillerie, il n'y en a plus que huit en état de servir; une pièce est perdue et le reste démonté a dû être renvoyé en arrière. Dans un pareil état de choses, Votre Majesté Impériale est trop juste pour ne pas entrevoir la nécessité de retirer ces tristes débris, afin de ne pas perdre au moins les cadres, sans lesquels il est impossible de reformer les corps qui ont tant souffert. Je demande donc avec pleine confiance à V. M. I. de pouvoir retirer vers mes frontières ces restes de mon corps de troupes et de faire donner pour cela les ordres nécessaires au général Bertrand, qui commande le 4ième corps d'armée. Je crois n'avoir pas besoin de faire vis-à-vis de V. M. I. l'apologie de la conduite de mes troupes, qui ont soutenu jusqu'au moment de leur destruction par des forces supérieures la réputation qu'elles ont méritée sous les yeux mêmes de V. M. I. et le zèle avec lequel elles ont rempli les intentions de leur souverain, qui allèrent toujours à prouver à V. M. I. la loyauté et la sincérité de mes sentiments pour elle. Sur ce etc.

Frédéric.

Königin Katharina an König Friedrich. Morfontaine, 26. Sept. 1813.

Mon très cher père, une de mes plus douces, comme une de mes plus sûres consolations, est de vous écrire et de m'entretenir avec vous de mes peines et de mes inquiétudes. J'ai aussi bien besoin de recevoir fréquemment de vos nouvelles; dans le temps où nous vivons, on ne saurait se rassurer trop souvent sur le compte de tout ce qui nous est cher. Je ne puis à cet égard

que me louer de l'exactitude du roi, il m'écrit très souvent et me parle de sa position; elle devient de jour en jour plus critique, et si j'ai l'espoir de me réunir bientôt à lui, ce ne sera pas sous des auspices bien rassurants. Il est environné d'ennemis de toutes parts; il n'y a pas jusqu'à Brunswick qui n'ait été menacé par un corps ennemi, commandé par le général Czernichew, qui doit s'y être battu contre la division Lemoine; enfin, le moment est on ne peut plus inquiétant, et je voudrais d'une manière ou d'une autre que les affaires fussent terminées, car l'incertitude est un mal bien difficile à supporter. Je suis, en attendant, toujours à Morfontaine, où l'amitié qu'on me témoigne m'aide à supporter mes peines. Si vous voyez ma tante Louis, dites-lui, je vous prie, que j'ai reçu depuis peu des nouvelles de sa soeur de Reuss[1]; sa famille me traite mieux qu'elle, dont je ne reçois guère plus de nouvelles que par ricochet; donnez-m'en, mon cher père, de votre santé et surtout de votre tranquillité; croyez que l'une et l'autre sont au premier rang des choses de ce monde qui m'intéressent et que rien ne saurait ajouter à ma tendresse pour vous.

Catherine.

König Friedrich an Kaiser Napoleon. 3. Oktob. 1813.

Monsieur mon frère, je me suis abstenu jusqu'à présent de communiquer à Votre Majesté Impériale ce qui m'est revenu sur les dispositions de la cour de Bavière, quoique depuis plus de six semaines je ne

[1]) Louise, Prinzessin von Nassau-Weilburg, geboren 1765, vermählt 1786 mit Heinrich XIII. von Reuss-Greiz, gestorben 1837.

sois pas en doute sur ses intentions. J'en avais fait mention à cette époque par quelques mots à V. M. I. dans ma lettre du 24 août; mais comme elle n'a pas touché cet article dans sa réponse, je l'ai dû croire instruite et satisfaite de ces démarches, quelque extraordinaires qu'elles dussent me paraître. Enfin le voile est tombé et il ne peut rester aucun doute sur l'existence d'une convention qui met la Bavière à l'abri des incursions ennemies, car même l'entrée dans le Tyrol est une affaire concertée. Si je n'ai aucun intérêt à énoncer mon opinion sur cette détermination de la cour de Munich, je ne puis cacher à V. M. I. mes justes inquiétudes sur un état de choses qui met dans un si grand danger la majeure partie de mes frontières ouvertes et exposées à l'entrée de chaque parti ennemi qui se trouvera supérieur en forces à ceux que mes moyens épuisés pourront leur opposer; à la vérité, les puissances coalisées ont rendu jusqu'à présent justice à mon caractère et à ma façon d'agir, en ne me faisant aucune proposition analogue à celle qu'on a reçue en Bavière, ce que je puis affirmer sur ma parole, mais il est à prévoir que, si la marche annoncée du corps de Reuss à la suite de l'armée bavaroise a lieu, on submergera mon pays et l'on exigera de moi des déclarations contraires à ma façon de penser. V. M. I. est trop juste pour attendre que je puisse résister à une force majeure, ou livrer mon pays aux dévastations et à la fureur de l'ennemi, et je désirerais que, dans ce cas malheureux, il me fût permis de ne pas négliger les seules voies de salut qui me resteront. Mais lors même que je me verrai obligé

de céder aux circonstances impérieuses, je ne le ferai qu'en en prévenant V. M. I. et en lui protestant que, dès que la loi de la nécessité sera éloignée, elle me retrouvera tel qu'elle m'a toujours connu, franc et loyal.

Il est un bienfait que j'attends encore d'elle et que je lui demande avec instance, c'est de permettre aux malheureux débris de mes troupes, réduites à moins de 2000 hommes, de se retirer et de se rapprocher de mes États; ce ne sont plus que de faibles cadres, incapables de rendre des services et qui cependant fourniront un prétexte de me traiter hostilement. V. M. I., en m'accordant cette demande, me prouvera que j'ai droit encore de compter sur son amitié, dont je ne démériterai jamais. Sur ce etc.

Frédéric.

Königin Katharina an König Friedrich. Meudon, 4. Oktober 1813.

Mon très cher père, vous recevrez en même temps mes lettres du 26 septembre et du 4 courant, parce que, ne voulant pas vous les faire parvenir par la poste, je suis obligée d'attendre une occasion sûre pour vous les envoyer, et que j'ai été prévenue par le comte de Wintzingerode que cette première lettre ne pourrait partir que jeudi prochain.

Vous recevrez par la même voie les détails ci-joints sur ce qui s'est passé à Cassel; l'intérêt que vous n'avez cessé, mon cher père, de prendre à mon sort et à celui du roi, m'oblige à vous envoyer cette relation, quelque triste qu'elle soit, préférant vous dire les choses telles qu'elles sont que de vous livrer à vos propres conjectures. Mon mari a été obligé de

faire sa retraite avec un habit sur le corps; tout ce qu'il possédait est vraisemblablement au pouvoir de l'ennemi; il est accompagné de très peu de personnes. Je suis dans la plus grande inquiétude sur le compte de tous ceux qui nous étaient attachés et qui sont restés à Cassel; aussi, mon cher père, me vois-je obligée de vous prier de communiquer tout ceci à maman, car je suis dans l'impossibilité de m'occuper de tous ces tristes objets longtemps de suite.

Je reçois à l'instant un courrier du roi, expédié le 2 octobre de Montabaur; il me mande qu'on a dû attaquer de nouveau Cassel le 30, et qu'il suppose cette ville au pouvoir de l'ennemi, d'autant plus que l'ancienne Hesse est en pleine insurrection, qu'il ne compte dès lors y rentrer qu'autant que l'empereur lui donnerait des forces suffisantes pour le faire avec succès.

Si, depuis la reprise des hostilités, il eût voulu en accorder au roi, qui le lui avait demandé à Dresde, celui-ci ne se serait pas trouvé dans le cas d'abandonner son royaume. Le roi, depuis longtemps, a prédit à l'empereur tout ce qui vient d'arriver, et lui a fait connaître le mauvais esprit qui règne dans le pays et qui fait de cette guerre une guerre d'opinion et de fanatisme, ce malheureux peuple ayant été exaspéré par la manière dont le gouvernement français l'a traité.

Catherine.

König Friedrich an Kaiser Napoleon. 14. Oktober 1813.

Monsieur mon frère, ce que j'avais prévu dans ma dernière vient de se réaliser; l'alliance entre l'Autriche et la Bavière a été publiée, quoique jusqu'à

présent cette dernière couronne ne m'en ait fait aucune communication, mais seulement celle d'un armistice conclu entre les généraux sous une dénonciation de 48 heures. En conséquence de l'alliance, les corps d'armée combinés du général Wrede et du prince de Reuss se sont mis en marche et sont arrivés avant-hier le 12 à Ratisbonne, d'où ils se portent en différentes colonnes sur Ansbach et Bayreuth, et après leur jonction avec un corps considérable de Russes, qui, sous les ordres du général Bennigsen, débouche par Eger, cette armée qui alors se trouvera forte au moins de 100 000 hommes se portera sur Wurtzbourg et Bamberg; le 16 de ce mois, une colonne de troupes autrichiennes de 20 000 hommes se trouvera à huit lieues de mes frontières et le 17 elle devra, par conséquent, les toucher en suivant sa direction sur Wurtzbourg. Votre Majesté Impériale verra par cet exposé fidèle de ma position et de la vérité duquel je me rends caution, que je suis à la veille de voir l'ennemi entrer chez moi, sans pouvoir m'y opposer raisonnablement, vu sa très grande supériorité . . . Dans cet état de choses, il ne me reste, si je ne dois pas me rendre coupable vis-à-vis de mes sujets, qu'à chercher à écarter d'eux tous les fléaux et les horreurs de la guerre, en obtenant, s'il est possible encore, un armistice et la neutralité de mes États. Toujours franc et loyal dans toutes mes démarches, j'ai prévenu V. M. I. que je ne me porterais à cette démarche que lorsque la dernière nécessité l'exigerait; il est arrivé, ce moment, et V. M. I. est trop

juste pour m'en vouloir, lorsque je ne fais que remplir mes premiers et plus sacrés devoirs, ceux de sauver mon royaume d'une destruction certaine. Mes sentiments ne changeront pas, mais mes démarches doivent se régler d'après les circonstances impérieuses.

Je me vois obligé de réitérer ici très instamment la demande du renvoi de mes troupes; cette poignée d'hommes ne peut être d'aucun intérêt pour V. M. I., mais donnerait un prétexte contre moi, et je me verrais obligé de désavouer la part active qu'elles prendraient à la guerre. Je sais que je les expose peut-être par cet aveu, mais il est conforme à ma manière d'agir et j'aime à compter encore dans ce moment sur votre générosité, qui ne les rendra pas victimes d'un parti que leur maître ne prend pas volontairement, mais en cédant à la force et à la nécessité. Puissent des circonstances plus heureuses ramener un ordre de choses où je pourrais prouver à V. M. I. que mes sentiments pour sa personne sont inaltérables. Sur ce etc.

Frédéric.

Königin Katharina an König Friedrich. Meudon, 30. Oktober 1813.

Mon très cher père, il m'est impossible de vous dire jusqu'à quel point je suis affectée des nouvelles que vous venez de me donner. D'après la connaissance que j'ai de votre façon de penser, je puis me figurer tout ce que vous avez dû souffrir; l'espèce de congé que vous prenez de moi pour un temps illimité m'est on ne peut plus sensible; mes lettres précédentes, si vous les avez reçues, et surtout celle du 20 octobre,

doivent vous convaincre, mon cher père, que ma seule, mon unique consolation était de pouvoir vous offrir mon coeur et d'être en relation de confiance avec vous. Je suis bien sûre aussi qu'en réfléchissant à ma position, vous trouverez que l'interruption forcée de notre correspondance est infiniment plus douloureuse pour moi qu'elle ne peut vous l'être à vous-même. J'ai du moins la consolation de penser que vous restez chez vous aussi tranquillement que ces tristes circonstances peuvent le permettre, tandis que mon mari et moi allons être errants et sans qu'il y ait rien de fixé sur notre sort présent ni futur. Assurément ce ne sont pas les grandeurs que je regrette; je saurai supporter avec courage tout ce qui me sera personnel, mais je ne saurais, pour le roi, fixer sans effroi mes regards sur l'avenir. Je ne vois aucun rayon d'espérance luire pour lui dans les évènements futurs. De quelque manière que tournent les choses, je ne puis guère espérer que qui que ce soit lui tienne compte des sacrifices que lui ont imposés l'honneur, le sang et la reconnaissance. Les autres chercheront à en profiter, mais personne ne songera à l'en dédommager, et Dieu seul connaît le sort qui nous est réservé. Les hommes ne se font pas, en général, une raison sur les évènements comme les femmes; voilà les motifs et les réflexions qui rendent pour moi le présent encore plus pénible, en m'ôtant la ressource d'espérer dans l'avenir; aussi m'est-il bien difficile de supporter les peines qui m'accablent. Conservez-moi, mon cher père, votre tendresse paternelle, je vous ai toujours dit combien elle était nécessaire à mon bonheur; je vous le répète, non avec plus de vérité,

mais peut-être d'une manière plus sentie, dans un moment où je me vois privée d'en recevoir les consolants témoignages. Veuillez remercier mon frère de son souvenir; dans ce moment, il m'a fait du bien.

Renouvelez-moi vos bénédictions, j'espère les avoir méritées, c'est du moins pour moi un souvenir consolant; je puis alors croire que votre pensée m'accompagnera dans ces moments douloureux.

Catherine.

Königin Katharina an König Friedrich. Compiègne, 18. Nov. 1813.

Mon très cher père, mon premier médecin ayant obtenu un congé du roi pour se rendre à Cassel, cela me fournit une occasion bien sûre pour vous donner de mes nouvelles; je suis si heureuse de pouvoir en rencontrer une, que je la saisis avec un vif empressement. Je suis bien sûre, mon cher père, que vous prendrez une part sincère au bonheur que j'ai d'être réunie au roi, vous l'avez toujours désiré et d'ailleurs votre tendresse m'est trop connue pour douter un instant que vous partagiez ma satisfaction, il se porte à merveille et supporte avec beaucoup de courage et de fermeté les malheurs actuels; il me charge de le rappeler à votre souvenir. Il vous écrirait, s'il n'écoutait que son sentiment, mais il espère, mon cher père, que vous voudrez bien entrer dans sa position et n'imputer qu'à elle le silence qu'il se voit forcé d'observer. Il me charge de vous demander si vous avez du moins sous quelques rapports lieu d'être content de votre position actuelle. Il craint, parce qu'il l'a ouï dire, que les alliés ne soient pas pour vous ce qu'ils devraient être après le sacrifice que vous leur avez fait. Veuillez,

mon cher père, nous donner quelques détails sur votre situation et saisir, comme je le fais, les occasions que le hasard pourrait vous fournir.

Quant à notre position à nous, je vous ai mandé les raisons qui nous amenaient à Compiègne, mon cher père, et l'incertitude où nous étions pour tout le reste de ce qui nous concerne; elle est si grande pour l'avenir que je n'ose même l'envisager. Les sentiments paternels que vous m'avez toujours témoignés me tranquillisent, il est vrai, c'est sur eux que je compte et uniquement. Je me persuade que, s'il est encore quelque justice en ce monde, vous aurez aussi quelque influence à la paix générale et qu'alors vous n'oublierez pas le roi, un gendre qui a toujours eu pour moi les plus aimables procédés. Il me semble aussi que, sentiment à part, il serait bien injuste de le rendre victime de la conduite que la reconnaissance et l'honneur lui prescrivaient également et qui était d'autant plus désintéressée, qu'il ne devait d'aucun côté en tenir aucun fruit. Voilà, mon cher père, des motifs à faire valoir, si, à la paix, la voix de la justice et de la raison peut se faire entendre; au surplus, c'est bien plus pour les autres que pour moi, si je fais des vœux de ce genre; heureuse dans mon intérieur, les seules choses qui me restent à désirer sont, que vous, mon cher père, et le roi soyez heureux et contents.

Croyez à toute ma tendresse comme au très profond respect

avec lequel je suis etc.

Catherine.

Königin Katharina an König Friedrich. Compiègne, 7. Dezemb. 1813.

Mon très cher père, vous recevez cette lettre par monsieur de Linsingen, auditeur au conseil d'état et secrétaire de légation du roi à Paris. Vous l'adressant directement, le roi désire que je le charge spécialement de cette lettre, parce qu'il est chargé de vous soumettre ses intérêts et que nous sommes plus sûrs par ce moyen que cette lettre vous parviendra. D'ailleurs je saisirai toujours avec empressement chaque occasion de vous donner de mes nouvelles et de vous rappeler tous les sentiments que mon coeur vous a voués. Une confiance vraiment filiale est le premier de tous ces sentiments; c'est elle qui réveille mon courage et qui me permet d'espérer que vous songerez aux intérêts d'un gendre auquel votre fille doit tout son bonheur. Je vous ai dit plusieurs fois, mon cher père, combien j'étais pour mon compte éloignée de toute idée ambitieuse, mais puis-je voir sans un mortel chagrin que le roi soit condamné à la fleur de son âge à une telle inaction? La paix qu'on nous fait espérer doit assurer l'existence de tous les souverains, et, sans doute, après les sacrifices que vous avez faits à la cause des alliés, vous avez des droits à obtenir que celle de vos proches ne soit point oubliée. Si la politique admet quelques principes de justice, on ne pourra savoir mauvais gré au roi d'une conduite que lui imposaient les sentiments d'honneur qui le distinguent, et je ne pourrais me persuader qu'on voulût le rendre victime de l'impossibilité où il se trouvait d'en agir comme tous les autres membres de la Confédération du Rhin. Enfin je crois, mon cher père, que nul autre aussi bien qu'un père ne saurait défendre ses intérêts, et si vous daignez

prendre en main ceux de vos enfants, je considérerai d'un oeil plus tranquille notre avenir. J'aime à me flatter que vous ne trouverez pas de trop grands obstacles dans les intentions des alliés d'après les différentes proclamations qui sont parvenues jusqu'à nous et d'après lesquelles le gouvernement westphalien a dû être maintenu tel qu'il était et sans qu'on y ait souffert le moindre changement.

C'est avec la connaissance et l'agrément de l'empereur que le roi fait cette démarche auprès de vous, et dès que vous nous aurez répondu par l'entremise de monsieur de Linsingen, le roi enverra officiellement son ministre des finances, le comte de Marienrode, pour traiter de ses affaires auprès du congrès. Je vous le répète, mon cher père, le roi ni moi ne doutons que sous vos auspices ses affaires ne s'arrangent, et la confiance vraiment filiale que nous mettons en vous dans cette circonstance-ci doit vous être garante de notre éternelle gratitude envers vous.

Le roi n'a encore pu obtenir d'aller voir l'empereur, quoiqu'il ait fait tout ce qui a dépendu de lui pour s'en rapprocher, mais il n'a pu jusqu'à présent réussir, l'empereur ne voulant pas le recevoir dans le moment actuel comme roi, ni comme prince français, ce qui pourrait lui devenir préjudiciable en ce que ce serait aller au-devant d'un événement quelconque.

Nous avons vu dans les gazettes que vous vous étiez rendu à Francfort; je désire bien vivement, mon cher père, que ce soit pour votre satisfaction, et je vous supplie de tâcher de m'en faire connaître le résultat.

Je vous ai écrit, mon cher père, par tous les moyens qui se sont présentés et notamment le 18 novembre par mon premier médecin et le 23 par le comte d'Oberg, mon premier écuyer; je suppose que ces lettres vous parviendront beaucoup plus tard que celle-ci, ces messieurs ayant éprouvé des difficultés pour leurs passeports; m'étant doutée de ce qui leur arrive, ces lettres ne contiennent que peu ou point de détails d'affaires.

La roi me charge de le rappeler à votre souvenir; si ses procédés envers moi sont une marque de déférence filiale envers vous, mon cher père, vous ne pouvez alors douter de ses sentiments, les miens seront toujours aussi tendres que respectueux.

Je suis avec le plus profond respect etc.

Catherine.

König Jérome an König Friedrich.
Compiègne, 8. Dezemb. 1813.

Monsieur mon frère et très cher beau-père. Les événements de la guerre m'ont forcé d'abandonner mon royaume lors de l'approche des alliés.

Quelque pénible que me fût cette démarche, ma qualité de prince français, frère de l'empereur, et la situation dans laquelle je me trouvais par là placé à l'égard de toutes les parties belligérantes ne me laissèrent dans ce moment pas de choix. Je pense que les alliés doivent l'apprécier.

Le royaume de Westphalie a été formé avec le concours de la Russie et de la Prusse, il a été reconnu par toutes les puissances actuellement en guerre contre la France; tous les actes émanés de leur autorité le reconnaissent comme existant, et en effet je ne vois

point dans la guerre des alliés avec la France en quoi ma qualité de prince français pourrait influer sur la question de la conservation de mon royaume, même dans le cas où la paix donnerait lieu à des changements dans la constitution politique de l'Allemagne auxquels je n'hésiterais point à souscrire. Je me flatte que ma manière franche de penser et d'agir, assez connue de tous les souverains de l'Europe, doit être pour eux la garantie de la sincérité de mon adhésion à tout ce qui pourra être jugé nécessaire pour le maintien de l'indépendance de l'Allemagne, qui par cela pourrait pour la France même devenir plus intéressante.

Je ne me dissimule point que les plans et les combinaisons que les alliés ont conçus pour atteindre ce but seraient susceptibles d'apporter quelques changements dans les limites actuelles de mon royaume, et je ne balance point à déclarer à Votre Majesté que j'y souscrirais également, comptant assez sur leur justice pour croire que des indemnités convenables seraient offertes.

Allié à Votre Majesté par des liens qui sont chers à mon coeur, je m'adresse à elle dans cette circonstance, qui est également d'un intérêt majeur pour le sort futur de la reine sa fille, plein de confiance dans ses sentiments pour elle et pour moi, abandonnant à sa sagesse les moyens qu'elle jugera les plus propres pour assurer par son intervention auprès des alliés la conservation de mon royaume.

Dans le cas où, comme j'aime à m'en flatter, V. M. voudrait bien seconder mon désir et intervenir pour

mes intérêts, je m'empresserais, aussitôt qu'elle m'aurait fait connaître ses intentions, d'envoyer auprès d'elle le commandeur Malchus, comte de Marienrode, mon ministre des finances et de l'intérieur, qui possède toute ma confiance et auquel je donnerais les pouvoirs nécessaires pour tout arrangement quelconque que l'état actuel des choses rendrait nécessaire, espérant que V. M. voudrait bien le faire admettre comme mon envoyé extraordinaire, ministre plénipotentiaire. J'attendrai la réponse de V. M. pour ordonner son départ.

Cette lettre n'étant à d'autre fin, je prie Dieu qu'il vous ait, monsieur mon frère et très cher beau père, en sa sainte et digne garde.

De Votre Majesté

le bon frère et beau-fils

Jérôme Napoléon.

Königin Katharina an König Friedrich. Staine bei Paris, 14. Januar 1814.

Mon très cher père, il me serait difficile de vous dépeindre le plaisir que j'ai ressenti en recevant aujourd'hui votre lettre du 27 décembre, par l'entremise du prince de Neuchâtel; celle dont vous me parlez du 27 novembre, que vous m'avez écrite de Francfort, ne m'est pas parvenue. J'en veux d'autant plus à l'empereur d'Autriche, que je sais qu'il est trop bon pour ne pas sentir la douleur qu'une fille doit éprouver d'être privée de toute nouvelle de sa famille; j'ai été dans cette triste position depuis le mois d'octobre, ignorant absolument le sort de tous les miens.

Je me sers de la voie du prince de Neuchâtel pour vous tracer ce peu de lignes; j'espère qu'elles vous parviendront; cela me tient d'autant plus à coeur

que j'ai une bien heureuse nouvelle à vous annoncer et à laquelle certainement vous voudrez bien prendre quelque part, c'est le bonheur inattendu que j'ai d'être grosse de deux mois; le roi et moi ne pouvions attendre le moment de vous en faire part, et j'attendais avec une vive impatience une occasion favorable pour pouvoir vous en parler; enfin elle se présente, et je m'empresse de vous la communiquer, mon tendre père, et en même temps de vous prier de bien vouloir l'annoncer à la reine et à la bonne Emmy; toutes deux, je pense, l'apprendront avec quelque plaisir. C'est aussi la seule chose consolante que je puisse vous mander, mon cher père, sur notre position actuelle; elle est toujours la même que celle que je vous ai dépeinte dans mes lettres précédentes, si ce n'est que nous avons été obligés de quitter Compiègne à cause du froid excessif, qui nuisait essentiellement à ma santé dans l'état où je me trouve; ce château, très grand, très vaste, n'étant chauffé que par des cheminées, ne pouvait être habitable par un froid de dix à douze degrés, sans parler des frais énormes que ce séjour nous occasionnait dans un moment où le roi ne retire rien de chez lui. Il a donc choisi le séjour de Stains, où nous sommes établis depuis trois jours avec quelques personnes de notre cour.

Nous faisons, le roi et moi, des voeux bien sincères pour le rétablissement de la paix; elle est d'autant plus à désirer que l'empereur est très raisonnable, et que, si les ennemis croient la France épuisée, ils se trompent beaucoup; il ne faut qu'un mot pour qu'un million d'hommes soient sous les armes, et si ce

mot ne se dit pas, il est à présumer que c'est parce qu'on ne veut pas mettre l'Europe en feu, dans la ferme persuasion que les alliés veulent véritablement la paix, comme tout le monde la veut et la désire de ce côté-ci.

J'espère, mon cher père, que dans toutes les circonstances, et surtout dans un moment comme celui-ci, vous voudrez bien me conserver vos bontés, si précieuses à mon bonheur dans tous les instants de ma vie, mais si nécessaires, si indispensables dans la triste situation où nous nous trouvons.

Veuillez bien témoigner à la reine et à la bonne Emmy tous mes regrets de ne pouvoir leur écrire aujourd'hui à toutes deux, mais mon état me rend très souffrante et m'oblige à quelques ménagements. Dès que je me trouverai mieux, je leur écrirai, et ce sera un vrai bonheur que de pouvoir m'entretenir avec elles d'une espérance qui fait tout mon bonheur.

Croyez, mon tendre père, que les voeux que j'ai formés pour vous au renouvellement de l'année ne sauraient être égalés que par le très profond respect avec lequel etc.

Catherine.

Königin Katharina an König Friedrich. Paris, 28. Febr. 1814.

Mon très cher père, j'ignore si vous avez reçu ma lettre du 14 janvier par l'entremise du prince de Neuchâtel, par laquelle je vous mandais que j'avais reçu par la même voie la lettre en date du 27 décembre que vous avez bien voulu m'écrire et par laquelle vous me mandez m'avoir écrit plusieurs fois par l'entremise de l'empereur d'Autriche. Je n'ai reçu

aucune de ces lettres, ce qui me fait craindre que celle dont je vous parle n'ait été perdue. Cela me contrarierait beaucoup, m'étant alors empressée de vous apprendre que la Providence a exaucé un de mes voeux les plus ardents et l'espoir que j'ai de me voir mère. Je me trouve maintenant à trois mois révolus de grossesse et je me porte aussi bien que mon état et les circonstances peuvent le permettre. Dans la crainte donc que cette première nouvelle ne vous soit pas parvenue, je veux hasarder celle-ci, bien persuadée que vous partagerez ma satisfaction. En effet, mon cher père, ce bienfait de la Providence m'est comme un garant qu'elle m'accordera également le plus cher de mes voeux, qui est de voir le roi jouir enfin d'un sort heureux et tranquille; il ne me resterait alors rien à désirer. En attendant, nous vivons ici d'une manière fort retirée. Puissé-je, mon cher père, avoir toujours la certitude que votre santé est également bonne et que vous agréez avec la même bonté le très profond respect avec lequel je suis etc.

Catherine.

KAPITEL XII.

5. April bis 10. Sept. 1814.

Abdankung des Kaisers Napoleon. — König Friedrichs Versuch, Katharina von ihrem Gemahle zu trennen. — Mission des Barons Linden. — Lebhafte Erörterungen König Friedrichs mit Katharina und Jérome. — Überfall Katharinas bei Fossard durch Graf Maubreuil. — Raub ihres Geldes und ihrer Diamanten. — Kurzer Aufenthalt in der Schweiz. — Reise nach Eckensberg bei Gratz und von da nach Triest. — Katharinas Niederkunft mit dem Prinzen Jérome. — Ihre Errettung aus schwerer Krankheit.

Königin Katharina an König Friedrich. 5. April 1814.

Mon très cher père, je ne sais si cette lettre, que j'adresse à l'empereur de Russie en le priant de vous la faire parvenir, aura le même sort que les deux précédentes, que je vous avais adressées par l'entremise du prince de Neuchâtel. Je dois presque supposer qu'elles ne vous sont pas parvenues, n'ayant eu aucune réponse de vous; leur contenu me paraissait cependant assez intéressant pour présumer que j'en aurais obtenu une de vous, mon tendre père, car l'espoir de me voir bientôt mère est un événement qui ne peut que vous toucher sensiblement, surtout dans les circonstances malheureuses et cruelles où nous nous trouvons réduits. Vous connaissez la position du roi et la mienne, vous ne pouvez donc qu'apprécier les motifs

de notre conduite; les sentiments qui m'animent comme épouse et comme mère et l'entière confiance que je dois avoir en vous me font un devoir de m'adresser encore à vous pour vous recommander le soin de mes intérêts, qui ne peuvent sans injustice être entièrement écartés, alors qu'il sera question de traiter d'une manière définitive d'un système d'équilibre à établir et des conditions d'une paix générale.

Vous avez pesé toutes les raisons qui établissent nos droits, et j'ose même ici vous rappeler, mon cher père, qu'une des conditions principales, en me faisant contracter les liens qui m'unissent au roi, était qu'il eût un Etat quelconque, pourvu qu'il fût indépendant. Personne ne peut donc mieux que vous faire valoir ces droits et je me complais dans l'idée de devoir aux sollicitudes de votre amour paternel l'accomplissement de mes légitimes espérances. Le bonheur d'un fils qui n'a cessé de vous donner des témoignages d'affection en rendant votre fille la plus heureuse des femmes, et le nouveau lien qui va nous unir encore plus étroitement doivent vous engager à nous tirer d'une position aussi affreuse. Enfin, ô le meilleur des pères, c'est dans vos bras que nous nous jetons avec un abandon filial qui ne peut être déçu.

J'ose vous supplier de me mettre aux pieds de la reine et de dire mille choses tendres à ma bonne tante Louis; j'espère que toutes deux voudront bien prendre quelque part à notre triste situation. Je suis etc.

Catherine.

Königin Katharina an König Friedrich. Blois. 9. April 1814.

Mon très cher père, le bouleversement total des choses en France et l'abdication formelle de l'empereur Napoléon à cet empire ayant provoqué l'empereur de Russie à établir un autre ordre de choses, et une autre dynastie paraissant devoir monter sur le trône, le devoir et l'honneur nous font une loi de quitter cet empire. Nos regards se portent donc naturellement sur vous, mon tendre père, et tout proscrits et exilés que nous sommes, nous espérons que vous voudrez bien nous donner un asile, au roi et à moi, seulement pour les premiers moments. Ici nous attendons au sein de notre famille les événements qui doivent fixer irrévocablement notre sort. Je me plais encore à croire que l'intérêt que vous voudrez bien y prendre et l'intérêt général que notre triste situation doit nécessairement inspirer, n'étant que de tristes victimes d'une ambition démesurée et d'une politique monstrueuse, nous feront obtenir quelques dédommagements en Allemagne. Le vice-roi d'Italie devant avoir (à ce qu'on assure, par l'entremise du roi de Bavière son beau-père) le duché de Milan en toute propriété pour lui et ses descendants, je ne puis croire que les alliés fassent plus pour lui que pour nous, ne pouvant sous aucun rapport se glorifier d'être aussi bien allié que ma famille et moi; enfin, mon cher père, le roi et moi, nous sommes bien convaincus que nous ne pouvons remettre nos intérêts entre de meilleures mains que les vôtres, aussi nous nous jetons dans vos bras paternels avec cette confiance aveugle que donne le véritable amour filial. J'ai écrit hier, le 8, à l'empereur de Russie et à mon frère pour leur demander à tous deux les passeports

et un sauf-conduit; lorsque nous les aurons obtenus, nous nous mettrons tout de suite en marche, nous prendrons la route de Bâle et de Schaffhausen. Le roi s'empressera alors de vous envoyer un de ses aides de camp pour vous en instruire et pour vous dire encore plus exactement la route que nous devons tenir et le jour de notre arrivée dans ces Etats. Vous concevrez, mon cher père, tout ce que la perspective de vous revoir doit avoir de charme pour moi et pour le roi, quoique ce soit sans doute sous des auspices bien peu heureux; mais votre coeur paternel nous fera oublier les peines sensibles que nous avons éprouvées.

Je suis avec le plus profond respect etc. etc.

Catherine.

König Friedrich an die Königin Katharina. Stuttgart, 12. April 1814.

Ma très chère fille, c'est dans les moments de malheur que la tendresse paternelle s'éprouve. Jugez ce que je dois ressentir dans celui-ci, où une série d'événements, résultats d'un caractère indomptable, ont amené la destruction, l'anéantissement de sa famille, qui entraîne votre perte; c'est dans ces moments cruels que mes bras paternels vous sont ouverts; venez vous y jeter, vous y trouverez toutes les consolations, tous les adoucissements qui sont à ma disposition et dont est susceptible le tendre coeur d'un père pour une fille chérie. Si je ne puis vous rendre une couronne, vous trouverez dans le sein de votre famille tranquillité, satisfaction et ces douces jouissances de l'amitié dont rien ne peut égaler la possession. Celui qui vous remettra celle-ci jouit de ma confiance; c'est pour cela que je vous l'envoie, parlez-lui de même.

УНИВЕРЗИТЕТСКА БИБЛИОТЕКА * БЕОГРАД *

J'ai chargé en outre le comte de Wintzingerode père, de vous faire des ouvertures pour l'avenir, auxquelles je vous conjure de ne pas vous refuser; leur accomplissement peut seul vous assurer une existence conforme à votre naissance. Vous vous le devez, vous le devez à l'enfant dont vous allez être mère. Au nom de Dieu, ne fermez pas l'oreille à la voix d'un tendre père, qui ne veut que votre bien, qui veut et peut vous sauver de l'abîme dans lequel vous tomberez immanquablement, si vous vous refusez à ses bonnes intentions pour vous. Si vous êtes dans la possibilité de voir votre frère le prince royal, faites-le, écoutez ses conseils, ils seront dictés par l'amitié, ne les rejetez pas et songez que de votre résolution dépend en ce moment le sort de toute votre vie. Je finis en vous embrassant tendrement, en vous pressant contre mon coeur paternel, vivement ému et qui ne jouira de la tranquillité et du bonheur que quand il vous saura à l'abri de l'orage. Pour la vie votre bon père.

Frédéric.

Zu diesem Briefe ist jedenfalls erst in späterer Zeit ein Blatt folgenden Inhalts gelegt worden:

Si le roi Jérôme consent de sa propre volonté à se séparer de la reine ma fille, je promets de m'employer efficacement auprès des empereurs et des rois mes alliés pour lui assurer un sort conforme à la dignité dont il a été revêtu et analogue à celui de son frère aîné. Je me charge entièrement de l'établissement et de l'entretien de ma fille, de même que du sort de l'enfant auquel elle donnera le jour. Si par contre le roi Jérôme se refusait à cette proposition, ou

que ma fille ne voulût pas y entendre, je devrais déclarer, quoique à regret, que je serais hors d'état de prendre à l'avenir aucun intérêt à leur sort. J'ai chargé le comte de Wintzingerode père de porter cette déclaration à la connaissance de tous deux.

Fait à Stouttgardt ce 11 avril 1814.

Frédéric.

König Friedrich an die Königin Katharina. Freudenthal, 14. April 1814.

Ma très chère fille, ma chère, ma malheureuse enfant. J'apprends en ce moment qu'on vous a abandonnée, que vous êtes seule dans le malheur; j'en bénis Dieu, vous voilà sauvée, et je ne perds pas un instant pour ordonner au comte de Wintzingerode de se rendre auprès de vous et de tout arranger pour vous voir retourner auprès de moi sans perte de temps. Confiez-vous à lui; dès que je serai informé de votre départ, j'enverrai à votre rencontre pour qu'on vous ramène à un père qui vous attend à bras ouverts. Que Dieu vous bénisse, vous conserve et veille sur ma bien-aimée fille! Je suis seul ici; si la reine, la duchesse Louis et vos belles-soeurs étaient informées, elles vous auraient écrit. Adieu, tout à vous pour la vie.

Votre bon et tendre père

Frédéric.

König Friedrich an die Königin Katharina. Stuttgart, 15. April 1814.

Ma très chère fille, comment vous exprimer toute la tristesse et l'affliction profonde que m'ont causées vos deux lettres du 5 et du 9 avril, que j'ai reçues par l'empereur de Russie et mon fils, toutes les deux à la fois. N'êtes-vous pas déjà assez malheureuse par des circonstances indépendantes de vous, sans que

vous ayez besoin de vous abandonner à des illusions, à des desseins qui vous font perdre tout l'espoir de consolation et de bonheur dont vous pouvez encore être susceptible? Les insinuations qu'on vous fait vous rendent même injuste vis-à-vis d'un tendre père, vous font soupçonner mes intentions bienveillantes pour vous. Je vous l'ai écrit, il y a déjà longtemps, vos intérêts m'ont toujours été chers, je les ai plaidés partout où je pouvais, et la manière dont l'empereur Alexandre s'est conduit à votre égard a dû vous le prouver; mais les circonstances ont bien changé. La déposition de Bonaparte, la proscription de toute sa famille, en excluent tous les membres de toute possession territoriale ou souveraineté.

Telle est la loi qu'a prononcée la France et qu'ont sanctionnée toutes les puissances alliées. Comment donc peut-on vous bercer d'assurances ridicules? Il faut vous soumettre aux décrets de la Providence; c'est elle qui en a décidé, aucun Bonaparte ne doit plus régner ni en grand ni en petit, c'est le but de notre alliance, et nous sommes prêts à sacrifier de nouveau tous nos moyens à obtenir cette assurance, qui seule assure notre liberté et celle de l'Europe. Suivez l'exemple que vous donne la fille de l'empereur François. Elle descend de plus haut que vous, elle est mère comme vous allez l'être, et elle retourne auprès de son père, au sein de sa famille. Faites de même et venez dans les bras d'un tendre père. Il vous attend, il vous recevra avec tous les sentiments les plus affectueux, il donnera un état, un nom à l'enfant que vous portez, j'en serai le père. Ne fermez pas l'oreille à ma voix, à celle de

votre frère, qui vous conseillera pour votre bien, pour votre honneur. Ne vous refusez pas aux soins amicaux de l'empereur Alexandre. Venez, je le répète, au sein de votre famille, mais qui ne peut recevoir un Bonaparte.

J'exige, ma chère fille, que vous écoutiez avec calme et sang-froid le comte de Wintzingerode, qui vous remettra celle-ci et que j'ai chargé de vous faire connaître en détail ce que je ne peux vous dire ici qu'en peu de mots à cause de la difficulté que j'ai de beaucoup écrire. Mon fils m'assure que vous vous portez bien dans votre état. Dieu en soit béni! Mettez-moi bientôt à même de m'en convaincre moi-même. Dès que je serai informé de votre résolution, j'enverrai à votre rencontre le comte de Goerliz et une des dames de la reine. Adieu, ma chère enfant, comptez toujours sur la tendresse de votre bon père.

Frédéric.

Königin Katharina an König Friedrich. Paris, 15. April 1814.

Mon très cher père, le prince royal a dû vous dire que j'étais arrivée à Paris il y a peu de jours sous de bien malheureux auspices, mais dirigée par le désir d'être utile à mon mari et d'assurer son sort à venir.

Il n'y a pas de sacrifice que je ne sois prête à faire pour son bonheur. Je suis venue ici dans l'intention d'obtenir pour lui une indemnité, un pays quelconque et quelque petit qu'il puisse être, où nous puissions oublier dans la retraite et les grandeurs et les malheurs qui en sont ordinairement la suite.

J'avais eu, ainsi que le roi, l'idée de me jeter dans vos bras paternels et d'attendre chez vous, auprès d'un père que j'ai toujours tendrement chéri, l'issue des événements actuels, mais une lettre très dure, que j'ai reçue du prince royal, auquel j'avais témoigné ce désir et qui me mandait qu'une pareille démarche pourrait vous compromettre, nous a décidés à chercher ailleurs un refuge, car le roi serait inconsolable de vous nuire dans la moindre des choses; aussi avons-nous renoncé irrévocablement à ce projet.

Je ne vous dissimulerai cependant pas que cela me prive, ainsi que mon mari, de la consolation d'aller chercher près de vous un asile sûr et tranquille, dont nous avons un si grand besoin dans notre malheureuse position.

Ce voyage ici est affreux pour moi, obligée d'y entendre les propos les plus révoltants, les plus extravagants, contre le roi mon époux. Le prince royal est exaspéré contre nous tous et contre lui particulièrement, mais ce qui m'a le plus affectée et le plus étonnée, c'est la proposition que monsieur de Wintzingerode s'est permis de me faire, qui est celle de me séparer du roi; il m'a assuré, mon très cher père, qu'elle ne vient pas de vous, et qu'il a osé me la faire sans y être autorisé; aussi n'aurais-je jamais imaginé que votre cœur paternel l'eût dictée, et que vous eussiez pu lui donner un ordre pareil.

Veuillez jeter un coup d'œil en arrière; mariée au roi sans le connaître, victime, à cette époque, de grands intérêts politiques, je me suis attachée à lui, je porte aujourd'hui son enfant dans mon sein; il a

fait mon bonheur pendant sept ans par des procédés aimables et doux, mais eût-il été pour moi le plus mauvais des maris, m'eût-il rendue malheureuse, je ne l'abandonnerais pas dans le malheur, et je ne mériterais ni votre estime ni la sienne si j'étais capable d'un pareil procédé. Jamais je ne séparerai mes intérêts des siens; ma résolution est prise irrévocablement là-dessus; elle m'est inspirée par le sentiment et par l'honneur. Je le suivrai là où le sort le conduira, n'importe où, et je vivrai avec lui des chétifs revenus que nous avons conservés, si je ne puis lui obtenir une indemnité pour lui et ses descendants; car pour de l'argent, une pension de la France, nous n'en accepterons jamais: toute la famille n'a qu'une voix là-dessus et s'est refusée à toute espèce de proposition de ce genre.

Je me suis, comme vous le pensez bien, adressée pour toutes nos affaires à l'empereur Alexandre, qui m'a promis de s'intéresser à ma malheureuse position, et qui me donne toutes les preuves d'affection qu'on peut attendre d'un bon et loyal parent. Si les choses dépendaient de lui, je serais bien sûre d'obtenir ce que je demande; cependant, mon très cher père, je ne puis savoir ce qui va être prononcé sur mon compte; j'irai rejoindre mon mari dans deux ou trois jours, le plus tôt possible, et j'abandonnerai les événements à la Providence, elle aura peut-être pitié de moi.

Que votre bénédiction, mon cher père, veuille m'accompagner en tous lieux; j'en ai besoin pour ma consolation. Nous autres, pauvres femmes, ne pouvons vivre ni nous occuper constamment de revers politiques;

l'amour de mon mari, de ma famille, assurerait plus sûrement mon bonheur que toutes les chances de la fortune. Assurez-moi donc de votre tendresse, mon très cher père, et croyez à la mienne comme au très profond respect avec lequel etc.

Catherine.

König Friedrich an die Königin Katharina. Stuttgart, 16. April 1814.

Ma très chère fille, ma sollicitude paternelle pour vous ne me permet pas de rester tranquille lorsque je vous sais dans une position aussi triste que fâcheuse. C'est pourquoi je vous envoie mon conseiller privé actuel, le baron de Linden, pour vous offrir toutes les consolations, toute l'assistance qui dépendent de moi. J'ai pensé que, venant directement d'ici, il serait plus à même de vous parler comme moi-même, de vous faire connaître mes intentions, mes conseils et mes désirs pour votre bonheur. Il vous exprimera toute ma tendresse, tout le chagrin que j'éprouverai tant que je vous saurai dans la position où vous vous trouvez. Ecoutez monsieur de Linden, croyez que c'est moi qui vous parle par lui. C'est un tendre père qui vous conjure de ne pas méconnaître ses soins, son amour paternel, et de croire qu'il a votre bien à coeur. Rendez-moi assez heureux de pouvoir vous serrer bientôt entre mes bras. Pour jamais votre bon père.

Frédéric.

Königin Katharina an König Friedrich. Paris, 17. April 1814.

Mon très cher père, je viens de recevoir la lettre du 12 avril que vous avez bien voulu m'écrire; elle m'est parvenue le lendemain du jour où monsieur de Wintzingerode m'avait fait faire les ouvertures dont

vous l'aviez chargé. Mes précédentes lettres ont dû vous prouver quelles étaient mes irrévocables résolutions. Quelles qu'aient été toute ma vie, mon cher père, ma tendresse et ma soumission à la moindre de vos volontés, vous ne pouvez vous-même me blâmer si, dans une circonstance aussi importante, je me vois obligée de n'écouter que ce que le devoir et l'honneur me dictent. Unie à mon mari par des liens qu'a d'abord formés la politique, je ne veux pas rappeler ici le bonheur que je lui ai dû pendant sept ans, mais eût-il été pour moi le plus mauvais des époux, si vous ne consultez, mon père, que ce que les vrais principes d'honneur me dictent, vous me direz vous-même que je ne puis l'abandonner lorsqu'il devient malheureux, et surtout lorsqu'il n'est pas cause de son malheur.

Ma première idée, mon premier mouvement ont été d'aller me jeter dans vos bras, mais avec lui, avec le père de mon enfant; je comptais trouver en vous toutes les consolations que me promettent dans votre lettre vos sentiments paternels, mais seule, je ne puis songer à chercher un asile sûr. Où serait d'ailleurs ma tranquillité, si je ne la partageais avec lui, à qui je dois aujourd'hui, plus que jamais, mes soins et mes consolations?

Mon cher père, je me jette à vos genoux et vous supplie de considérer ma position et les devoirs qu'elle me dicte; ne consultez pas la politique, mais seulement les devoirs les plus sacrés de père et ceux d'une épouse et mère, et voyez si, en manquant à mes premiers devoirs, je serais capable ou digne de respecter les autres!

Considérez toutes ces choses, et veuillez vous dire que les principes les plus sacrés peuvent seuls m'engager à refuser toute offre de grandeurs et de fortune que je dois à vos bontés, et qui m'empêcherait aujourd'hui de remplir mes devoirs de femme et de mère. J'ai dû vous faire connaître ici, de Paris, où vous ne pouvez supposer l'influence de mon époux, cette irrévocable détermination.

Avec le désespoir d'encourir par là peut-être votre disgrâce, je puise mon courage dans la conviction de me rendre encore plus digne de votre estime, persuadée qu'avec le temps vous me rendrez justice, que vous vous direz à vous-même que je n'ai pu agir autrement sans me manquer à moi-même, et que les devoirs de fille tendre et soumise, que j'ai remplis toute ma vie, devaient vous être un garant que je remplirais également ceux d'épouse et de mère. Veuillez, mon cher père, accorder du moins votre bénédiction aux intentions pures qui me dirigent; veuillez penser que tout rêve de bonheur est fini pour moi, et que je ne puis plus trouver de consolation et de dédommagements que dans l'affection et la tendresse des miens. Que Dieu, que j'implore, veille sur vos jours et les rende heureux, mais s'ils étaient un jour altérés par l'infortune, vous me verriez, mon cher père, à vos pieds, tâcher de les adoucir et vous faire d'aussi grands sacrifices que ceux que je fais maintenant pour mon époux.

Catherine.

König Friedrich an die Königin Katharina. Stuttgart, 20. April 1814.

Ma très chère fille, je connaissais déjà tous les détails que vous me donnez par votre lettre du 15, que votre courrier m'a apportée cette nuit. Je savais vos différentes missions à Paris et enfin votre vraiment inconcevable voyage dans cette ville. La lettre de votre frère le prince royal, dont j'ai la copie, n'est pas dure, elle n'est que vraie, mais c'est le sort de tous ceux que la passion et l'illusion dominent, comme vous, de trouver durs et injustes ceux qui n'abondent pas dans leur sens; c'est pourquoi votre frère et moi-même, nous le sommes à vos yeux. Mes lettres, qui seront à présent entre vos mains, vous prouveront que, quoique le comte de Wintzingerode n'eût et ne pût avoir d'instructions pour un cas que j'étais loin de prévoir, ce qu'il vous a dit comme un honnête homme qui veut votre bien-être était parfaitement conforme à mes intentions. Oui, ma chère fille, votre père vous aurait reçue à bras ouverts, vous auriez trouvé dans le sein de votre famille (de la seule à qui vous devriez donner ce nom et non à celle des Bonaparte) tranquillité et bonheur et une existence assurée pour l'enfant que vous portez dans votre sein, mais jamais le roi Jérôme ne sera reçu chez moi, jamais un Bonaparte ne passera mes frontières, lors même que mes sentiments personnels pour lui, fondés, non sur la proscription de sa race, mais sur sa conduite comme roi et comme époux, seraient bien différents de ce qu'ils sont et de ceux qu'il a dû m'inspirer. Je crois bien que depuis votre séjour à Paris vous devez avoir entendu parler sur lui très différemment de ce que vous disaient les vils flatteurs et les êtres corrompus dont

il vous entourait. Le temps des illusions est détruit, il n'y a plus que lui et cette masse d'êtres méprisables, dévoués dès longtemps à l'animadversion publique, qui puissent vous bercer d'espérances ridicules, abuser de vous et se servir de vous en vous compromettant, pour chercher à faire réussir leurs fantasques projets de souveraineté, de dédommagement. Et à qui? Au frère d'un tyran, l'horreur du monde, dont le trône éphémère ne devait son existence qu'à la destruction des premiers souverains de l'Allemagne, presque tous vos parents, vos grands-pères ou grand'mères. Jamais un Bonaparte ne régnera, même sur un petit Etat; ainsi le veut la tranquillité, le bonheur, le repos de l'Europe, et si le caractère doux et affable de l'empereur de Russie, son désir de vous calmer, de vous empêcher de continuer vos fausses démarches, ne lui a pas permis de vous parler aussi franchement et d'une manière aussi positive, c'est qu'il n'est ni votre père ni votre frère, qui sont appelés à vous dire la vérité et à vous parler sans détour, à vous faire connaître vos vrais intérêts, à vous donner des conseils conformes à vos devoirs et les seuls qui puissent assurer votre bonheur et votre tranquillité pour les temps futurs. Vous êtes injuste, ma fille, lorsque vous dites à tout le monde, lorsque vous osez me le dire à moi-même, que vous avez été forcée à votre mariage, que vous avez été sacrifiée!!! La reine, mon fils, la duchesse Louis, vous-même, ma fille, êtes les témoins du contraire. J'ai dû vous donner connaissance des propositions que les intrigues du vieux comte de Wintzingerode avec Duroc avaient amenées dans ce

style propre à Napoléon en tout ce qu'il voulait. Mais, en le faisant, je vous ai donné trois jours pour prendre votre résolution et vous ai dit en propres termes: „Si „la chose vous rend malheureuse, si vous ne croyez „pas pouvoir vous y soumettre, je donnerai le refus, „quoi qu'il en puisse arriver.“ J'ai fait de même pour votre frère lorsque Didelot me proposa pour lui mademoiselle Tager[1]). C'est vous, ma fille, qui m'avez, par votre consentement, mis dans le cas de poursuivre cette affaire. Depuis votre mariage j'ai connu, dans tous ses détails, l'intérieur de votre union avec le roi Jérôme; je suis instruit de tout. — — —

Je sais qu'il n'a pas tenu à lui de vous répudier!! et que ce n'est qu'à Napoléon que vous avez dû, l'été passé à Dresde, la continuation de votre existence comme épouse. Il n'est plus temps de feindre, il l'est de rompre un silence qui n'était fondé que sur le vôtre, que je respectais, quoique je ne l'approuvasse pas. C'est une union pareille que, vu les circonstances du moment, j'ai désiré voir rompre, c'est pour cela que votre père vous en a témoigné le désir. Croyez, ma fille, que ce ne sera pas à soixante ans que j'aurais voulu souiller mes cheveux gris, en vous faisant une proposition que vous regardez et que vous me dites être contre l'honneur et vos devoirs; vous avez, ma fille, méconnu un tendre père, vous avez méconnu ses bonnes intentions pour vous, pour l'enfant que vous portez. Je vous le pardonne; une passion, quelque inconcevable qu'elle me soit après tout ce qui aurait dû la détruire,

[1]) d. h. Napoleons Adoptivtochter Stephanie Beauharnais.

vous domine, vous rend injuste pour tous, pour père, frère et famille, et aveugle pour vos propres intérêts. Mon coeur paternel peut vous plaindre, mais rien ne l'autorise à partager un sentiment qui n'est fondé ni sur la raison ni sur l'estime. Vous avez prononcé d'une manière irrévocable sur le parti que vous voulez prendre, vous m'assurez que rien ne vous en fera changer; il me reste donc seulement à vous dire ici que mon coeur vous restera toujours ouvert, que, quand ma fille malheureuse, délaissée, abandonnée, viendra se jeter dans mes bras avec son enfant, elle retrouvera un tendre père, prêt à la recevoir et qui oubliera volontiers ses torts pour ne s'occuper que de son bonheur. Si le roi Jérôme avait effectivement pour vous quelque affection, il devrait être le premier à se rendre justice à lui-même et bien persuadé que c'est inutilement qu'il peut se servir de vous comme d'un instrument pour ses projets ambitieux, il devrait employer son influence sur vous pour vous engager à suivre la voix qui vous appelle au bonheur et à la seule existence qu'il vous reste à désirer dans ces circonstances. Comme mon écriture est souvent illisible, je joins à cette lettre une copie. Celle que vous trouvez ci-après de la duchesse Louis m'a été envoyée hier, elle n'est donc pas une réponse à celle que j'ai reçue par le courrier pour elle. Adieu, ma chère fille, que Dieu vous bénisse, vous éclaire et vous ramène dans les bras de votre bon père.

Frédéric.

König Friedrich an die Königin Katharina. Ludwigsburg, 26. April 1814.

Ma très chère fille, j'apprends en ce moment par le comte Sontheim l'horrible accident qui vous est

arrivé près de Fossard; je ne puis vous exprimer ce que je sens et à quel point je suis inquiet pour vous dans l'état où vous êtes. Je vous envoie le comte Goerlitz et Hardegg pour vous soigner et prévenir les suites; au nom de Dieu, écoutez ma voix, vous n'êtes et ne serez en sûreté que lorsque vous serez sous ma protection. Ne me faites pas trembler plus longtemps pour mon enfant, vous êtes et resterez toujours encore maîtresse du parti que vous voudrez prendre, mais songez qu'en ce moment vous devez pour votre conservation, pour celle de l'enfant que vous portez, être à l'abri d'attaques pénibles, et vous ne le serez qu'autant que vous viendrez auprès de moi. Au nom de Dieu, au nom de tout ce qui vous est sacré, ne vous refusez pas à mes bonnes intentions; je ne puis vous en dire davantage dans ce moment, Goerlitz vous dira le reste. Confiez-vous en lui. Adieu, mon enfant, je suis sans cesse votre bon père.

Frédéric.

Über diesen Überfall bei Fossard erzählen die Mémoires du Roi Jérôme u. a. nachstehendes:

Catherine, retenue le 20 avril jusqu'au soir à Nemours, où l'empereur Napoléon lui avait dit un adieu qui devait être éternel, mit, à cause de l'embarras des relais, plus de douze heures à franchir l'espace qui sépare Nemours de Montereau.

Elle arrivait le 21, vers sept heures du matin, à une demi-lieue de cette dernière ville, au relais de Fossard, quand les postillons s'arrêtèrent devant un

détachement de cavaliers de la garde, qui barrait la route. Deux hommes s'avancèrent vers la reine, et, au nom du roi Louis XVIII, lui enjoignirent de descendre de voiture pour que ses bagages fussent visités. Dans l'un de ces deux hommes la reine reconnut le comte de Maubreuil, attaché naguère à sa maison comme écuyer, et à celle du roi, comme capitaine des chasses.

Le hameau de Fossard se composait, à cette époque, d'une maison de poste et d'une mauvaise auberge. On fit entrer la voiture dans la cour de l'auberge, et là Maubreuil et Dasies (c'était le nom de son compagnon) donnèrent ordre qu'on la déchargeât et qu'on ouvrît les coffres. La reine indignée défendit à ses domestiques de donner les clefs; elles furent livrées cependant sur la menace qu'on allait tout défoncer. Alors commença une apparente perquisition de tout ce qui appartenait à la reine et à sa suite comme si l'on eût voulu y rechercher et en extraire quelque objet particulier, prétexte dérisoire, puisque tout ce qui avait quelque valeur était destiné à être enlevé. En effet, les coffrets à bijoux ayant été visités (moins le nécessaire du roi, dont on n'avait pas la clef), furent refermés et placés sous bonne garde.

Cette opération dura six heures; pendant ce temps arriva de Montereau un second détachement de mameluks et de chasseurs de la garde, qui se mit à la disposition de Maubreuil. Des factionnaires furent placés à toutes les issues du hameau. Maubreuil étant entré avec Dasies, pour déjeuner, dans la chambre du rez-de-chaussée de l'auberge, la reine refusa d'y entrer et resta sur une chaise dans la cour, assistant, muette

et avec des larmes de honte dans les yeux, à cette scène de brigandage.

Au moment de son arrestation, elle avait demandé à voir les ordres en vertu desquels on attentait à sa liberté et à sa propriété; on avait refusé de les lui montrer. Ayant reconnu Maubreuil, elle lui avait dit avec indignation: „Quand on a mangé le pain des „gens, on ne se charge pas d'une pareille mission; „ce que vous faites est abominable."

Maubreuil, décontenancé, n'osa pas soutenir le regard de la reine ni prendre la responsabilité directe de l'acte infâme qu'il commettait: „— Je ne suis que le commandant de la force armée, dit-il en montrant Dasies; parlez au commissaire, je ferai ce qu'il ordonnera."

La reine s'adressa alors à Dasies: „— Vous me „dépouillez de tout ce qui m'appartient, le roi n'a „jamais donné de pareils ordres; je vous jure, sur „mon honneur et foi de reine, que je n'ai rien à la „couronne de France."

„Nous prenez-vous pour des voleurs?" répondit Dasies. „Nous avons nos ordres; toutes ces caisses vont partir."

En effet on avait mis en réquisition une patache, qui passait sur la route; on y plaça les dix caisses. Au moment où Maubreuil allait la faire partir, il aperçut sur la chaise de la reine la cassette qui contenait les 84000 francs en or. Il se consulta un moment avec Dasies, et le résultat de leur conférence fut l'ordre donné au commandant des mameluks de placer la cassette avec les autres, sur la patache.

„— Est-il possible, s'écria la reine, que vous „preniez ainsi, non seulement mes bijoux, mais mon „argent, et que vous me laissiez, dépouillée de tout, „sur une grande route.„

„—Madame, dit Maubreuil, je ne suis que l'exé„cuteur des ordres du gouvernement; je dois rendre „vos caisses intactes à Paris; tout ce que je puis „faire pour vous, c'est de vous donner ma ceinture; „elle contient cent napoléons d'or de vingt francs."

Le comte de Fürstenstein la prit; puis, en ayant vérifié le contenu, il trouva qu'elle ne renfermait que quarante-quatre napoléons, qui furent déposés au relais le plus voisin, entre les mains du juge de paix du canton de Pont-sur-Yonne.

Voyant la patache s'éloigner, la reine demanda qu'on lui permît d'accompagner ses caisses jusqu'à Paris, jusqu'à la rencontre d'une autorité qui en pût prendre la charge, ou du moins de les faire accompagner par une personne de confiance. Pour toute réponse, Maubreuil fit monter la reine et toute sa suite en voiture, plaça un cavalier à chaque portière et donna l'ordre aux postillons de prendre la route de Dijon, avec défense au maître de poste de Fossard de donner des chevaux, à qui que ce fût, pendant les trois heures qui suivraient le départ de la reine.

A midi, Catherine quittait le théâtre de l'acte inouï dont elle avait été victime. Ce ne fut qu'à Villeneuve-le-Guyare que son escorte la quitta. Cette ville étant occupée par un général wurttembergeois, avec quelques troupes de cette nation, la reine y trouva une protection provisoire, un repos de quelques heures,

dont elle avait grand besoin après les secousses de la journée, enfin les moyens matériels de continuer sa route.

Königin Katharina an König Friedrich. 1. Mai 1814.

Mon très cher père, monsieur de Linden m'a remis, à mon passage à Neuchâtel, votre lettre du 16 avril, et de plus, il m'a transmis verbalement vos intentions. Je ne vous cacherai pas que c'est avec un chagrin bien sensible, mon cher père, que j'ai vu, dans une conversation d'une heure et demie que j'ai eue avec lui, que vous persistez dans votre désir de me séparer de mon mari, chose que je ne puis concevoir et qui ne peut pas plus entrer dans ma tête que dans mon coeur. Forcée par la politique d'épouser le roi mon époux, le sort a voulu que je me trouvasse la femme la plus heureuse qui pût exister; je porte à mon mari tous les sentiments réunis: amour, tendresse, estime! Comment le meilleur des pères voudrait-il détruire mon bonheur intérieur! le seul qui me reste, j'ose vous le dire, mon cher père. Vous et toute ma famille méconnaissez entièrement le roi mon époux; un temps viendra, j'espère, où vous serez convaincu que vous l'avez méconnu, et je puis vous assurer que vous retrouverez toujours, en lui comme en moi, les enfants les plus respectueux et les plus tendres.

L'événement affreux auquel j'ai été exposée, n'a heureusement point influé sur ma santé; mais je ne vous cacherai pas que les secousses fréquentes que j'ai dû éprouver, à plusieurs reprises, à la proposition qui m'a été faite de me séparer de mon époux, m'ont non seulement mise au désespoir, mais auraient pu com-

promettre l'existence de l'enfant que je porte dans mon sein; monsieur de Linden en a été le témoin, et je ne doute pas qu'il ne vous en assure.

Je me jette à vos genoux, ô le meilleur des pères, et vous conjure de vous désister de cette idée, car ma résolution et mes principes sont invariables à ce sujet, et je n'aspire qu'à la tranquillité et au repos; et il me serait cruel de devoir encore entrer dans des contestations vis-à-vis d'un père que je chéris et que je respecte plus que ma vie. C'est dans ces sentiments que je vous supplie d'agréer le plus profond respect etc.

Catherine.

König Jérome an König Friedrich. Bern, 3. Mai 1814. (Durchaus eigenhändig.)

Monsieur mon frère et très cher beau-père, je ne puis laisser plus longtemps ignorer à Votre Majesté combien je me trouve affecté de tout ce qu'elle fait pour détacher et séparer ma femme de moi, et particulièrement de la mission du baron de Linden. Je passerai sous silence tout ce qu'elle dit de peu aimable sur mon compte; V. M. sait mieux que personne que je n'ai nullement recherché la main de sa fille et que j'ai autant que possible retardé cet hymen. Cependant depuis sept années je fais son bonheur et elle fait le mien; V. M. sait mieux que personne que cette alliance ne m'a procuré aucun avantage politique, j'ai fait votre fille reine et V. M. elle-même a été faite roi par l'empereur mon frère. Dans le temps de ma prospérité V. M. a-t-elle jamais songé à séparer sa fille de moi? Je prie V. M. de remarquer que son alliance ne m'a pas même laissé espérer ce que le moindre paysan

trouve chez le père de sa femme, un asyle dans le malheur! Je n'ai rien demandé à V. M., ma femme, aussi parfaite épouse que fille discrète, n'a rien accepté d'elle; heureuse dans son intérieur, elle porte à V. M. toute la tendresse d'une fille chérie, et pour prix de ces mêmes sentiments V. M. veut lui ravir et son bonheur et son existence!

Je puis ajouter avec vérité, Sire, qu'ayant mieux que personne apprécié les grandes qualités qui distinguent V. M., j'ai, dans des circonstances plus heureuses, tâché de lui être utile ainsi qu'à sa famille; un jour viendra peut-être où il ne lui sera plus permis d'en douter.

J'ai cru de mon devoir, monsieur mon frère et très cher beau-père, de faire connaître mes pensées à V. M. et, comptant sur la loyauté de son caractère, je conserve l'espoir qu'elle reviendra à des sentiments plus conformes à notre rang respectif et à nos liens de parenté. Les malheurs peuvent abattre et changer une âme faible, mais ils ne peuvent rien sur moi.

Dans toutes les circonstances V. M. trouvera en moi l'ami le plus vrai et le fils le plus tendre. Je suis, Monsieur mon frère et très cher beau-père,

de V. M.

le très affectionné frère

et beau-fils

Jérôme Napoléon.

Königin Katharina an König Friedrich. Bern, 27. Mai 1814.

Mon très cher père, quittant la Suisse sous très peu de jours pour me rendre à Gratz en Styrie, je crois de mon devoir de vous en informer; c'est là que

mon mari désire que je fasse mes couches, et que nous comptons nous établir. L'empereur d'Autriche nous a offert cet asile avec une bonté bien flatteuse pour mon mari et pour moi, et nous a même envoyé un de ses aides de camp et chambellan pour nous y accompagner. — Notre première idée avait été de nous fixer en Russie, ainsi que l'empereur Alexandre me l'avait proposé à Paris; mais ma grossesse avancée m'a empêchée de répondre à cette aimable proposition; le voyage eût été trop pénible pour moi dans cette situation. Je trouve une sorte de douceur et de satisfaction pour mon coeur à m'établir dans un pays qui, en quelque façon, ne met pas une aussi grande distance entre nous, mon cher père, et tous ceux que je chéris.

Arrivée à Gratz, mon premier soin sera de vous en informer, et en cela je céderai autant à ma tendresse qu'à mon devoir. —

Si nous avons prolongé plus longtemps notre séjour en Suisse que nous ne le projections dans les premiers moments, c'est la malheureuse affaire de nos diamants qui en est la cause; je crois que vous apprendrez avec quelque peine qu'elle n'est point encore terminée, malgré les bons offices de l'empereur de Russie pour me les faire recouvrer. Si nous devions les perdre, cette perte serait d'autant plus cruelle pour nous, qu'ils font partie de notre fortune. C'est un objet de trois millions, et dans un moment où nous perdons tout par les malheureux événements qui ont eu lieu, cela ne laisse pas que de nous embarrasser beaucoup. Je ne serais certainement pas entrée dans ces détails avec vous, mon cher père, si je n'avais craint que

vous ne prissiez ce silence de ma part pour un manque de confiance, et je serais désolée que vous pussiez en avoir la pensée.

Depuis que nous sommes en Suisse, nous avons fait plusieurs courses, entre autres à Lausanne. Je me suis rappelé avec plaisir que c'est la ville où vous avez passé votre première jeunesse; je ne m'étonne pas si vous vous y êtes tant plu; ce pays est charmant et au-dessus de tout ce que j'avais vu jusqu'à présent.

Agréez, je vous prie, mon cher père, l'assurance de mon sincère attachement etc.

Catherine.

König Friedrich an die Königin Katharina. Ludwigsburg, 3. Juni 1814.

Ma chère fille, je viens de recevoir la lettre que vous m'avez adressée en date du 27 mai, par laquelle vous me marquez que vous allez quitter Berne pour vous rendre à Gratz. Je vous souhaite un bon voyage et que votre santé n'en soit pas altérée, et me nomme

Votre bon père

Frédéric.

Königin Katharina an König Friedrich. Ekensberg, 19. Juni 1814.

Mon très cher père, arrivée ici le 16 au soir, je m'empresse de vous en informer et de vous assurer en même temps que, quoique notre voyage ait été long et pénible, ma santé n'en a nullement souffert, et que ma grossesse continue toujours heureusement[1]. J'espère, mon cher père, que vous voudrez bien me donner de vos nouvelles et m'assurer que votre santé est bonne. Vous savez bien, mon cher père, que rien ne

[1]) Siehe Näheres in dem Tagebuchsauszuge auf S. 125 f.

peut me rendre plus heureuse que la pensée de n'être pas entièrement effacée de votre souvenir et de ne pas vous être tout à fait indifférente. Le respect et l'amour filial que je n'ai cessé de vous témoigner dans toutes les circonstances de ma vie, me font espérer que vous ne me retirerez pas vos bontés, car j'en appelle à votre justice et à votre coeur paternel, et je suis persuadée que, quoique j'aie différé d'opinion dans ces derniers temps, à cause des circonstances impérieuses où je me suis trouvée et à cause de principes invariables, vous ne pouvez cependant pas me retirer votre tendresse, votre bienveillance, qui sont également nécessaires à mon bonheur. Il me tarde extrêmement d'être mère; ce doux nom me dédommagera de toutes les peines et des privations auxquelles le sort m'a condamnée; les premiers mots que mon enfant apprendra à bégayer seront ceux de grand-papa, et je lui apprendrai à vous chérir et à vous respecter autant que je le fais moi-même. Je me flatte que ces sentiments lui porteront bonheur et lui prépareront un avenir heureux.

Il me serait difficile de vous parler de Gratz, habitant une campagne qui en est à une lieue, et n'y ayant pas encore été. Nous nous proposons de vivre ici aussi retirés et aussi simplement que possible et que notre situation actuelle le comporte; aussi le château d'Ekensberg, où nous sommes dans ce moment-ci, nous paraît-il beaucoup trop magnifique et nous comptons chercher une habitation plus petite pour nous y établir; mais dans les premiers instants, il nous a été impossible de trouver un endroit moins somptueux.

Veuillez bien, mon cher père, me mettre aux pieds de la reine.

L'écriture me fatigue un peu dans mon état, c'est pourquoi je réclame son indulgence de ne pas lui écrire aujourd'hui; je le ferai dans quelques jours. Je suis avec le plus profond respect etc.

Catherine.

Das Tagebuch der Königin Katharina enthält über ihre Erlebnisse in den Monaten August und September 1814 noch folgende ergänzende Aufzeichnungen:

Elisa (soeur de l'empereur, grande-duchesse de Lucques et Piombino) a reçu ses passeports pour Bologne; elle a passé cinq semaines avec nous; elle est arrivée à Ekensberg le 28 juin. 3. August.

Le roi a pris tout à coup la résolution d'accompagner la grande-duchesse jusqu'à Trieste; on ne lui a fait aucune difficulté pour lui donner des passeports. Il sera six à huit jours absent. Si les passeports que nous avons demandés au prince de Metternich arrivent dans cet intervalle, je me mettrai tout de suite en route pour Bologne; sinon, je me verrai obligée de faire ici mes couches, ce qui ne laissera pas de me faire beaucoup de peine. Je suis bien affligée du départ d'Elisa; sa société était pour moi une grande consolation; son esprit, aussi juste que vaste, nous offrait de grandes ressources, et il est si rare, de nos temps, de trouver quelqu'un qui raisonne avec calme et sang-froid sur les évènements qui se passent, qu'on ne saurait trop apprécier une pareille personne. 4. August.

Ils sont partis d'ici à trois heures du soir.

11. August. Ce soir, à dix heures, un valet de chambre de la grande-duchesse est arrivé avec la nouvelle qu'elle a senti, le 9, à cinq heures du matin, à quatre lieues de Palma-Nova, les premières douleurs de l'enfantement. Qu'on se figure l'embarras de mon mari. Enfin, comme par enchantement, un château se présente; le roi prend son parti, il s'y fait annoncer, on l'y reçoit très bien et le voilà installé. Arrive une sage-femme; elle a l'air d'être très habile, quel bonheur! elle a assuré qu'Elisa accoucherait dans douze heures. — Quoique ce soit une position très désagréable pour la grande-duchesse, cependant j'avoue que je suis bien aise qu'un obstacle se soit présenté qui empêche le roi de continuer sa route pour Bologne.

13. August. Elisa est accouchée heureusement, le 10, d'un garçon; elle et le petit se portent bien.

14. August. J'ai fait aujourd'hui mon testament; il est toujours bon de prendre ses précautions, surtout quand, comme moi, on approche du moment critique de ses premières couches. Je n'y pense pas sans quelque frayeur. Il n'y a que l'idée de me séparer du roi qui me tourmente; il est si dur de quitter ce qu'on chérit!

15. August. Qu'une année peut apporter de changements! Ce jour, autrefois si fêté presque dans le monde entier, se passe presque dans l'oubli. Que de réflexions cela ne fait-il pas faire! Que les vicissitudes humaines sont donc grandes!!!

16. August. Le roi désire que je me rende à Trieste; comme ses souhaits sont les miens, je me décide à partir demain à dix heures.

Je suis arrivée entre quatre et cinq heures à Trieste; le roi est venu à ma rencontre, j'ai eu un bien grand plaisir à le revoir. 20. August.

La grande-duchesse vient d'arriver, après dix jours de couches; elle a amené avec elle un fameux accoucheur de Pise, monsieur Vacca. Il faut sa force d'âme et l'amitié qu'elle nous porte pour lui avoir fait faire ce voyage. Elle est encore faible; sa fille aînée est avec elle. 21. August.

Je ne me sens pas tout à fait bien; je suppose que j'accoucherai bientôt. Je vais au spectacle; la ville est triste. 22. August.

König Jérome an König Friedrich.

Triest, 24. August 1814.

Monsieur mon frère et très cher beau-père, je m'empresse d'annoncer à Votre Majesté l'heureux accouchement de la reine mon épouse. Après trente-six heures de souffrances elle m'a rendu père d'un prince [1]), aujourd'hui à midi.

L'accoucheur Vacca, que j'ai fait venir de Pise, a été obligé de se servir du forceps; l'opération a parfaitement réussi, et la mère et l'enfant se portent aussi bien qu'on peut le désirer. La reine a montré dans cette circonstance un courage et une fermeté admirables. Je prie V. M. d'accorder à mon fils son amitié et sa bienveillance; il apprendra de bonne heure à l'aimer et à la chérir comme son second père.

---

[1]) Siehe hiezu die Bemerkungen auf der nächstfolgenden Seite.

Je vous prie, Sire, d'agréer avec bonté l'expression du tendre et constant attachement avec lequel je suis de V. M.

le très affectionné frère
et beau-fils
Jérôme Napoléon.

Dieser erstgeborene Sohn des westphälischen Königspaares, dem Vater nach Jérome genannt, ist bekanntlich, ehe er das 33. Lebensjahr zurückgelegt hatte, am 12. Mai 1847 zu Castello bei Florenz einem schweren Nervenleiden erlegen. Als König Wilhelm von Württemberg im Jahr 1832 zum Gebrauche der Seebäder sich nach Livorno begeben hatte, traf er nach 16jähriger, bezw. 12jähriger Trennung zum erstenmale wieder mit seinem Schwager Jérome und seiner Schwester Katharina zusammen, und machte bei diesem Anlasse ersterem den Vorschlag, „de lui confier l'avenir de son fils aîné, alors âgé de dix-huit ans". Die Mémoires du roi Jérôme bemerken hiezu:

„Quelques mois plus tard, le jeune prince alla „rejoindre son oncle à Stuttgard. Il y reçut, sous sa „direction, une éducation militaire, entra dans l'armée „wurttembergoise, y devint colonel et ne quitta les „Etats du roi Guillaume qu'en 1846, au début de la „maladie cruelle dont il devait mourir l'année suivante,"

und schildern zugleich an einer anderen Stelle den jugendlichen Prinzen folgendermassen:

„Jérôme, esprit doux, bienveillant, adonné aux „plaisirs du monde, où il brillait par son affabilité, „sa tournure élégante et ses manières distinguées, s'était „façonné assez vite à cette existence d'une cour étran„gère, en avait pris en partie les moeurs, se contentant,

„sans les renier, de ne pas afficher des sentiments et „des idées incompatibles avec le milieu qui l'environ„nait.“ —

Nach einer urkundlichen Notiz in dem Geh. K. Hausarchive zu Stuttgart hat auf Befehl des Königs Jérome die Stelle in der Sakristei der Kirche von Castello, wo die sterbliche Hülle des verewigten Prinzen Jérome zunächst provisorisch verwahrt wurde, folgende Inschrift erhalten:

Ici repose provisoirement le corps de Son Altesse Impériale Jérôme Napoléon Bonaparte, Fils aîné du Prince Jérôme, ex-roi de Westphalie, le plus jeune des frères de l'Empereur des Français, et de la Princesse Catherine de Wurtemberg, ex-reine de Westphalie.

Né le 24 Août 1814, le Prince Jérôme est mort à la Villa de Castello près Florence le 12. Mai 1847. Exilé par une loi inique, le Prince Jérôme n'a pu servir la France comme il voulait. C'est chez son Oncle le Roi Guillaume Ier de Wurtemberg qu'il a trouvé une généreuse hospitalité. Il avait dans cette armée le grade de Colonel.

Tout est simple et sans vaine pompe autour de toi!
Mais tu as emporté dans ton cercueil ce qui est et restera éternellement grand,
Ce qui a rendu ton heure dernière si belle et si déchirante,
L'amour de tes parents, les regrets de tes amis et la sympathie du peuple!

Repose en paix, ô mon fils chéri!

Königin Katharina an König Friedrich. Triest, 10. Sept. 1814.

Mon très cher père, le premier usage que je fais de mes forces est de vous donner moi-même de mes nouvelles. Le roi vous a informé de mon heureuse délivrance, quoiqu'elle ait été très douloureuse, mais je dois à l'habileté de l'accoucheur Vacca, le plus fameux de l'Italie, d'avoir sauvé mon enfant, qui était en péril, le travail ayant duré trente-six heures. Les soins que le roi m'a donnés, ainsi que ceux de madame la grande-duchesse, qui était venue ici après dix jours de couches, n'ont pas peu contribué à me procurer quelque soulagement dans ces pénibles moments.

Vous serez peut-être étonné, mon cher père, de n'avoir pas reçu plus tôt de mes nouvelles, mais depuis le sixième jusqu'au douzième jour j'ai été très souffrante, et même j'ai couru un moment un grand danger; il avait été occasionné par une suppression qui m'a donné des crampes, qui, si elles eussent continué (surtout le lait s'étant répandu par tout le corps), auraient pu devenir alarmantes; mais enfin tout est passé et je me trouve heureuse de pouvoir vous assurer que je suis en pleine convalescence [1].

Le roi n'a pas voulu vous parler de cet accident, survenu si inopinément, afin de ne point vous donner d'inquiétudes.

Mon fils se porte à merveille; on dit qu'il me ressemble; cette idée me flatte, car il me retracera les traits chéris d'un père, et j'ose espérer que cette ressemblance lui portera bonheur et lui acquerra votre tendresse et vos bontés; ce pauvre petit être a double

[1]) Siehe hiezu den Auszug aus dem Tagebuche der Königin Katharina auf der nächsten Seite.

droit à les réclamer: né dans le malheur et sous les auspices les plus tristes, il a besoin plus qu'un autre de l'affection de ses parents. J'ose donc avec confiance le recommander à votre coeur paternel, qui a toujours daigné honorer sa mère de sentiments affectueux. Veuillez me mettre aux pieds de la reine, mes forces sont encore trop insuffisantes pour que je puisse moi-même lui écrire; elles m'obligent même à terminer ces lignes, en vous priant de recevoir l'hommage de mon profond respect etc.

Catherine.

Über ihre Niederkunft und Erkrankung nach derselben vertraut Katharina ihrem Tagebuche, dessen letzte Aufzeichnung vom 22. August war, am 17. September folgende weitere Notizen an:

Voilà encore une bien grande lacune dans mon journal; mais, ayant souffert les douleurs de l'enfantement dans la nuit du 22 au 23 août, je n'ai pu le continuer. J'ai souffert pendant trente-six heures et n'ai pu accoucher qu'avec les fers; ce que j'ai souffert ne s'exprime pas.

C'est monsieur Vacca qui m'a délivrée avec toute l'habileté d'un grand talent. C'est le 24 août, à midi, que je suis accouchée d'un fils bien portant et bien joli; si on avait retardé d'un quart d'heure l'opération, mon enfant en aurait été la victime. Ce n'est que le sixième jour que je me suis bien portée, mais tout à coup mon lait a disparu; depuis ce moment jusqu'au douzième jour, j'ai souffert l'impossible et j'ai été dans le plus grand danger. Les remèdes ont été efficaces, car aujourd'hui, le vingt-quatrième de mes

couches, je me porte à merveille. J'ai adopté l'enfant que j'ai nourri; c'est une petite fille, jolie comme un coeur, qui était aux Enfants-Trouvés. On ne connaît ni son père ni sa mère, ce sera moi qui lui en tiendrai lieu; elle s'appelle Christiana.

Les soins, l'affection, la tendresse que Jérôme m'a témoignés dans cette circonstance, ne sortiront jamais de ma mémoire; une garde-malade des plus attentives, des plus soigneuses, n'aurait pas pu m'en donner de pareils. Le moment où j'ai été délivrée, il en était si joyeux, si content, que dans les premiers instants il ne s'occupait que de moi et nullement de l'enfant; il avait l'air de revivre après une longue agonie. Il n'était pas présent à l'opération et il n'aurait pu soutenir la vue de cet appareil, mais deux secondes après ma délivrance il est venu; il croyait que j'y succomberais, quoique j'aie montré, à ce que tous les assistants ont dit, beaucoup de force et de courage. Moi-même, je croyais mourir en couche, j'y étais toute préparée; il n'y aurait eu que l'idée de me séparer de mon cher Jérôme qui aurait pu troubler mes derniers moments. Je n'oublierai jamais non plus les soins amicaux qu'Elisa m'a donnés; elle est venue nous rejoindre ici, à Trieste, après dix jours de couches, c'est une abnégation de soi-même bien rare de nos temps.

KAPITEL XIII.

Katharina bittet den Kaiser Alexander und den König Friedrich um Wahrung ihrer Interessen auf dem Kongresse zu Wien. — König Friedrich warnt vor Illusionen. — Rätselhafter Fund eines Teils des der Königin Katharina geraubten Schmucks in der Seine. — Der Wunsch Jérômes und Katharinas, sich in Bologna oder Rom niederzulassen, ist aus politischen Gründen zur Zeit nicht ausführbar. — Die sogenannte Konvention vom 11. April 1814 und die Zweifel über ihre Anerkennung von seiten Frankreichs und Englands. — Verlobung des Kronprinzen Wilhelm von Württemberg mit der Grossfürstin Katharina von Russland.

19. September 1814 bis 6. Februar 1815.

Königin Katharina an König Friedrich. Triest, 19. Sept. 1814.

Mon très cher père, j'apprends que vous allez vous rendre à Vienne pour assister au congrès[1]). Cette circonstance si importante pour mon mari et moi me détermine à faire auprès de vous une dernière tentative, et j'ose vous entretenir encore de notre position, quoique jusqu'à présent vous ayez été sourd à nos justes réclamations. J'espère que la naissance de notre fils aura apporté quelque changement dans vos sentiments pour nous. Je n'ai nul doute que, si vous vouliez bien plaider nos intérêts et faire valoir nos droits

[1]) Siehe hiezu den Auszug aus dem Tagebuche der Königin Katharina auf S. 135.

au congrès, les alliés ne fussent prêts à les prendre en considération et à nous accorder une indemnité quelconque. L'empereur de Russie ne m'a pas laissé ignorer que des démarches faites par vous auraient le plus grand succès, car lui-même sent la justice de nos réclamations, et les alliés ne peuvent la contester, quoiqu'ils aient détruit le royaume de Westphalie. Ils ne peuvent disputer les droits sacrés que le roi a acquis au moins sur douze cent mille sujets prussiens, que leur souverain a non seulement cédés par traité, mais encore qu'il a déliés par une déclaration authentique de tout serment de fidélité à sa couronne. Ce pays appartient donc au roi en toute souveraineté, et aussi longtemps qu'il n'y aura pas renoncé, il peut revendiquer ses droits. C'est donc à vous, mon très cher père, que nous nous adressons en toute confiance pour les faire valoir, connaissant dès longtemps le caractère de justice que vous apportez dans toutes les affaires; permettez-moi de croire que les griefs que vous pourriez avoir contre le roi n'influeront point sur des intérêts d'une importance aussi majeure, et dont dépend l'existence de vos enfants et de vos petits-enfants. Je puis d'ailleurs vous assurer, mon cher père, qu'aucun de nous ne vous porte un attachement plus réel que le roi mon époux. Quand vous m'avez mariée, mon cher père, vous avez entendu me faire épouser le roi de Westphalie, le frère de l'empereur des Français, et nullement un particulier; le roi mon époux a été pendant sept années victime de la tyrannie de l'empereur Napoléon; dans ce moment, où vous allez prendre part au rétablissement de la paix en Europe, peut-on se refuser à vos

justes demandes en notre faveur, tandis que l'on écoute celles que l'empereur d'Autriche et le roi de Bavière font pour leurs filles; le monde politique ne peut croire que la vôtre vous soit moins chère, et mon tendre et bon père ne voudra pas, quand il le peut, ne point contribuer à notre existence et à notre bonheur. Toute notre reconnaissance ne saurait payer ses soins à cet égard. Nos enfants apprendront de bonne heure que vous êtes leur second père et qu'ils vous doivent leur existence politique. J'ose vous supplier, avant de terminer ces lignes, de ne pas nous abandonner dans un moment aussi important et qui ne se retrouvera plus.

Agréez, je vous prie, le très profond respect avec lequel je suis etc. etc.

Catherine.

Katharina hat hierzu in ihrem Tagebuche folgende Aufzeichnung gemacht:

J'ai écrit aujourd'hui à mon père et à l'empereur de Russie, pour tâcher de les intéresser tous les deux à notre sort. J'ai rappelé au dernier les promesses qu'il m'avait faites lors de mon dernier séjour à Paris. Comme ils doivent se rendre tous les deux au congrès, j'ai cru de mon devoir de faire une dernière tentative; le titre sacré de mère m'en imposait la loi. 19. September 1814.

Ma très chère fille, le courrier de votre époux m'a apporté la nouvelle de votre délivrance; il avait promis de repasser à son retour par Louisbourg, mais cela n'a pas eu lieu et ce n'est que depuis quelques König Friedrich an die Königin Katharina. Wien. 6. Oktober 1814.

jours qu'on m'a envoyé de Stouttgart votre lettre du 16 septembre. Mon coeur paternel a été vivement affecté et des dangers que vous avez courus et de la naissance de votre fils; quoique son entrée dans le monde n'ait pas eu lieu sous d'heureux auspices, le coeur d'une mère ne peut éprouver d'autres sentiments que ceux du plus parfait contentement, et je les partage sincèrement. Puissiez-vous, vous et votre enfant, être aussi heureux que je le désire, et vous jouirez de tout le bonheur qu'un état privé, auquel le sort inflexible vous condamne, peut offrir et qui souvent est plus solide, moins exposé aux vicissitudes que la place que vous occupiez ci-devant. J'ai reçu ici il y a peu de jours votre lettre du 19 septembre; vous ne rendriez pas justice à mes sentiments d'amitié, si vous regardiez ce que je dois vous dire avec franchise comme autre chose que la vérité pure, au risque même de vous faire de la peine.

Le principe que vous mettez en avant sur les traités qui ont donné autrefois à votre époux une partie des Etats du roi de Prusse, est inadmissible. Qui est-ce qui ignore que l'on fait la guerre pour se débarrasser des traités qui nous sont à charge? C'est là le but de la coalition, c'est ce qui a amené la guerre que les puissances ont faite à Napoléon. Les vaincus sont devenus les vainqueurs; naturellement ils ont repris les provinces perdues, et le droit de conquête fait cesser tous les engagements qui avaient été la suite de ce même droit de conquête dont avait usé Napoléon pour créer le royaume de Westphalie; cela est si clair, si généralement reconnu, la marche ordinaire,

que sérieusement il est impossible d'en admettre une autre; à ceci se joint une autre chose dont tous les membres de la grande alliance sont convenus entre eux, c'est que personne de la famille Bonaparte ne peut et ne doit être possesseur d'une souveraineté, grande ou petite.

L'île d'Elbe est une prison d'Etat, et si Parme a été donné à Marie Louise, ce n'est qu'autant qu'elle s'est séparée de son époux et est redevenue archi-duchesse d'Autriche. Quoi qu'on ait pu vous dire de contraire à ceci, soit à Paris soit ailleurs, et de quelque part que ce soit, croyez-en votre père, qui vous engage sa parole que voilà la vérité toute pure. Distinguez, ma chère fille, le style d'affaires des propos d'honnêteté et des phrases de politesse; si vous pouvez croire que j'aie à ce congrès, qui est bien loin encore d'être entré en activité, toute autre influence que celle qui m'est due pour mes propres affaires, pour assurer mon existence politique et pour coopérer à l'état fédératif de l'Allemagne, on vous trompe. J'abuserais de votre confiance, si je vous le laissais croire et si par là je vous engageais à des démarches qui ne seraient pour vous d'aucune utilité. Enfin, pour en deux mots vous dire tout, prenez la carte de l'Allemagne, et en la regardant vous serez convaincue que, fût-elle quatre fois aussi grande qu'elle l'est, elle ne suffirait pas pour remplir l'attente de ceux qui veulent ravoir ce qu'ils ont eu, et de ceux qui veulent voir assouvir leur insatiable envie d'agrandissement. Je vous parle vrai, ma fille. Je n'ai pas la plus légère perspective de voir augmenter mes Etats, quelques titres que j'aie en ma

faveur et que personne ne méconnaît. De grâce, ma chère fille, ne vous bercez pas plus longtemps d'illusions; ne vous laissez pas aller à des espérances qui seront déçues. Voyez votre position telle qu'elle est et prenez d'après cela le seul parti raisonnable.

Le frère de Napoléon a perdu son existence en France, pourquoi refuserait-il ce que son aîné a accepté, ce que la France peut lui devoir, mais qu'il attendrait vainement d'une possession éphémère, perdue par les conquêtes des anciens possesseurs légitimes, comme elle l'était par les succès des armes de son frère? Ce langage peut vous paraître dur et désagréable, mais c'est celui de la vérité, de la raison et de l'expérience, c'est celui que votre père vous doit. Il se rendrait coupable, s'il vous en tenait un autre. Retrouvez-y la preuve de mon affection paternelle et de mon désir de vous savoir heureuse.

J'ai préféré, pour assurer la marche de cette lettre, vous l'envoyer par mon secrétaire du cabinet Pfeiffer, qui a été à vous autrefois; si vous l'admettez auprès de vous, il pourra vous donner des détails sur le contenu de celle-ci qui vous prouveront combien il est vrai et exact.

Adieu, ma chère fille etc.

Frédéric.

Königin Katharina an König Friedrich. Triest, 14. Okt. 1814.

Mon très cher père, l'arrivée de monsieur Pfeiffer et votre lettre pleine de bonté ont vivement ému mon coeur. J'y reconnais votre ancienne confiance et le coeur de mon tendre père, et rien ne peut me rendre plus heureuse. Le courrier que mon mari vous avait

envoyé lors de mes couches n'est point encore de retour et nous ignorons ce qu'il est devenu. Il regrette d'autant plus ce retard qu'il espérait par lui une réponse à sa lettre; elle lui aurait été bien précieuse et lui aurait prouvé, mon cher père, que vous ne l'excluez pas de votre souvenir et de votre tendresse; il est trop jaloux de vous inspirer de pareils sentiments pour ne pas être peiné de ne l'avoir point reçue; mais il est reconnaissant comme moi de la franchise avec laquelle vous voulez bien nous détailler la position actuelle des choses. Il est vrai, mon cher père, que nous nous flattions d'obtenir une indemnité quelconque d'après les promesses que m'avait faites l'empereur de Russie en ces termes: „Déléguez-moi vos pleins pou„voirs et je vous réponds que vos intérêts seront les „miens; vos réclamations sont trop justes pour n'être „point prises en considération; le vice-roi obtenant „une indemnité, vous y avez les premiers droits et je „les ferai valoir doublement, vous étant attaché par „les liens du sang.“ Vous pouvez bien, mon cher père, penser qu'il nous était au moins permis, après des assurances aussi positives, de compter sur l'appui de l'empereur de Russie au congrès. D'ailleurs l'empereur Napoléon a l'île d'Elbe en souveraineté; son fils et l'impératrice Marie-Louise, son épouse, en ont également une; la reine de Naples, sa soeur, conserve ses Etats; le vice-roi a l'espoir d'obtenir une souveraineté, les rois Joseph et Louis, ayant abdiqué avant les derniers événements, n'ont rien à réclamer. Il n'y a donc que le roi mon époux qui ait de justes réclamations à faire, et cependant l'exclusion semble n'être que pour

lui. Le traité du 11 avril stipule bien en notre faveur cinq cent mille livres de rente, mais rien ne détermine ni le mode ni la sûreté du payement, et la princesse Elisa, qui a fait demander l'exécution de l'acticle du traité qui la concerne, a eu pour réponse qu'il n'y avait point de fonds de fait à la trésorerie pour ces objets. Vous voyez, mon cher père, que cette clause est illusoire et ne deviendra solide qu'autant que les puissances alliées (qui doivent la garantir) détermineront le mode, la nature et l'époque du payement, après l'avoir fait assurer.

Vous pouvez être persuadé, mon cher père, que l'impératrice Marie-Louise est bien éloignée de vouloir se séparer de son époux, et que son intention bien ferme est d'aller le rejoindre après le congrès.

Nous sommes affligés d'apprendre que vos propres affaires ne s'arrangent pas au gré de vos désirs. C'eût été pour le roi et moi une grande consolation de voir qu'au moins on eût rendu justice à vos sentiments et aux sacrifices que vous avez faits.

Nous n'avons pas le projet de nous établir à Trieste, le climat ne nous convient pas et nous n'attendons que la fin du congrès pour aller nous fixer définitivement en Italie, soit à Bologne soit à Rome. Vous seriez bien bon, mon cher père, si vous vouliez bien par votre entremise faire hâter la délivrance des passeports que nous avons demandés à cet effet; car il nous serait impossible de passer l'hiver ici, et, la mauvaise saison approchant, nous désirons, surtout à cause de notre fils, faire ce voyage le plus tôt possible et former un établissement stable.

Mon mari et moi, nous osons vous offrir le portrait de notre fils et le mien; le roi le portait constamment sur un porte-feuille, mais comme il espère que ce léger cadeau vous fera peut-être quelque plaisir, il est charmé de l'idée de faire une chose qui puisse vous être agréable.

Recevez avec bonté, mon cher père, l'assurance du très profond respect avec lequel je suis etc.

Catherine.

Königin Katharina an König Friedrich. Triest, 24. Okt. 1814.

Mon très cher père, le baron de Gayl, qui aura l'honneur de vous remettre cette lettre, et qui revient de Paris, où nous l'avions envoyé pour recevoir nos diamants et bijoux [après la pêche vraiment inconcevable qu'on en a faite [1])] nous a apporté la nouvelle qu'on s'obstine, malgré qu'on reconnaisse notre propriété et que les coupables soient convaincus de leur crime, à ne pas vouloir nous les rendre. L'on vient même de mettre le séquestre sur notre vermeil, argenterie et meubles, au moment où nous voulions les faire venir; cependant toutes nos propriétés particulières nous ont été garanties par le traité du onze avril; j'ose donc vous supplier, mon cher père, de vouloir bien prendre fait et cause pour nous dans

[1]) „Un nommé Huet, employé à la préfecture de police, „pêchant à la ligne dans la Seine, sur le quai de la Confé„rence, avait, disait-on, retiré de l'eau, accrochés à son ha„meçon, trois peignes avec leurs garnitures de diamants, „d'opales et de perles!“ Näheres über dieses mysteriöse Ereignis siehe in Mémoires du Roi Jérôme VI, 428 u. ff.

cette affaire, et faire donner des ordres à votre ministre à Paris pour qu'on nous rende la justice qui nous est due; cette réclamation étant basée sur des traités et signée par les puissances alliées, je ne doute pas que le gouvernement français n'y ait égard, dès qu'il nous verra soutenus.

Quant aux cinq cent mille francs qu'il doit nous payer, la princesse Elisa s'est vue refusée une seconde fois; il est donc certain qu'on ferait de même pour nous, si les puissances alliées ne tiennent pas la main à l'exécution du traité; je ne doute nullement, mon cher père, que par votre entremise vous ne nous fassiez rendre justice et cesser toutes les persécutions auxquelles nous sommes en butte; c'est dans cette confiance que je vous adresse ces lignes. Le baron de Gayl pourrait être, si vous le jugiez à propos, le porteur de vos ordres à votre ministre à Paris et s'y rendre directement de Vienne.

Mon fils continue de jouir d'une bonne santé; la mienne est un peu dérangée par la mauvaise saison, mais j'ai lieu d'espérer que, dès que ce temps humide et pluvieux aura cessé, mes incommodités se dissiperont aussi. Je baise vos mains et vous prie d'agréer, mon cher père, le très profond respect avec lequel je suis etc.

Catherine.

Bei diesem Briefe wird eine Beilage folgenden Inhalts aufbewahrt:

Extrait de la lettre adressée au directeur général de la police de France par le baron de Gayl, chargé d'une mission de Sa Majesté la Reine Catherine.

Les soussignés, baron de Gayl et Filleul, ont été chargés par Sa Majesté la Reine Catherine de s'adresser directement aux autorités françaises, 1° pour se faire remettre les diamants et bijoux volés à cette princesse par une force soi-disant militaire et se prétendant autorisée par des ordres du gouvernement après l'abdication de l'empereur Napoléon; 2° pour faire expédier pour l'Italie, où cette princesse se propose de fixer sa résidence, les meubles et effets, l'argenterie et et le vermeil qui lui appartiennent.

Pour remplir une telle mission, les soussignés voudraient n'avoir point à rappeler à votre Excellence l'attentat inouï auquel se trouva en butte une princesse fille d'un souverain et alliée à toutes les têtes couronnées, au moment où elle se retirait sous la foi du traité solennel du 11 avril 1814.

Des hommes soi-disant commissaires du roi de France l'ont arrêtée, abreuvée d'outrages, tenue pendant six heures dans une grange écartée sous la garde de deux satellites, plongée dans le doute (existant encore) si elle se trouvait à la merci d'assassins ou de délégués d'un gouvernement qui venait rétablir le règne des lois et rendre ses droits à l'humanité.

Pendant ce supplice d'incertitude, toutes les caisses enlevées de sa voiture et contenant ses bijoux et ses diamants furent chargées sur une chaise de poste,

amenée pour cette honorable expédition, et soustraites, sans qu'il lui fût permis d'envoyer aucun des officiers de sa suite pour accompagner sa propriété.

Toutes ces caisses ont été vidées par le prétendu commissaire du roi, qui, ne pouvant trouver la clef de l'un des nécessaires, n'hésita point à se détourner de la route, à se rendre à Versailles, à faire ouvrir et refermer cette caisse par un serrurier et à ajouter ainsi le vol et l'infidélité à l'illégalité et à la violence la plus criminelle.

En effet, Monseigneur, Votre Excellence sait que les caisses ouvertes à la secrétairerie d'Etat se trouvèrent entièrement vides, et que les diamants détachés, numérotés et dont le poids et la parure sont constatés dans la note du maître de la garderobe, ont été saisis dans la chambre même du dit commissaire royal, ainsi qu'il résulte du procès-verbal dressé en ces circonstances.

Est-il possible de reconnaître dans de tels détails les traces d'une opération commandée par le gouvernement d'un pays civilisé? Cependant les diamants ont été retrouvés d'une manière presque miraculeuse, mais ils ne sont point restitués, et on les garde depuis plusieurs mois sous prétexte d'une instruction judiciaire, et les coupables affectent avec impudence l'assurance d'une impunité doublement scandaleuse.

Faut-il, Monseigneur, que les soussignés soient réduits à entrevoir la garantie de cette étonnante impunité dans la nouvelle vexation qu'ils viennent vous signaler en sollicitant la levée du séquestre mis sur le mobilier et sur l'argenterie de Sa Majesté la Reine Catherine?

Ce mobilier, déposé rue Taitbout 15, était d'abord destiné à être vendu aux enchères publiques et l'annonce en avait été faite dans les petites affiches des 10 et 11 juin dernier.

Son Excellence le comte de Blacas, ministre de la maison du roi, voulut voir par lui-même ce mobilier et cette argenterie; il trouva ces objets d'une magnificence vraiment royale, et en conséquence il annonça l'intention de les acquérir pour son hôtel particulier et voulut qu'il fût procédé à une nouvelle estimation du tout par ses hommes de confiance.

Ce dernier travail et les propositions qui en résultèrent firent connaître aux soussignés que monsieur le comte de Blacas offrait beaucoup au-dessous de 200 000 francs de tout le mobilier, (dont deux objets seuls avaient coûté 180 000 francs) et qu'il voulait que toute l'argenterie lui fût cédée au poids.

Alors le sieur Filleul, dépositaire de ces objets, eut l'honneur de prévenir Votre Excellence qu'il était chargé de se rendre en Italie avec ce mobilier, et elle daigna faire écrire en marge de sa lettre après lui avoir fait délivrer un passeport: „Monsieur Beugnot fait dire à monsieur Filleul qu'il peut partir et emporter le mobilier."

Pressé de profiter des derniers jours de la belle saison, il a tout de suite fait emballer ces objets, en a déposé provisoirement aux douanes une vingtaine de caisses, et sur l'injonction de monsieur Dubois, préposé à la douane, rue Bergère, qui ne voulait, disait-il, recevoir qu'une déclaration générale, il a complété le premier envoi consistant en 102 colis, en même temps

qu'il faisait fréter au Hâvre pour Livourne le brick „l'Océan“ de 150 tonneaux, et qu'il prenait des arrangements pour le transport jusqu'au Hâvre.

Mais au moment même où les soussignés mettaient à exécution l'autorisation accordée par Votre Excellence et l'ordre même intimé à l'un d'eux par monsieur Rivière, membre de la chambre des députés et chargé en même temps de la police de Paris, un commissaire de police, muni des ordres de Votre Excellence, vient de se présenter, non seulement pour s'opposer à tout transport des dits effets, mais pour apposer le scellé sur tous les meubles et effets (appartenants à Sa Majesté la reine Catherine) déposés rue Taitbout, et même dans les magasins de la douane, ce qu'il a constaté par le procès-verbal du 9 octobre.

C'est dans cette étrange et inexplicable situation, c'est au milieu de tous les embarras d'une expédition commencée d'après votre autorisation et suspendue par vos ordres, c'est sous le poids de frais énormes et d'indemnités de toute espèce que va entraîner ce singulier embargo, que les soussignés ont recours à Votre Excellence, soit pour obtenir le terme d'une persécution qui ne peut être suivant votre coeur ni dans les intentions du gouvernement, soit pour que vous daigniez leur faire connaître devant quelle autorité il leur faudra revendiquer un droit commun à tout propriétaire dans tout Etat quelconque, mais plus particulièrement encore garanti à Sa Majesté la reine Catherine par les hautes puissances de l'Europe (Article 6 et 14 de l'acte du 11 avril).

Ainsi, Monseigneur, nul prétexte ne peut ralentir la justice que les soussignés réclament et qu'ils espèrent que Votre Excellence voudra bien leur faire rendre.

Le Baron de Gayl.
Ed. Filleul.

Paris le 9 octobre 1814.

König Friedrich an die Königin Katharina. Wien, 26. Okt. 1814.

. . . La lettre ci-jointe Vous prouvera que je me suis acquitté de Votre commission; je prévoyais la réponse, puisque j'ai eu lieu de me convaincre que la cour d'ici et les alliés ne voient pas avec indifférence le rassemblement de la famille Bonaparte. Si j'ai un conseil de père à vous donner, c'est d'attendre l'époque et de ne rien faire qui puisse déplaire.

Frédéric.

Beilage:

Monsieur le comte (Wintzingerode), je me suis acquitté près de monsieur le prince de Metternich de la commission dont Votre Excellence m'avait chargé, relativement au voyage de Sa Majesté la reine de Westphalie. Le prince de Metternich m'a dit que Sa Majesté l'empereur désirait voir ajourner le voyage en question jusqu'à la fin du congrès, afin d'éviter toutes les interprétations, et je m'empresse d'en informer Votre Excellence en la priant de faire agréer ce motif au roi, son auguste maître.

Je prie Votre Excellence de recevoir les assurances de ma très haute considération.

Vienne, ce 24 octobre 1814.

Wessenberg.

Königin Katharina an König Friedrich. Triest, 2. Nov. 1814.

Mon très cher père, agréez, je vous prie, mes félicitations pour le 6 novembre; ce jour, toujours précieux à mon coeur, me fait espérer que vous les recevrez avec bonté; veuillez croire aussi, mon cher père, que personne ne forme de voeux plus sincères, plus constants pour votre bonheur, que moi. Je serais bien heureuse si je pouvais vous en convaincre et vous prouver l'attachement sans bornes que je vous porte et qu'aucun événement ne peut altérer.

J'ai bien des remerciements à vous faire d'avoir bien voulu vous intéresser à ce qu'on nous expédiât des passeports pour l'Italie; j'aurais cru que votre intercession nous les aurait fait obtenir, mais notre malheureuse destinée, qui s'acharne à nous poursuivre, n'a pas permis qu'une des choses que nous désirions le plus (celle de faire un établissement stable) nous fût accordée. Nous ne concevons pas comment la cour d'Autriche peut craindre notre présence en Italie, et nommément dans les provinces qu'elle occupe, ayant choisi de préférence ces Etats à tout autre pays pour y chercher un asile. La conduite sage, modérée et dénuée de toute intrigue, que nous menons depuis quatre mois que nous sommes dans cet empire, serait suffisante, je pense, pour ôter tout soupçon à notre égard et toutes interprétations fâcheuses. Au reste, nous nous conformerons à votre avis et nous attendrons, quoi qu'il nous en coûte, patiemment ici la fin du congrès, qui, à ce que nous espérons, se terminera promptement.

J'espère que monsieur de Gayl aura eu l'honneur de vous remettre ma lettre du 24, et que vous voudrez

bien faire les démarches nécessaires pour nous faire rendre justice. J'ose appuyer sur cette prière, toute notre fortune y étant intéressée.

Nous avons fait vacciner aujourd'hui notre fils, qui continue à jouir de la meilleure santé; son intelligence commence à se développer, ce qui nous le rend doublement intéressant. J'ose croire qu'il supportera bien l'opération de la vaccine.

Recevez, je vous prie, l'assurance de mon très profond respect etc.

Catherine.

Königin Katharina an König Friedrich. Triest, 18. Nov. 1814.

Mon très cher père, j'ai reçu la lettre que vous avez bien voulu m'écrire en date du 4, ainsi que le rescrit que vous avez adressé à votre ministre à Paris. Les objets que vous lui ordonnez de réclamer forment effectivement la plus grande partie de notre fortune, mais comme tous ces objets portent les armes et sont reconnus pour appartenir au roi mon époux, puisqu'ils ont été faits et payés à Paris par lui, que l'empereur Napoléon ne m'a rien donné, pas même ce qui était stipulé dans le contrat de mariage, ce qui est à la connaissance de tout le monde, et que notre fils ne peut avoir encore aucune fortune à lui, étant né à Trieste, n'est-il pas à craindre, mon cher père, qu'on ne prenne le dernier article de votre note au pied de la lettre, et que, séparant mes droits de ceux de mon époux, on ne s'empresse de restituer à votre ministre à Paris ce que j'ai apporté en mariage et que, par conséquent, au lieu de trois millions, que valent les objets qu'on nous retient injustement, on ne me rende

que ce qui est strictement stipulé dans le dit contrat, dont l'original est encore dans les archives de Paris? Je ne me permets cette réflexion, mon cher père, que parce que j'espère de vos bontés que, si l'on faisait ces observations au comte de Zeppelin, vous ne vous refuserez pas à lui ordonner de répondre que le roi mon époux m'a fait don de tous ces objets, ce que le roi ne démentira pas. Mais, mon cher père, ne seriez-vous point assez bon pour exiger l'intégrité de toutes ces propriétés comme appartenant à votre gendre, à votre fille, et en exécution du traité du 11 avril! Sans cela il pourrait arriver que l'on s'emparât des terres que le roi mon époux possède, ainsi que des fonds qu'il peut avoir chez son banquier. Croyez, mon cher père, que non seulement vous assurerez le sort de votre petit-fils, mais encore vous ajouterez par là à la reconnaissance du roi mon époux, qui n'a cessé et ne cessera jamais d'avoir pour vous toute la tendresse d'un fils. Je vis dans l'espoir, mon cher père, qu'un jour, en lui rendant justice, vous l'apprécierez comme il mérite de l'être.

Je suis avec le plus profond respect etc.

Catherine.

König Friedrich an die Königin Katharina. Wien, 25. Nov. 1814.

Ma très chère fille, j'avais la plume à la main, afin de vous annoncer le départ du baron de Gayl pour Paris, muni de ma part et de celle de l'empereur de Russie des lettres nécessaires pour soutenir ses recherches et le faire réussir dans ses justes demandes, lorsque j'ai reçu avant-hier votre lettre du 18 novembre. La franchise que je vous dois m'oblige

à vous parler sans réserve et avec vérité sur ce que vous m'y demandez. C'est à bon escient et après mûre délibération que j'ai pris et que l'empereur a suivi la marche que nous avons jugée la seule admissible; vous ne sauriez l'ignorer, le nom de Bonaparte est proscrit dans tout l'univers, l'on se croit tout permis contre lui; ce que vous appelez le traité du 11 avril n'a été ratifié par personne, a été désavoué par plusieurs (la France et l'Angleterre), vous ne sauriez en tirer aucun droit; les frères de Napoléon ont prudemment quitté son nom et en ont pris qu'on ne saurait leur contester; sous ces noms ils ont conservé leurs propriétés particulières et ont échappé à la proscription; votre époux seul s'est obstiné à garder le sien; on lui en a substitué un autre, que les parents et alliés du roi d'Angleterre ne sauraient reconnaître, puisqu'il rappelle des prétentions contraires à leurs intérêts; on regarde donc les propriétés de votre époux comme soumises à la proscription de la famille Bonaparte; c'est à cela seul que vous devez attribuer tous les inconvénients que vous et lui seul avez soufferts. Personne ne m'en veut ni ne peut m'en vouloir de prendre en main les intérêts de ma fille et de son fils, vous êtes de mon sang et de celui de presque tous les premiers souverains de l'Europe; c'est sous cette égide sacrée que je cherche à vous conserver et à vous faire protéger; l'étranger peut en partager les effets avec vous, mais ne le saurait des droits que je puis faire valoir à votre égard; voilà la différence entre des dynasties anciennes, dont l'existence se perd dans l'obscurité des

temps, et celles d'heureux aventuriers, dont l'existence éphémère a presque aussitôt cessé que commencé. Si enfin vous voulez être heureuse et voir votre époux partager ce sort, tâchez de l'engager à mettre de côté tout ce qui peut rappeler ce qu'il n'est plus, à se tenir tranquille, à se soumettre au sort qu'il a subi, à vivre en particulier, sans faste, à préférer les jouissances domestiques à celles qui attirent l'attention, à rentrer enfin dans la condition d'où il n'est pas sorti pour son bonheur; alors il pourra encore jouir de quelque félicité et réacquérir l'opinion publique, qui est contre lui tout entière. Ces vérités peuvent vous paraître dures, mais elles tiennent trop essentiellement à votre bonheur, le désir le plus cher de mon coeur paternel, pour pouvoir vous les épargner, et si, dans votre lettre du 18 novembre, vous avez été l'organe des opinions de votre époux, qui raisonnablement ne sauraient être les vôtres, j'ai le droit de me servir de vous pour lui faire connaître ma manière de voir, fondée sur connaissance de cause. Adieu, ma très chère fille.

Frédéric.

König Friedrich an die Königin Katharina. Wien, 6. Dez. 1814.

Ma très chère fille, je vous envoie ci-joint une dépêche de Paris, que mon dernier courrier m'a apportée; vous y verrez la situation où se trouvent vos affaires, et que je n'avais pas eu tort de prévoir les difficultés qu'on ferait à tout ce qui regarde votre époux. Car quant à la ridicule prétention de vous rendre comptable de ses dettes, il ne sera pas difficile de revenir contre, mais il est essentiel que je connaisse vos intentions à cet égard et ce que vous comptez

faire; ainsi, je vous engage à m'en informer le plus tôt possible. Adieu, ma chère fille, je vous embrasse et suis sans cesse votre bon père.

Frédéric.

Königin Katharina an König Friedrich. Triest, 7. Dez. 1814.

Mon très cher père, j'ai reçu votre lettre du 25; elle ne peut que me navrer le coeur. L'attachement et le dévouement que je porte au roi mon époux dureront autant que ma vie. Le meilleur, le plus tendre des pères voudrait-il détruire mon bonheur intérieur, le seul qui me reste, et un excellent père peut-il désunir dans ses affections sa fille et son petit-fils avec l'époux et le père. J'ai eu bien soin de cacher votre lettre au roi, elle l'aurait douloureusement affecté, comptant sur le retour de votre tendresse et n'ayant jamais rien fait qui pût vous être désagréable, du moins, avec connaissance de cause.

Croyez, mon cher père, que le meilleur des hommes ne vous est pas connu, et qu'un jour vous lui rendrez la justice que tout être qui le connaît est forcé de lui rendre. Quant à ce que vous me dites, qu'il désire toujours trancher du grand, je dois vous dire, mon cher père, qu'on vous en a indignement imposé.

Depuis que nous avons quitté la France, nous avons vécu comme de simples, de très simples particuliers, ne voyant personne que les individus de notre maison et sortant à peine tous les quatre ou cinq jours.

Nos gens sont sans livrée et nos équipages sans armes, voilà l'exacte vérité. Je puis vous assurer

également, mon cher père, qu'excepté quand je reçois vos lettres en présence du roi ou qu'elles sont agréables pour lui, j'ai bien soin de les lui cacher; et quant à mes réponses, vous me connaissez assez, mon cher père, pour être persuadé qu'à mon âge, et avec mon caractère, je ne me sers de personne. Je suis avec le plus profond respect etc.

Catherine.

Königin Katharina an König Friedrich. Triest, 14. Dez. 1814.

Mon très cher père, je me suis empressée de communiquer au roi mon époux votre lettre du 6, à laquelle était jointe la note du comte de Zeppelin; ce n'est pas sans étonnement et sans indignation que mon époux et moi avons reconnu les subterfuges dont se sert le gouvernement français pour retenir nos effets. Le roi mon époux me charge de vous donner l'assurance positive, comme je le fais moi-même, que nous n'avons pas la moindre dette particulière à Paris. Le comte de Fürstenstein, qui est dans ce moment à Vienne, a été envoyé de Berne à Paris exprès pour acquitter toutes celles qui nous étaient personnelles, et le secrétaire du roi, qui en est arrivé récemment, nous a apporté toutes les quittances signées des créanciers. Il est vrai que le roi de Westphalie doit à l'empereur Napoléon sept cent mille francs, mais l'empereur doit au roi dix-sept cent mille francs, qu'il a fait prendre dans les caisses d'Osnabrück lors de la réunion de cette partie du royaume à l'Empire français. Il y aurait donc une injustice révoltante à vouloir que le roi mon époux, perdant ses Etats, payât les dettes qu'il a contractées comme souverain. D'ailleurs, mon cher père,

ce qui doit vous prouver la mauvaise foi et l'acharnement que l'on met à notre égard, c'est que l'on ne nous nomme point ces prétendus créanciers et que la France, qui, en vertu du traité du 11 avril, nous doit un revenu annuel de cinq cent mille francs (faisant un capital de dix millions) est bien sûre de pouvoir se payer par elle-même, lors même que l'on pousserait l'injustice au point que le roi mon époux acquittât les sept cent mille francs dont il reste redevable à l'empereur Napoléon, sans vouloir lui payer les dix-sept cent mille francs que lui doit son frère. Le comte de Wintzingerode pourra, au reste, vous donner tous les renseignements possibles sur cette affaire, ayant été chargé par le roi, dans le temps, de faire des réclamations à ce sujet-là, et l'empereur Napoléon ayant reconnu la dette. De plus, monsieur de Gayl était muni de ces papiers, et je m'étonne qu'il ne vous les ait pas communiqués.

Enfin, mon cher père, qu'est-ce que mes diamants et les quatre-vingt mille francs en or qui étaient dans ma voiture ont de commun avec cette créance entre le roi et l'empereur? Car, je vous le répète, il ne peut exister d'autres réclamations à notre charge. Mais ce qui prouve plus que toute autre chose combien ce gouvernement est perfide, c'est la permission formelle et par écrit qu'il avait donnée de la sortie des 102 caisses, et, le jour où elles devaient partir, après avoir reçu le payement des droits, il les a fait séquestrer; ce n'est donc qu'une ruse de sa part, quand il avance que ce sont les créanciers qui ont fait mettre le séquestre, car l'on n'a refusé et l'on ne refuse de payer

quiconque aurait de justes réclamations à faire. Le roi et moi, nous vous envoyons une note bien détaillée, que nous avons signée tous les deux, d'après laquelle il vous sera facile, mon cher père, de vous convaincre de la fausseté des arguments dont on se sert contre nous pour nous dépouiller de nos effets. Nous vous prions d'en faire l'usage que vous jugerez convenable.

Ayant parlé au roi de la pensée où vous étiez que la France n'avait point reconnu le traité du 11 avril, il m'a fait voir la note ci-jointe, dont je vous envoie la copie en vous priant seulement de ne pas dire que vous la tenez de moi.

Avant de terminer ces lignes, je vous prie de recevoir nos remercîments de l'intérêt que vous voulez bien prendre à nos affaires à Paris. Le roi et moi y sommes très sensibles et nous vous prions tous les deux de bien vouloir nous le continuer.

Je suis avec le plus profond respect etc.

Catherine.

Bei dem vorstehenden Schreiben Katharinas an König Friedrich liegen folgende 3 Schriftstücke:

Beilage 1.

Auszug aus einem Rescripte des Königs Friedrich an den Königlichen Gesandten zu Paris, Staats- und Conferenzminister Grafen von Zeppelin,

d. d. Wien, 18. Dezember 1814.

Aus den Beilagen werdet ihr sub A. das Schreiben der Königin Unserer Tochter an Uns (d. d. 14. Dezember),

sub B. die original Note, von Ihr und Ihrem Gemahl unterzeichnet, als Antwort auf euere über Ihre Angelegenheiten zu Paris gemachten Anfragen, entnehmen. Aus der Beilage sub C. werdet ihr ersehen, was der Fürst Talleyrand, in Absicht auf die convention vom 11. April, am 30. May erlassen hat. Dieses gründet sich auf Folgendem: Die Königin, Meine Tochter, und Ihr Gemahl hatten gegen Mich Ihre Forderungen an Frankreich wegen der Ihnen in der convention gesicherten Pension von 500 000 francs geltend zu machen gesucht. Ich hatte Ihnen aber die Bemerkung entgegengestellt, dass diese convention von mehreren Höfen, als Frankreich, England, nicht agnoscirt und von keinem ratificirt worden seie, auch Frankreich schon mehrmals an andere erklärt habe, dass zu diesen Zahlungen keine Fonds vorhanden seien. Dieses sucht man nun durch die abschriftliche Note zu widerlegen, allein Ich gestehe, dass es Mir scheint, Talleyrand habe hier für sich selbst gehandelt; in keinem Fall kann dieses für eine Ratification des Koenigs gelten, allein, wie dem auch seie, enthält die Note, von Beiden unterschrieben, hinreichende Mittel, die gemachten Schwierigkeiten wegen Auslieferung der Diamanten und übrigen Effecten zu beseitigen. Ihr werdet daher davon Gebrauch machen, die verlangte Erklärung abgeben und dadurch die Auslieferung nach Möglichkeit zu beschleunigen suchen.

Beilage 2 (B.).

Note.

Il résulte du rapport de monsieur le comte Zeppelin du 21 novembre:

1. Que les diamants seront rendus si l'on se désiste de faire juger le sieur Maubreuil.

Si les tribunaux français croient pouvoir laisser impuni un crime pareil à celui du sieur Maubreuil, je consens, ainsi que la reine, à ce qu'il ne soit pas poursuivi, moyennant la restitution de tous les objets volés.

2. Qu'une fois ces diamants rendus, ils seront probablement séquestrés, ainsi que l'ont été les meubles, pour répondre des dettes que j'ai laissées à Paris.

Je n'ai non plus que la reine aucunes dettes personnelles à Paris; toutes ont été payées; le comte Fürstenstein a été envoyé dans le temps de Berne à Paris, exprès pour cet objet et le chevalier Filleul, notre secrétaire, nous a rapporté les reçus des créanciers.

Le roi de Westphalie doit à l'empereur Napoléon par l'entremise de la caisse d'amortissement sept cent mille francs, mais l'empereur Napoléon doit au roi de Westphalie (et cela a été liquidé par les ministres) une somme de dix-sept cent mille francs, qui a été prise dans mes caisses à Osnabrück, lorsque l'empereur Napoléon réunit cette partie de mon royaume à la France.

D'ailleurs le gouvernement français me devant une rente de 500 000 francs (ce qui fait un capital de dix millions), cela n'est-il pas plus que suffisant pour

répondre de la dette ci-dessus mentionnée, lors même que l'on voudrait exiger qu'en perdant mon royaume je fusse responsable des charges et des engagements que j'ai pris comme souverain?

3. Que ces objets pourront partir du moment où l'on prouvera qu'il y a une masse de biens suffisante pour répondre de ces mêmes dettes.

S'il existe quelqu'un qui puisse prouver que moi ou la reine avons des dettes personnelles, je suis prêt à y satisfaire aussitôt que j'aurai connaissance de ces nouvelles réclamations.

Et enfin il me reste assez de biens particuliers en France pour répondre de toutes les réclamations que l'on pourrait faire, sans qu'il soit besoin de retenir nos diamants et les autres objets à nous appartenants.

4. On demande les inventaires des objets volés.

Ces inventaires ont été déposés à la police par le comte Fürstenstein et par madame Malet.

Donné à Trieste le 14 décembre 1814.

(Signé:) *Jérôme Napoléon.*
Catherine.

Beilage 3 (C.).

Le soussigné, ministre et secrétaire d'Etat au département des affaires étrangères, ayant rendu compte au roi de la demande que L.L. E.E. messieurs les ministres plénipotentiaires des cours alliées ont reçu de leurs souverains l'ordre de faire relativement au traité du 11 avril, auquel le gouvernement provisoire a accédé,

il a plu à Sa Majesté de l'autoriser à déclarer en son nom que les clauses de ce traité à la charge de la France seront fidèlement exécutées. Il a, en conséquence, l'honneur de déclarer par la présente à L.L. E.E. etc.

Le prince de Bénévent.

Paris ce 30 mai 1814.

König Friedrich an die Königin Katharina. Wien, 19. Dez. 1814.

Ma très chère fille, j'ai reçu hier votre lettre datée du 14 de ce mois et ai fait partir tout de suite par une occasion sûre les papiers que vous m'avez adressés pour le comte de Zeppelin, afin d'en faire usage. D'après son dernier rapport, qui m'est parvenu hier soir, lui et le baron de Gayl, secondés de la lettre de l'empereur Alexandre, ont fait jusqu'à présent des démarches infructueuses pour mettre l'affaire en train; ils rencontrent des difficultés à chaque pas, et la mauvaise volonté du gouvernement français se manifeste sans cesse avec d'autant plus d'aigreur qu'il paraît qu'outre l'opinion du gouvernement même des intérêts particuliers s'en mêlent. On fera, vous pouvez y compter, toutes les démarches nécessaires pour faire échouer les projets contraires à vos intérêts, mais cela pourra exiger du temps; cependant le comte de Zeppelin envisage comme utile l'évocation de l'affaire des tribunaux civils à la chambre des représentants et croit que par là du moins les moyens de dilapidation seront écartés.

J'ai vu, ma chère fille, la copie de la déclaration du prince de Talleyrand que vous m'avez communiquée, mais ne saurais manquer de vous faire observer que

cette pièce ne me paraît pas d'un bien grand poids et manifestement ne saurait équivaloir à une ratification, que le ministre ne peut jamais donner et qui malheureusement manque de tous côtés, ainsi que je m'en suis assuré; de plus le gouvernement français a répondu à plusieurs réclamations du même genre „qu'on n'avait pas fait de fonds pour ces dépenses".

Je compte partir dans 10 à 12 jours, croyant ma plus longue présence ici superflue et mes plénipotentiaires suffisants pour terminer les affaires d'Allemagne, mais vous pouvez continuer à adresser vos lettres au comte de Wintzingerode, ministre d'Etat et des conférences, qui me les fera parvenir.

Adieu, ma très chère fille, je vous assure de la plus tendre amitié avec laquelle je suis

votre bon père

Frédéric.

Königin Katharina an König Friedrich. Triest, 23. Dez. 1814.

Mon très cher père, à l'époque du renouvellement de l'année je ne puis me refuser au désir de vous offrir tous mes voeux. Si le ciel les exauce, vous n'aurez plus rien à désirer. Puissiez-vous être bien persuadé, mon cher père, que votre bonheur est intimement lié au mien et qu'aucun de vos enfants ne vous porte plus que moi tendresse et dévouement. Permettez-moi aussi à cette occasion de vous rappeler notre fils, il réclame et vos bontés et votre intérêt; veuillez ne pas les lui refuser, il s'en rendra digne un jour, n'en doutez pas, car il aura le coeur de ses parents.

Je suis avec le plus profond respect etc.

Catherine.

Königin Katharina an König Friedrich. Triest, 6. Jan. 1815.

Mon très cher père, l'aide de camp du prince royal m'a fait remettre avant-hier votre lettre; je profite de la même occasion pour vous remercier des voeux que vous voulez bien faire pour mon bonheur. La sollicitude que vous me témoignez et l'intérêt que vous paraissez prendre à ce que mon avenir soit plus heureux me font espérer que vous voudrez bien me continuer vos bontés, sans lesquelles, mon cher père, je ne pourrais l'être parfaitement, je vous prie d'en être bien convaincu.

Le prince royal m'a fait part de son prochain mariage avec madame la grande-duchesse Catherine, veuve du prince d'Oldenbourg; je fais des voeux pour qu'il trouve son bonheur dans cette occasion; il éprouvera alors que c'est le seul vraiment réel et qui est à l'abri de tous les événements de la vie et de tous les caprices de la fortune. Je me flatte enfin que la grande-duchesse sera pour vous, mon cher père, une fille tendre, et qui par son affection, ses soins, embellira vos jours. Les qualités qui la distinguent me font espérer qu'elle ne trompera pas mon attente et qu'elle trouvera sa satisfaction à vous chérir comme son véritable père.

Je désire apprendre bientôt que le voyage que vous venez de faire n'a en rien influé sur votre santé, et suis charmée pour vous de vous savoir rendu dans vos Etats.

Je vous prie, mon cher père, de vouloir bien présenter mes hommages à la reine, et de croire au très profond respect avec lequel je suis etc.

Catherine.

Königin Katharina an König Friedrich. Triest, 21. Jan. 1815.

Mon très cher père, j'ai reçu hier votre bonne lettre du 6 janvier, à laquelle était jointe la dépêche du comte de Zeppelin; aujourd'hui, au moment où j'allais vous écrire, est arrivé un valet de chambre du roi, lequel a quitté Paris le 8 et nous a apporté des lettres du baron de Gayl d'où il résulte que nos deux terres ont été sauvées. Il mande en même temps que, si je veux écrire tout de suite au comte de Zeppelin et lui envoyer un acte notarié qui l'autorise à recevoir mes diamants, et l'original du décret que le roi avait rendu en ma faveur à Blois, il espère sauver le restant de mes effets.

Le roi mon époux et moi, mon très cher père, ne saurions assez vous exprimer notre reconnaissance pour les ordres que vous avez bien voulu donner à votre ministre à Paris, qui se donne toutes les peines imaginables. J'écris au comte de Zeppelin la lettre dont je vous envoie ci-joint la copie, en vous priant, mon très cher père, d'avoir la bonté de l'envoyer par un de vos courriers et de garder mon courrier jusqu'à la réponse du comte de Zeppelin.

Je suis avec le plus profond respect etc.

Catherine.

Beilage.

Triest, 21. Jan. 1815.

Monsieur le comte de Zeppelin, je reçois une lettre du baron de Gayl, qui me rend compte de la manière dont vous voulez bien, d'après les ordres du roi, mon très honoré père, vous occuper de mes affaires. Je vous prie d'en recevoir tous mes remercîments et de croire à toute ma gratitude. Je vous envoie ci-joint

et pour que vous en fassiez l'usage que vous jugerez convenable 1) l'original d'un décret que le roi, mon époux, a rendu à Blois et qui prouve que j'ai un droit incontestable à tous les objets réclamés; 2) un acte notarié, qui vous autorise à recevoir mes diamants et autres objets, que je vous prie de remettre aussitôt qu'ils vous auront été livrés, au baron de Gayl, qui connaît mes intentions sur leur destination ultérieure.

Cette lettre n'étant à d'autre fin, je prie Dieu, monsieur le comte de Zeppelin, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

Catherine.

Königin Katharina an König Friedrich. Triest, 6. Febr. 1815.

Mon très cher père, le courrier que nous vous avons envoyé est de retour ici depuis le 3; je me serais empressée tout de suite de vous assurer la réception de votre lettre, si une maladie de notre fils, qui nous a donné pendant quelques jours de vives inquiétudes, ne m'avait mise hors d'état de le faire plus tôt. Il a été subitement attaqué d'une affection muqueuse, occasionnée par le germe de la dentition, accompagnée de plusieurs accès de fièvre assez forts, mais des remèdes appliqués à temps l'ont heureusement tiré d'affaire, et depuis hier il est en pleine convalescence; je ne pourrais vous exprimer que faiblement les angoisses que nous avons éprouvées pendant ce temps; elles ont été telles que ma santé en a beaucoup souffert, et, n'étant pas encore tout à fait remise des accidents que j'ai éprouvés dans mes couches, j'en ai été doublement affectée. Les médecins s'accordent à me conseiller l'usage des eaux pour cet été; celles de Lucques ou de Pise

leur paraissent les plus convenables à l'état de faiblesse dans lequel je me trouve, et ils ne peuvent me promettre une entière guérison que jusqu'à cette époque. Je ne sais si les circonstances auxquelles nous sommes tout à fait subordonnés dans notre nouvelle position nous permettront d'exécuter ce projet.

Je dois me disculper du reproche que vous me faites, mon cher père, de n'avoir pas reçu l'aide de camp du prince royal, qui à son arrivée ici m'a envoyé par son domestique les deux lettres dont il était porteur, sans demander à me voir. J'ai donc dû présumer, mon cher père, qu'il avait reçu des ordres positifs pour se conduire ainsi. Je suis bien charmée de savoir votre santé tout à fait remise et fais des voeux pour qu'elle se soutienne. J'ose vous prier de présenter mes hommages à la reine, et d'agréer pour vous l'assurance du très profond respect avec lequel je suis etc.

Catherine.

KAPITEL XIV.

11. März bis 30. Juni 1815.

Napoleon verlässt die Insel Elba. — Jérome entfernt sich heimlich aus Triest. — König Friedrichs Entsetzen über diesen Vertrauensbruch. — Katharinas gezwungener Aufenthalt in Grätz. — Mission von Herrn und Frau von Geismar. — Katharinas Abreise nach Württemberg. — Wohnsitz im Schlosse zu Göppingen. — Wiedersehen des königlichen Vaters. — Unzufriedenheit König Friedrichs mit Katharinas Umgebung, insbesondere mit Herrn v. Stölting und Frau v. St. Brice. — Beschwerde Katharinas über General von Brusselle. — Schlacht von Waterloo. — Napoleons Abdankung. — Falsche Nachricht von Napoleons Tod.

Königin Katharina an König Friedrich. Triest, 11. März 1815.

Mon très cher père, l'époque à laquelle vous avez bien voulu m'adresser votre dernière lettre pourrait me devenir précieuse par le souvenir dont vous avez bien voulu l'honorer; croyez, mon cher père, que je sens vivement toutes les marques de votre bonté.

Depuis hier les nouvelles du commerce assurent que l'empereur Napoléon a quitté l'île d'Elbe le 26; l'on ignore entièrement où il a porté ses pas; nous n'aurions ajouté aucune espèce de foi à cette nouvelle, qui nous paraît très extraordinaire, si nous ne venions de recevoir une lettre de la princesse Elisa, du 4, qui nous mande la même chose, sans cependant en garantir

l'authenticité, puisqu'elle-même ne tient cette nouvelle que d'un voyageur venant de Livourne. Nous ignorons absolument l'état de nos affaires à Paris, n'en ayant reçu de lettre depuis le 8 de janvier; il est à présumer qu'avant la fin du congrès nous n'obtiendrons aucune réponse ni satisfaisante ni positive; si tout se pacifie, comme c'est probable, nous pourrons espérer d'obtenir justice, sinon, nous courrons risque de perdre tout ce que nous y possédons.

Le roi mon époux, après en avoir demandé l'agrément à la cour d'Autriche, s'est décidé à faire l'acquisition d'une très belle terre à dix lieues d'ici; sitôt que cette affaire sera terminée, nous comptons aller nous y établir jusqu'à la saison des eaux, qui me sont ordonnées par tous les médecins, lesquels ne me cachent pas que je ne serai entièrement remise de mes couches qu'après en avoir fait usage. Notre fils se porte bien, il grandit à vue d'oeil et devient de jour en jour plus intelligent.

J'ose vous prier, mon cher père, de remettre l'incluse à la reine et de me croire etc.

Catherine.

Königin Katharina an König Friedrich. Triest, 30. März 1815.

Mon très cher père, le comte de Wintzingerode vous aura informé du départ du roi mon époux pour Naples, ainsi que de tous les traitements vraiment insultants que le gouvernement de Trieste se permet vis-à-vis de moi. Une lettre que le comte de Wintzingerode m'avait écrite de Vienne, en date du 16 de ce mois, et dont je joins ici copie, me prévenait que nous devions être transférés à Graetz. Plusieurs du

même genre où, de plus, on nous avertissait que la cour de Vienne nous ferait transporter de vive force et à main armée, dans l'intérieur de ses Etats, ont obligé le roi mon époux de prendre la résolution de partir, sa dignité personnelle ne lui permettant pas de se laisser traiter comme prisonnier, n'ayant cherché un asile dans les Etats autrichiens que parce qu'il croyait y trouver la protection que tout individu a droit de demander à chaque gouvernement, dès qu'il ne transgresse pas ses lois. La conduite mesurée, prudente, franche, loyale qu'il a tenue pendant tout le temps de son séjour dans cet empire, aurait dû, ce me semble, nous mériter plus d'égards du cabinet de Vienne, qui est suffisamment instruit que le roi mon époux est entièrement étranger aux événements qui se passent en France. Nous aurions désiré vivre tranquilles à Trieste, où, comme je vous l'ai annoncé par ma dernière lettre, il a fait quelques acquisitions avec l'autorisation du gouvernement autrichien. Ne pouvant donc plus suivre ce plan pour le moment, il a pris le parti de quitter Trieste [1]), sa sûreté personnelle y étant compromise. Il s'est donc déterminé à se rendre à Naples auprès du roi son beau-frère; j'aurais sans doute suivi le roi tout de suite, mais la santé de notre fils y a mis obstacle.

Je viens de demander des passeports au prince de Metternich pour rejoindre le roi mon époux; j'espère bien qu'on ne me les refusera pas, quoique j'apprenne que, par une mesure générale du cabinet

---

[1]) Näheres hierüber in den Notizen auf S. 170 und 171.

de Vienne, tous les individus de notre famille qui se trouvent dans les Etats autrichiens doivent être traités comme prisonniers d'Etat et pris comme otages, et que l'on doit les confiner tous à Brünn en Moravie. Je n'ai point de données officielles sur cette mesure[1]), et j'aime à me flatter qu'on voudra bien faire une exception à mon égard. Si cependant, contre toute attente, je ne pouvais me soustraire à un traitement aussi rigoureux et à un abus de pouvoir aussi manifeste, quelles qu'en pussent être les suites, je partagerais le sort réservé à la famille du roi mon époux. Ce sera probablement la dernière lettre que je vous écrirai de longtemps, la prudence commandant ce sacrifice; une lettre même donnerait de l'ombrage au gouvernement.

Je suis avec le plus profond respect, mon très cher père, etc.

Catherine.

Beilage (Brief des Grafen Wintzingerode).

Madame, le roi, père de Votre Majesté, est inquiet. Il craint que l'entreprise de l'empereur Napoléon ne puisse entraîner à des soupçons ou à des mesures de précaution par rapport à ses frères, dont le résultat puisse influer jusque sur Vous, Madame. Je sais qu'une lettre du prince Metternich propose au roi votre époux de se rendre à Graetz, et prie V. M., pour peu qu'elle le juge nécessaire ou utile, de me faire savoir ce qu'il pourrait devoir se faire, pour que je puisse chercher à y porter remède ou ces modifications que

[1]) Man vergleiche dagegen das Schreiben des Fürsten Metternich an König Jérome auf S. 171 und 172.

le bien-être de V. M. et les sollicitudes du roi mon maître exigent.

Je la prie d'agréer l'assurance du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Madame,

de V. M.

le très humble et très obéissant

serviteur

Le comte de Wintzingerode.

Vienne ce 16 mars 1815.

Dem Vorbilde „de l'échappé de l'île d'Elbe" folgend verliess Jérome in der Nacht vom 24. auf den 25. März auf einem neapolitanischen Schiffe mit einer Bemannung von nur 20 Matrosen heimlich den Hafen von Triest. Um die Wachsamkeit der österreichischen Polizei zu mindern, hatte er einige Tage zuvor das Gerücht ausstreuen lassen, dass er schwer erkrankt sei und die Königin Katharina musste offiziell dem Gouverneur von Triest die Nachricht geben „de l'état presque désespéré de son mari". Die List gelang und bei Sinigaglia stiess er am 28. März zu seiner grossen Freude auf König Murat.

Auf dieser abenteuerlichen und gefahrvollen Seereise, während welcher wiederholt bei einzelnen Landungsversuchen mit österreichischen Wachen Schüsse gewechselt wurden, befand sich in dem kleinen Gefolge Jéromes auch sein erster Stallmeister von Hamel, der als K. württembergischer Stallmeister mit dem Range eines Generalmajors im Jahre 1871 zu Stutt-

gart, allgemein geachtet und geehrt, gestorben ist. Derselbe hatte bei einer der eben erwähnten gewagten Landungen, in der Nähe von Pyrano, die Geistesgegenwart, einer den König und seine Getreuen überfallenden österreichischen Patrouille gegenüber sich plötzlich betrunken zu stellen und einen Streit zu beginnen, so dass Jérome während des hiedurch verursachten Tumultes sich rasch wieder einschiffen konnte. Wie Jérome, so wurde auch v. Hamel in der Schlacht von Waterloo verwundet. In seinem Nachlasse dürften sich über jene denkwürdigen Erlebnisse Aufzeichnungen vorgefunden haben, deren Einsichtnahme er einst dem Verfasser dieses Werkes gütigst gestattet hat. Französischerseits wird v. Hamel in ehrendster Weise bezeichnet als „un modèle de dévouement, de bravoure et de fidélité“.

Bemerkung zu S. 169: Eine solche offizielle Ankündigung kam, als Schreiben des Fürsten Metternich an König Jérome (Grafen von Harz) vom 22. März, am 31. desselben Monats in die Hände der Königin. Dasselbe lautete folgendermassen:

„Monsieur le comte, l'empereur mon maître or„donne d'avoir l'honneur de vous exprimer le désir „que, vu les circonstances du moment, vous veuillez „bien échanger le séjour de Trieste avec celui de „Prague. Vous ne verrez dans cette invitation qu'une „mesure dictée par des considérations majeures, et il „suffit sans doute que je vous exprime le voeu de Sa „Majesté Impériale pour que vous ne puissiez conserver

„le moindre doute, monsieur le comte, sur la parfaite „facilité que vous rencontrerez également à Prague pour „votre établissement momentané.

„Le comte de Woyna, qui aura l'honneur de vous „remettre la présente lettre, est chargé de vous de„mander vos ordres et de régler les détails de votre „voyage.

„Monsieur de Linden m'a remis la lettre que vous „m'avez fait l'honneur de m'adresser, monsieur le „comte. Rien ne s'oppose à ce qu'il reste à Vienne."

König Friedrich an die Königin Katharina. 12. April 1815.

Ma très chère fille, j'ai reçu avant-hier votre lettre datée de Trieste du 30 mars. J'avais déjà été informé plus tôt de l'éloignement clandestin de votre époux et de ce qu'il avait cherché à le motiver par une lettre que mon ministre d'Etat comte de Wintzingerode vous avait adressée. Si j'ai dû être affligé d'un pareil abus de confiance, j'étais sûr que la communication de cette lettre, dont vous m'avez envoyé une copie dans votre dernière, manquerait son but et n'altérerait nullement les relations de bonne intelligence et de confiance réciproque qui subsistent entre moi et la cour de Vienne; c'est par elle que j'ai été instruit de tout ce qui s'est passé avant et après l'éloignement de votre époux, contraire à sa parole donnée. Mon coeur paternel a été profondément affligé de voir que vous avez participé par plusieurs fausses démarches et tentatives à la conduite irrégulière de votre époux; les mesures de précaution que le gouvernement autrichien a dû prendre, avec tout ce qu'elles ont eu de

désagréable pour vous, en ont été les suites nécessaires, et je me sers des expressions de la communication qu'on m'en a faite, en vous disant ici que c'est aux égards seuls de l'empereur François pour moi que vous devez de n'en pas avoir ressenti de plus désagréables encore. Votre translation à Brünn, l'état de surveillance dans lequel vous vous y trouvez, tout cela, je le reconnais parfaitement, est indispensable, mais en même temps m'affecte sensiblement, et je regarde comme une nouvelle preuve de l'amitié qui me lie à l'empereur François que Sa Majesté Impériale m'ait offert de vous remettre à un tendre père et au sein de votre famille. Il n'entre pas dans ma pensée, et je vous en donne ici l'assurance et la déclaration la plus authentique, de vouloir vous séparer, non plus que votre fils, de l'époux auquel le sort vous lie, mais dans les circonstances du moment, après la démarche par laquelle cet époux s'est rejeté dans le parti de son frère, proscrit par toutes les puissances de l'Europe, déclaré hors la loi, et dans le moment où toutes les armes européennes sont tournées contre lui et contre son seul adhérent le roi Joachim, les engagements réciproques des puissances alliées entre elles ne permettent pas que vous, ma fille, alliez séjourner parmi nos ennemis, vous exposer à toutes les suites que la guerre qui va s'allumer aura nécessairement pour Napoléon et sa famille ralliée auprès de lui; dès que cette crise sera passée, vous serez la maîtresse, si vous le voulez, de rejoindre avec votre fils votre époux, en quelque lieu qu'il se trouve, mais jusque là c'est à moi de répondre de vous contre vous-même, autant que contre tous ceux qui par

un ascendant malheureux vous entraînent dans leurs démarches toujours fausses et souvent criminelles. Pour cet effet, je vous envoie monsieur et madame de Geismar, afin de vous ramener dans votre première patrie; vous y jouirez, dans le château de Goeppingen, d'une retraite douce et tranquille avec une existence conforme à votre naissance et aussi libre que vous le déterminerez vous-même, en vous empêchant de vous faire du mal à vous-même ou aux autres. Toutes les personnes de votre famille viendront vous y consoler et vous prouver que, si, dans des moments d'oubli et d'emportement, vous avez pu vouloir renoncer à eux, leurs coeurs ne vous ont jamais été fermés. C'est un père tendre mais juste qui vous parle en ce jour, qui vous conjure de suivre la voix de la raison et de la nécessité, qui vous engage à ne pas vous exposer aux inconvénients d'une résistance inutile, car le parti que je vous propose est décidément pris, rien ne peut le faire changer; nous agissons de concert, moi, ma famille et les souverains mes alliés. De grâce, que ce qui doit se faire ne soit pas le résultat de la force, mais du jugement et de la bonne volonté. Venez dans le sein de votre famille pour le temps seulement que durera la crise actuelle; après cela vous êtes libre d'aller où vos sentiments vous appelleront. Vous regarderez monsieur et madame de Geismar comme chargés spécialement de mes volontés, et j'attends que vous les recevrez comme j'ai lieu de l'exiger. Je me suis servi d'une main étrangère pour vous écrire, me sentant trop ému pour ne pas devoir craindre que mon écriture ne fût illisible. Adieu, ma chère fille, que Dieu vous bénisse et vous guide, pour

que vous preniez le bon parti et suiviez la voix de votre bon père.

Frédéric.

Königin Katharina an König Friedrich. Grätz[1], 6. Mai 1815.

Mon très cher père, j'apprends à l'instant par Monsieur de Gayl, qui est à Vienne, que vous avez été malade. Inquiète au dernier point de cette nouvelle, j'ose réclamer de vos bontés de me faire rassurer sur votre santé; vous ne pouvez pas douter des sentiments que je vous porte. Si, dans les circonstances présentes, j'ai dû garder le plus profond silence, il doit être rompu dès que je vous sais souffrant. Je désire qu'à la réception de cette lettre vous soyez tout à fait rétabli et rendu à mes voeux; c'est dans un tel moment que je regrette de ne pas pouvoir être auprès de vous pour vous donner tous les soins inspirés par l'amour filial que je vous porte et vous porterai toujours.

L'on m'écrit aussi de Vienne l'arrivée du baron et de la baronne de Geismar; l'on m'assure qu'ils sont destinés à m'accompagner dans vos Etats. La Gazette d'Augsbourg confirme même cette nouvelle. Je serais désolée si quelques faux rapports avaient donné lieu à cette démarche; j'aurais désiré que les différentes lettres que je vous ai adressées à ce sujet, l'année dernière, vous eussent tout à fait convaincu de l'impossibilité que je me rendisse aux propositions que vous m'avez faites et que vous paraissez vouloir renouveler, et ce

[1]) Katharina befand sich seit dem 7. April auf Anordnung der österreichischen Regierung in Grätz.

n'est qu'avec la plus grande peine que je me suis décidée à écrire dans ce sens à l'empereur d'Autriche. J'ose réclamer de votre coeur que vous excuserez ce qui, dans ma résolution, peut blesser vos sentiments paternels, et j'ose vous supplier de vouloir bien éviter à ce sujet toute discussion, qui ne pourrait qu'aggraver mes peines et ajouter aux malheurs de ma position.

Catherine.

Königin Katharina an König Friedrich. Grätz, 12. Mai 1815.

Mon très cher père, monsieur de Geismar m'a apporté la lettre dont vous m'avez honorée, ainsi que celle qui renferme les dispositions de l'empereur d'Autriche. Il m'est pénible d'être obligée de vous dire, mon très cher père, que votre lettre a déchiré mon coeur; j'aurais cru pouvoir espérer que, dans un moment si douloureux pour moi, je ne devais lire que les expressions de la tendresse paternelle. J'ignore quels ont été les torts que j'ai eus envers ma famille; je croyais jusqu'à présent avoir prouvé que le respect pouvait me faire garder le silence; je me suis même abstenue de toutes réflexions et de toutes plaintes, quand on est allé jusqu'au point d'attaquer l'honneur du roi mon époux. D'après cela, je croyais avoir satisfait à tous les devoirs religieux de mon coeur. Ne pouvant suivre la volonté du roi mon époux, je ne cède qu'à la force.

La douleur que j'éprouve de voir outrager mon rang et mes droits d'épouse sera diminuée par la pensée qu'elle me conduit dans les bras d'un père que je n'ai jamais cessé d'aimer et de respecter; mais avant que j'entre

dans vos Etats, mon cher père, veuillez bien entendre la répétition du serment que je fais: qu'aucune force ne me séparera du roi mon époux, quel que puisse être son sort. Je me fie à votre parole donnée, c'est celle d'un roi, c'est celle d'un père. „La mort ou mon époux“ est la devise de ma vie.

Maintenant lisez encore dans le coeur de votre fille. Si j'éprouve quelque répugnance à me rendre dans vos Etats, ce n'est pas le souvenir des lettres fatales que vous m'avez écrites et qui ne respirent, malheureusement, que la haine contre celui auquel ma destinée est liée. La seule grâce que je vous demande, c'est que le nom du roi mon époux ne soit jamais prononcé devant moi ni devant mon fils par personne de ma famille, car je ne supporterais jamais qu'on renouvelât les propos que m'a tenus contre lui le prince royal à Paris, et d'autres inculpations qu'on a répétées dans vos premiers salons. Mais je retrouve un père que je n'ai vu depuis longtemps, il tâchera de calmer l'affliction de son enfant.

J'arrive seule dans votre pays, puisque vous me séparez de ceux qui, pendant de longues années et dans les événements les plus affreux de ma vie, m'ont servie avec la fidélité la plus rare, la plus pure, et le dévouement le plus exemplaire. Je me tais, ma situation parle assez.

Bientôt, mon cher père, je serai dans vos bras, vous retrouverez votre fille tendre et respectueuse, mais aussi vous la retrouverez toujours épouse et mère.

Je suis avec le plus profond respect etc.

Catherine.

Elisa Bacciochi[1]) an Königin Katharina. Brünn, 14. Mai 1815.

Ma chère Catherine, je reçois à l'instant votre lettre du 8 mai; je suis heureuse d'avoir de vos nouvelles, je vous écrirai exactement; on ne répond pas plus à mes lettres qu'aux vôtres; il est certain que l'air de Brünn est très préjudiciable à ma santé; j'ai toujours le corps couvert de taches violettes, je ne dors pas, j'ai envoyé Rossi à Vienne consulter le docteur Frank pour moi; il me sera impossible de m'accoutumer au climat d'Allemagne, j'ai besoin des bains de mer, ainsi que pour ma fille. J'ai reçu des nouvelles de Bologne, du 29 avril; on me dit que Fritz est d'une beauté et d'une bonté ravissantes; il mange ses petites soupes au bouillon, il n'a point encore de dents; je me réjouis tous les jours de ne pas l'avoir

[1]) Elisa Bacciochi, Grossherzogin von Toskana, Herzogin von Lucca, Fürstin von Piombino, Jéromes Schwester. Der vorliegende Brief scheint nicht in Katharinas Hand gelangt zu sein. — Es mag hier angeführt werden, dass die Kaiserin Maria Louise bald nach der Vermählung ihrem Vater folgende Mitteilung machte:

„Mit der Familie des Kaisers lässt sich recht gut leben; „die Grossherzogin von Toskana ist voll Ver„stand, sie ist sehr hässlich, hat aber eine Toch„ter von 3 Jahren, welche das hübscheste Kind „ist, was ich noch je sah. Die Prinzessin Pauline ist „eine Schönheit, sie ist sehr schlank und sieht der Gräfin „Zamoiski ein wenig ähnlich. Die Königin von Neapel ist „voll Anmut, sie ist kleiner und fetter als ich, aber sehr „hübsch, und man liest in ihrem Gesicht die Güte, welche „sie beseelt, sie ist voll Verstand und sie ist mir die liebste „der genannten 3 Prinzessinnen. Die Königin von West„phalen ist der hübscheste, zwar nicht regel„mässige, Kopf, den ich je gesehen habe, sie ist „aber zu fett, sie ist äusserst munter.“ (v. Helfert, Marie Louise, Kaiserin der Franzosen S. 164.)

pris avec moi, car je l'aurais perdu dans les chemins affreux que j'ai faits, et le froid qu'il a fait à Brünn l'aurait perdu, s'il avait résisté à la route. — On a fait partir Eugène le Bon en 24 heures de Bologne; je l'avais laissé pour mes affaires; vous savez combien il est tranquille; Jérôme avait passé 28 heures à Ravenne, occupé de mon fils; depuis lors je n'en sais aucune nouvelle, et je me flatte qu'il sera arrivé à Paris; madame était à Naples ainsi que Fesch. Il faut, ma chère soeur, vous servir de tout votre courage pour supporter toutes les peines et contrariétés dont on nous abreuve; le temps des épreuves passera bientôt. J'ai eu malgré toute ma philosophie un mois de découragement; ma santé, que je voyais dépérir, m'avait affectée au point de craindre de ne plus revoir les objets de mes affections, mais à présent je prends courage, je me promène à cheval tous les jours, j'ai loué un appartement, le seul qu'on pût trouver à Brünn; la comtesse de Belcredi, étant partie pour la campagne, nous a loué chèrement 8 chambres, car c'est tout ce que nous avons; mes officiers logent en ville, mes chevaux item. Les habitants sont bons, les autorités aussi; quoique je ne voie personne, je trouve de l'affabilité dans les promeneurs; on est empressé à nous procurer ce qui peut nous convenir; mes gens sont bien traités par les marchands. C'est mieux qu'à Graetz, mais séparée de mon fils, de ma famille, et ma santé qui souffre si visiblement; ce pauvre Rossi est aussi très malade.

Le prince et ma fille vous offrent leurs hommages respectueux; cette dernière ne peut suivre son éduca-

tion, elle apprend l'allemand et c'est tout; je suis plus contente de son caractère, elle n'a plus ces impatiences.

Adieu, ma bien aimée Trinette, pensez quelquefois à moi; si nous étions réunies, nous supporterions tant de peines avec plaisir, car nous nous entretiendrions de notre bon Jérôme.

Je partage bien votre opinion sur votre père; je crois que le . . . et l'ambassadeur l'aigrissent. Si vous êtes forcée de rester à Graetz, ne vaudrait-il pas mieux s'y établir, car à l'auberge je suis restée un mois, et je sais combien on y est mal. Je vous embrasse mille et mille fois. Tout à vous, votre affectionnée soeur.

Elisa.

Königin Katharina an König Friedrich. Dillingen, 25. Mai 1815.

Mon très cher père, j'arrive à l'instant ici, et monsieur de Brusselle me remet votre lettre du 23. J'y lis avec émotion les expressions de tendresse que vous voulez bien m'adresser au moment où je touche les frontières de vos Etats. Veuillez en recevoir mes remercîments; votre lettre, mon très cher père, est faite pour donner des consolations à mon coeur affligé. Croyez que mon respect filial n'a jamais varié; il m'eût été doux de réunir dans toutes les circonstances de ma vie les affections et les devoirs d'épouse et ceux de fille.

Mon voyage s'est effectué jusqu'ici assez heureusement; j'arriverai demain à Goeppingen et j'attendrai avec impatience le moment où je pourrai embrasser un père chéri et lui présenter mon fils, qui, j'espère,

retrouvera dans le coeur de son grand-père la tendresse d'un père.

Je suis avec le plus profond respect etc.

Catherine.

Königin Katharina an König Friedrich. Göppingen, 28. Mai 1815.

Mon très cher père, je suis arrivée ici heureusement; monsieur de Geismar et monsieur de Bernhausen auront pu vous dire combien j'ai été sensible à toutes les attentions et à toutes les marques de bonté que vous avez manifestées dans tous les arrangements que vous avez ordonnés pour mon séjour momentané dans ce château. Je pourrais être peinée seulement que vous ayez mis tant de luxe pour recevoir votre fille. Je désire vous être à charge le moins possible, et j'espère que vous ne désapprouverez pas les dispositions que j'ai cru devoir prendre à cet effet.

J'attends avec impatience le moment où je pourrai vous renouveler de vive voix l'assurance de mon plus tendre et respectueux attachement; j'ai été peinée d'apprendre que cet instant a été retardé. Ne connaissant pas vos intentions à cet égard, je ne me permettrai pas une démarche, que mon coeur me dicterait. Je vous prie, mon très cher père, de vouloir bien me mettre aux pieds de la reine et de lui exprimer les mêmes sentiments. Je suis etc.

Catherine.

Königin Katharina an König Friedrich. Göppingen, 31. Mai 1815.

Mon très cher père, votre lettre du 29, où vous me donniez l'espoir de vous voir aujourd'hui, m'avait fait grand plaisir, et je vous attendais avec la plus grande impatience, quand votre lettre de ce matin a

détruit cet espoir. J'espère que les empêchements qui s'opposent dans ce moment à ce que vous veniez me voir, ne subsisteront pas longtemps et que, libre de toute représentation, vous pourrez me consacrer quelques instants.

Agréez, je vous prie, les assurances du profond respect etc.

Catherine.

Königin Katharina an König Friedrich. Göppingen, 5. Juni 1815.

Mon très cher père, je suis très reconnaissante de la sollicitude que vous voulez bien me témoigner à l'égard de ma santé. Hardegg, qui aura l'honneur de vous remettre ces lignes, pourra vous tranquilliser. Avec quelque repos j'espère me rétablir entièrement.

La duchesse Louis m'a surprise hier; j'ai eu grand plaisir à la voir, ainsi que mes cousins. J'attends avec impatience jeudi, jour où j'aurai le bonheur de vous revoir.

Je baise vos mains et suis avec le plus profond respect etc.

Catherine.

Königin Katharina an König Friedrich. Göppingen, 18. Juni 1815.

Mon très cher père, monsieur de Brusselle m'ayant dit avant-hier que vous désiriez que je me rendisse demain à Louisbourg, je me serais empressée de répondre à cette invitation, si la santé de mon fils n'y mettait obstacle.

Depuis quatre jours il a la fièvre, occasionnée par la dentition, qui dans le moment actuel est très active; une dent vient de percer et la seconde percera dans peu de jours, ce qui le fait beaucoup souffrir. J'espère

que, dès que sa santé le lui permettra, je pourrai vous l'amener. Cette incommodité de mon fils me contrarie, parce qu'elle me prive du plaisir de vous revoir. Veuillez, je vous prie, mon très cher père, me mettre aux pieds de la reine, et lui faire agréer mes regrets de ne pas avoir pu jusqu'à présent lui réitérer de vive voix les expressions de ma tendresse.

Je suis avec le plus profond respect etc.

Catherine.

Königin Katharina an König Friedrich. Göppingen, 22. Juni 1815.

Mon très cher père, je viens de recevoir votre lettre en date d'aujourd'hui. Je ne puis que vous dépeindre faiblement l'impression qu'elle m'a faite. Si les nouvelles se confirment, comme je ne puis en douter, parce que vous-même me le mandez, je ne puis que déplorer le sort malheureux qui nous persécute; c'est sans doute une grande consolation pour moi de savoir mon époux bien portant. J'en bénis Dieu, et recevez, je vous prie, mes remercîments de la bonté avec laquelle vous avez bien voulu me l'assurer. Mon fils, quoique souffrant toujours encore de ses dents, va mieux.

Je suis avec le plus profond respect etc.

Catherine.

Königin Katharina an König Jérome. Göppingen, 22. Juni 1815[1]).

Mon cher ami, une occasion sûre se présente et je m'empresse d'en profiter pour te donner à la hâte de mes nouvelles et de celles de notre fils. Je n'ai

[1]) Dieser Brief ist nicht an seine Adresse, sondern in die Hände des Königs Friedrich gelangt, der ihn zurückbehielt. Eine zweite Ausfertigung des Schreibens scheint jedoch Jérome zugekommen zu sein.

pu t'en donner plus tôt, toute communication avec l'étranger étant impossible, et de mon côté étant obligée d'user de toute la prudence imaginable; entourée, comme je le suis, d'Argus de toute espèce. Ceci suffira déjà pour te donner une idée de ma position; elle devient de jour en jour plus affreuse. Je ne puis entrer dans aucun détail à cet égard; la brièveté de cette lettre me le défend. Par ma lettre du 6 de ce mois je t'ai informé de mon arrivée dans ces lieux, et je t'ai parlé de la personne qui me surveille; tous les jours elle me cherche querelle et donne lieu à des tracasseries sans nombre. Aussi je l'éloigne autant que je puis de ma personne, et je ne la vois qu'autant que je ne puis m'en dispenser.

Mon père est venu me voir le 7; il a été fort ému en me voyant, moi et le petit; il a été mieux que je ne m'y attendais, et cette seule entrevue que nous ayons eue jusqu'à présent s'est bien passée. Je n'ai point vu le reste des membres de la famille. L'on m'avait fait faire la semaine dernière la proposition de me rendre à Louisbourg le lundi suivant pour y voir la reine, mais Jérôme ayant beaucoup souffert des dents, je n'ai pu m'y rendre.

Ce qui te fera grand plaisir, c'est que notre petit amour a une dent d'en haut depuis le 14 de ce mois, et j'espère qu'avant la fin il en aura cinq autres; il en a été quitte avec trois accès de fièvre et un peu d'insomnies, ce qui est, à ce que les médecins assurent, une chose aussi rare qu'heureuse.

Les gazettes m'annoncent que tu es à l'armée; cette nouvelle m'a effrayée dans les premiers moments,

car ce n'est pas sans frémir que je pense aux dangers auxquels tu seras exposé. Depuis le 15, on nous dit ici les hostilités commencées, et l'on nous assure aussi que l'empereur a été battu par Wellington, et que le général Bertrand a été tué. Cette nouvelle m'inquiète singulièrement et si, dès le commencement de la guerre, on nous débite de tels rapports, à quoi devons-nous nous attendre par la suite? On se garde bien de m'en donner de bonnes et même j'ai dû me contenter d'apprendre ton arrivée à Paris par les papiers publics.

Si je pouvais être fâchée contre toi, mon cher ami, j'aurais beau jeu; voilà quatorze semaines que je suis privée de tes nouvelles.

J'ai reçu une lettre d'Elisa, du 3 de ce mois, elle est souffrante, et même au point d'avoir fait venir de Vienne le docteur Frank; son fils est également malade de la dentition à Bologne. La catastrophe de Naples est affreuse. Enfin, mon ami, tout ce qui nous est cher paraît être destiné à des épreuves cruelles. Quand le sort aura-t-il donc fini de nous poursuivre?

J'ai l'espoir de voir ici Henriette F. . . . Je ne puis t'expliquer comment je me suis ménagé ce rendez-vous, qui me sera d'une grande consolation et fort agréable.

Comme je suppose que tu n'auras reçu aucune de mes lettres par la voie d'Italie, après les événements qui y ont eu lieu, je te dirai que madame de Reding est depuis le mois d'avril auprès de notre fils. J'en suis très contente.

Adieu, mon etc.

Catherine.

Nachschrift.

Adieu, mon bien cher Fifri[1], conserve-toi pour moi et ton fils et ne t'expose pas inutilement; que deviendrions-nous sans toi!!! notre petit amour t'envoie un petit baiser, tous les jours je lui montre ton portrait, il le connaît si bien que, quand je lui demande: Où est papa? il le désigne avec son petit doigt; tu le trouveras grandi et embelli, et de jour en jour il te ressemble davantage. — Adieu, encore une fois, mon ami, pense souvent à nous et dis-toi que personne ne t'aime autant que nous.

König Friedrich an die Königin Katharina. Ludwigsburg, 23. Juni 1815.

Ma très chère fille, je suis peiné de me trouver dans la nécessité d'éloigner de vous le nommé Stoelting[2], mais des démarches criminelles, contraires autant à votre tranquillité et à votre bonheur intérieur qu'à ce qu'il doit au gouvernement sous lequel il vit momentanément, rendent son éloignement indispensable; le général de Brusselle est chargé de vous communiquer les détails qui ont amené cette mesure, autant que les ménagements que j'aime à avoir pour vous le rendent possible. Je vous embrasse, ma chère fille, et suis sans cesse votre bon père.

Frédéric.

---

[1]) Wie Königin Katharina hier ihrem Gemahl den Kosenamen „cher Fifri" gab, so pflegte König Jérome seine Gemahlin „chère Tritri" zu nennen.

[2]) Siehe hiezu die Bemerkungen auf der nächstfolgenden Seite.

Die Mémoires du roi Jérôme (VII. 184) bemerken hierüber:

„Le baron de Stoelting, secrétaire de la reine „Catherine, fut arrêté dans la nuit du 23 au 24 juin „au château de Goeppingen et conduit à Ulm sous „prétexte d'un complot ayant pour but d'enlever le „jeune prince, fils de Jérôme, et de le remettre aux „mains de son père.

„Le baron de Stoelting rentra depuis dans la „maison de la reine. Lors du rétablissement de l'em„pire en France, le roi Jérôme le nomma secrétaire „de ses commandements. Il est mort au Palais-Royal „en 1853."

Dass v. Stoelting bei dem Entführungsvorhaben beteiligt war, unterliegt keinem Zweifel nach eigenhändigen Briefen von ihm, die in die Hände König Friedrichs gefallen sind und diesen sehr erregt haben. v. Stoelting schreibt u. a. am 27. Juni 1815 von Augsburg aus an Oberstlieutenant von Bosse in Göppingen:

„Vergessen Sie den unglücklichen Boten von Dil„lingen nicht. Der Gärtner verdient viele Rücksicht „und manches Zutrauen. Er hat eine Quittung „über 11 fl. auszustellen; geben Sie ihm eine kleine „Zulage mit Bewilligung der Königin; ebenfalls dem „Hausschneider, er hat sich bei der Entführung „gut gezeigt. Dem Küchenmeister traue ich nicht „sehr; Sie werden es erfahren können. Geld hilft bei „ihm, glaube ich. Meine Begleiter, die Leibjäger Hof„herr und Wackershauser, empfehle ich nochmals; sie „verdienen Auszeichnung, doch muss auch dies unbe„merkterweise geschehen, sonst könnten sie unschuldig

„in Verdacht kommen. Vernachlässigen Sie sie aber „nicht!“

In derselben Angelegenheit richtete König Friedrich an die Hofdame Katharinas, Fräulein von Unruh, am 4. Juli folgende Zeilen:

Je me vois dans la nécessité de vous charger d'une commission aussi désagréable que délicate, mais que je ne puis confier qu'à vous et dont vous vous acquitterez sûrement avec tous les ménagements nécessaires par suite de votre attachement pour ma fille. On a surpris deux lettres d'un nommé Stoelting, d'après lesquelles il convient littéralement:

„er hat sich bei der Entführung gut gezeigt“,

de sorte qu'il ne reste pas le moindre doute sur sa participation à cette affaire.

— — — — — — — — — — —

Cette lettre nous a indiqué tout plein de gens que Stoelting a déjà séduits ou veut séduire encore. Tâchez d'engager ma fille à chasser ce . . . et à lui défendre de paraître jamais devant elle. Elle le doit à son honneur. Sur ce etc.

Frédéric.

Die Antwort hierauf, d. d. Göppingen 6. Juli, lautete also:

Sire, en exécutant l'ordre dont Votre Majesté m'a honorée, j'ai vu Son Altesse Royale très émue d'avoir causé de nouveaux chagrins à V. M. Elle proteste ne rien comprendre à toutes ces intrigues. Quelquefois elle croit que c'est un projet infernal, fait pour troubler le repos de sa vie, une autre fois elle suppose que son

époux, ignorant les intentions paternelles de V. M., pourrait, dans la crainte de les perdre, elle et son enfant, avoir été engagé à faire quelques fausses démarches. Elle en est très affectée, et l'idée qu'elle porte malheur et chagrin à tout ce qui lui est cher a singulièrement frappé son imagination . . . . . .

Wilhelmine d'Unruh.

Königin Katharina an König Friedrich. Göppingen, 24. Juni 1815.

Mon très cher père, c'est avec un sentiment bien douloureux que je vous trace ces lignes: la nuit affreuse que je viens de passer me laisse de cruelles impressions. En me rendant dans vos Etats, vous m'aviez fait espérer d'y trouver une tranquillité intérieure si nécessaire à l'état de ma santé. L'arrestation subite et imprévue de monsieur de Stoelting, qui était chargé de toutes mes affaires, me met dans un embarras pénible. Quoique, par votre lettre, vous paraissiez avoir laissé à monsieur le général de Brusselle le soin de me donner tous les détails nécessaires sur cette affaire, ceux qu'il m'a communiqués sont si vagues que je ne puis croire qu'il ait rempli vos intentions à cet égard. Au reste, il est étonnant qu'avant le départ de monsieur de Stoelting (à qui on a interdit toute communication avec moi), on ne lui ait pas allégué les motifs de son arrestation. Je suis intimement convaincue, quelle que soit la nature des imputations qu'on peut lui faire, qu'il ne s'est jamais permis aucune entreprise dont il eût voulu me dérober la connaissance, et j'aurais au moins dû m'attendre à être prévenue de cet acte de rigueur avant qu'on l'eût mis à exécution; il m'eût

été facile alors, comme à présent, de détruire les impressions défavorables qu'on a cherché à vous inspirer contre lui et dont je connais la source.

Je ne puis vous cacher plus longtemps combien je suis affectée de la conduite que monsieur le général de Brusselle tient envers moi. Je devais croire que je trouverais ici les égards dus à mon rang et aux titres de votre fille. Non seulement j'ai à me plaindre des tracasseries journalières et sans nombre qu'il suscite dans l'intérieur de ma maison, mais même de l'inconvenance de sa conduite et de son manque de respect envers la fille de son souverain. J'ai cru jusqu'à présent que, par une douceur parfaite, une résignation à toute épreuve, je pourrais le ramener à des procédés dont il n'aurait jamais dû s'écarter. Je vous prie donc, mon très cher père, de vouloir bien éloigner monsieur le général de Brusselle de ma personne. Les circonstances dans lesquelles je me trouve sont assez malheureuses pour qu'au moins le calme de mon intérieur ne soit pas troublé à chaque instant.

Je suis avec le plus profond respect etc.

Catherine.

Königin Katharina an König Friedrich. Göppingen, 25. Juni 1815.

Mon très cher père, les ordres que monsieur le général de Brusselle vient de communiquer à ma lectrice, madame de Saint-Brice, m'engagent à vous écrire aujourd'hui; il vient de lui déclarer que sa conduite méritait qu'on la traitât avec la même rigueur que monsieur de Stoelting, et qu'elle ne devait qu'à votre indulgence la suspension des mesures de sévérité qu'on aurait dû prendre à son égard. Je suis intimement

convaincue que ce ne peut être que par de faux rapports qu'elle se trouve compromise, n'ayant, ni par écrit ni par une liaison ou un propos, donné lieu à de pareils traitements. Madame de Saint-Brice n'a d'autres correspondances que celle que mes affaires particulières exigent, et je puis vous certifier que, depuis que je suis ici, elle n'a écrit qu'à ce sujet, et toutes ses lettres sont parties par la poste.

Je ne vous cèlerai pas, mon cher père, que la répétition de pareilles scènes fait de ma vie un tourment continuel, qui aggrave le mauvais état de ma santé; elle doit nécessairement succomber par des secousses aussi vives et aussi souvent renouvelées. Je m'adresse à votre coeur paternel; veuillez remettre le calme dans mon âme, froissée comme elle l'est dans les endroits les plus sensibles et par les évènements les plus cruels. Ne puis-je donc espérer de pouvoir jouir de la tranquillité intérieure, unique consolation qui me reste? J'ose aussi vous supplier de ne pas admettre de tiers qui, par de malignes insinuations, pourraient troubler cette douce harmonie qui doit toujours régner entre nous deux. Je vous prie, mon cher père, d'être bien convaincu que, de mon côté, je cherche tous les moyens possibles pour vous être agréable. Je vous réitère ici la prière de vouloir bien éloigner de ma personne le général de Brusselle, que je regarde comme l'auteur des fâcheuses impressions qui détruisent mon repos.

Je suis avec le plus profond respect etc.

Catherine.

König Friedrich an die Königin Katharina. Ludwigsburg, 27. Juni 1815.

Ma chère fille, je n'ai pas répondu à la lettre que vous m'avez adressée il y a quelques jours, parce que je ne le pouvais pour son contenu; celle que vous m'avez adressée en date d'hier n'est guère différente. Si, au lieu de vous laisser emporter par la passion, vous écoutiez la voix de la raison, vous porteriez des jugements plus justes et moins vindicatifs sur les personnes que j'ai nommées auprès de vous; vous vous convaincriez que tout ce que le général de Brusselle dit et fait est la suite de mes ordres précis, fondés non sur de faux rapports, mais sur des preuves incontestables, qui sont entre mes mains. Croyez, ma chère fille, que je suis et serai toujours juste, mais ne souffrirai pas qu'on abuse de mes bontés, et qu'indubitablement toutes les personnes qui agiront contre mes ordonnances et les engagements que j'ai pris, éprouveront le juste châtiment que j'ai fait infliger au nommé Stoelting; si les conseils paternels peuvent encore faire impression sur vous, — ce dont je dois commencer à douter par ce que j'ai sous les yeux, — vous quitterez les illusions dont vous vous bercez, vous serez franche et loyale, vous ne vous envelopperez pas dans des démarches mystérieuses, dont aucune ne reste cachée, surtout vous vous rappellerez que votre sexe et votre naissance vous défendent également de vous livrer à des emportements et à des violences qui ne font tort qu'à vous, vous ne calomnierez pas d'honnêtes gens qui remplissent leur devoir, et vous chercherez à mériter les bontés de votre bon père.

Le général de Brusselle est chargé de vous communiquer les nouvelles officielles qui nous sont arrivées

hier, d'après lesquelles Napoléon Bonaparte a été forcé d'abdiquer une seconde fois en faveur de son fils, qu'on a établi à Paris un gouvernement provisoire, composé de Fouché, Carnot, Grenier, Guinette etc., qui vient d'envoyer des plénipotentiaires au quartier des souverains pour demander la paix, qu'on leur refusera tant qu'il restera un homme ou un enfant du nom de Bonaparte en France.

Frédéric.

Königin Katharina an König Friedrich. Göppingen, 27. Juni 1815.

Mon très cher père, je serais fâchée, si vous pouviez croire que la nouvelle que vous venez de me donner pût m'atterrer. Depuis plusieurs années je suis faite au malheur; il n'y a qu'une âme faible qui y succombe; la mienne est forte de ses sentiments ainsi que de ses devoirs. Quel que soit le sort de ma famille, je le partagerai. Je n'ai jamais eu d'autre idée ni d'autre ambition que celle de joindre mon époux; la perspective que ce moment approche me console de tout. Il me sera doux de devoir ce bonheur à mon père.

Je suis avec le plus profond respect etc.

Catherine.

Königin Katharina an König Friedrich. Göppingen, 30. Juni 1815.

Mon très cher père, j'apprends à l'instant la nouvelle cruelle du décès de l'empereur Napoléon; vous vous imaginez facilement quel effet elle produit sur mon âme. Je suis vivement touchée de l'attention que vous avez eue d'envoyer un courrier pour savoir des nouvelles de mon mari. Inquiète au dernier point à son sujet, j'ose joindre ici quelques lignes pour lui.

Veuillez les lui faire parvenir. Je dois lui prouver dans un moment aussi douloureux combien je partage ses malheurs; en vous les adressant, je ne crois pas faire une démarche qui puisse vous déplaire.

Dans une circonstance aussi décisive, et qui doit influer si irrévocablement sur notre sort futur, j'ai recours au coeur paternel; il n'abandonnera pas ses enfants, il sera leur soutien et leur ange tutélaire. Je me jette avec confiance dans les bras de mon père, bien convaincue que les nuages qui ont pu s'élever entre nous n'influeront pas sur les preuves de son attachement et ne me priveront pas de ses bontés. Toujours mon amour et mon respect pour lui ont été sans bornes. Je n'ai aucune vue ambitieuse, je vous prie de le croire; les malheurs que nous éprouvons m'ont fait connaître le néant des grandeurs et les vicissitudes qui les accompagnent. Je ne demande à Dieu que la conservation de mon époux et le bonheur d'être réunie à lui.

J'espère que les marques extérieures du respect que je dois à la mémoire du chef de notre famille, en portant le deuil pour lui et en le faisant prendre à toute ma maison, ne vous déplairont pas.

Je suis avec le plus profond respect etc.

Catherine.

Königin Katharina an König Jérome.
Göppingen, 30. Juni 1815.

Mon cher ami, il me serait difficile de te dépeindre tout ce que la nouvelle de la mort de l'empereur me fait éprouver; combien je partage tes douleurs et qu'il me serait cruel de ne pouvoir t'en donner les témoignages! Hélas! c'est du moins une

consolation de pleurer ensemble nos malheurs communs, dont je suis si mortellement affectée. Dans ces instants déchirants, j'ai trouvé quelque adoucissement à mes peines dans ce procédé si touchant de la bonté de mon père, qui a tout de suite envoyé un courrier pour avoir de tes nouvelles. J'espère, et c'est le seul voeu que mon coeur puisse former, que bientôt nous serons réunis!!! J'adresse ces lignes à mon père, en le priant de te les faire parvenir; j'espère qu'il te sera possible de m'écrire par la même voie et de me rassurer sur ton compte. Mon coeur se brise à l'idée de la position cruelle de notre pauvre mère. Exprime-lui tous mes sentiments. Remettons-nous entièrement entre les mains de la Providence, elle nous guidera et nous donnera la force de supporter encore de nouveaux malheurs, s'il nous en reste à éprouver. Crois que, dans cette circonstance aussi décisive, le coeur de mon père ne nous abandonnera pas. Notre fils se porte bien. Il sera dans tous les moments de notre vie un grand point de consolation.

Adieu, mon ami, je t'embrasse avec une tendresse que je ne sentis jamais si vivement, j'enferme dans ma lettre mon coeur, mon âme, toutes mes facultés intellectuelles, en attendant que leur enveloppe puisse les suivre, et crois que dans toutes les circonstances je serai toujours la même.

Adieu, adieu — ton amie

Catherine.

KAPITEL XV.

2. Juli bis 18. September 1815.

Nachricht von einer leichten Verwundung Jérômes, welcher sich in Frankreich verborgen aufhält. — König Friedrich warnt Katharina aufs neue vor Selbsttäuschungen, da die Lage der Napoleonschen Familie den Alliierten gegenüber durch die Rückkehr Napoleons von der Insel Elba und durch den von Jérome in Triest begangenen Vertrauensbruch, sowie seine Beteiligung an den jüngsten Kriegsunternehmungen sehr verschlimmert sei. — Katharina wünscht als künftigen Aufenthalt für sich und ihren Gemahl England, die Vereinigten Staaten oder den Kirchenstaat, unter keinen Umständen aber das preussische Gebiet. — Katharina leidend. — Fortwährende Nachforschungen nach dem Aufenthaltsorte Jérômes. — Derselbe wird aufgefunden und begiebt sich, einer Einladung König Friedrichs entsprechend, nach Württemberg. — Jérômes Ankunft auf dem Schlosse zu Göppingen, Wiedervereinigung mit seiner Gemahlin und mit seinem Sohne. — Dem chevalier d'Abbatucci wird der Aufenthalt in Württemberg gestattet.

Königin Katharina an König Friedrich. Göppingen, 2. Juli 1815.

Mon très cher père, j'ai reçu hier au soir votre lettre, dans laquelle vous avez la bonté de me donner des nouvelles de mon époux. Elles ont apporté quelque calme dans mon âme, que tant de secousses ont si fortement agitée. C'est une grande consolation pour moi de n'avoir pas à joindre au chagrin qui tourmente ma vie des craintes si cruelles pour mon coeur

sur la santé de celui auquel mon sort et mon existence sont liés intimement par des liens qui me seront toujours si chers. J'en trouve aussi une bien grande, mon cher père, dans l'expression de votre attachement. Tant que le coeur paternel sera ouvert à votre fille, elle y cherchera toujours son refuge. Je suis persuadée que votre amour pour vos enfants veillera toujours sur eux et ne les abandonnera pas au milieu des affreux revers de fortune qu'ils éprouvent. Je mets ensuite toute ma confiance dans la Providence pour les évènements ultérieurs qui peuvent nous frapper.

Je suis avec le plus profond respect etc.

Catherine.

Königin Katharina an König Friedrich. Göppingen, 9. Juli 1815.

Mon très cher père, les nouvelles que le général de Brusselle vient de me communiquer m'ont mise au désespoir, car j'y vois que mon mari a été blessé, et quoiqu'on dise qu'il ne l'a été que légèrement, je ne puis vous dépeindre l'état dans lequel cette nouvelle m'a mise; j'ose vous supplier de lui faire parvenir les lignes ci-jointes. Je puis espérer qu'on les laissera passer, ne contenant autre chose que mes sollicitudes pour sa santé. J'apprends aussi que toute notre famille a dû quitter Paris le 29. Les alliés y étant probablement dans ce moment-ci, la guerre doit donc être terminée. Il n'y aura donc, je l'espère, aucun inconvénient à ce que je demande à aller rejoindre mon mari pour le soigner et le consoler dans ses malheurs: il est même urgent pour notre situation future que nous nous concertions ensemble sur le lieu où nous nous

fixerons. Je sais qu'il ne prendra aucune détermination positive sans m'avoir consultée. Si les intérêts politiques s'opposaient à ce que je me rendisse en France, ne nous permettrait-on pas de nous rendre en Suisse pour pouvoir prendre des arrangements dont dépendent notre fortune et celle de notre fils? et dans le cas même où l'on désignerait à chaque membre de la famille le lieu qu'il doit désormais habiter, il est bien essentiel que nous convenions ensemble des moyens que nous devons employer pour mettre à l'abri les débris de notre fortune. J'ose vous soumettre toutes ces idées, sur lesquelles mon désespoir m'empêche de m'étendre. Votre bonté paternelle m'a promis de ne pas nous abandonner; dans quel moment plus infortuné pour moi pourrais-je la réclamer que dans celui où nous sommes précipités, mon mari, mon fils et moi, dans les plus grands malheurs? Je puis donc espérer que vous m'accorderez la grâce d'aller rejoindre mon époux. Cette nouvelle marque de votre attachement sera pour moi la plus précieuse de toutes celles que vous m'avez données jusqu'ici.

Je suis avec le plus profond respect etc.

Catherine.

Königin Katharina an König Jérome. Göppingen, 9. Juli 1815 [1]).

Mon cher ami, tu es blessé et ce n'est que d'aujourd'hui que je l'apprends. Je ne puis te dépeindre

[1]) Dieser Brief liegt noch im Original vor und ist somit nicht an seine Adresse abgegangen; gleichzeitig, aber auf anderem Wege, scheint von Katharina das kleine Billet, welches in den Mémoires Band VII, S. 196 abgedruckt ist, abgesandt worden zu sein.

le désespoir que j'en ressens. Au nom de Dieu, donne-moi, ou fais-moi donner de tes nouvelles. Je demande à mon père d'aller te rejoindre, si ce n'est en France, au moins en Suisse, où j'espère que tu pourras te rendre; là nous pourrons prendre les arrangements nécessaires pour notre établissement futur. Je sais que tu ne prendras aucune détermination sans ma participation, il est donc urgent que nous soyons réunis; je n'ai pas besoin de te répéter ici que je te suivrai partout, et dans tous les lieux que tu me désigneras, ou que l'on nous désignera; tu fais ma félicité, mon bonheur. Nos malheurs sont affreux, mais que peuvent être pour moi tous les revers de fortune puisque tu me restes!!!

Notre mutuelle consolation sera d'être réunis, notre attachement nous soutiendra l'un et l'autre. Mon père m'a donné sa parole que nous ne serions plus séparés, dès que la guerre serait terminée; elle doit l'être incontinent; ainsi, mon ami, nul obstacle ne pourra plus s'opposer au seul bonheur que j'espère de coeur et d'âme, celui de te revoir. Tu as dû recevoir une lettre de moi, j'ai prié le roi mon père de te la faire parvenir. Je n'avais pas alors l'affreuse inquiétude dans laquelle la nouvelle de ta blessure vient de me jeter. La santé de notre fils est toujours bonne; je ne te parle pas de la mienne, elle est depuis longtemps bien délabrée et tu dois penser que les angoisses continuelles dans lesquelles je vis et qui ne me laissent de repos ni le jour ni la nuit ne sont pas propres à la rétablir. Adieu, mon ami, ma plume m'échappe, mes faibles mains ne peuvent la retenir, et mon âme ne

trouve plus d'expressions pour rendre sa déplorable situation; à toi

Catherine.

Königin Katharina an König Friedrich. Göppingen, 10. Juli 1815.

Mon très cher père, chaque moment, chaque détail, ajoutent à ma douleur, tout est fini pour nous. Je le sais, je le sens, c'est dans notre entière résignation à la Providence et dans notre attachement inviolable et mutuel, dans notre amour pour notre enfant que nous pouvons trouver quelque consolation, mon mari et moi. Je trouve quelque adoucissement à mes mortels chagrins dans la continuation des preuves de votre bonté paternelle; mais combien sont affreuses toutes les inquiétudes qui me restent sur notre avenir et sur le sort qui nous est réservé. Je suis tourmentée par les craintes les plus cruelles pour les jours de mon époux. Les attentats formés par l'ordre des Bourbons contre ma personne n'étaient pas les seuls qu'ils eussent commandés; le sieur Maubreuil, leur agent, a dit et fait imprimer que la mission secrète dont il avait été chargé était de répandre le sang de plusieurs membres de notre famille [1]); aussi n'a-t-il point été mis en jugement dans la crainte de l'opprobre que ses révélations feraient rejaillir sur ceux qui se servirent de sa main

[1]) Maubreuil soll insbesondere den Auftrag, den Kaiser selbst zu ermorden, im Monat April 1814 erhalten und angenommen haben. Es soll ihm für den Vollzug angeboten gewesen sein: „une pension de 200000 francs, un brevet de lieutenant général et le gouvernement d'une province". Aus welchen Gründen Maubreuil schliesslich vor der Ausführung des Plans zurückschreckte, ist noch nicht vollständig ermittelt.

pour commettre les forfaits les plus noirs. Vous devez juger, mon très cher père, quelles horribles terreurs m'agitent en ce moment, où mon époux va se trouver sous la main de ces hommes à qui il en coûte si peu de commander les crimes, pourvu qu'ils soient couverts d'un voile qui les dérobe aux yeux. Je dois tout redouter, et ces craintes ne me laissent pas de repos; à tant de sujets de douleur viennent encore se joindre les inquiétudes les plus vives sur notre fortune. Nous n'avons rien à attendre de la France; mon mari n'aura sans doute pas eu le temps de prendre des mesures pour sauver ce qui nous reste dans ce pays. Vous n'ignorez pas, mon très cher père, par quelles voies infâmes les Bourbons avaient trouvé les moyens de nous en dépouiller, quels prétextes ils avaient allégués pour séquestrer tout notre mobilier, et que nous n'avions jamais pu en obtenir la restitution, malgré vos réclamations et l'interposition de l'empereur de Russie. Au milieu des angoisses dans lesquelles me jettent tant de malheurs et d'idées si désolantes, j'ai pensé que peut-être l'interposition de l'empereur Alexandre pourrait arrêter tous les attentats qui se présentent à mon imagination, et que le passé doit me faire craindre; je lui écris et je vous soumets ma lettre, que je vous envoie sous cachet volant, en vous priant, mon très cher père, de vouloir bien l'appuyer avec chaleur et de réclamer vous-même tout ce que nous possédons en France et qui fait notre fortune et celle de votre petit-fils. Notre reconnaissance sera éternelle pour ce nouveau bienfait.

Catherine.

УНИВЕРЗИТЕТСКА БИБЛИОТЕКА * БЕОГРАД *

König Friedrich an die Königin Katharina. Ludwigsburg, 12. Juli 1815.

Ma très chère fille, ce serait vous compromettre et vous exposer à un refus assuré que d'envoyer la lettre que vous m'avez fait parvenir pour l'empereur Alexandre; vous paraissez ne pas bien juger votre position et je dois vous en faire le tableau telle qu'elle est. L'année 1814, la famille de Bonaparte avait une existence assurée par un traité; les puissances alliées avaient, par conséquent, le droit de les protéger et d'en surveiller l'exécution; c'est ce qui a dirigé les mesures que moi et l'empereur de Russie avons prises dans le temps pour vos intérêts. Napoléon, en violant ce traité, en cherchant à remonter sur le trône de France, ses frères, en se rangeant près de lui, en partageant son usurpation, en combattant sous ses drapeaux contre nous sont devenus nos ennemis, qui, par conséquent, ayant été vaincus, n'ont plus de droits, mais sont traités d'après les lois de la guerre et celles des nations. La France a proscrit Napoléon et sa famille; son chef futur, quel qu'il soit, Bourbon ou autre, devra sanctionner cette mesure et sévir contre ceux qui ont troublé sa tranquillité et celle du monde. Aucun des Souverains alliés ne peut agir dans cette occasion individuellement, d'après la teneur des engagements; ainsi, tout en pouvant vous tranquilliser sur l'existence physique de votre époux, ce serait vous tromper que de vous donner des espérances pour votre fortune en France. Les démarches de votre époux, en quittant clandestinement Trieste, en rentrant en France avec l'usurpateur, le soumettent au gouvernement de cet Etat, qui l'en punira probablement. Pourquoi n'avoir pas attendu avec tranquillité à Trieste des résultats qui

étaient à prévoir? Quant à votre parti, le seul qui vous reste, c'est d'attendre en patience que les puissances alliées aient décidé du sort de la famille de Napoléon, ainsi que de lui-même; dès que j'en serai instruit, vous le serez également et alors vous serez la maîtresse de rejoindre votre époux là où on aura déterminé sa future demeure; jusque là ni lui ni vous ne pouvez espérer des passeports pour quelque lieu que ce soit. J'ai des raisons de supposer que Napoléon a été livré aux Anglais, mais je n'en ai pas encore la certitude. Adieu, ma chère fille, de la résignation et de la patience. Voilà des vertus que vous devez pratiquer etc. etc.

Frédéric.

Königin Katharina an König Friedrich. Göppingen, 24. Juli 1815.

Mon très cher père, si je ne vous ai pas écrit depuis ma dernière lettre, c'est la crainte de vous paraître importune qui m'a empêchée de le faire: mais ayant lu dans la gazette depuis quelques jours que l'empereur Napoléon ainsi que toute sa famille s'étaient rendus en Angleterre, je m'adresse à vous, mon très cher père, pour vous supplier de vouloir bien maintenant me laisser rejoindre mon époux. N'étant plus en pays ennemi, les obstacles qui s'opposaient à ma réunion avec lui n'existent plus; quelles que soient les décisions des puissances alliées sur le sort de notre famille, soit qu'on exige qu'elle se fixe hors de l'Europe, soit qu'elle doive rester en Angleterre, je ne puis que désirer de me rendre auprès de mon mari, et de mettre notre fils entre ses bras. La position malheureuse dans laquelle il se trouve me fait un devoir de chercher à

la soulager le plus promptement possible, et la mienne deviendrait doublement affreuse et cruelle, si mon mari pouvait douter un moment de l'empressement que j'ai de partager son sort. Vous n'ignorez pas, mon très cher père, que, toute correspondance m'étant interdite avec lui, je ne puis en avoir de nouvelles. Je ne vous cacherai pas non plus que l'état de notre fortune future ne me permet plus de faire des dépenses aussi onéreuses que celles de vivre constamment séparés l'un de l'autre; quelque réduite qu'elle soit, étant réunis, nous pouvons prendre des arrangements nécessaires pour vivre d'une manière convenable. En vous exposant ainsi ma situation, j'espère que ce ne sera point en vain que je vous implore. Je mets toute ma confiance en vos bontés; votre coeur paternel ne voudra pas m'ôter le seul et unique bonheur qui me reste: c'est l'espoir que j'ai de revoir mon époux. Cette pensée me console de tous les revers que nous éprouvons. Elle me donne la force de supporter avec patience et résignation tous nos malheurs; je me jette donc à vos genoux, et vous supplie de vouloir bien m'accorder la grâce que vous avez bien voulu me promettre plusieurs fois de vive voix et dans vos lettres. Les secousses continuelles que j'ai essuyées minent ma santé, les médecins ne me cachent pas que, si les accidents que j'éprouve et qui se renouvellent tous les jours continuaient encore quelque temps, leurs secours me deviendraient inutiles. C'est donc de vous, mon tendre père, que je puis attendre le seul remède à tous mes maux.

Je suis avec le plus profond respect etc.

Catherine.

König Friedrich an die Königin Katharina. Ludwigsburg, 25. Juli 1815.

Ma très chère fille, vous avez été mal instruite sur le sort de votre époux; c'est Napoléon seul qui s'est livré lui-même aux Anglais le 16 juillet et que le vaisseau le Bellérophon a mené en Angleterre; il n'y avait avec lui à Rochefort de sa famille que le seul Joseph Bonaparte, qui n'a pas partagé sa dernière démarche; ses autres frères ne l'ont pas accompagné lorsqu'il a quitté Paris, nommément Jérôme a été caché plusieurs jours dans cette capitale, après que les alliés y étaient entrés, mais, selon l'opinion assez générale, on le croyait retiré quelque part à la campagne, cependant sans savoir où; comme je savais qu'on le faisait chercher, j'ai ordonné par courrier à mon ministre près des alliés, le comte de Wintzingerode fils, de prendre officiellement des informations à cet égard, et vous serez, ma chère fille, instruite du résultat. Vous voyez donc que vos désirs ne sauraient être remplis, et j'ai lieu de croire que l'Angleterre est de tous les lieux du monde le dernier où votre époux se rendrait ou pourrait être reçu. Adieu, ma chère fille, croyez-moi sans cesse votre bon père.

Frédéric.

Königin Katharina an König Friedrich. Göppingen, 1. August 1815.

Mon très cher père, j'ai voulu laisser passer quelques jours pour vous demander si, d'après les informations que vous avez bien voulu prendre sur le sort de mon mari, vous avez reçu quelque réponse satisfaisante. L'incertitude cruelle dans laquelle je suis à son sujet me fait attendre de ses nouvelles avec une grande impatience. Si le lieu de sa résidence vous était connu, je désirerais vivement pouvoir correspondre avec lui, et que vous eussiez la bonté de lui faire

parvenir mes lettres. Voici quatre mois qu'il n'a pas reçu de mes nouvelles, ni de celles de son fils; il est nécessairement inquiet; tant que l'état de guerre interrompait toutes communications, je n'aurais pas osé vous faire cette demande, mais maintenant que les hostilités ont cessé, je crois que ma prière ne peut vous paraître indiscrète; je désire d'autant plus obtenir votre agrément que je pense que le sort de notre famille doit être décidé dans ce moment. J'apprends par les papiers publics que madame mère et le cardinal Fesch ont obtenu des passeports pour Rome: ils nous assignent de plus à chacun le lieu de notre séjour futur. Ce n'est pas sans frémir que j'ai lu celui qui nous est marqué. La Prusse me paraît le dernier des pays que nous puissions habiter. L'univers entier sait que mon époux a régné sur une partie de ce royaume; il serait donc dangereux pour lui de demeurer dans un pays où il serait exposé à tout moment à des soupçons qui pourraient nous attirer des procédés qui troubleraient notre tranquillité. Je connais assez la manière de penser de mon époux, pour savoir que jamais il ne souscrirait à accepter un pareil séjour, et qu'il préférerait quitter l'Europe, si on voulait l'y forcer, et chercher un refuge en Amérique. Au reste, je suis bien convaincue qu'il ne voudrait rien déterminer sur le lieu de sa résidence, sans m'en avoir fait part, et sans mon assentiment, et c'est une des raisons qui me font désirer le plus vivement encore de pouvoir correspondre avec lui. Comme sans doute les alliés ne décideront rien sur notre sort sans votre participation, et qu'ils défèreront toujours à vos désirs,

je vous supplie d'interposer votre médiation, pour qu'on nous assigne un pays où du moins nous puissions trouver le repos. L'Angleterre ou l'État de l'Église me paraîtrait le séjour le plus convenable pour notre position. Dès que les souverains alliés ne trouvent pas d'inconvénient à nous placer en Prusse, je crois qu'il doit y en avoir encore moins à nous laisser aller en Angleterre, où les principes libéraux du gouvernement nous promettent plus de tranquillité que partout ailleurs, et je suis sûre que mon mari, dans les circonstances présentes, serait content de pouvoir s'y établir. Quant à l'État de l'Église, le Pape, avant tous ces événements, avait écrit à mon époux que, si les alliés y consentaient, il serait charmé de pouvoir nous donner un asile, et je ne doute donc pas que, si vous voulez bien vous intéresser en notre faveur, en en faisant la demande au Saint-Père, il nous l'accorderait, Rome ayant été de tout temps l'asile des princes qui ont éprouvé les revers de la fortune. Je suis bien persuadée, mon cher père, que, si vous vouliez bien faire une démarche semblable, dont dépend notre existence future, les alliés changeraient leurs dispositions à notre égard, s'il est vrai toutefois qu'ils aient déjà pris cette détermination; je vous devrai le repos du reste de mes jours, et il me sera bien doux de le devoir à mon père.

Je vous supplie de vouloir bien remettre l'incluse à la reine; je lui écris pour lui témoigner combien je prends part au chagrin qu'elle doit éprouver de la maladie de la reine d'Angleterre.

Je suis avec le plus profond respect etc.

Catherine.

König Friedrich an die Königin Katharina. Freudenthal, 2. August 1815.

Ma très chère fille, j'ai pris vis-à-vis de vous l'engagement de vous instruire de tout ce qui parviendrait à ma connaissance au sujet de votre époux, et vous pouvez vous tenir pour assurée que certainement je remplirai avec exactitude mes engagements, dès que je le pourrai; mais jusqu'à présent, malgré toutes les démarches que mes employés ont faites à cet égard à Paris, il a été impossible de rien apprendre de positif sur le séjour de Jérôme Bonaparte; on l'a cherché par ordre du gouvernement français à Paris et aux environs, mais inutilement, et tout ce que l'on a été à même de constater par là, c'est qu'il n'est plus dans cette capitale ni dans les environs et que, par conséquent, il doit se tenir caché dans quelque province éloignée. Le prince de Metternich, que j'ai fait interroger officiellement, croit qu'il cherche à se sauver en Suisse, mais certainement il n'y est pas arrivé encore, car mon ministre là-bas en serait averti par le gouvernement des cantons où il aurait passé. De grâce, ma très chère fille, soyez tranquille et comptez avec assurance sur l'exactitude à remplir mes promesses; surtout ne vous laissez pas inquiéter par des nouvelles de gazettes qui, si elles avaient apparence de vérité, vous auraient été données par moi. Comptez dans ce nombre celle que votre époux serait remis au roi de Prusse; il n'y a rien de déterminé à cet égard, et voici exactement d'après les communications officielles tout ce qui regarde la famille Bonaparte. Napoléon est arrêté et tenu prisonnier sur le Bellérophon et non débarqué en Angleterre; comme il est le prisonnier de tous les alliés, son sort sera déterminé par eux; il ne l'est pas encore, mais

probablement l'endroit de sa détention future ne sera pas dans cet hémisphère; Lucien est détenu dans la citadelle de Turin. Joseph est en étroite surveillance à Rochefort. La veuve Létitia Bonaparte et l'ex-cardinal Fesch sont transportés sous escorte à Rome, où le pape répond d'eux; Hortense Bonaparte est bannie de France et transportée en Suisse. Quand Louis et Jérôme seront trouvés, on déterminera leur sort futur, sur lequel on n'est pas encore d'accord, du moins quant au dernier, que son évasion de Trieste et les armes portées rendent plus coupable que son frère. Croyez, au reste, que je saurai faire agir la clémence de mes alliés, si par sa conduite cela devient possible; je ne crois pas que vous ayez sérieusement réfléchi à l'idée de demeurer en Angleterre. Comment celui qui a possédé le Hanovre et le Brunswick et qui affecte de se nommer encore le comte de Harz pourrait-il y demeurer autrement qu'à la cour? ce sont les jactances de votre époux et ses prétentions continuelles qui rendent son sort plus difficile que celui de ceux de ses frères qui se sont soumis à leur sort. Je le répète, tâchez de vous tranquilliser, attendez la décision de votre sort et croyez que votre père fera tout ce qui dépendra de lui pour alléger votre situation. Adieu, ma chère fille, je vous embrasse et suis sans cesse votre bon père.

Frédéric.

Königin Katharina an König Friedrich. Göppingen, 3. August 1815.

Mon très cher père, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire hier m'a infiniment tranquillisée et m'a donné une nouvelle preuve de l'intérêt que vous voulez bien mettre à notre sort futur. Les assurances

positives que vous m'y renouvelez d'interposer votre médiation auprès des alliés ne me laissent aucun doute qu'elle aura un heureux résultat pour nous, et que, du moins, nous pourrons envisager un avenir tranquille, que nous n'aurions pu espérer en Prusse. Je désirerais vivement, et je suis bien sûre que mon désir est partagé par mon mari, que le lieu de notre séjour fût fixé dans les Etats de l'Eglise. J'ose vous le répéter, un mot de votre part auprès du Saint-Père pourrait nous obtenir son agrément. Puisse la volonté des souverains alliés sur notre résidence future se manifester et nous être annoncée bientôt, car je suis intimement persuadée que mon époux ne laissera connaître le lieu de son asile soit en France, soit en Suisse, que lorsqu'il saura d'une manière certaine le sort qui lui est réservé. J'ai eu indirectement de ses nouvelles en date du 8 juillet, par un de ses valets de chambre, qui a écrit de Paris à sa femme, laquelle est auprès de moi, et qui lui marque que tout le monde se porte bien. Quelque insuffisantes que soient ces nouvelles pour mon coeur, elles m'ont cependant donné quelque tranquillité sur sa santé. Je termine ces lignes en vous remerciant encore une fois des marques de tendresse paternelle que vous voulez bien continuer de me donner. J'ai toujours mis mon espoir en elle, et j'ose croire que vous me l'accorderez toujours.

Je suis avec le plus profond respect etc.

Catherine.

Königin Katharina an König Friedrich. Göppingen, 5. August 1815.

Mon très cher père, je vous rends mille grâces de la bonté que vous avez eue de m'envoyer un page

pour vous informer de ma santé; monsieur Hardegg, qui retourne demain à Louisbourg, pourra vous donner des détails sur mon état. Les remèdes que j'ai pris depuis hier m'ont beaucoup fatiguée, et j'ai plus souffert aujourd'hui, sans cependant qu'ils aient opéré le résultat que les médecins en auguraient; cependant ils espèrent que, dans quelques jours, je serai délivrée de la cause de mes souffrances.

Dès que je serai remise, je vous demanderai la permission d'aller vous remercier de vos bontés et de votre intérêt, qui certainement contribuera à ma guérison et à mon bonheur.

Je vous prie de me mettre aux pieds de la reine, et je suis, mon très cher père, avec le plus profond respect etc.

Catherine.

Königin Katharina an Elisa[1]) (Madame la comtesse de Compegnano à Brünn). Göppingen, 8. August 1815.

Vous ne sauriez croire, ma chère Elisa, combien votre silence me peine et m'alarme. Depuis votre lettre du 3 juin vous ne m'avez plus donné signe de vie; dites-moi donc à quoi je dois l'attribuer. Si j'osais, je vous gronderais de me tenir ainsi rigueur, c'est dans le malheur que l'on a le plus besoin de consolation, et les vôtres, ma chère Elisa, me sont bien nécessaires; je ne vous parlerai pas des derniers événements qui ont eu lieu, ils sont affreux!!! mais nous aurons la force de les supporter, car nos âmes ont été éprouvées par l'adversité; que Dieu nous conserve les personnes que nous chérissons, voilà le seul voeu que

[1]) Dieser Brief ist nicht in die Hände Elisas gekommen, sondern in Göppingen zurückgehalten worden.

nous puissions nous permettre de former, le reste peut se remplacer et nous pourrons encore retrouver dans notre réunion sinon les grandeurs, du moins la tranquillité et le bonheur intérieur. Je n'ai aucune nouvelle directe de notre bon Jérôme depuis le 9 avril et j'ignore absolument ce qu'il est devenu depuis un mois, malgré toutes les perquisitions qu'on a pu faire à son sujet; vous pouvez donc vous figurer, ma bonne Elisa, l'état dans lequel je suis; il y a des moments où réellement je crois succomber à ma douleur; les pressentiments les plus noirs m'assiègent et je n'ai de repos ni jour ni nuit. Rien n'est encore décidé sur son sort futur; toutes les nouvelles que vous lisez à cet égard dans les journaux sont fausses, et il n'y a de vrai que celles au sujet de maman, du cardinal Fesch et d'Hortense; dès qu'il sera assuré et que je saurai où il est, j'irai le rejoindre, les bontés de mon père m'en sont un sûr garant.

Notre petit trésor se porte à merveille, il a six dents, il devient un amour; je ne puis attendre le moment de le présenter à son père; que cet instant aura de charme et de consolation, après en avoir passé d'aussi cruels loin de lui.

Parlez-moi de vos enfants, de votre santé, et rappelez-moi au souvenir du prince. Adieu, ma chère Elisa, tirez-moi donc bientôt d'inquiétude et dites-vous que personne ne vous est plus attaché que

Votre affectionnée soeur

Catherine.

P. S. Mademoiselle Noblet s'occupe-t-elle de mon linge? et sera-t-il bientôt achevé? je vous

prie de m'en parler — répondez-moi par la même voie.

Königin Katharina an König Friedrich. Göppingen, 10. August 1815.

Mon très cher père, l'arrivée de monsieur Hardegg, hier soir, m'est une nouvelle preuve de vos bontés à mon égard. Je n'en ai jamais douté, mais il est bien consolant pour moi d'en recevoir de nouvelles assurances. Je sais que vous avez bien voulu faire prendre des informations dans toute la Suisse sur l'existence de mon époux, et qu'elles ont été infructueuses ou que du moins elles ont procuré seulement la certitude qu'il ne s'est point retiré dans ce pays. Combien sa vie doit être pénible loin de sa femme et de son fils! Je suis bien persuadée que, s'il pouvait être informé de votre bienveillance, il ne se cacherait pas sous un voile impénétrable, mais le sort de son frère Lucien doit lui donner des craintes trop fondées pour qu'il ne cherche pas à se dérober à tous les yeux. Il me semble cependant qu'il serait urgent qu'il eût connaissance des dispositions dans lesquelles vous voulez bien être à notre égard. Ne voudriez-vous donc pas me permettre d'écrire à un de nos gens d'affaires à Paris pour obtenir au moins quelques renseignements sur son existence? Ce serait une faveur bien grande pour moi, si vous vouliez bien m'accorder cette grâce, qui me soulagerait de mes inquiétudes et de mes angoisses cruelles à son sujet.

Je suis avec le plus profond respect etc.

Catherine.

Königin Katharina an König Friedrich. Göppingen, 13. August 1815.

Mon très cher père, j'ai reçu hier matin votre lettre du 11, dont vous avez bien voulu m'honorer; monsieur Hardegg vous aura confirmé l'heureux résultat qu'ont eu les remèdes que j'ai pris; je suis très reconnaissante de la part que vous avez bien voulu prendre à ma maladie; je n'en ressens plus qu'un peu de faiblesse. Les souffrances que j'éprouve au moral me restent seules, et je n'en vois pas le terme; cependant, d'après le conseil que vous voulez bien me donner, je me tiendrai tranquille, quoiqu'il en coûte à mon coeur de ne pas avoir de nouvelles de mon époux; je mets une confiance sans bornes dans les démarches que vous venez de faire auprès des alliés. Ils céderont, je n'en doute pas, à vos désirs, que dirigent des intentions magnanimes, et nous devrons à votre tendresse paternelle le repos du reste de nos jours. Mais si cependant, contre votre attente et la mienne, et contre vos voeux si fortement exprimés, les alliés demeuraient inflexibles, je ne pourrais toujours qu'être inébranlable dans ma résolution de partager le sort de mon époux, quelque rigoureux qu'il fût; mais je ne puis m'arrêter à l'idée d'un malheur aussi cruel, étant sous l'égide de mon père, et protégée par son amour. Je ne puis croire que les souverains alliés, au nombre des plus puissants desquels se trouvent mes parents, voulussent blesser votre coeur et détruire l'effet de vos généreuses volontés.

Je suis avec le plus profond respect etc.

Catherine.

König Friedrich an die Königin Katharina. 18. August 1815.

Ma chère fille, j'ai reçu hier par courrier des lettres de Paris, qui me donnent des nouvelles sur votre existence future et qui, je crois, vous seront agréables, mais je ne veux les communiquer qu'à vous seule, ainsi venez déjeuner avec moi, lundi 21, à Plochingen; ma belle-soeur Louis y sera aussi; je serai arrivé là à midi. Adieu.

Frédéric.

Königin Katharina an König Friedrich. Göppingen, 19. August 1815.

Mon très cher père, je reçois à l'instant votre lettre; c'est avec le plus grand plaisir que je me rendrai lundi 21 août à Plochingen. Je serai heureuse de pouvoir vous y remercier verbalement de l'intérêt que vous voulez bien continuer de prendre à notre situation, et je le suis doublement par la pensée que je vous devrai le repos que je puis enfin espérer. L'attachement de mon père sera toujours pour moi une de mes plus grandes félicités, et mon amour pour lui un de mes devoirs les plus doux à remplir.

Je suis avec le plus profond respect etc.

Catherine.

Königin Katharina an König Friedrich. Göppingen, 20. August 1815.

Mon très cher père, il m'est impossible de vous peindre les sentiments de ma vive reconnaissance. Revoir mon époux et le voir protégé par mon père est une idée si douce, si précieuse pour mon coeur, que ma vie entière ne pourra suffire pour rendre grâce à Dieu de cet excès de bonheur. Demain, mon cher père, je serai à vos pieds pour vous exprimer tous

les sentiments d'amour et de reconnaissance que je conserverai pour vous toute ma vie.

Je suis avec le plus profond respect etc.

Catherine.

König Jérome an König Friedrich. Karlsruhe, 21. August 1815, Morgens 8 Uhr.

Sire, la fortune toujours contraire ne m'a pas permis de réaliser le plus ardent de mes voeux, celui de rendre à ma femme et à mon fils le rang qui leur appartient. Obligé de quitter la France, j'étais venu à Paris dans l'intention de m'adresser à Votre Majesté, et dans le cas où son coeur paternel m'eût toujours été fermé, de passer en Amérique avec ma femme et mon fils; mais votre dépêche au comte de Wintzingerode et l'asile que vous voulez bien m'accorder ont changé mes projets, et c'est avec une confiance et un abandon sans bornes que je me rends dans les Etats de V. M., persuadé que, lorsqu'elle connaîtra mieux mon caractère, elle sera convaincue que je n'ai jamais cessé d'être le plus tendre comme le plus dévoué de ses enfants. Je suis, Sire, de V. M. le très affectionné et dévoué beau-fils.

Jérôme Napoléon.

Königin Katharina an König Friedrich. Göppingen, 22. August 1815.

Mon très cher père, mon mari vient d'arriver. Ce moment a été l'un des plus doux de ma vie et doublement, car je vous le dois. Soyez convaincu que j'en conserverai une reconnaissance éternelle.

Je suis avec le plus profond respect etc.

Catherine.

König Jérome an König Friedrich. Göppingen, 22. August 1815.

Sire, je dois à Votre Majesté un de ces jours de bonheur que l'on ne peut que sentir, sans pouvoir l'exprimer; j'ai trouvé mon excellente femme et mon fils aussi bien que possible. Il ne me reste plus qu'à vous demander de pouvoir vous exprimer moi-même combien je suis reconnaissant, heureux si je puis vous convaincre, Sire, que, dans tous les instants de ma vie, mon attachement, ma tendresse et ma reconnaissance pour V. M. sont et seront sans bornes.

Je suis, Sire, de V. M. le très affectionné et dévoué beau-fils.

Jérôme.

Über die Ankunft Jéromes auf deutschem Boden bemerken die Mémoires du roi Jérôme u. a. folgendes:

Arrivé au pont de Kehl, et quand il eut fait un pas au delà de la frontière, Jérôme, en se retournant, aperçut un officier de gendarmerie français. Cet officier, se découvrant, lui dit: „J'avais ordre d'arrêter Votre „Majesté. Je rendrai compte au ministre de la police „que j'allais le faire au moment où Elle a mis le pied „sur le territoire allemand. Je souhaite au Roi un bon „voyage et plus de bonheur qu'il n'en laisse en France „derrière lui.“

Il a été reconnu depuis que Fouché avait organisé cette poursuite simulée pour se mettre à couvert vis-à-vis du gouvernement royal et pour se soustraire à l'odieuse obligation d'arrêter le Roi et de livrer sa tête à des vengeances qui ne l'auraient sans doute pas épargnée.

Le 22 août, Jérôme arriva au château de Goeppingen et serra sa femme et son fils dans ses bras, après une séparation de cinq mois, remplis par les plus terribles catastrophes qui aient jamais accablé une famille.

Während nun aber Jérome schon am 22. August in Göppingen eintraf, erhielt der K. württembergische Gesandte am Hoflager zu Karlsruhe, Graf Gallatin, von dem Grossherzoglich Badischen Minister der auswürtigen Angelegenheiten, Baron Berckheim, am 24. August nachstehendes Schreiben:

Le soussigné ministre d'Etat de Son Altesse Royale le grand-duc a l'honneur de communiquer ci-joint à Son Excellence monsieur le comte de Gallatin une copie d'une dépêche télégraphique (datée du ministre général de la police de Paris, concernant le départ de cette ville de Jérôme Bonaparte pour Stouttgard, et adressée par l'administration provisoire de Worms au directoire du cercle à Mannheim) pour en faire auprès de sa cour l'usage qu'il jugera convenable.

Il a l'honneur de prévenir Son Excellence que cette réquisition, à ce qu'il paraît, émane du ministre général de police des hauts alliés, puisque cet ordre a été adressé de même à tous les commandants de corps d'armée, tels que le prince de Hohenzollern et Son Altesse Impériale l'archiduc Jean.

Il saisit cette occasion pour réitérer à Son Excellence l'assurance de sa très haute considération.

Carlsrouhe ce 24 Août 1815.

Baron de Berckheim.

Die „dépêche télégraphique de Paris du 19 août 1815, „parvenue à Metz le 20 au matin, adressée par Son Excellence „le ministre général de la police à monsieur le général, com„mandant en chef à Colmar," lautete also:

„Jérôme Bonaparte, qui est parti de Paris hier „avec un colonel wurttembergeois, se rend à Stutt„gard. — Il faut le faire arrêter sur-le-champ, jus„qu'à l'arrivée de nouvel ordre.

„On dit qu'il a un passe-port sous le nom de „chevalier ou chef de bataillon Abbatucci. — Il „voyage en calèche, et a une voiture de voyage.

„Plusieurs personnes sont montées dans ces voi„tures depuis leur départ de Paris. — Il faut les ar„rêter toutes soigneusement."

König Friedrich an König Jérome. Ludwigsburg, 24. August 1815.

Mon beau-fils, j'ai reçu les deux lettres que vous m'avez adressées de Carlsrouhe en date du 21, et de Goeppingen en date du 22 de ce mois. Les ouvertures que mon ministre le comte de Zeppelin vous a faites ont dû vous prouver que, tout en remplissant les engagements que j'ai pris envers les souverains mes alliés, je me prêterai avec plaisir à ce qui pourra rendre votre séjour dans mes Etats agréable. Votre réunion à votre épouse et à votre fils en sont une preuve. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous prenne, mon beau-fils, en sa sainte et digne garde, étant votre bon beau-père.

Frédéric.

König Jérome an König Friedrich. Göppingen, 24. August 1815.

Sire, monsieur le général Brusselle vient de me remettre de la part de Votre Majesté les ordres de

Württemberg. Je vous prie, Sire, de recevoir mes remercîments pour cette nouvelle faveur, et d'agréer avec bonté l'expression du tendre et constant attachement que je lui ai voué.

Oserais-je, Sire, vous prier de me mettre aux pieds de Sa Majesté la reine?

Je suis, Sire, de V. M. le très affectionné et dévoué beau-fils.

Jérôme.

König Jérome an König Friedrich. Göppingen, 7. Sept. 1815.

Sire, les barons Phul et Berger sont arrivés hier soir; le chevalier Abbatucci, grand maître de ma maison, se trouvant compris dans l'article 4 de la convention du 22 août, doit me quitter. Je demande comme faveur à Votre Majesté qu'il puisse continuer son service auprès de ma personne; monsieur Abbatucci n'a d'ailleurs jamais été au service de France, n'a jamais marqué dans les événements politiques, et est le seul officier de ma maison qui, par son âge et par la sagesse de ses principes, puisse la diriger; d'ailleurs, Sire, les preuves de dévouement qu'il vient de me donner, en venant me chercher de l'autre côté de la Loire et en m'accompagnant dans les Etats de V. M., le feraient persécuter par les gouvernements français et prussien. Cependant, Sire, comme d'après la convention il ne peut rester sans une permission particulière, il est prêt à partir malgré le vif chagrin que ma femme et moi en éprouverions, si V. M. ne consent pas à ma demande.

Je suis, Sire, de V. M. le très affectionné et dévoué beau-fils.

Jérôme.

König Friedrich an König Jérome. Ludwigsburg, 9. Sept. 1815.

Mon beau-fils, j'ai reçu la lettre que vous m'avez adressée en date du 7 de ce mois et par laquelle vous me demandez de pouvoir garder près de vous le sieur d'Abbatucci. Je veux bien condescendre à cette exception de la règle générale faite pour les personnes de sa nation, à condition qu'il s'engagera sur sa parole d'honneur à se soumettre aux ordonnances et réglements faits pour les personnes de votre suite, et je fais instruire en conséquence mon général de Brusselle. Celle-ci vous sera remise par mon secrétaire du cabinet, le sieur Pfeiffer, que j'ai chargé de vous mettre au fait des rapports que mon envoyé le comte de Wintzingerode m'a faits relativement à vos affaires pécuniaires en France, les détails en étant trop considérables pour les confier au papier. Vous me ferez connaître vos intentions à cet égard par mon conseiller privé d'Etat, de Menoth, qui se rendra pour cet effet à Goeppingen, lundi 11 du courant. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous prenne, mon beau-fils, en sa sainte et digne garde.

Frédéric.

König Jérome an König Friedrich. Göppingen, 13. Sept. 1815.

Sire, un sieur Klein, négociant, se rendant à Ulm, est arrivé ici et a voulu me remettre directement de la part de monsieur N. les titres de ma terre en Italie contre mon reçu; comme ce n'est pas moi qui puis vérifier de tels titres, je dois croire que c'est un piège pour se décharger sans vérification de la responsabilité de cette affaire; j'ai donc refusé de voir le dit sieur Klein et de recevoir les papiers en question; j'ai, au contraire, fait cacheter la petite caisse avec les armes

du général Brusselle, du grand bailli et du grand maître de ma maison. Je prie Votre Majesté de renvoyer la caisse à son ministre à Paris pour la remettre à monsieur Moulard, qui en fera l'ouverture devant lui et le notaire Jollobert. Je prie V. M. d'être convaincue que, dans aucun cas, je ne lui donnerai regret de m'avoir accordé un asile.

Je suis, Sire, de V. M. le très affectionné et dévoué beau-fils.

Jérôme.

P. S. Ma femme se met aux pieds de Votre Majesté.

Königin Katharina an König Friedrich. Göppingen, 15. Sept. 1815.

Mon très cher père, je ne saurais laisser partir mademoiselle d'Unruh, sans la charger de vous exprimer la reconnaissance que j'ai éprouvée pour vous de lui avoir permis de rester à Goeppingen pendant le séjour que j'y ai fait. Je saisis cette occasion avec d'autant plus d'empressement qu'elle me procure l'honneur de m'entretenir quelques instants avec vous, ainsi que celui de vous réitérer la gratitude que j'éprouve pour tout ce que vous voulez bien faire pour nous; j'espère qu'arrivée à Ellwangen il me sera permis de vous donner de temps en temps de mes nouvelles. Le prince me charge de vous offrir ses hommages; notre fils étant trop jeune pour pouvoir baiser les mains de son grand-papa, je m'en charge et le fais avec la plus vive tendresse.

Agréez en même temps, mon très cher père, l'assurance du très profond respect avec lequel je suis etc.

Catherine.

König Friedrich an König Jérome. Ludwigsburg, 18. Sept. 1815.

Mon beau-fils, j'ai reçu dans son temps la lettre que vous m'avez adressée relativement à l'arrivée du négociant Klein. J'approuve fort le parti que vous avez pris à son égard. Vous aurez été informé des ordres que j'ai donnés à mon ministre près des alliés, le comte de Wintzingerode, pour l'arrangement définitif de vos intérêts à Paris, et, comme d'après mes dernières nouvelles l'escorte sous laquelle vos effets doivent partir de cette ville y était arrivée le 13, je ne doute pas que dans 4 ou 5 semaines ces objets ne soient en votre possession. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous prenne, mon beau-fils, en sa sainte et digne garde. Votre beau-père

Frédéric.

KAPITEL XVI.

19. September 1815 bis 27. September 1816.

Übersiedelung nach dem württembergischen Schlosse zu Ellwangen. — Wunsch Jéromes und Katharinas, ein eigenes Heim zu erwerben. — König Friedrichs wiederholte Belehrung über das Verlangen der Alliierten. — Gereizte Verhandlungen über Vermögensfragen. — Kronprinz Wilhelm interveniert zu Gunsten Jéromes und Katharinas wegen Erfüllung ihres Wunsches, sich in Österreich niederzulassen. — Diesfällige Verhandlungen mit den Höfen von Wien und Berlin, sowie von London und St. Petersburg. — Österreichs Verlangen, dass Jérome sowohl auf den Titel Prince Napoléon, als auch auf denjenigen eines Grafen von Harz verzichte. — König Friedrich verleiht seinem Schwiegersohne den Titel eines Prince Montfort. — Abschied Katharinas von der Heimat. — Bericht über ihre Ankunft in Haimburg. — Katharinas letztes Schreiben an König Friedrich vor dessen Tod am 30. Oktober 1816.

Königin Katharina an König Friedrich. Ellwangen, 19. Sept. 1815.

Mon très cher père, j'allais m'empresser de vous annoncer notre arrivée ici, lorsque le général de Brusselle m'a remis votre gracieuse lettre du 18, dont je vous remercie infiniment; vous serez sans doute déjà informé que c'est sans accident que nous avons fait la route, et que nous avons été rendus à Ellwangen en moins de huit heures. Le château est beau et la vue en est admirable. Le cabinet que j'occupe est un petit bijou; l'on me dit que, pendant votre séjour ici, vous l'avez habité et y avez même

constamment travaillé; c'est ce qui me le rend plus cher et plus agréable encore. Le prince, qui a trouvé son appartement trop vaste, a partagé le mien, et de cette manière nous nous trouvons logés l'un à côté de l'autre. Puisque vous daignez me permettre de m'adresser directement à vous pour vous énoncer le désir que je peux avoir sur cet établissement, c'est avec confiance que j'ose vous exposer celui qui me tient le plus à coeur: ce serait, mon très cher père, de vouloir bien nous indiquer une terre dont nous pussions faire l'acquisition, afin de nous établir définitivement dans une maison qui nous appartînt en propre; quelque bonté que vous ayez eue d'avoir mis Ellwangen à notre disposition, cependant, mon très cher père, vous êtes trop juste pour ne pas sentir qu'on ne peut s'établir pour de longues années sans avoir un chez-soi. C'est après de grands malheurs la seule consolation que nous puissions avoir, étant une fois dans les Etats du meilleur des pères; en nous permettant de faire une acquisition quelconque, cela nous donnera une occupation qui devient surtout nécessaire au prince, lequel a été de tout temps habitué à une vie très active. J'ose vous garantir, mon cher père, que vous pouvez avoir toute confiance dans mon époux, que ce qu'il a promis et signé, il le tiendra exactement, que jamais il n'écoutera rien qui ait rapport à la politique, sans vous en avoir informé et pris votre avis, et qu'en conséquence la surveillance exercée sur lui soit par un gouverneur établi dans sa résidence, soit par un officier qui l'accompagne, lorsqu'il sort des murs du château, n'ajoute rien à la sûreté et ne peut que le rendre malheureux,

en lui prouvant, mon cher père, que vous n'avez pas en lui la confiance qu'il mérite. Que le meilleur des pères se mette un moment à sa place, qu'il envisage un instant les vicissitudes auxquelles il est en butte après avoir été souverain sept ans!!! Je puis vous assurer, mon cher père, que personne n'est plus disposé que lui à s'établir dans votre royaume et à chérir le meilleur des pères, mais, à trente-deux ans et avec de grands souvenirs, il faudrait quelque adoucissement à ses maux.

Je vous supplie, mon cher père, de pardonner ce qui dans cette lettre pourrait vous déplaire, en faveur du motif qui me guide, je vous ouvre mon coeur, j'épanche mon âme dans la vôtre; à qui pourrais-je mieux m'adresser, si ce n'est à vous, mon cher père!!! Vous savez que mon bonheur est intimement lié à celui de mon époux, que mon existence, tout mon être tient à la sienne; combien j'aurais donc à souffrir, si je le voyais encore plus malheureux! J'ai donc la ferme persuasion que mon bon père fera tout ce qui dépendra de lui pour nous prouver sa tendresse, et que ce ne sera pas en vain que je l'aurai réclamée. C'est dans ces sentiments que je suis avec le plus profond respect etc.

Catherine.

König Friedrich an die Königin Katharina. Ludwigsburg, 26. Sept. 1815.

Ma très chère fille, j'ai reçu votre lettre du 19 et suis charmé d'y voir que vous paraissez contente de votre logement à Ellwangen. J'avais espéré que, malgré les ménagements que j'ai tâché de mettre dans les arrangements, suites des engagements pris avec mes

alliés au sujet du prince votre époux, sa vraie position ne vous échapperait pas et vous empêcherait, par conséquent, de chercher des changements, de manifester des désirs qui ne sauraient se réaliser. Je vous engage, ma chère fille, pour votre propre bonheur, pour celui de votre époux, à vous tranquilliser, à vous soumettre à la position dans laquelle la nécessité vous a placée. Toutes les tentatives que vous pourriez faire contre elle ne pourraient que l'aggraver. Je ne puis y apporter aucune modification et votre séjour à Ellwangen ne saurait changer. Le meilleur moyen de tirer le meilleur parti de sa position, c'est de l'envisager sans illusion. Voilà les conseils d'un père qui vous aime sincèrement.

Frédéric.

König Jérome an König Friedrich. Ellwangen, 28. Sept. 1815.

Sire, j'ai reçu la lettre que Votre Majesté a bien voulu m'écrire; elle me plonge dans le plus profond chagrin et dans le plus grand étonnement. Je serais en Amérique avec mon frère Joseph, si j'avais pu consentir à mettre les mers entre ma femme et moi, et depuis, je m'y serais rendu, sans la note du comte de Wintzingerode, qui m'a fait voler dans vos bras, heureux d'avoir retrouvé un second père. Ma fortune particulière, Sire, n'est pas un apanage donné par les alliés en dédommagement des pertes que j'ai faites; personne ne peut donc légalement et loyalement en disposer sans mon consentement. J'ai fait connaître à monsieur de Menoth, Sire, mes plus secrètes pensées; que V. M. daigne se souvenir un instant de ma vie, et elle sera convaincue qu'après sept années de règne,

dix campagnes et de grands malheurs, l'on n'achète pas la vie par une lâcheté, et la mort est pour moi préférable au déshonneur de consentir à ce qui m'est demandé. J'ai cru, en acceptant un asile chez V. M., être traité comme le prince Eugène par le roi de Bavière, c'est ce qui m'a été promis à Paris. Si V. M. ne peut me traiter comme son gendre, je la supplie de nous donner les moyens de nous retirer en Amérique ou à Rome. Les sentiments que je viens d'exprimer, Sire, sont également ceux de ma femme, et il ne nous reste plus, après avoir rempli nos devoirs, qu'à nous confier dans la Providence avec l'espoir que Dieu pardonnera et que la postérité nous justifiera de tous les événements qui peuvent arriver. Je suis, Sire,

de V. M.

le très affectionné et dévoué

beau-fils

Jérôme.

Königin Katharina an König Friedrich. Ellwangen, 9. Okt. 1815. (Mitternacht.)

Mon très cher père, c'est encore dans un des moments les plus pénibles de ma vie que je vous adresse ces lignes. L'arrivée du comte de Zeppelin et les ordres dont il est porteur sont faits pour nous mettre au désespoir. Daignez vous en désister! Je ne pourrais répondre des suites, et mon père voudrait-il, après m'avoir réunie à mon époux, être cause que je le perdisse à jamais, et priver un fils de son père? Cette pensée ne peut être la vôtre. Mon époux, en refusant de vous dire l'état de sa fortune, n'a d'autre idée que celle de se croire déshonoré en en rendant compte; car il ne peut ni ne veut être sous la tutelle

de personne. J'en connais bien l'état et je peux vous assurer sur mon honneur qu'elle ne dépasse pas quatre millions de francs, et la valeur de tout ce que nous avons avec nous ne monte pas au delà de soixante mille florins. D'ailleurs mon époux est tout prêt à placer sa fortune en fonds de terre dans le royaume, dès que vous lui en faciliterez les moyens; quelle plus grande garantie pouvez-vous avoir? C'est donc à genoux que je vous supplie de faire cesser tout acte de rigueur! Au nom de Dieu, rendez-nous la tranquillité! Vous nous avez donné un asile, vous nous avez protégés contre une puissance ennemie, qui pouvait se croire en droit de nous tourmenter et de nous rendre malheureux; serait-ce donc mon cher père qui voudrait nous conduire au dernier degré du désespoir? J'ai pris sur moi de prier le comte de Zeppelin de vous faire passer cette lettre et d'attendre de nouveaux ordres de votre part, c'est avec une confiance filiale que j'espère que le résultat de ma démarche sera favorable.

Je suis avec le plus profond respect etc.

Catherine.

König Friedrich an die Königin Katharina. Ludwigsburg, 10. Okt. 1815.

Ma fille, les ordres que j'ai donnés sont irrévocables, et l'insolente opposition de Jérôme Bonaparte ne m'empêchera pas de remplir les engagements que j'ai pris envers mes alliés. Soumettez-vous donc, ou craignez mon courroux et ses suites. N'oubliez pas que ce n'est pas un asile que j'ai donné à votre époux, mais une prison d'Etat, plus douce que ne l'aurait été la forteresse de Wesel.

Frédéric.

König Jérome an König Friedrich. Ellwangen, 10. Okt. 1815.

Sire, le comte de Zeppelin ayant eu une conversation avec la princesse mon épouse, et lui ayant donné l'assurance que Votre Majesté n'était nullement dans l'intention de blesser mon honneur ni de vouloir m'ôter la jouissance et la disposition, ni la liberté d'administrer mes biens, mais seulement d'acquérir la connaissance de ma fortune, ce qui est une suite de ses engagements avec ses alliés; dans cette hypothèse, Sire, voulant faire, autant que cela est compatible avec mon honneur, tout ce qui peut être agréable à V. M., je consens à faire connaître à monsieur le comte de Zeppelin l'état de ma fortune, qui, au reste, je puis lui en donner l'assurance positive, est entièrement conforme à ce que la princesse mon épouse a mandé à V. M.; je consentirais même avec plaisir à placer en biens-fonds dans le royaume de Wurttemberg tout ce que je possède, pourvu qu'on me garantît une tranquillité entière et parfaite. Je suis, Sire, etc.

Jérôme.

König Jérome an König Friedrich. Ellwangen, 22. Okt. 1815.

Sire, Votre Majesté sait mieux que personne que ce n'est pas comme prisonnier que je me suis rendu dans ses Etats, et je jure devant Dieu que non seulement il ne m'a rien été dit de pareil, mais que même la lettre de V. M. au comte de Wintzingerode, que ce dernier m'a lue, renfermait des assurances paternelles conçues à peu près en ces termes: „Le sort de ma fille étant indissolublement attaché à celui de son époux, pourquoi les alliés n'auraient-ils pas pour moi les mêmes égards que pour le roi de Bavière, qui dispose du sort de son gendre, et j'aimerais mieux voir ma

fille reléguée à Rome ou en Amérique que de la voir prisonnière des Prussiens etc. etc.“ A mon arrivée à Schwieberdingen, deux des ministres de V. M., munis de pleins pouvoirs, ont signé avec moi une convention qui m'a imposé des sacrifices pénibles, mais dont cependant j'ai toujours religieusement tenu les clauses, et j'en appelle à V. M. pour décider si, par contre, on les a tenues envers moi, et si c'est avec un prisonnier d'Etat que l'on fait une convention. Depuis, Sire, j'éprouve journellement des persécutions horribles, et telles que la mort serait préférable. Si je les éprouvais de la part des Bourbons ou des Prussiens, il ne me resterait qu'à souffrir en silence, mais de la part du père de ma femme, du grand-père de mon fils (auquel je n'ai pu que supposer l'intention de me soustraire aux vengeances de mes ennemis), cette idée est affreuse!!! Peut-être que la politique et la position géographique des Etats de V. M. la forcent à prendre ces mesures violentes et à me ravir le premier de tous les biens, la liberté et l'indépendance dans l'intérieur de ma maison et dans l'administration de ma fortune, indépendance que je ne puis abandonner sans me déclarer interdit, fou ou déshonoré. Dans cet état de choses, Sire, comme je ne puis croire que V. M. nous traite ainsi de sa propre volonté, je la supplie de vouloir bien permettre que nous puissions nous rendre chez une puissance qui, tout en nous surveillant, puisse au moins nous faire jouir des mêmes avantages dont jouissent mes frères aînés à Rome et en Amérique, ainsi que mes soeurs en Autriche. Je consentirais même, Sire, à placer ma fortune dans vos Etats et à

y revenir, lorsque V. M. jugera que les affaires politiques seront assez stables pour pouvoir me traiter non comme un prisonnier d'Etat, mais comme un gendre. J'ajouterai même, Sire, que ma femme et moi préférerions être livrés aux Prussiens et aux Bourbons plutôt que de continuer à souffrir aussi horriblement. Quant à ma protestation, Sire, elle est faite pour éviter toute erreur tendant à faire croire que je consens aux mesures prises relativement à ma fortune, et pour me mettre à l'abri de tout reproche; c'est d'ailleurs la seule ressource qui me reste dans la situation où je me trouve. Je me plais, Sire, à compter sur la justice de Votre Majesté. Je suis, Sire, etc.

Jérôme.

Königin Katharina an König Friedrich. Ellwangen, 5. Nov. 1815.

Mon très cher père, j'ose espérer que vous voudrez bien agréer avec bonté les voeux que je forme pour le jour anniversaire de votre naissance. Les circonstances ni les événements ne pourront changer les sentiments de respect et de dévouement que je n'ai cessé et ne cesserai de vous porter; j'ai lieu de croire que vous les accueillerez avec bienveillance.

Je suis avec le plus profond respect etc.

Catherine.

König Jérome an König Friedrich. Ellwangen, 5. Nov. 1815.

Sire, je prie Votre Majesté d'agréer avec bonté mes félicitations à l'occasion du jour anniversaire de sa naissance, et l'expression des voeux que je forme pour son constant bonheur.

Je suis, Sire,

de V. M.

le très affectionné et dévoué

beau-fils

Jérôme.

König Friedrich an König Jérome. Stuttgart, 11. Nov. 1815.

Mon beau-fils, je vous suis bien obligé des voeux que vous m'adressez à l'occasion du jour de ma fête et vous réitère ici l'assurance que je suis toujours votre bon beau-père.

Frédéric.

König Jérome an König Friedrich. Ellwangen, 28. Dez. 1815.

Sire, je prie Votre Majesté d'agréer avec bonté mes félicitations à l'occasion du renouvellement de l'année, ainsi que l'expression des voeux que je forme pour la continuation de son bonheur et la prospérité de son règne.

Je suis, Sire,

de V. M.

le très affectionné et dévoué

beau-fils

Jérôme.

Königin Katharina an König Friedrich. Ellwangen, 28. Dez. 1815.

Mon très cher père, je vous prie de recevoir avec bonté les félicitations et les voeux que je forme pour votre bonheur et votre prospérité au renouvellement de l'année; vous ne pouvez douter qu'ils ne partent d'un coeur dévoué et qui n'a jamais cessé de vous témoigner sa tendresse.

Je suis avec le plus profond respect etc.

Catherine.

Königin Katharina an König Friedrich. Ellwangen, 23. Mai 1816.

Mon très cher père, il est sans doute pénible pour mon coeur de m'être trouvée dans la nécessité de prier mon frère, le prince royal, au nom de mon époux et au mien, d'être auprès de vous l'interprète du désir que les circonstances nous ont inspiré d'aller nous établir à Rome, en Autriche ou même aux Etats-Unis [1]). Mon frère nous a communiqué, par le retour de monsieur de Pfuhl, votre réponse à cette demande. Aujourd'hui monsieur de Vellnagel écrit à ce dernier que vous désirez une décision franche et sans détours de ma part. J'espère, mon cher père, que vous me rendrez la justice de reconnaître que, dans toutes les circonstances de ma vie, je me suis montrée fille soumise et respectueuse; mais, depuis mon mariage, j'ai dû chercher à concilier ces sentiments avec ceux d'épouse dévouée et de mère tendre, de sorte que mon existence tout entière se compose maintenant de celle de mon mari et de mon fils. Je me suis donc trouvée dans la nécessité, après tout ce qui s'est passé, de m'adresser à vous, mon très cher père, par l'entremise de mon frère, pour obtenir votre protection à l'effet de nous retirer à Rome, ou, si cela ne se peut pas, en Autriche, ne doutant pas que le saint-père ou l'empereur n'accueillent votre gendre et votre fille, aussitôt que vous le leur demanderez. Croyez, mon très cher père, que nous n'imputons qu'aux événements et au malheureux sort qui poursuit notre famille que nous n'ayons pu trouver la liberté, le repos et le bonheur dans vos Etats. C'est dans l'espoir que votre coeur

[1]) Vergleiche hiezu die Bemerkungen und Beilagen 1 bis 15 auf Seite 235 bis 261.

appréciera les motifs qui me font agir que j'ose me flatter que votre bénédiction reposera sur nous, dans quelque lieu que le destin nous conduise.

Je suis avec le plus profond respect etc.

Catherine.

In einem an den Kaiser Alexander von Russland gerichteten Schreiben äussert sich Katharina über den, unter Zuspruch des Kronprinzen Wilhelm von Württemberg gefassten Entschluss, ihre Heimat wieder zu verlassen und zunächst nach Österreich sich zu begeben, sowie über die diesfalls von dem österreichischen Kabinete und ihrem königlichen Vater gestellten Bedingungen folgendermassen:

„Mon frère me déclara qu'il ne fallait point es-„pérer que le roi consentît jamais à laisser à mon „mari dans ses Etats la liberté et la régie de sa for-„tune, et qu'il n'y avait pour nous d'autre parti à „prendre que de chercher à quitter ce pays.

„Mon frère m'assura dans cette conversation qu'à „son avènement au trône il aurait à coeur de nous „dédommager des pertes que nous avions essuyées pen-„dant notre séjour forcé dans le Württemberg. D'après „le conseil de mon frère et sa promesse de l'appuyer, „nous avons demandé, par son entremise, la permission „de nous rendre à Rome, aux Etats-Unis ou en Au-„triche. J'écrivis alors à mon père, à ce sujet; il nous „refusa d'abord; mais, pressé par les vives sollicitations „du prince royal, le roi nous permit enfin de nous „rendre en Autriche. J'eus alors une entrevue avec „mon père à Louisbourg, et je lui dis un adieu qui „devait être éternel! . . .

„Avant notre départ, le roi nous fit déclarer que „l'Autriche ne voulait pas que nous y retournassions „sous le nom de comte de Hartz, que mon mari avait „pris lors de son premier séjour.

„Le prince demanda alors à porter le sien, celui „de Jérôme Bonaparte; mon père s'y opposa formelle„ment en exigeant qu'il prît celui de prince de „Montfort.

„Mon frère nous écrivit à cette occasion qu'il nous „priait de ne point insister là-dessus, puisque le roi „ne nous laisserait pas partir sous le nom de Jérôme „Bonaparte, et qu'il ne s'agissait du titre de prince de „Montfort que comme d'un nom que l'on prend en „voyage.

„Mon mari céda dans ce sens, et nos passeports „nous furent délivrés; celui de mon époux portait le „nom de prince de Montfort, et le mien celui de la „princesse Catherine de Württemberg. Là-dessus le „prince écrivit au comte de Zeppelin. Arrivés à Augs„bourg, nous fûmes étrangement surpris d'y recevoir „un diplôme de prince de Monfort, marquant ainsi l'in„tention de mon père de créer mon mari prince de „son chef et par conséquent relevant de ses Etats.

„Le prince renvoya ce diplôme à mon père avec „une lettre. Nous entrâmes en Autriche, et ce fut à „Haimbourg, auprès de ma belle-soeur, que nous avons „passé le premier mois."

Die nachstehenden, den Geheime-Kabinetsakten entnommenen Schriften geben nähere Auskunft über die Katharinas Abreise vorausgegangenen Verhandlungen mit den alliierten Mächten, und insbesondere auch über die von dem

Kaiser von Österreich gestellte Bedingung der Wahl eines anderen Titels für Jérome. Für Gewährung des Montfortschen Fürstendiploms hat König Friedrich keinerlei Vorwürfe, wohl aber Dank verdient. Das von Jérome zurückgegebene schön ausgestattete Original dieses Diploms liegt jetzt in dem Geh. K. Hausarchiv zu Stuttgart.

Beilage 1.

Erklärung des Königs Friedrich,

d. d. Ludwigsburg, den 17. Mai 1816.

La situation dans laquelle ont dû se trouver jusqu'à présent Jérôme Bonaparte et ma fille, qui a voulu identifier absolument sa position avec celle de son époux, n'est pas le résultat de ma seule volonté; eux n'ont pu y influer non plus; elle est fondée sur un arrangement pris entre les 4 puissances d'Autriche, de Russie, d'Angleterre et de Prusse, pris entre elles et avec moi; c'est la conséquence nécessaire des engagements que j'ai contractés vis-à-vis d'elles, et par lesquels je devais surveiller le frère de Napoléon et le tenir circonscrit dans des bornes prescrites. Les promesses de Jérôme Bonaparte ne pouvaient ni ne devaient diminuer les précautions nécessaires ou remplir les obligations que j'ai contractées; lors même que les assurances et les promesses du frère de Napoléon auraient encore mérité la croyance que les expériences de Trieste rendaient au moins douteuse, mettre dans des circonstances pareilles à la disposition de quelqu'un qui se trouvait sans surveillance, en bijoux, vaisselle ou argent la valeur d'un demi-million aurait été une imprudence aussi ridicule qu'impardonnable. Lorsque je me suis mis en avant pour obtenir des

4 puissances sus-mentionnées de voir changer le sort destiné à ma fille, je suivis le sentiment d'un coeur paternel et ce que j'ai cru être convenable à la dignité de mon nom. Le sort de son époux en devenait dépendant et je ne cacherai pas que c'est la seule considération qui a pu me déterminer à faire ce que j'ai fait. Des déclarations que ma fille a faites au nom de son époux à mon fils le prince royal, il résulte que tous les deux regardent leur position comme insupportable; dès lors mon intention d'accorder un bienfait à ma fille ne se trouve plus remplie, et j'y renonce volontiers.

Les deux époux demandent:

1. de pouvoir, en jouissant de la libre et pleine administration de leur fortune, choisir telle habitation dans mes Etats qui leur serait convenable, sans éprouver à cet égard aucune gêne ni difficulté, en contractant seulement sur leur parole l'engagement de ne pas sortir du royaume; je ferai observer que je ne pourrais accorder aux deux époux une pareille liberté que de l'aveu et du consentement des puissances avec lesquelles j'ai traité.

Mais lors même qu'on pourrait l'obtenir, je déclare que, sous aucun rapport, je ne pourrais voir le frère de Napoléon habiter librement et sans surveillance mes Etats; que dirait l'Europe, que dirait la France, puissance fort à ménager de ma part, lorsqu'elle verrait un membre d'une famille proscrite par la loi domicilié à 24 lieues de ses frontières, lorsqu'elle exige et obtient de tous les gouvernements limitrophes que d'obscurs exilés ne puissent y séjourner, surtout si ce gouvernement con-

naissait les intentions de Jérôme, qui, d'après les lettres de ma fille, veut agir et ne pas perdre sa jeunesse, ses moyens etc. etc. dans une honteuse inactivité?

2. Si je n'acquiesce pas à ce premier projet, ma fille demande pour son mari le permission d'habiter les Etats de l'Empereur d'Autriche. Je fais observer que ce changement de domicile dépend aussi peu de mon consentement isolé que de celui de l'Empereur, qui à cet égard a pris des engagements envers ses alliés. Il faut donc avant tout en convenir avec eux, lors même qu'on serait sûr d'obtenir l'agrément de l'Empereur d'Autriche pour ce nouvel établissement, qui pourrait paraître douteux après tout ce qui a précédé. Quoi qu'il en soit, le moyen qui me paraît le plus sûr pour sortir d'embarras et pour me voir délivré d'une position que l'ingratitude me rend chaque jour plus pénible, c'est, je crois, qu'il est à propos de faire écrire par mon ministre aux ministres des 4 cours d'Autriche, de Russie, d'Angleterre et de Prusse, les lettres dont projet ci-joint, par lesquelles Jérôme Bonaparte et son épouse obtiendront la liberté de suivre celui des projets qui aurait été agréé par les puissances; je n'y joindrai d'autres observations que celle que, du moment où le frère cadet de Napoléon et sa famille auront dépassé les frontières de mon royaume, ils devront se dire qu'ils n'ont plus aucun titre à ma protection ni à mon intervention, quels que soient les résultats de ces démarches. Il n'est pas besoin d'ajouter que tous leurs fonds et propriétés seront remis alors à leur pleine et entière disposition.

Frédéric.

Beilage 2.

Note adressée

à

S. Altesse Monsieur le Prince de Metternich,
S. Excellence Monsieur le Comte de Nesselrode,
Lord-Vicomte de Castlereagh, et
S. A. Monsieur le Prince de Hardenberg,

d. d. 25 mai 1816.

Monsieur, Son Altesse Royale Madame la Princesse Catherine, fille du Roi, ayant fait connaître itérativement à Sa Majesté son désir et celui de son époux de pouvoir choisir un domicile dans les Etats de S. M. l'Empereur d'Autriche, à Rome, ou bien dans les Etats-Unis de l'Amérique et le Roi son père, n'ayant aucun motif personnel pour s'opposer à cette demande, mais se trouvant lié par les engagements pris avec S. M. et ses hauts alliés en suite d'une note adressée par leurs plénipotentiaires à Paris, le 19 août 1815, au comte de Wintzingerode, plénipotentiaire du Roi, m'ordonne de porter à la connaissance de V. etc. cette demande, pour pouvoir connaître les intentions de S. M. etc.

Je dois encore y ajouter que le Roi regardera l'agrément donné à cette prière de S. A. R. Madame la Princesse Catherine, sa fille, comme une nouvelle marque des sentiments d'amitié, d'alliance et de bonne intelligence qui l'unissent si étroitement à S. M. etc.

Je saisis avec plaisir cette occasion pour renouveler à Votre etc.

Le comte de Wintzingerode.

Beilage 3.

Le prince de Metternich, ministre d'Etat et des relations extérieures de Sa Majesté Impériale, Royale, Apostolique au comte de Wintzingerode, ministre d'Etat et du cabinet de Sa Majesté le Roi de Württemberg, en date de Vienne, du 8 juin 1816.

Monsieur le comte, l'Empereur étant attendu dans sa capitale vers le 16 de ce mois, j'ai cru devoir différer à soumettre à Sa Majesté jusqu'au moment de son retour la dépêche que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser en date du 25 mai sur le désir de Son Altesse Royale Madame la Princesse Catherine et de Son Epoux de s'établir en Autriche, à Rome ou aux Etats-Unis.

Je suis persuadé que, du moment où l'Empereur sera instruit des intentions de S. M. le Roi de Württemberg et de son désir que la Princesse sa fille s'établisse de préférence en Autriche, S. M. I. y consentira avec empressement pour donner au Roi cette nouvelle preuve des sentiments qu'il lui porte. Cependant l'établissement de Madame la Princesse Catherine et de Son Epoux dans les Etats du Roi ayant été la suite des arrangements convenus à Paris au mois d'août 1815 entre les souverains alliés, pour tous les membres de la famille Bonaparte, arrangements auxquels le Roi s'est prêté avec cette facilité et cette rectitude qu'il a constamment mises dans tous ceux qui se liaient à l'intérêt général, l'Empereur ne croira vraisemblablement pas pouvoir acquiescer à la demande

de Madame la Princesse Catherine, avant de s'être concerté préalablement sur cet objet avec ses alliés.

Je ne doute point, au reste, que S. M. ne m'autorise, à son retour, à porter à la connaissance des cabinets respectifs le désir du Roi, et je me flatte qu'il n'y sera mis aucune opposition. Je saisis avec empressement cette occasion pour renouveler à Votre Excellence l'assurance de ma haute considération.

Metternich.

Beilage 4.

Erklärung des Lord-Vicomte de Castlereagh, d. d. London 14 Juny 1816.

Adresse:

General de Neuffer

etc. etc.

The Undersigned, His Majesty's Principal Secretary of State for Foreign-affairs, has the honour to acknowledge the receipt of general de Neuffer's note of the 12th instant, as also the letter therein contained, addressed to the undersigned by the comte de Wintzingerode from Stuttgart on the 25th ultimo, communicating the wish of Her Royal Highness The Princess Catherine of Wirtemberg, and Her Royal Father's recommendation, that Her Royal Highness and Her Consort may receive the permission of the High allied Powers to repair either to the Austrian Dominions, the Papal Territory or to the United States of America, therein to take up their future Residence. The Undersigned has had the honour to lay these communications before His Royal Highness The Prince Regent,

and has the satisfaction of acquainting general de Neuffer, for the information of his court, that His Royal Highness has been pleased to express His willing consent to the wish and recommendation of The Princess Catherine and The King of Wirtemberg in this respect, provided that His Majesty's allies express no objection to a concurrence thereto.

The Undersigned avails himself of this opportunity to convey to the general de Neuffer the assurances of his high consideration.

Foreign Office
June 14th 1816.

Castlereagh.

Beilage 5.

Prince de Metternich, ministre d'Etat et des relations extérieures de S. M. I. R. Apostolique au comte de Wintzingerode, ministre d'Etat et des relations extérieures de S. M. le Roi de Württemberg, en date de Vienne du 21 juin 1816.

Monsieur le comte, il a suffi à l'empereur d'être prévenu que Sa Majesté le Roi de Württemberg désirait que Son Altesse Royale, Madame la Princesse Catherine et Son Epoux pussent s'établir dans les Etats autrichiens, pour s'empresser d'y donner son consentement, si les puissances alliées y consentaient également de leur côté.

Convaincue qu'elles ne formeront aucune opposition à un changement de domicile que le Roi désire pour son auguste fille, Sa Majesté Impériale m'a donné

l'ordre de prévenir Votre Excellence qu'elle sera reçue en Autriche, ainsi que Son Epoux et leur suite, dès qu'il leur conviendra d'y venir, et que l'Empereur a fixé la ville de Brünn pour leur séjour; ils y seront accueillis et traités avec tous les égards qui leur sont dus et qu'on s'empressera de témoigner dans toutes les occasions à la fille du Roi. Je charge le comte de Lützow d'entrer sur cet objet dans quelques détails avec Votre Excellence.

Je vous serai infiniment obligé, Monsieur le comte, de me faire part de l'époque de l'arrivée de la Princesse et de vouloir bien m'envoyer en même temps une liste des personnes qui auront l'honneur de l'accompagner, ainsi que Son Epoux.

Je saisis avec empressement cette occasion pour renouveler à Votre Excellence l'assurance de ma haute considération.

Metternich.

Beilage 6.

Le Prince de Metternich, ministre d'Etat et des relations extérieures de Sa Majesté Impériale, Royale, Apostolique au comte de Lützow, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Sa dite Majesté à la cour de Stouttgart, en date de Vienne du 21 juin 1816.

Monsieur le comte, en remettant à monsieur le comte de Wintzingerode la lettre que j'ai l'honneur de lui écrire et qui se trouve jointe à ma précédente dépêche, je vous prie de lui faire observer qu'il nous

paraîtrait nécessaire que le Roi voulût bien déterminer lui-même sous quel nom Son Altesse Royale Madame la Princesse Catherine et Son Epoux s'établiront dans les Etats de Sa Majesté Impériale. Le traité de Fontainebleau ayant été annulé de fait par la déclaration du 13 mars 1815, le gendre de Sa Majesté ne peut conserver le titre de prince, à moins qu'elle ne daigne lui conférer cette dignité. En reprenant le nom de comte de Harz, il s'exposerait également à des réclamations officielles, pénibles pour lui et embarrassantes pour nous, de la part du Souverain légitime de ses anciens Etats. Il nous paraît donc nécessaire, pour obvier à ces inconvénients, que le Roi donne à son gendre un nom et un titre quelconques, qui ne rappellent pas une époque dont on désirait pouvoir effacer jusqu'au souvenir.

Quels que soient, au reste, le nom et le titre qu'il plaira à S. M. le Roi de Württemberg de donner à son gendre, vous pouvez, Monsieur le comte, donner à Monsieur le comte de Wintzingerode l'assurance la plus positive qu'il sera traité dans les Etats de S. M. I. avec tous les égards dus à l'époux de S. A. R. madame la Princesse Catherine.

L'empereur désire que vous régliez avec Monsieur le comte de Wintzingerode, de la manière qui sera la plus agréable à sa cour et dans les formes les plus amicales, tout ce qui a rapport à cet objet, avant le départ de S. A. R. Madame la Princesse Catherine et Son Epoux. Vous nous préviendrez de ce qui aura été

couvenu à cet égard et vous nous instruirez en même temps de l'époque à laquelle Madame la Princesse compte se mettre en route.

Recevez, monsieur le comte, l'assurance de ma considération distinguée.

Metternich.

Beilage 7.

Erklärung des Grafen Nesselrode, d. d. St. Petersburg 23. Juni 1816.

Adresse:

A Son Excellence

Mr. le comte de Wintzingerode.

Monsieur le comte, j'ai soumis à Sa Majesté l'Empereur la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser, relativement à l'intention de Son Altesse Royale Madame la Princesse Catherine et de Son Epoux de fixer leur résidence dans les Etats de Sa Majesté l'Empereur d'Autriche, à Rome ou aux Etats-Unis d'Amérique. Sa Majesté Impériale m'ordonne de vous informer, Monsieur le comte, qu'elle ne saurait y mettre aucun obstacle. Mais, fidèle aux engagements contractés avec ses alliés, l'Empereur ne peut accéder à cet arrangement qu'autant qu'ils auront manifesté une égale adhésion à cet égard.

Recevez l'assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Monsieur le comte,

de Votre Excellence

le très humble et très obéissant serviteur

Nesselrode.

St. Pétersbourg, ce 23 juin 1816.

Beilage 8.

La reine Catherine

à

L. L. E. E. le comte de Zeppelin et baron de Vellnagel.

Ellwangen, le 29 de juin 1816.

Messieurs, j'ai reçu votre lettre et les notes du Prince de Metternich; j'ai soumis l'un et l'autre au Prince mon époux, étant le seul qui pût décider dans cette affaire.

Je viens d'informer le Prince Royal mon frère de la résolution de mon époux au sujet de la proposition que Sa Majesté, mon auguste père, a bien voulu nous faire.

Je vous prie, Messieurs, d'agréer l'assurance de ma considération. Votre affectionnée

Catherine.

Beilage 9.

Le roi Jérôme

à

Son Excellence Monsieur le comte de Zeppelin, ministre d'Etat etc.

Ellwangen, le 4 juillet 1816.

Je déclare par le présent écrit que je me soumets à la condition que le gouvernement autrichien a faite pour consentir à mon changement de séjour, ainsi qu'à celui de ma famille, en acceptant le titre que Sa Majesté le Roi de Württemberg, mon auguste beau-père, voudra bien désigner.

Jérôme.

Beilage 10.

Le roi Jérôme

à

Son Excellence Monsieur le comte de Zeppelin, ministre de conférence et de la justice etc.

Ellwangen, le 31 juillet 1816.

Monsieur le comte, j'ai reçu la lettre que vous avez bien voulu m'écrire conjointement avec monsieur le baron de Vellnagel. Je ne me suis décidé à accepter un titre étranger que par déférence pour L. L. M. M. le Roi de Württemberg et l'Empereur d'Autriche, et parce que je ne l'ai considéré que comme un nom que l'on prend en voyage, qui, ne changeant rien aux réalités, n'imposerait aucune obligation, ni n'assujettirait à aucune formalité.

Je dois également vous faire observer, Monsieur le comte, que mon épouse ne peut recevoir d'autre titre ni porter un autre nom que le mien. Roi sur le trône, elle a porté le titre de reine; prince, elle porte celui de princesse, et particulier, elle serait particulière. Ces principes et ces sentiments sont trop selon les lois de la morale et des obligations que les époux contractent au pied des autels pour ne pas être appréciés et approuvés de S. M. le Roi, mon auguste beau-père.

J'ai cru, Monsieur le comte, devoir donner cette explication pour éviter une fausse interprétation sur un objet d'une aussi haute importance pour moi, ma femme et surtout notre fils.

Agréez, monsieur le comte, l'assurance de ma haute considération.

Votre affectionné

Jérôme.

Beilage 11.

La reine Catherine

à

Son Excellence Monsieur le comte de Zeppelin, ministre de conférence et de la justice etc.

Ellwangen, le 31 juillet 1816.

Monsieur le comte, je viens de recevoir la lettre que vous avez bien voulu m'écrire conjointement avec Monsieur le Baron de Vellnagel; je vous suis très obligée de la nouvelle que vous m'y donnez de l'assentiment des puissances pour notre changement de domicile.

Quant aux passeports, je vous prie, Monsieur le comte, de me les faire délivrer avec ceux du Prince mon époux, afin d'éviter toutes fausses interprétations, ne pouvant accepter d'autre titre ni porter d'autre nom que le sien.

Agréez, Monsieur le comte, l'assurance de ma haute considération.

Votre affectionnée

Catherine.

Beilage 12.

Note du comte de Wintzingerode, adressée le 28 juillet 1816

au Prince de Metternich,

au Comte de Nesselrode,

au Lord Castlereagh. (mutatis mutandis.)

Les réponses des cours de — s'étant trouvées conformes à celle de — à l'égard du changement de domicile de Son Altesse Royale Madame la Princesse Catherine et de son Epoux et n'y ayant mis aucun obstacle, le Roi a permis à la Princesse sa fille et à son Epoux, auquel il a donné le titre de Prince de Montfort, de profiter des offres infiniment favorables que Sa Majesté l'Empereur d'Autriche a bien voulu leur faire, en se soumettant aussi aux conditions que S. M. I. y a mises d'habiter la ville de Brünn et de quitter tout titre et dénomination qui pourraient rappeler les anciennes circonstances; le Prince Jérôme de Montfort en ayant donné sa déclaration par écrit, rien ne s'opposera à leur départ dans la première moitié du mois d'août. Si l'on se trouve dans l'impossibilité d'ajouter ici l'assentiment de S. M. Prussienne aux déterminations des autres puissances, la raison en est que cette cour n'a donné encore aucune réponse à la notification qui lui a été adressée en date du — ce que sans doute l'on doit attribuer à l'absence du Roi et de son ministre, mais S. M. n'a pas cru devoir tarder davantage de remplir les désirs de Madame la Princesse sa fille, ayant obtenu l'assentiment des cours de Vienne, St. Pétersbourg et Londres etc. etc.

Le comte de Wintzingerode.

Beilage 13.

Das Montfortsche Fürstendiplom vom 1. August 1816.

Wir Friderich, von Gottes Gnaden König von Württemberg, Souverainer Herzog in Schwaben und von Teck, Herzog zu Hohenlohe, Landgraf von Tübingen, Fürst von Mergentheim, Ellwangen und Zwiefalten, Oberherr der Fürstenthümer Buchau, Waldburg, Baldern, Ochsenhausen und Neresheim, Graf zu Gröningen, Limpurg, Montfort, Tettnang, Hohenberg, Biberach, Schelklingen und Egloffs, Oberherr der Grafschaften Aulendorf, Leutkirch, Heidenheim, Justingen, Crailsheim, der Donau-Städte, Ulm, Rottweil, Heilbronn, Hall und Wiesensteig etc. etc. etc.

Thun kund und bekennen hiemit in Kraft dieses offenen Briefes, dass Wir, nach dem Antheil, welchen Wir an dem Wohl Unserer vielgeliebten Tochter der Prinzessin Catherine Liebden nehmen, stets geneigt sind, alles beizutragen, was dasselbe befördern kann, und dardurch die gegen dieselbe zärtliche väterliche Gesinnungen unter allen Verhältnissen zu bethätigen und an den Tag zu legen. In dieser Rücksicht und um zugleich dem Gemahl Unserer Tochter, der Prinzessin Catherine Liebden, Jérôme Bonaparte, einen Beweis Unsers Wohlwollens und Zuneigung zu geben, haben Wir Uns entschlossen, ihrem Gemahl, Jérôme Bonaparte, die Würde eines Fürsten zu Montfort zu verleihen; Thun das, setzen und wollen dieses aus Königlicher Macht-Vollkommenheit wissentlich in Kraft dieses Briefes, ertheilen und geben ihm den Titel

eines Fürsten zu Montfort mit dem Prädikat Durchlaucht, und erlauben ihm sich also gegen Uns und sonst jedermänniglich zu nennen und zu schreiben; Meynen, setzen und wollen, dass derselbe und dessen eheliche rechtmässige Nachkommen für und für Fürsten zu Montfort seyn, sich also nennen und schreiben, auch von Uns und Unsern Nachfolgern im Königreiche und sonst jedermänniglich dafür geachtet werden.

Ferner und zu mehrerem Gedächtniss Unsers Königlichen Wohlwollens haben Wir gedachtem Fürsten von Montfort folgendes Wapen zu gebrauchen und zu führen gegönnt; Solches besteht: in einem gespaltenen und halb getheilten Schilde. Im ersten silbernen Felde ist eine rothe Kirchen-Fahne mit drei goldenen Ringen und drei zierlich vergoldeten unteren Enden. In der zweiten goldenen Reihe befindet sich oben ein mit der Spitze gegen die linke Seite gekehrtes schwarzes Hirschhorn, unten ein gleichfalls schwarzer leopardierter Löwe. Auf dem Schilde ruht ein blauangelaufener und rothgefütterter, mit goldenen Bügeln und goldenem Halsschmuck gezierter, auch in Gold gefasster, vorwarts gestellter Turnierhelm mit einer silbernen Fahne, worin des vorderen Feldes Wapen wiederholt erscheint. Die Schildhalter sind zwei mit den Köpfen auswarts gekehrte Löwen, mit ausgeschlagenen rothen Zungen, vorgestrekten rothen Klauen und gespaltenen Schweifen. Das Ganze umfliegt ein auf beiden Seiten in gebundenen Knoten aufgeschlungener, auswendig purpurner, mit Golde verbrämter, mit Hermelin gefütterter bedekter Fürstenmantel, auf

welchem ein roth gefütterter mit Perlen besezter Fürsten-Hut sich befindet, über dessen mittlere Zinke sich der Reichs-Apfel erhebt. Wie solches Fürstliche Wapen in der Mitte dieses Diploms gemahlt erscheint.

Wir gebieten solchemnach hiemit allen und jeden Unsern geistlichen und weltlichen Dienern und Unterthanen, Fürsten, Bischöfen, Grafen, Lehensleuten, wie auch allen Unsern Staats-Ministern, Geheimen- und Staats-Räthen, sämtlichen Departements, Landvögten, Oberamtleuten, Schultheissen, bürgerlichen Gemeinden und sonst allen Unsern getreuen Unterthanen, wess Standes, Würde und Wesens sie seyn mögen, ernstlich durch diesen Brief, und wollen, dass sie die wohlerwähntem Fürsten Jérôme von Montfort und dessen rechtmässigen Nachkommen verliehene Fürsten-Würde erkennen und ehren, dawider nicht handeln, noch das anderen zu thun gestatten, auf keine Weise noch Wege, als lieb einem seyn wird, Unsere Ungnade und die auf eine solche Contravention gesetzte Strafe zu vermeiden.

Dessen zu wahrem Urkund haben wir diesen Brief eigenhändig unterschrieben und mit Unserem Königlichen Innsiegel versiegeln lassen. Gegeben zu Ludwigsburg den Ersten Tag des Monats August nach Christi Unseres Herrn Geburt im Eintausend Achthundert und Sechzehnten und Unserer Königlichen Regierung im Eilften Jahre. *Friedrich.*

Staats-, Conferenz- und Cabinets-
Minister Graf von Wintzingerode.

Ad Mandatum Sacrae Regiae Majestatis proprium:
Minister Staats-Secrétaire
Freyherr von Vellnagel.

Beilage 14.

König Friedrich

an

den Staats und Cabinetsminister Grafen von Zeppelin.

Ludwigsburg 3. August 1816.

Lieber Getreuer! Aus eurem heutigen Bericht und dem beigelegten Schreiben des Prinzen Jérôme von Montfort haben Wir die ganz sonderbare Erklärung desselben über den in Folge des K. K. östreichischen Verlangens ihm zugetheilten und bereits von ihm angenommenen Titel zu entnehmen gehabt.

Ihr werdet demselben schriftlich eröffnen, dass, so auffallend und unerwartet Uns auch diese Erklärung hat sein müssen, sie Uns ganz fremd bleibt und von Uns ganz nicht berücksichtigt werden kann. Der K. K. östreichische Hof hatte als unablässliche Bedingung des Unserer Tochter und Ihrem Gemahl zu Brünn zu gestattenden Aufenthalts gemacht, dass derselbe jeden Namen und Titel ablege, welche den Beschlüssen aller im Congress versammelten Souverains von Europa zuwiderlaufen, und, wann er den Titel als Prinz zu führen wünsche, ihm solcher durch Uns verliehen werden möge. Mit diesen Bedingungen haben Wir Unsere Tochter und Ihren Gemahl bekannt gemacht, lezterer hat solche schriftlich angenommen; Wir haben davon nicht allein den K. K. östreichischen Hof, sondern auch die übrigen verbündeten Mächte in Kenntniss gesetzt. Es ist also ein äusserst unschickliches Benehmen, wann hierüber

irgend eine entgegenstehende Erklärung erfolgt, welche Uns übrigens ganz gleichgültig seyn kann, indem Wir fest entschlossen sind, von dem Augenblick an, wo der Gemahl Unserer Tochter Unsere Grenzen verlassen haben wird, keinen weitern Antheil an seinem Schicksal zu nehmen, derselbe also seines ferneren Namens, Benehmens u. s. w. sich blos gegen den Souverain zu verhalten haben wird, der ihm den Aufenthalt in seinen Staaten gestattet.

Noch auffallender ist die ganz unstatthafte Erklärung wegen dem Titel Unserer Tochter. Es kann nur der äusserste Grad von Unkunde erklären, dass deren Gemahl nicht zu wissen scheint, dass durch einen in allen Königlichen und Souverainen Häusern längst bestehenden Gebrauch die Prinzessinnen derselben ihren Titel durch keine Heirath, sie möge seyn mit wem sie wolle, verlieren, sobald solche mit der Einwilligung des Königs oder Souverains geschehen.

Ihr werdet eurem kurz gefassten Antworts-Schreiben die französische Übersetzung dieses an euch erlassenen Rescripts [1]) beilegen, und damit endigen, dass die Übermachung der Pässe durch Unser Ministerium der auswärtigen Angelegenheiten erfolgen werde, und durch dieses Schreiben eure und des Ministers Staatssecretärs v. Vellnagel gehabte Commission als erloschen anzusehen seye.

Hieran geschichet Unser Wille etc.

Friedrich.

---

[1]) Siehe die Beilage 15 auf der nächstfolgenden Seite.

Beilage 15.

Décret du Roi au ministre comte de Zeppelin, d. d. 3 août 1816.

Frédéric, par la grâce de Dieu, Roi de Wurttemberg etc.

Amé féal! Votre rapport du 3 août et la lettre y jointe du prince Jérôme de Montfort a porté à Notre connaissance la déclaration singulière qu'a faite le dit prince par rapport au titre que Nous lui avons conféré à la demande de la cour Impériale d'Autriche et dont lui-même a déjà fait usage.

Vous lui écrirez que Nous n'aurons aucun égard à cette déclaration, quelque inattendue qu'elle soit.

La cour d'Autriche, en accordant à Notre fille et à son époux la permission de se rendre à Brünn, y a mis la condition que ce dernier ne prît aucun titre contraire aux arrangements pris par tous les souverains de l'Europe assemblés au congrès, et que, s'il désirait être revêtu de celui de prince, il ne le pourrait être que de Notre autorité royale. Cette condition préalable n'est pas restée inconnue à Notre fille et à son époux, qui de sa main s'est engagé à la remplir.

La cour d'Autriche et les autres puissances alliées ont été instruites par Nous de cet acte de soumission.

Une déclaration contraire ne fait donc preuve que d'une conduite bien peu mesurée, et, quoique à juste titre elle encoure Notre improbation, Nous n'en tenons aucun compte, ayant pris la ferme résolution de ne nous mêler en aucune manière de ce qui est relatif au sort et à la position de l'époux de Notre fille, dès qu'il aura quitté Nos Etats.

En conséquence, tout ce qui a rapport à son titre, sa conduite etc. ne peut regarder que le souverain qui lui permet de se domicilier dans ses Etats.

Quant au titre à prendre par la Princesse Notre fille, la déclaration de son époux à cet égard est encore plus singulière que celle dont Nous avons fait mention.

Elle ne peut être expliquée que par une ignorance complète de tous les droits et coutumes établis dans les maisons royales et souveraines. Car il est réglé par l'usage introduit depuis tous temps, que les princesses qui en sortent ne perdent leur titre par aucun mariage, sans avoir égard au conjoint, dès que l'alliance a eu lieu du gré du roi ou du souverain chef de la maison.

Frédéric.

Königin Katharina an König Friedrich. Ellwangen, 6. Juni 1816.

Mon très cher père, j'ai appris par mademoiselle d'Unruh que vous aviez été indisposé, mais qu'heureusement vous êtes entièrement rétabli, ce qui comble mes voeux. Je serais très à plaindre, si vous pouviez douter un seul instant de ma tendresse filiale; quelles que soient les circonstances qui m'éloignent de vous, ces sentiments sont trop profondément gravés dans mon coeur, pour que rien puisse y porter atteinte. Serait-ce trop présumer de vos bontés que d'oser vous prier de m'accorder, ainsi qu'à mon fils, la faveur de déposer encore une fois à vos pieds, avant notre départ, les expressions de mon respect et de mon dévouement? Ne me refusez pas une grâce qui contribuera si puissam-

ment à mon bonheur futur, afin que je puisse emporter votre bénédiction, à laquelle je tiens autant qu'à mon existence.

Je vous baise respectueusement les mains et suis, mon très cher père, avec le plus profond respect etc.

Catherine.

Königin Katharina an König Friedrich. Ellwangen, 14. Juni 1816.

Mon très cher père, votre lettre, dont vous avez bien voulu m'honorer, m'enhardit à oser vous entretenir un moment de nos affaires d'intérêt. Par le rapport de monsieur Moulard, que je joins à cette lettre, vous verrez que, par les friponneries insignes du sieur Hainguerlot, nous ne pouvons point entrer encore en possession de nos terres d'Italie, malgré les sacrifices que mon mari est disposé à faire. Notre position ne permettant point de poursuivre en justice le sieur Hainguerlot, je m'adresse à vous, mon très cher père, pour vous supplier de le faire attaquer devant les tribunaux sous votre direction et d'après vos ordres, ainsi que d'exiger de monsieur Moulard qu'il termine cette affaire.

J'ose d'autant plus me flatter que vous voudrez bien consentir à ma demande, que les revenus de ces terres sont affectés à mes dépenses particulières et que mon mari est disposé à m'en faire don, ce qui probablement lèvera toutes les difficultés et les scrupules de monsieur Moulard, le nom de mon mari ne paraissant pas. J'attends de votre tendresse et de votre sollicitude paternelles que vous voudrez bien plaider pour moi et me conserver par là une partie aussi importante de notre fortune.

Je ne vous parle pas, mon très cher père, de la reconnaissance que j'aurai pour l'intérêt que vous voudrez bien prendre à une affaire dont la réussite me tient tant à coeur; mes sentiments vous sont trop connus pour que vous en doutiez un moment.

Je suis avec le plus profond respect etc.

Catherine.

König Friedrich an die Königin Katharina. 18. Juni 1816.

Ma chère fille, j'ai reçu votre lettre du 14. En lisant avec attention le mémoire de Moulard, je me suis convaincu qu'il est impossible de rien faire dans ce qui en fait l'objet. Tout en convenant avec vous que Hainguerlot a abusé indignement de la confiance que lui a accordée votre époux, il se trouve muni de telles pièces et il a si bien pris ses précautions qu'il serait dangereux de l'attaquer et qu'à la première démarche l'on risquerait de le voir prévenir le gouvernement français de toute la chose, ce qui ne manquerait pas d'attirer après soi la saisie des objets en litige. D'après cela, je crois que ce qu'il y a de mieux à faire est d'abandonner à Moulard la gestion de toute l'affaire. Schwarz a les ordres nécessaires de lui être d'utilité, autant qu'il le pourra sans se compromettre.

Je suis etc.

Frédéric.

Königin Katharina an König Friedrich. Ellwangen, 21. Juli 1816.

Mon très cher père, à la veille de quitter vos Etats, j'ose encore une fois réitérer la demande que j'ai déjà pris la liberté de vous faire, de m'accorder la faveur de vous présenter mes respects avant mon

départ. Cette grâce, à laquelle j'attache le plus grand prix, me sera, j'espère, accordée par vos bontés, ainsi que celle de pouvoir vous présenter mon fils. Je me flatte que cette prière ne vous paraîtra point indiscrète, n'étant dictée que par la tendresse et le respect filials dont mon coeur est rempli. Il serait trop douloureux pour moi de penser que, séparée de vous, mon cher père, je n'aurais pu emporter cette preuve de votre bienveillance et ce souvenir, qui me suivrait loin de vous. Ayant perdu tout le brillant de l'existence, il ne me reste que l'affection de ceux que je révère et que je chéris, et c'est là que tout mon bonheur est concentré.

Je m'enhardis encore à vous soumettre, mon cher père, une prière, qui est de permettre à monsieur Abbatucci de nous devancer dans les Etats autrichiens, où nous devons nous fixer. En vous alléguant les motifs qui nous font désirer son prochain départ, je présume que vous les trouverez justes et que vous voudrez bien les approuver. Il est urgent pour nous que là où nous établirons notre domicile, quelque modeste qu'il soit, on prenne avant notre arrivée des arrangements qui épargneront des dépenses onéreuses. En le faisant partir tout de suite, nous trouverions à notre arrivée toutes les dispositions nécessaires prises, et il ne nous resterait plus qu'à nous installer. Dans le cas contraire, il n'est pas douteux que, partout où nous arriverions, on abuserait de notre situation pour nous forcer à des frais extraordinaires, que notre fortune actuelle ne nous permet plus de supporter; d'ailleurs monsieur Abbatucci a besoin de passer par Vienne pour soigner la rentrée

de nos fonds et nous les rendre disponibles, afin que nous puissions acquérir une terre et une maison partout où nous nous établirons.

Agréez, je vous prie, l'assurance du très profond respect etc.

Catherine.

Königin Katharina an König Friedrich. Ellwangen, 29. Juli 1816.

Mon très cher père, je m'empresse de vous remercier de votre gracieuse lettre et de vous assurer que je me rendrai avec mon fils samedi à Louisbourg, pour y jouir du bonheur que vous voulez bien m'accorder de prendre congé de vous.

Je partirai d'ici entre quatre et cinq heures du matin et j'espère pouvoir arriver auprès de vous à une heure.

Je vous baise les mains, ainsi que mon fils, et suis avec le plus profond respect etc.

Catherine.

Königin Katharina an König Friedrich. Ellwangen, 6. August 1816.

Mon très cher père, je saisis l'occasion d'un courrier pour vous exprimer encore une fois la reconnaissance que j'éprouve d'avoir eu le bonheur de prendre congé de vous, avant notre départ, qui est fixé définitivement à samedi prochain, le 10. J'espère bien que vous daignerez me permettre de continuer à vous donner de temps en temps de mes nouvelles, ainsi que de celles de mon fils.

Agréez, mon très cher père, l'assurance de mon très profond respect etc.

Catherine.

Königin Katharina an König Friedrich. Ellwangen, 7. August 1816.

Mon très cher père, nous avions fixé notre départ, comme j'avais eu l'honneur de vous le mander hier, à samedi prochain; mais nos préparatifs de voyage se trouvant achevés, nous nous mettons en route ce matin. Je ne veux pas quitter vos Etats sans vous renouveler encore une fois l'expression de mon respect et de l'éternel dévouement avec lequel je suis etc.

Catherine.

Königin Katharina an König Friedrich. Haimburg, 27. Sept. 1816.

Mon très cher père, j'ai laissé passer les premiers moments de mon arrivée ici sans vous donner de mes nouvelles, pour pouvoir vous dire positivement le lieu de notre domicile, qui est définitivement fixé dans les environs de Vienne. Sa Majesté Impériale et Royale nous ayant permis de faire telle acquisition que nous voudrions dans ses Etats allemands, nous sommes à la recherche d'une terre, où nous comptons nous établir. J'ai lieu d'espérer, mon cher père, que vous voudrez bien me donner de temps en temps de vos nouvelles et me permettre de me rappeler à votre souvenir, grâce à laquelle j'attache d'autant plus de prix que l'espoir de devenir mère une seconde fois me donne de nouveau droit à Votre intérêt. Je compte accoucher à la fin d'avril, ou au commencement de mai. Mon fils a très bien supporté le voyage et sa santé ne me laisse rien à désirer. Puissé-je en apprendre autant de la vôtre, ainsi que de la bienveillance que vous voudrez bien nous continuer.

Je vous baise les mains, mon très cher père, et suis avec le plus profond respect etc.

Catherine.

Das vorstehende Schreiben vom 27. September 1816 ist das letzte, welches Katharina ihrem königlichen Vater sandte. Kurze Zeit darauf, am 24. Oktober, erkrankte König Friedrich infolge einer Erkältung und schon am 30. desselben Monats raffte der unerbittliche Tod den nach Geist und Körper so gewaltigen Fürsten dahin. Über dessen Krankheit und Ende berichtet v. Matthison in einem Lebensabrisse des Königs folgende nähere Einzelnheiten:

„Kaum von einer bedeutenden Unpässlichkeit wieder genesen, fuhr der König den 23. Oktober Vormittags nach Kannstatt, um einen in dortiger Gegend aufgegrabenen Haufen fossiler Mammuthszähne zu betrachten. Der Anblick ergriff seinen, jeder seltenen Naturerscheinung offenen Geist mit der ihm eigenen Lebendigkeit, und nur zögernd verliess er den feuchten Platz, als der dichte Herbstnebel in Regen überging. Im vollen Gefühle des Wohlseyns kehrte er am folgenden Morgen an diese Stelle zurück, fuhr Nachmittags, bei heiterer aber etwas windiger Witterung nochmals aus, und besuchte Abends das von der Sängerin Catalani gegebene Konzert. Vor Schlafengehen stellte sich ein leichter Schnupfen mit etwas Heiserkeit ein, und diese Zufälle bildeten sich Freitags den 25. Oktober Morgens zu einem Katarrh aus. Abends, gerade als der König einen im Schlosse angeordneten Ball besuchen wollte, ward er plötzlich von einem heftigen Brustkrampfe befallen, welcher zwar kaum eine halbe Stunde anhielt, aber von Erscheinungen begleitet war, die einen bedeutenden Angriff

auf das Nervensystem der Athmungs-Werkzeuge befürchten liessen. Sonnabends den 26. Oktober schien sich das Uebel in den Frühstunden wieder auf einen gewöhnlichen fieberfreien Katarrh zu beschränken. Allein diese Hoffnung schwand Nachmittags bei der Wiederkehr zweier, wiewohl minder heftiger Krampfanfälle, und noch ernsthafter wurde die Ansicht, als in der folgenden Nacht die Brustkrämpfe sich häufig wiederholten und Sonntags den 27. Oktober früh der Puls fieberhaft wurde. Die angewandten Heilmittel hatten jedoch den günstigen Erfolg, dass den Tag über keine Brustbeklemmung eintrat, der Husten sich löste und der Kranke sich so wohl fühlte, dass er ungern eine Stunde früher als gewöhnlich zu Bette ging. Gegen Mitternacht aber kehrten die Brustkrämpfe mit so furchtbarer Hartnäckigkeit zurück, dass Montags den 28. Oktober früh die Gewissheit einer Lähmung der Lunge unverkennbar ward. Von jetzt an bestand die Krankheit des Königs blos in den verschiedenen Auftritten des Kampfes, welchen eine kräftige Natur der durch ein einzelnes Organ andringenden Zerstörung entgegensetzt. Nicht selten ermannte sich indess der, übrigens wie im Schlummer mit Eindrücken der letzten Tage vor der Krankheit oder mit dieser selbst beschäftigte Geist, zur vollkommenen Besonnenheit, hauptsächlich wenn äussere Ansprache seine Aufmerksamkeit aufregte, oder ein besonders anziehender Gegenstand sich ihm darstellte. So sprach er, zum Beispiel, mit warmer Theilnahme von der bevorstehenden Entbindung der

geliebten Schwiegertochter (Katharina, Grossfürstin von Russland, Gemahlin des Kronprinzen Wilhelm), die wie ein milder Genius des Wohlthuns um den Leidenden waltete. Bis zum letzten Pulsschlag ward ihm das Glück treuer, liebevoller, alles umfassender Familienpflege. Gegen die Nacht wurde das Auflodern des verglimmenden Lebens immer seltener und schwächer. Auch jetzt noch, während sich allmählich der Stillstand aller organischen Verrichtungen ankündigte, zeigte der Sterbende, in hellen Zwischenräumen, volles Bewusstseyn, erkannte die Umstehenden und drückte sich über seine Empfindung richtig aus, so dass eigentlich die geistige Thätigkeit später als jede andere zu erlöschen schien, denn nur wenige Minuten nachdem ihre letzten Äusserungen verhallt waren, stockte der Puls und erfolgten, Mittwochs den 30. Oktober Morgens um halb zwei Uhr, die letzten Athemzüge. Als mit ihnen der krankhafte Widerstand des Lebens gegen die Gewalt der Krankheit gehoben war, erschlaffte jede Spannung von Angst und Mühe auf dem Gesichte des Vollendeten, und ein heitrer Ausdruck schien seine Züge zu verklären. König Friedrich wurde verewigt sieben Tage vor seiner zwei und sechzigsten Geburtsfeier.“

So endete der hochbegabte erste König von Württemberg nach einer verhältnismässig kurzen, nur auf nahezu 19 Jahre sich erstreckenden, aber um so sturmvolleren Regierung. Seine grossen Verdienste um das Land Württemberg in den schweren Zeiten der Napo-

leonschen Gewalt- und Weltherrschaft, in welchen er diplomatische Klugheit mit fester Willenskraft zu vereinigen wusste, sind noch weit nicht gebührend gewürdigt; es wird dies dem Geschichtsfreunde erst dann möglich sein, wenn auch die mit gnädigster Ermächtigung Seiner Majestät des Königs Karl in der Vorbereitung begriffene Veröffentlichung der politischen und militärischen Korrespondenz König Friedrichs mit Kaiser Napoleon vollzogen sein wird.

Personenverzeichnis.

A.

Abbatucci, chevalier d', in König Jérômes Diensten als „grand maître de la maison“ 219. 220. 221. 260.

Addington, Königl. Grossbritannischer Gesandter 76.

Alexander I., Kaiser von Russland, s. Russland.

Alopéus, Freiherr v., Kais. Russischer Gesandter 33.

Anhalt, Amalie, Gemahlin des Prinzen Victor von Anhalt-Schaumburg 3.

B.

Bagration, Fürst 37.

Bassano, Herzog von, s. Maret.

Bayern, Maximilian I., König von, 100. 135. 228. 230.

Beauharnais, Eugen, Prinz, Vizekönig von Italien 100. 228.

Beauharnais, Hortense, Gemahlin des Königs Louis von Holland 209. 212.

— Stephanie s. Tascher.

Belcredi, Gräfin in Brünn 179.

Benevent, Fürst von, s. Talleyrand.

Bennigsen, von, Kaiserl. Russischer General 85.

Berckheim, Freiherr v., Grossherzogl. Bad. Minister der auswärtigen Angelegenheiten 218.

Berger (Bergues), Freiherr v., Oberst in westphäl. Diensten 220.

Bernhausen, Freiherr v., Königl. Württemb. Kammerherr 181.

Berthier, Alexander, Fürst von Neuchâtel und Wagram, Marschall, Viceconnetable von Frankreich 94. 96. 98.

Bertrand, Kaiserl. Franz. General 71. 80. 185.
Blacas, Graf, Königl. Französ. Minister 145.
Bosse, von, Königl. Westphäl. Oberstlieutenant 187.
Bothmer, von, Königl. Württemb. Kammerherr 19.
Brandenburg-Bayreuth, Karoline Sophie, Markgräfin von, geb. Prinzessin von Braunschweig 46. 47.
Braunschweig, Auguste, Herzogin von, geb. Prinzess. von Grossbritannien 70. 73.
Briegel, Johann Georg, Bauer in Murr (Württemberg) 45.
Brusselle, von, Königl. Württemb. General und Gouverneur in Ellwangen 180. 182. 186. 189. 190. 191. 192. 197. 219. 221. 222. 224.
Buonaparte, Elisa Bacciochi, Grossherzogin von Toskana, Herzogin von Lucca, Fürstin von Piombino 125. 126. 127. 130. 132. 140. 142. 166. 178. 180. 185. 211. 212.
— Fritz Bacciochi, Elisas Sohn 178. 179.
— Jérome, erstgeborner Sohn 127. 128. 129. 130. 131. 149. 153. 161. 167. 173. 177. 182. 183. 184. 185. 186. 187. 195. 198. 199. 201. 212. 216. 217. 218. 222. 231. 234. 257. 261.
Buonaparte, Joseph, vormaliger König von Neapel und König von Spanien 50. 51. 53. 139. 205. 209. 227.
— Karoline, Königin von Neapel 139. 178.
— Laetitia, madame-mère 8. 70. 72. 179. 206. 209. 212.
— Louis, König von Holland 139. 209.
— Lucien, Fürst von Canino 209. 213.
— Maria Louise, Erzherzogin von Österreich, Kaiserin von Frankreich 1. 2. 4. 12. 13. 17. 19. 20. 22. 68. 70. 137. 139. 140. 178.
— Pauline Bacciochi, Elisas Tochter 178. 179.

C.

Carnot, französ. Minister 193.
Castlereagh, Vicomte, Königl. Grossbritannischer Minister der Auswärtigen Angelegenheiten 240. 242. 243. 250.
Catalani, Sängerin 263.
Chambray, Marquis de 37.
Charlotte, Prinzessin von Württemberg, s. Württemberg.
Czernitscheff, Kaiserl. Russischer General 81.

D.

Dasies, in franz. Diensten 116. 117.

Didelot, Kaiserl. Franz. Gesandter am Hoflager zu Stuttgart 113.
Dubois, Donaue-Präfekt 145.
Duroc, Herzog von Friaul, Kaiserl. Franz. Divisionsgeneral 112.

E.

Eckmühl (Davoust), Louis Nicolas, Fürst von, Marschall von Frankreich 51.
Elchingen, Herzog von, s. Ney.
Elisa Bacciochi, s. Buonaparte.
Emmy, Herzogin Louis von Württemberg, s. Württemberg.
England, s. Grossbritannien.
Eugen, Herzog von Württemberg, s. Württemberg.

F.

Fesch, Joseph, Kardinal 8. 66. 179. 206. 209. 212.
Filleul, Privatsekretär des Königs Jérome 143. 145. 147. 158.
Fouché, Herzog von Otranto, Kaiserl. Franz. Polizeiminister 193. 217.
Frank, Arzt in Wien 178. 185.
Franquemont, Graf, Kgl. Württemb. Generallieutenant 79.
Franz I., Kaiser von Österreich, s. Österreich.
Friaul, Herzog von, s. Duroc.
Friedrich (Fritz, Wilhelm), Kronprinz v. Württemberg, s. Württemberg.
Fürstenstein, Graf 5. 7. 118. 154. 158. 159.

G.

Gallatin, (Galatin), Graf, bevollmächtigter Gesandter am Grossherzogl. Bad. Hofe 74. 218.
Gayl, Freiherr v., im Dienste des Königs Jérome 141. 142. 143. 147. 148. 150. 155. 160. 163. 164. 175.
Geismar, Freiherr v., Kgl. Württemb. Reichs-General-Oberpostdirektor 174. 175. 181.
— Freifrau v., Staatsdame der Königin von Württemberg 174. 175.
Gilsa, Freiherr v., Königl. Westph. Oberststallmeister 10. 11.
Goerlitz, Graf, Königl. Württemb. Geheimer Rat und Oberststallmeister 2. 105. 115.
Grenier, Paul, Kais. Franz. General und Minister 52. 193.
Grossbritannien, Auguste, Prinzessin von, s. Braunschweig.
— Prinz-Regent von, späterer König Georg IV. 242.

Grossbritannien, Königin von, Sophie Charlotte († 1818), Gemahlin Georgs III. 207.
Gruner, Karl Justus von, Preussischer Staatsmann 56.
Guinette, franz. Minister. 193.

H.

Hainguerlot 258. 259.
Hamel, von, Königl. Westphäl. und späterer Königl. Württemb. Stallmeister mit Generalsrang 170. 171.
Hammerstein, v., Königl. Westph. General und Kammerherr 6.
Hardegg, v., Königl. Württemb. Leibchirurg 115. 182. 211. 213. 214.
Hardenberg, Fürst, Königl. Preuss. Staatskanzler 240.
Hofherr, Leibjäger des Königs Jérome 187.
Hohenzollern, Friedrich Franz Xaver, Fürst von H.-Hechingen, Österr. Feldmarschall 218.
Holland, Louis, König von, s. Buonaparte.
— Hortense, Königin von, s. Beauharnais.
Huet, Kaiserl. Franz. Polizeibediensteter 141.

J.

Jérome, s. Buonaparte.
Jollobert, Notar in Paris 222.
Joseph, König von Neapel, s. Buonaparte.
Italien, Vizekönig von, s. Beauharnais.
Julie, Königin von Spanien, s. Spanien.

K.

Karoline, Königin von Neapel, s. Buonaparte.
Katharina, Grossfürstin v. Russland, s. Württemberg.
Klein, Kaufmann 221. 223.
Koutousof, Kaiserl. Russ. General 37. 38. 67.
Kreutzer, Konradin, Komponist 29. 30. 31.

L.

Lepage, Königl. Hufschmied in Cassel, Mörder des Oberststallmeisters Morio 11.
Leppich, aus Würzburg, auch Schmidt, Smith, Smid, genannt, angeblicher Gehilfe des Grafen Rostopschin beim Brande in Moskau 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39.
Linden, Freiherr v., Königl. Württemb. Geheimer Rat 108. 119. 120. 172.
Linsingen, von, Kaiserl. Franz. Legations-Sekretär 90. 91.
Louis, König von Holland, s. Holland.
Ludwig XVIII., König von Frankreich 116.

Lützow, Johann Rudolf, Graf, Kaiserl. Österr. Gesandter am K. Hoflager zu Stuttgart 244.

M.

Macdonald, Etienne Jacques Joseph Alexandre, Herzog von Tarent, Marschall von Frankreich 26. 51.
Malchus, v., s. Marienrode.
Malet, Madame, Gemahlin des franz. Brigadegenerals 159.
Maret, Hugo Bernhard, Herzog von Bassano 27. 74.
Marienrode, Graf (v. Malchus), Königl. Westph. Minister des Innern und der Finanzen 91. 94.
Marmont, s. Ragusa.
Matthison, v., Königl. Württemb. Geh. Legationsrat und Oberbibliothekar 263.
Maubreuil, Graf, zuerst in westphäl., dann in französ. Diensten 116. 117. 118. 158. 200.
Menoth, v., Königl. Württemb. adeliger Geheimerat 221, 227.
Metternich, Fürst, Kaiserl. Österr. Minister 125. 147. 168. 171. 208. 240. 241. 242. 243. 244. 246. 247. 250.
Morio, Königl. Westphäl. Oberststallmeister 9. 10. 11.
Moskwa, Fürst von der, s. Ney.
Moulard, Agent König Jéromes in Paris 222. 258. 259.
Murat, Joachim, s. Neapel.

N.

Nassau, Friedrich Wilhelm, Herzog v. 3.
— Wilhelm, Prinz von 75. 76.
Neapel, Joseph, König von, s. Buonaparte.
— Karoline, Königin von, s. Buonaparte.
— Murat Joachim, König von 170.
Nesselrode, Graf, Kaiserl. Russ. Staatskanzler 240. 246. 250.
Neuchâtel, Fürst von, s. Berthier.
Neuffer, v., K. Württemb. General-Major und General-Quartiermeister 242. 243.
Ney, Michel, Herzog von Elchingen, Fürst von der Moskwa, Kaiserl. Französ. Reichsmarschall 49. 50. 51. 71.
Noblet, mademoiselle, in Brünn.

O.

Oberg, Graf, Königl. Westph. Oberststallmeister 92.
Österreich, Franz I., Kaiser von 18. 94. 104. 122. 135. 173. 176. 237. 239. 240. 241. 243. 244. 245. 248. 250. 262.
— Johann, Erzherzog von 218.

Oudinot, Charles Nicolas, Herzog ven Reggio, Marschall von Frankreich 51. 71.

P.

Papst Pius VII. 207. 209. 210.

Pfeiffer, Königl. Württemb. Geheimer Kabinets-Sekretär 138. 221.

Phul (Pfuhl), Freiherr v., Oberst in westphäl. Diensten 220. 234.

Preussen, Friedrich Wilhelm III., König von 136. 208.

R.

Ragusa (Marmont, Auguste Frédéric Louis Viesse de), Herzog von, Marschall von Frankreich 71.

Reding (Roeding), Frau v., im Dienste der Königin Katharina 185.

Reggio, s. Oudinot.

Reuss, Prinz von 85.

Reuss-Greitz, Louise, Fürstin von, geb. Prinzessin von Nassau-Weilburg 81.

Rivière, Mitglied der franz. Deputiertenkammer 146.

Rossi, in Diensten der Grossherzogin Elisa von Toskana 178. 179.

Rostopschin, Graf, Gouverneur in Moskau 28. 33. 34. 35. 36 37. 38.

Russland, Alexander I., Kaiser von 24. 33. 38. 53. 67. 98. 100. 103. 104. 105. 107. 112. 122. 134. 135. 139. 150. 160. 201. 202. 235. 246.

— Katharina, Grossfürstin v., s. Württemberg.

S.

Sachsen-Altenburg, Louise, Tochter des Herzogs Friedrich von, Gemahlin des Prinzen Wilhelm von Nassau 76.

Sachsen-Weimar-Eisenach, Maria Paulowna, Grossfürstin von Russland, Gemahlin Karl Friedrichs, Erbprinzen und späteren Grossherzogs von 13. 20.

Saint-Brice, v., Vorleserin der Königin Katharina 190. 191.

Savoyen, Clotilde, Prinzessin von, Tochter Königs Victor Emanuel II. von Italien 69.

Schmidt, s. Leppich.

Schwarz, v., Königl. Württemb. Rittmeister 259.

Schwarzenberg, Fürst, Kaiserl. Österr. General 49. 51.

Sébastiani, Kaiserl. Franz. General 71.

Siméon, Pfarrer in Cassel 11.

Sontheim, Graf, Oberst, Geheimer Kriegs-Kanzlei-Direktor 114.

Sophie Charlotte, s. Grossbritannien.
Spanien, (Julie geb. Clary, Gemahlin Joseph Buonapartes), Königin von 73.
Stein, Carl, Freiherr v., Minister 53.
Stoelting, v., Sekretär der Königin Katharina 186. 187. 188. 189. 190. 192.

T.

Tager, Mademoiselle, s. Tascher.
Tarente, Herzog von, s. Macdonald.
Talleyrand de Périgord, Charles Maurice, Fürst von Benevent, Kaiserl. Franz. Minister der Auswärtigen Angelegenheiten 157. 160.
Tascher de la Pagerie, Mademoiselle (König Friedrich bezeichnet so Stephanie Beauharnais, adoptierte Kaiserl. Prinzessin von Frankreich, Gemahlin Karl Ludwigs von Baden, wegen ihrer Verwandtschaft mit der Kaiserin Joséphine, geb. Tascher de la Pagerie) 113.
Taube, Graf, Königl. Württemb. Staats-, Konferenz- und Polizei-Minister 44.
Toskana, Grossherzogin v., s. Buonaparte Elisa.

U.

Unruh (Unruhe), Fräulein v., Hofdame und Stiftsdame des württemb. adeligen Fräuleinstifts zu Oberstenfeld 188. 189. 222. 257.

V.

Vacca, berühmter italienischer Arzt 127. 130. 131.
Vandamme, Kaiserl. Franz. General 16. 71.
Vellnagel, Freiherr v., Königl. Württemb. Minister-Staatssekretär 234. 247. 248. 249. 253. 255.

W.

Wackershauser, Leibjäger des Königs Jérome 187.
Wahl, Johann Georg, Bauer in Murr (Württemberg) 45.
Weimar, s. Sachsen.
Wellington, Herzog von, britischer Feldherr 185.
Wessenberg v., Kaiserl. Österr. Diplomat 147.
Wied-Runckel, Fürstin von 3.
Wintzingerode, Graf, Königl. Württemb. Minister, Vater und Sohn 67. 69. 70. 76. 83. 102. 103. 105. 106. 108. 111. 112. 147. 155. 161. 167. 169. 170. 172. 205. 216. 221. 223. 227. 230. 240. 241. 243. 244. 245. 246. 250. 253.
Wolzogen, Freiherr v., Königl. Württemb. Kammerherr und Adjutant 37.
Woyna, Graf, Kaiserl. Österr. Kammerherr 172.

Wrede, Karl Philipp, Fürst, Königl. Bayerischer Feldmarschall 85.
Württemberg, August, Prinz von, Sohn des Prinzen Paul 64.
— Charlotte, Prinzessin von, Gemahlin des Prinzen Paul 64.
— Eugen, Herzog von 20.
— Henriette, Herzogin (Louis) von, (Emmy), 3. 20. 24. 25. 26. 43. 68. 76. 77. 81. 95. 96. 99. 103. 112. 114. 182. 215.
— Katharina, Grossfürstin von Russland, verwitwete Herzogin von Holstein-Oldenburg, spätere Kronprinzessin und Königin von 162. 265.
— Pauline, Prinzessin von, Tochter des Prinzen Paul, vermählt mit Wilhelm, Prinz von Nassau 76.
Württemberg, Wilhelm (auch Friedrich oder Fritz genannt) Kronprinz von 3. 4. 24. 27. 102. 106. 111. 128. 129. 162. 177. 234. 235. 247. 265.

Y.

York, v., Königl. Preuss. General 53.

Z.

Zeppelin, Ferdinand, Graf, Königl. Württemb. Staats- und Kabinets-Minister 32. 65. 150. 154. 156. 158. 160. 163. 164. 219. 228. 229. 230. 236. 247. 248. 249. 254. 256.

ПРОИЗВЕДЕНИЯ БИБЛИОТЕКИ

Übersicht über den gesamten in dem zweiten Bande enthaltenen Briefwechsel.

Briefe der Königin Katharina von Westphalen an König Friedrich von Württemberg.

Seite
Ems, 28. Juni 1811 3
Cassel, 26. November 1811 4
Cassel, 6. Dezember 1811 8
Cassel, 17. Januar 1812 9
Cassel, 6. Februar 1812 12
Cassel, 24. Februar 1812 13

Seite
Cassel, 9. März 1812 14
Cassel, 18. März 1812 17
Dresden, 22. Mai 1812 19
Napoleonshöhe, Juli 1812 23
Napoleonshöhe, 14. August 1812 25
Cassel, 6. Oktober 1812 27
Cassel, 24. Dezember 1812 39
Cassel, 11. Januar 1813 42
Cassel, 12. Januar 1813 43
Cassel, 8. März 1813 65
Compiègne, 17. März 1813 66
Meudon, 24. März 1813 68
Meudon, 14. April 1813 69
Meudon, 5. Juni 1813 72
Meudon, 24. Juni 1813 75
Meudon, 17. Juli 1813 76
Paris, 15. August 1813 78
Morfontaine, 26. September 1813 80
Meudon, 4. Oktober 1813 83
Meudon, 30. Oktober 1813 86
Compiègne, 18. November 1813 88
Compiègne, 7. Dezember 1813 90
Stains bei Paris, 14. Januar 1814 94
Paris, 28. Februar 1814 96
(Ohne Ortsangabe) 5. April 1814 98
Blois, 9. April 1814 100
Paris, 15. April 1814 105
Paris, 17. April 1814 108
(Ohne Ortsangabe) 1. Mai 1814 119
Bern, 27. Mai 1814 121
Eckensberg, 19. Juni 1814 123
Triest, 10. September 1814 130
Triest, 19. September 1814 133
Triest, 14. Oktober 1814 138
Triest, 24. Oktober 1814 141
Triest, 2. November 1814 148
Triest, 18. November 1814 149
Triest, 7. Dezember 1814 153
Triest, 14. Dezember 1814 154

Seite
Triest, 23. Dezember 1814 161
Triest, 6. Januar 1815 162
Triest, 21. Januar 1815 163
Triest, 6. Februar 1815 164
Triest, 11. März 1815 166
Triest, 30. März 1815 167
Grätz, 6. Mai 1815 175
Grätz, 12. Mai 1815 176
Dillingen, 25. Mai 1815 180
Göppingen, 28. Mai 1815 181
Göppingen, 31. Mai 1815 181
Göppingen, 5. Juni 1815 182
Göppingen, 18. Juni 1815 182
Göppingen, 22. Juni 1815 183
Göppingen, 24. Juni 1815 189
Göppingen, 25. Juni 1815 190
Göppingen, 27. Juni 1815 193
Göppingen, 30. Juni 1815 193
Göppingen. 2. Juli 1815 196
Göppingen, 9. Juli 1815 197
Göppingen, 10. Juli 1815 200
Göppingen, 24. Juli 1815 203
Göppingen, 1. August 1815 205
Göppingen, 3. August 1815 209
Göppingen, 5. August 1815 210
Göppingen, 10. August 1815 213
Göppingen, 13. August 1815 214
Göppingen, 19. August 1815 215
Göppingen, 20. August 1815 215
Göppingen, 22. August 1815 216
Göppingen, 15. September 1815 222
Ellwangen, 19. September 1815 224
Ellwangen, 9. Oktober 1815 228
Ellwangen, 5. November 1815 232
Ellwangen, 28. Dezember 1815 233
Ellwangen, 23. Mai 1816 234
Ellwangen, 6. Juni 1816 257
Ellwangen, 14. Juni 1816 258
Ellwangen, 21. Juli 1816 259

Seite
Ellwangen, 29. Juli 1816 261
Ellwangen, 6. August 1816 261
Ellwangen, 7. August 1816 262
Haimburg, 27. September 1816 262

Briefe des Königs Jérome von Westphalen an König Friedrich von Württemberg.

Seite
Cassel, 29. April 1813 71
Compiègne, 8. Dezember 1813 92
Bern, 3. Mai 1814 120
Triest, 24. August 1814 127
Karlsruhe, 21. August 1815 216
Göppingen, 22. August 1815 217
Göppingen, 24. August 1815 219
Göppingen, 7. September 1815 220
Göppingen, 13. September 1815 221
Ellwangen, 28. September 1815 227
Ellwangen, 10. Oktober 1815 230
Ellwangen, 22. Oktober 1815 230
Ellwangen, 5. November 1815 232
Ellwangen, 28. Dezember 1815 233

Briefe der Königin Katharina von Westphalen an König Jérome von Westphalen.

Seite
Göppingen, 22. Juni 1815 183
Göppingen, 30. Juni 1815 194
Göppingen, 9. Juli 1815 198

Briefe des Königs Friedrich von Württemberg an die Königin Katharina von Westphalen.

Seite
Stuttgart, 12. April 1814 101
Freudenthal, 14. April 1814 103
Stuttgart, 15. April 1814 103

Seite
Stuttgart, 16. April 1814 108
Stuttgart, 20. April 1814 111
Ludwigsburg, 26. April 1814 114
Ludwigsburg, 3. Juni 1814 123
Wien, 6. Oktober 1814 135
Wien, 26. Oktober 1814 147
Wien, 25. November 1814 150
Wien, 6. Dezember 1814 152
Wien, 19. Dezember 1814 160
(Ohne Ortsangabe) 12. April 1815 172
Ludwigsburg, 23. Juni 1815 186
Ludwigsburg, 27. Juni 1815 192
Ludwigsburg, 12. Juli 1815 202
Ludwigsburg, 25. Juli 1815 205
Freudenthal, 2. August 1815 205
(Ohne Ortsangabe) 18. August 1815 215
Ludwigsburg, 26. September 1815 226
Ludwigsburg, 10. Oktober 1815 229
(Ohne Ortsangabe) 18. Juni 1816 259

Briefe des Königs Friedrich von Württemberg an König Jérome von Westphalen.

Seite
(Ohne Ortsangabe) 19. Januar 1813 57
Ludwigsburg, 2. Mai 1813 72
Ludwigsburg, 24. August 1815 219
Ludwigsburg, 9. September 1815 221
Ludwigsburg, 18. September 1815 223
Stuttgart, 11. November 1815 233

Briefe des Königs Friedrich von Württemberg an Kaiser Napoleon.

Seite
(Ohne Ortsangabe) 23. März 1811 2
(Ohne Ortsangabe) 8. Mai 1812 19
(Ohne Ortsangabe) 23. Juli 1812 25
(Ohne Ortsangabe) 19. September 1812 26

Seite
(Ohne Ortsangabe) 24. Oktober 1812 28
(Ohne Ortsangabe) 26. Januar 1813 57
(Ohne Ortsangabe) 6. Juni 1813 73
(Ohne Ortsangabe) 19. September 1813 79
(Ohne Ortsangabe) 3. Oktober 1813 81
(Ohne Ortsangabe) 14. Oktober 1813 84

Briefe des Kaisers Napoleon an König Friedrich von Württemberg.

Seite
Paris, 20. März 1811 1
Smolensk, 24. August 1812 26
Paris, 18. Januar 1813 47
Paris, 15. Februar 1813 64
Paris, 20. Februar 1813 65
Dresden, 13. Juni 1813 74

Ferner folgende einzelne Schreiben:

Seite
Königin Katharina von Westphalen an Kaiser Napoleon. (Ohne Ortsangabe) 6. April 1812 21
Herzogin Louis von Württemberg an Kaiser Napoleon. Kirchheim, 22. Juli 1812 24
Königin Katharina von Westphalen an Elisa Bacciochi, Grossherzogin von Toskana. Göppingen, 8. Aug. 1815 211
Elisa Bacciochi, Grossherzogin von Toskana, an Königin Katharina von Westphalen. Brünn, 14. Mai 1815 . 178
Markgräfin Karoline Sophie v. Brandenbg.-Bayreuth an König Friedrich v. Württemberg. Erlangen, 13. Jan. 1813 47
König Friedrich an den Königl. Württ. Gesandten zu Paris, Staats- und Konferenz-Minister Grafen Zeppelin. Wien, 18. Dezember 1814 156
König Friedrich an den Grafen Zeppelin. Ludwigsburg, 3. August 1816 254
König Friedrich an den Grafen Zeppelin. Ludwigsburg, 3. August 1816 256
Königin Katharina an den Grafen Zeppelin. Triest, 21. Januar 1815 163

Seite

Königin Katharina an den Grafen Zeppelin und den Baron Vellnagel. Ellwangen, 29. Juni 1816 247
Königin Katharina an den Grafen Zeppelin. Ellwangen, 31. Juli 1816 249
König Jérome an den Grafen Zeppelin. Ellwangen, 4. Juli 1816 247
König Jérome an den Grafen Zeppelin. Ellwangen, 31. Juli 1816 248
Graf Wintzingerode an die Königin Katharina. Wien, 16. März 1815 169
Graf Wintzingerode an den Fürsten Metternich in Wien. 15. Mai 1816 240
Graf Wintzingerode an den Fürsten Metternich in Wien. 28. Juli 1816 250
Graf Wintzingerode an den Grafen Nesselrode in St. Petersburg. 15. Mai 1816 240
Graf Wintzingerode an den Grafen Nesselrode in St. Petersburg. 28. Juli 1816 250
Graf Wintzingerode an den Fürsten Hardenberg in Berlin. 15. Mai 1816 240
Graf Wintzingerode an den Lord Castlereagh in London. 15. Mai 1816 240
Graf Wintzingerode an den Lord Castlereagh in London. 28. Juli 1816 250
Fürst Metternich an König Jérome (Grafen von Harz). 22. März 1815 171
Fürst Metternich an den Grafen Wintzingerode in Stuttgart. Wien, 8. Juni 1816 241
Fürst Metternich an den Grafen Wintzingerode in Stuttgart. Wien, 21. Juni 1816 243
Fürst Metternich an den Kaiserl. Österr. Gesandten Graf Lützow in Stuttgart. Wien, 21. Juni 1816 . . . 244
Graf Nesselrode an den Grafen Wintzingerode in Stuttgart. St. Petersburg, 23. Juni 1816 246
Lord Castlereagh an den Königl. Württ. Bevollmächtigten in London, General de Neuffer. London, 14. Juni 1816 242
Baron Gayl und monsieur Filleul an den franz. General-Polizeidirektor in Paris. Paris, 9. Oktober 1814 . 147

Verlag von W. Kohlhammer in Stuttgart.

Zu beziehen durch alle Buchhandlungen.

Das Königreich Württemberg.

Eine Beschreibung von Land, Volk und Staat.

Herausgegeben

unter Mitwirkung der namhaftesten vaterländischen Gelehrten und Schriftsteller

von dem

Königl. württ. statistischen Landesamt.

Drei Bände in vier Teilen: Halbfranzband 38 ℳ, Leinwandband 36 ℳ, ungebunden 30 ℳ.

Das im Jahre 1882 begonnene und 1886 vollendete Werk wurde von der Kritik als eine ganz vorzügliche Leistung bezeichnet. Von den berufensten Kräften findet man darin dargestellt: alle geographischen und statistisch-topographischen, alle geschichtlichen, volkswirtschaftlichen und Kulturverhältnisse, kurz Land, Volk und Staat Württemberg nach allen Richtungen in grossen Zügen und in Einzelausführungen.

Gelehrten und den allgemein gebildeten Kreisen, wie Beamten, Lehrern, Kaufleuten, Industriellen, Landwirten, ferner den Bibliotheken (Staats-, Universitäts-, Schul- und Stadtbibliotheken), Lesevereinen, Kasinos, Museen etc. kann das Werk bestens empfohlen werden.

Druck von W. Kohlhammer in Stuttgart.